

REPUBLIQUE DU BENIN

Analyse Globale de la
Vulnérabilité et de la
Sécurité Alimentaire
(AGVSA)

**République
du Bénin**

Novembre 2017

Données collectées en juillet-Août 2017



MINISTRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development

République du Bénin

Analyse Globale de la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire (AGVSA)

Données collectées en Juillet-Août 2017.

Analyse des données et rédaction préparée par :

Anne-Michèle PARIDAENS, consultante VAM, annemichele.paridaens@wfp.org

Cartes préparées par :

Abdoulaye NDIAYE, Sr. GIS Associate, Abdoulaye.ndiaye@wfp.org

© Photo de couverture : XXXXXXXXX

Novembre 2017 © **Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM)**,
Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) Siège social: Via C.G. Viola 68, Parco
de Medici, 00148, Rome, Italie.

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les
rapports en format électronique sont sur www.wfp.org/food-security ou wfp.vaminfo@wfp.org

Cette étude a été effectuée avec le soutien financier du Ministère Fédéral Allemand à
travers la Coopération Economique et du Développement. Les points de vue exprimés dans
ce document ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de ces donateurs.

Si vous avez des questions concernant cette analyse de la sécurité alimentaire, contactez:

INSAE, Bénin

Laurent M. HOUNSA, Directeur Général de l'INSAE, lmhounsa@insae-bj.org

Elise AHOVEY, Directrice des Statistiques Sociales, eahovey@insae-bj.org

Eudes HOUNKPODOTE, Chef du Service des Statistiques de l'Emploi, ehounkpodote@insae-bj.org

PAM Bénin

Guy ADOUA, Directeur de Pays, guy.adoua@wfp.org

Francis BERE, Chef de Programme, francis.bere@wfp.org

Wilfried CHIGBLO, unité VAM/M&E, wilfried.chigblo@wfp.org

PAM Bureau Régional RBD (Dakar)

Dominique FERRETI, Analyste de la Sécurité Alimentaire, dominique.ferretti@wfp.org

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent, toutefois, pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans une autorisation écrite. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Directeur, au Chef Division des Communications, courriel: wfp.publications@wfp.org

REMERCIEMENTS

L'étude sur l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA) réalisée en 2017 vient compléter et actualiser les données de l'édition 2013. Cette étude a été réalisée grâce à la volonté d'un ensemble d'acteurs et institutions: le Gouvernement du Bénin, ses partenaires techniques et financiers et les opérateurs intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire au Bénin. C'est un outil de prise de décision adapté à leurs besoins d'informations actualisées. Les résultats de cette AGVSA, présentés dans ce rapport, n'auraient pu être une réalité sans les multiples contributions des nombreuses personnes et des partenaires impliqués dans les phases de préparation de l'enquête, de formation des enquêteurs, de collecte, de traitement et d'analyse des données et de rédaction du rapport.

Ce rapport est le fruit d'un partenariat étroit entre le Gouvernement du Bénin, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et autres Bailleurs appuyant le PAM. Le Gouvernement a été représenté par le Ministère en charge du Développement à travers l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche à travers la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), la Direction de la Statistique Agricole (DSA) et la Cellule Technique de Suivi et d'Appui à la Gestion de la Sécurité Alimentaire (CT-SAGSA), et qui ont tous activement pris part aux travaux du comité de suivi et de coordination et apporté un appui technique de qualité à toutes les étapes de cette étude.

Les résultats de cette étude vont permettre à tous les intervenants du secteur de la sécurité alimentaire de disposer d'une base de données à jour afin de mener à bien leur mission de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au Bénin.

Nous adressons nos vifs et sincères remerciements au Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement pour avoir contribué financièrement à cette étude. Notre gratitude va aussi à nos enquêteurs, chefs d'équipes et superviseurs qui ont travaillé dans des conditions parfois difficiles..

Nos remerciements vont aussi aux ménages et informateurs clés pour le temps consacré à cet exercice et la patience dont ils ont fait preuve. Leur coopération nous a permis d'obtenir des informations utiles. Enfin, nous adressons un chaleureux remerciement à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont facilité la réalisation de cette étude.

Guy ADOUA,
Directeur de Pays
PAM Bénin/Togo

Laurent Mahounou HOUNSA,
Directeur Général
INSAE Bénin

Table des matières

REMERCIEMENTS	iii
Table des matières.....	iv
Liste des figures	vii
Liste des tableaux.....	viii
Liste des cartes	ix
ACRONYMES ET ABREVIATIONS	1
RESUME EXECUTIF	2
I. CONTEXTE.....	8
1.1. Contexte géographique et climatique	8
1.2. Contexte social	11
1.3. Contexte économique	12
II. JUSTIFICATION.....	13
III. OBJECTIFS	14
IV. METHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE.....	14
4.1. Plan de sondage et échantillonnage	15
4.1.1. Enquête communautaire	15
4.1.2. Enquête ménage.....	15
4.2. Formation des agents enquêteurs.....	16
4.3. Collecte des données	16
4.4. Traitement des données	16
4.5. Partenariat et coordination de l'AGVSA	17
4.6. Limites de l'enquête	17
V. CONCEPTS DE BASE ET CADRE CONCEPTUEL DE LA SECURITE ALIMENTAIRE	19
5.1. La vulnérabilité.....	19
5.2. La sécurité alimentaire.....	19
5.3. Le cadre conceptuel de la sécurité alimentaire et nutrition.....	20
5.4. L'approche CARI	21
5.5. Les autres indicateurs-clés de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité.....	22
VI. SITUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET VULNERABILITE.....	23
6.1. Situation de l'insécurité alimentaire	23
6.1.1. Distribution géographique de l'insécurité alimentaire	25
6.1.2. Tendance de l'insécurité alimentaire.....	29
6.1.3 Profil de l'insécurité alimentaire	30
6.2. Situation de la consommation alimentaire des ménages	32
6.2.1. Score de consommation alimentaire	33
6.2.2. Evolution de la consommation alimentaire au cours du temps.....	35
6.2.3. Répartition géographique de la consommation alimentaire.....	35
6.2.4. Diversité du régime alimentaire.....	37
6.2.5. Consommation de groupes alimentaires spécifiques	40

6.3. Vulnérabilité économique et pauvreté.....	42
6.3.1. Sources de revenus et moyens d'existence	43
6.3.2. Pauvreté des ménages	46
6.3.3. Dépenses des ménages.....	48
6.3.4. Crédit et emprunt	53
6.4. Chocs.....	56
6.4.1.Chocs ou difficultés rencontrés par les ménages	56
6.4.2. Principaux chocs dans les départements les plus affectés.....	61
6.5. Stratégies d'adaptation et résilience des ménages.....	67
6.5.1. Stratégies d'adaptation alimentaire.....	68
6.5.2.Indice simplifié de stratégie de survie (rCSI)	70
6.5.3.Stratégies de survie basées sur les moyens d'existence	71
6.5.4. Echelle d'accès pour l'insécurité alimentaire des ménages	74
VII. DISPONIBILITE ALIMENTAIRE.....	78
7.1. Agriculture.....	79
7.1.1. Pratique de l'agriculture vivrière	80
7.1.2. Accès à la terre.....	80
7.1.3. Utilisation des semences et des intrants agricoles	83
7.1.4.Principales difficultés pour l'agriculture.....	84
7.1.5. Production agricole de la campagne 2016/2017	85
7.1.6. Conservation ou vente des récoltes.....	87
7.1.7. Durée des stocks	89
7.2. Elevage.....	90
7.2.1.Possession d'animaux	91
7.2.2. Vente des animaux.....	91
VIII. ANALYSE DES MARCHES	93
8.1.Accès aux marchés et produits vendus	94
8.1.1. Source des aliments consommés.....	94
8.1.2. Accès physique aux marchés	96
8.1.3. Approvisionnement des marchés.....	97
8.1.4. Calendrier de commercialisation des principales spéculations sur les marchés	99
8.1.5 Flux des denrées alimentaires	105
8.2.Performance des marchés.....	107
8.2.1. Tendances globale de l'inflation	107
8.2.2. Prix sur les marchés	108
8.2.3. Volatilité des prix.....	110
8.2.4. Analyse de la saisonnalité.....	111

8.2.5 Intégration des marchés	112
8.2.6. Pouvoir d'achat et accès économique aux aliments.....	114
IX. PROFIL DES MENAGES	117
9.1.Composition de l'habitat	118
9.2.Accès à l'énergie	120
9.3.Accès à l'eau et l'assainissement	122
9.4.Education	124
9.5.Migration.....	129
9.6.Profil des ménages	131
X.ASSISTANCE ET BESOINS PRIORITAIRES	134
10.1.Assistance.....	134
10.2.Besoins prioritaires des ménages	137
10.3.Filets de sécurité communautaire	139
10.4.Evaluation de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire par téléphone (mVAM).....	139
XI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	141
11.1.Pauvreté et accès à l'alimentation limité	141
11.2. Dégradation de la résilience des ménages	141
11.3. Manque de dynamisme des marchés	143
11.4.Chronicité de l'insécurité alimentaire dans certaines régions	143
11.5.Communes ciblées pour l'insécurité alimentaire	144
11.6.Critères de ciblage des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire	144
11.7.Recommandations générales pour le renforcement de la sécurité alimentaire et résilience	145
ANNEXES	146

Liste des figures

Figure 1 : Calendrier de collecte des études AGVSA 2008, 2013, 2017	18
Figure 2 : Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	20
Figure 3 : Communes avec les prévalences d'insécurité alimentaire les plus critiques	26
Figure 4 : Insécurité alimentaire selon le type d'activité des ménages	30
Figure 5 : Profil des ménages en insécurité alimentaire	31
Figure 6 : Groupes d'aliments consommés hebdomadairement selon le SCA	34
Figure 7 : Evolution de la proportion de ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite	35
Figure 8 : Communes dont plus de 5% de ménages ont une consommation alimentaire pauvre	37
Figure 9: Proportion des ménages consommant moins de 4 groupes alimentaires par jour	39
Figure 10: Pourcentage de ménages ayant consommé les groupes d'aliments au cours des dernières 24h	40
Figure 11: Fréquence de consommation des groupes d'aliments spécifiques	41
Figure 12: Principale activité génératrice de revenus	44
Figure 13: Distribution de l'indice de richesse par département	46
Figure 14: Répartition des dépenses mensuelles	50
Figure 15: Proportion des ménages selon les groupes de vulnérabilité économique	52
Figure 16: Part des dépenses alimentaires par principale activité des ménages	52
Figure 17 : Principaux créanciers des ménages	53
Figure 18: Raison de l'emprunt	54
Figure 19 : Proportion de ménages ayant subi au minimum un, deux ou trois chocs au cours des douze derniers mois	57
Figure 20 : Principaux chocs par commune dans le département Ouémé	61
Figure 21 : Principaux chocs par commune dans le département Couffo	62
Figure 22 : Principaux chocs par commune dans le département Plateau	62
Figure 23 : Principaux chocs par commune dans le département Alibori	63
Figure 24 : Principaux chocs par commune dans le département Mono	64
Figure 25 : Principaux chocs par commune dans les départements Zou	65
Figure 26 : Principaux chocs par commune dans le département des Collines	65
Figure 27: Principaux chocs par commune dans les départements Atlantique et Littoral	66
Figure 28 : Fréquence d'utilisation de stratégies alimentaires sur une période de 7 jours	69
Figure 29 : Fréquence d'utilisation hebdomadaire des stratégies alimentaires par département	69
Figure 30 : Indice simplifié de stratégie de survie	70
Figure 31: Utilisation de stratégies de stress, crise ou d'urgence par les ménages	71
Figure 32: Utilisation des stratégies de survies selon le type d'activité principale du ménage	72
Figure 33 : Utilisation des stratégies basées sur les moyens d'existence par département	74
Figure 34 : Stratégies alimentaires adoptées par les ménages (Echelle de la faim)	75
Figure 35: Pratique de l'agriculture vivrière ou du jardinage au cours de la campagne 2016-2017	80
Figure 36: Superficie emblavée durant la campagne 2016/2017	81
Figure 37: Superficie emblavée selon le type d'agriculture	81
Figure 38: Principales cultures vivrières par département	82
Figure 39: Cultures irriguées pratiquées par les ménages dans les départements	82
Figure 40: Propriété des terres agricoles	83
Figure 41: Source des semences	83
Figure 42: Principales difficultés des ménages agricoles par département	85
Figure 43: Production des principales cultures pour la campagne 2016/2017	85
Figure 44: Evolution de la production de tubercules et légumineuses depuis 2007	86
Figure 45 : Evolution de la production de céréales depuis 2007	86
Figure 46 : Part des récoltes de la campagne 2016/2017 vendues	87
Figure 47: Exploitation des récoltes de maïs, sorgho et mil par les ménages	88
Figure 48 : Exploitation des récoltes d'haricot, arachide et soja par les ménages	88
Figure 49: Exploitation des récoltes de manioc par les ménages	88
Figure 50: Raisons de la vente des récoltes	89
Figure 51 : Raisons de la vente des animaux	92
Figure 52 : Source d'aliments consommés selon le groupe de consommation alimentaire	94
Figure 53: Source d'aliments consommés selon le milieu de résidence	95
Figure 54: Source des aliments consommés en milieu rural selon le type d'aliments	96
Figure 56 : Produits fréquemment en rupture de stock	98
Figure 56 : Principales raisons de la rupture de stock sur les marchés	98

Figure 57 : Principaux produits vendus sur les marchés par les agriculteurs/éleveurs	99
Figure 58: Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés de l'Alibori	100
Figure 59: Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés de l'Alibori	100
Figure 60 : Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés du Borgou	101
Figure 61 : Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés des Collines.....	102
Figure 62 : Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés du Mono.....	103
Figure 63 : Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés de l'Atlantique	104
Figure 64 : Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés du Zou	105
Figure 65 : Evolution de l'inflation (2010-2017)	107
Figure 66: Contribution à l'inflation des grandes fonctions de consommation (2009-2016)	108
Figure 67 : Comparaison des prix des principaux produits en juillet 2017 et moyenne quinquennale (2012-2016)	109
Figure 68: Coefficient de variation des prix du maïs sur les marchés au cours de la période 2010-2017.....	110
Figure 69 : Evolution des indices saisonniers du maïs sur les marchés de Bohicon, Dantokpa et Natitingou	111
Figure 70: Evolution du coefficient de variation inter-marchés pour le maïs	113
Figure 71 : Evolution des prix du gari sur différents marchés entre 2012 et 2017	114
Figure 72: Termes de l'échange entre le revenu journalier et un kilogramme de maïs en juillet 2017	115
Figure 73 : Evolution des termes de l'échange entre 2012 et 2017 (revenu journalier/kg maïs)	116
Figure 74: Statut d'occupation du logement	118
Figure 75: Composition des murs de l'habitation selon le groupe de sécurité alimentaire.....	119
Figure 76: Composition du sol de l'habitation selon le groupe de sécurité alimentaire	120
Figure 77 : Electricité comme principale source d'éclairage	121
Figure 78 : Source d'énergie pour la cuisson des aliments.....	121
Figure 79 : Difficultés rencontrées liées à la collecte du bois.....	121
Figure 80 : Principale source d'eau potable.....	122
Figure 81 : Temps d'accès à une source d'eau potable.....	123
Figure 82 : Proportion de ménages utilisant des latrines améliorées	123
Figure 83 : Raisons de l'abandon scolaire selon le sexe de l'enfant	126
Figure 84 : Centre d'alphabétisation par département	126
Figure 85 : Proportion de filles dans les écoles primaires	127
Figure 86 : Temps d'accès à l'école	127
Figure 87 : Accès à l'eau potable, l'électricité et les toilettes fonctionnelles selon les types d'écoles	128
Figure 88 : Type de cantine scolaire dans les écoles	128
Figure 89 : Proportion de ménages dont au moins un membre a migré.....	129
Figure 90 : Raisons de la migration des ménages.....	130
Figure 91 : Profil des ménages ayant reçu une assistance au cours des six derniers mois	135
Figure 92: Besoins prioritaires des ménages par département.....	138
Figure 93 : Proportion de ménages intéressés à participer au mVAM.....	140

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par département.....	16
Tableau 2 : Description des groupes de sécurité alimentaire	21
Tableau 3 : Classification de la sécurité alimentaire selon la méthode CARI	23
Tableau 4 : Classement de la sécurité alimentaire	29
Tableau 5: Indicateurs de la matrice CARI	29
Tableau 6: Diversité alimentaire des ménages	38
Tableau 7 : Revenu mensuel de la principale activité génératrice de revenu.....	45
Tableau 8: Evolution de l'indice de richesse selon les enquêtes AGVSA.....	46
Tableau 9 : Dépenses mensuelles par capita et part des dépenses alimentaires des ménages.....	49
Tableau 10 : Emprunt d'aliments ou d'argent pour s'alimenter au cours des 3 derniers mois	54
Tableau 11 : Proportion de ménages affectés par un choc au cours des 12 derniers mois	57
Tableau 12 : Adoption de stratégie de stress, crise ou urgence selon le milieu de résidence, le quintile de richesse et le groupe de consommation alimentaire.....	73
Tableau 13 : Classement des ménages selon l'échelle d'insécurité alimentaire selon le département et milieu de résidence .	76
Tableau 14 : Utilisation des intrants agricoles.....	84
Tableau 15 : durée des stocks de productions par département	89
Tableau 16: Possession d'animaux selon le profil des ménages et groupes d'insécurité alimentaire	90
Tableau 17 : Type d'animaux vendus.....	92

Tableau 18 : Temps de marche pour accéder aux marchés les plus proches selon les départements.....	96
Tableau 19 : Variation des prix (par kg) des produits alimentaires sur les principaux marchés/moyenne quinquennale (2012-2016)	109
Tableau 20 : Coefficient de corrélation des prix du maïs grain entre les marchés (2010-2017)	112
Tableau 21 : Coefficient de corrélation des prix du gari entre les marchés (2010-2017)	113
Tableau 22: Pourcentage de ménages locataires selon l'indice de richesse et l'indice de sécurité alimentaire	119
Tableau 23: Niveau d'instruction du chef de ménage, selon le sexe, le milieu de résidence et les classes de sécurité alimentaire	124
Tableau 24 : Taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans selon la répartition géographique, le milieu de résidence, le quintile de richesse et le niveau d'instruction du chef de ménage	125
Tableau 25 : Présence d'un champ, jardin scolaire ou unité d'élevage dans les écoles	128
Tableau 26 : Destination des migrants	130
Tableau 27 : Montant transféré par les migrants au cours des 12 derniers mois et selon le lieu de résidence du ménage	131
Tableau 28 : Tableau récapitulatif des principaux indicateurs de sécurité alimentaire	132
Tableau 29 : Ménages ayant bénéficié d'une assistance	135
Tableau 30 : Domaines d'interventions des principaux acteurs ayant assistés les ménages au cours des 12 derniers mois ...	136
Tableau 31 : Source de l'assistance en sécurité alimentaire et en agriculture reçue par les ménages	136
Tableau 32: Mode de l'assistance dans le domaine de la sécurité alimentaire et agriculture reçue par les ménages	137
Tableau 33: Les besoins prioritaires des ménages selon le sexe du chef de ménage	138
Tableau 34 : Types de filets de sécurité communautaire par département	139
Tableau 35 : Préférence des ménages pour la plage horaire et la langue d'appel pour le mVAM.....	140
Tableau 36 : Indicateurs pour le ciblage des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire	144

Liste des cartes

Carte 1 : Les zones agro-écologiques du Bénin.....	9
Carte 2 : Prévalence de l'insécurité alimentaire par département.....	25
Carte 3 : Prévalence de l'insécurité alimentaire globale et sévère par communes	28
Carte 4 : Consommation alimentaire pauvre et limite par département.....	36
Carte 5 : Répartition spatiale des ménages 'les plus pauvres' selon l'indice de richesse en termes de bien de l'AGVSA	47
Carte 6 : Proportion des ménages dont le principal choc est les pluies diluviennes/inondations ou les pluies tardives/sécheresse.	59
Carte 7 : Proportion des ménages dont le principal choc est les pluies diluviennes/inondations ou les pluies tardives/sécheresse.	60
Carte 8: Marchés principaux du Bénin	97
Carte 9 : Principaux flux nationaux et régionaux du maïs en provenance du Bénin.....	106

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AGVSA	Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire
AGVSAN	Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EMICoV	Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS NET	Réseau des systèmes d'alerte précoce
INSAE	Institut National de Statistique et de l'Analyse Économique
IPC	Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MAG	Malnutrition aigüe globale
MAM	Malnutrition aigüe modérée
MDAEP	Ministère du Développement, de l'Analyse Économique et de la Prospective
MPD	Ministère du Plan et du Développement
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PND	Plan National de Développement
PNISIA	Plan national d'investissement agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SCA	Score de la Consommation Alimentaire
SCRP	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SDAM	Score de Diversification Alimentaire des Ménages
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
ZD	Zone de Dénombrement

RESUME EXECUTIF

Contexte

Situé en Afrique de l’Ouest, le Bénin est un pays abritant une population estimée à 10 millions¹ en 2013 et dont 55,4% vit en zone rural.

Classé 167^{ème} sur 188 pays selon le rapport de Développement Humain du PNUD de 2016, le pays est toujours confronté à de nombreux défis malgré la stabilité politique et l’amélioration de certains indicateurs socio-économiques. En 2015, avec un PIB par habitant estimé à 771 USD, 40,1% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, soit une augmentation de 3,9 points par rapport à 2011².

Le secteur agricole et le commerce sont les principales sources de création de richesse au niveau national et constituent une source importante de devises étrangères. Toutefois, les problèmes structurels et économiques, notamment la crise au Nigéria voisin, ainsi que les catastrophes naturelles affectent négativement la sécurité alimentaire, la nutrition et la balance commerciale.

Objectifs et méthodologie

Cette analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire vise à mettre à jour les informations sur la sécurité alimentaire – la dernière analyse datant de 2013 – et à mieux comprendre l’impact des chocs récents, que ce soit d’ordre climatique, économique ou autre, sur la consommation alimentaire des ménages ainsi que sur les stratégies des ménages.

Cette analyse est basée sur une enquête auprès de 15 000 ménages et une enquête auprès d’informateurs clés dans 745 villages/quartiers. Les résultats sont représentatifs au niveau national, départemental et communal.

Les données ont été collectées entre juillet et août 2017. Les résultats sont indicatifs de la situation de la sécurité alimentaire dans le pays pendant cette période de l’enquête, qui correspond à la période de soudure pour le nord du pays et de pré-récolte pour le sud.

Combien de ménages sont en insécurité alimentaire en août 2017 et où vivent-ils ?

- En août 2017, **47,5%** de la population est en sécurité alimentaire et **42,9%** vivent dans des conditions de sécurité alimentaire limite. **9,6%** sont en insécurité alimentaire, soit **1,09 millions** de personnes³ dont **0,7%** en sécurité

¹ Recensement Général de la Population et de l’Habitation de 2013 : Résultats préliminaires

² Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV). Note sur la pauvreté au Bénin en 2015. INSAE, octobre 2015.

³ Les chiffres sont calculés à partir d’une projection de la population en 2017 estimée à 11,3 millions de personnes sur la base du RGPH 4 de 2013.

alimentaire sévère (soit 80 000 personnes). Confère tableau 3 pour plus d'informations.

- En août 2017, **47,5%** de la population béninoise est en sécurité alimentaire et **42,9%** vivent dans des conditions de sécurité alimentaire limite. Se référer au tableau 3 pour plus d'informations. Cela signifie qu'ils ont une consommation alimentaire adéquate, mais sont à risque de basculer en insécurité alimentaire en cas de chocs sévères ou fréquents.
- Cependant, **9,6% de la population⁴ sont en insécurité alimentaire**, soit 1,09 millions de personnes⁵ **dont 0,7% en sécurité alimentaire sévère** (soit 80 000 personnes). En d'autres termes, cette population a une consommation alimentaire déficiente ou ne peut satisfaire ses besoins alimentaires minimaux qu'en utilisant des stratégies d'adaptation irréversibles conduisant, dans le cas sévère, à une perte importante de ses moyens de subsistance ou à des déficits alimentaires importants.
- Les ménages ruraux sont davantage touchés par l'insécurité alimentaire (12% modéré et 1% sévère) que les ménages urbains (7% modéré) ou vivant à Cotonou (2% modéré).
- Les principaux départements⁶ les plus touchés par l'insécurité alimentaire sont : l'**Atacora** (24%), le **Couffo** (16%) et les **Collines** (15%). Au niveau communal, les communes de **Boukoubé** (42,6% d'insécurité alimentaire modérée et 3,7% sévère), **Toucountouna** (29,8% et 0%), **Natitingou** (23,4% et 4,4%), **Tanguiéta** (25% et 1,5%), **Matéri** (20,7% et 4,3%) dans le département de l'Atacora ainsi que les communes de **Glazoué** (21,8% et 4,6%) et **Savè** (21,4% et 3,8%) dans le département des Collines ont plus d'un quart de leurs ménages en insécurité alimentaire globale. De plus, les communes de **Cobly** (Atacora), **Ouèssè** (Collines) et **Lalo** (Couffo) présentent des taux d'insécurité alimentaire sévère important (respectivement 5,8%, 5,4% et 3,5%).
- Par rapport à 2013, **l'insécurité alimentaire globale a légèrement diminué** passant de 11% à 9,6%. Cependant, il faut tenir compte du fait que les données n'ont pas été collectées à la même période⁷. On pourrait donc encore s'attendre à une amélioration des taux pour la période de post-récolte.

⁴ Confère tableau 3 pour plus d'informations.

⁵ Les chiffres sont calculés à partir d'une projection de la population en 2017 estimée à 11,3 millions de personnes sur la base du RGPH-4 de 2013.

⁶ Confère Carte n°2 pour plus de détails

⁷ Pour l'AGVSA 2013, les données ont été collectées en février-mars, en période de relative abondance. Pour l'AGVSA 2017, les données ont été collectées en juillet-août, soit en période de pré-soudure pour certaines zones du sud du pays.

- Cette amélioration de la sécurité alimentaire s'explique par une **amélioration globale de la consommation alimentaire**. La proportion de ménages ayant une consommation alimentaire limitée et pauvre a chuté de 23% en 2013 à 14,1% en 2017. Dans le département du Mono, cette amélioration atteint 40% des ménages. La diversité alimentaire des ménages s'est globalement améliorée, plus de 80% des ménages enquêtés ont une diversité alimentaire acceptable.
- Bien que, depuis 2013, le contexte socio-économique soit relativement stable avec un taux d'inflation proche de 0% et des termes de l'échange en légère progression⁸, on constate toutefois **une dégradation de la résilience des ménages**. En effet, il y a davantage de ménages dépensant plus de 65% de leur budget pour l'alimentation (+2,2%) et la proportion de ceux utilisant des stratégies de survie de crise ou d'urgence a fortement augmenté (+16,7%) passant de 11% en 2013 à 27,8% en 2017 (Tableau 5).

Qui sont les ménages en insécurité alimentaire ? Quelles sont leurs caractéristiques ?

- Les ménages vivant d'activités précaires ou informelles (travail journalier, petit commerce ou commerce informel, artisanat), de l'agriculture vivrière ou de l'aide (transfert d'argent, dons alimentaires) sont plus nombreux (>50%) à être en insécurité alimentaire que les ménages ayant une source de revenu plus importante et plus régulière (fonctionnaire, salarié, grands commerçants, entrepreneurs). Les ménages les plus pauvres selon l'indice de richesse en termes de biens⁹ ont dix fois plus de chance¹⁰ d'être en insécurité alimentaire (25%) que les ménages les plus riches en termes de biens (2%).
- Le niveau d'instruction est aussi un indicateur de vulnérabilité. Pour plus de 75% des ménages en insécurité alimentaire sévère et 66% en insécurité alimentaire modérée, le chef de ménage n'a suivi aucun enseignement. Pour à peine 10% d'entre eux, le chef de ménage a dépassé le cycle du primaire.
- Il y a légèrement plus d'insécurité alimentaire chez les ménages dirigés par une femme (12%) que par un homme (9%), surtout en zone rurale.

Quelles sont les causes de l'insécurité alimentaire ?

Pauvreté et accès à l'alimentation limitée

- Il existe plusieurs causes directes et sous-jacentes à l'insécurité alimentaire au Bénin. Les ménages sont soumis à différents types de chocs ; d'une part les

⁸ Et ce malgré la crise économique du Nigéria.

⁹ Indicateur spécifique à l'AGVSA.

¹⁰ Confère Figure n°4

chocs et événements contextuels et collectifs qui peuvent être des **chocs biophysiques** (inondations, pluies diluviennes, érosion, sécheresse,...) ou des **chocs économiques** (inflation, réduction des échanges commerciaux,...) et d'autre part des **chocs idiosyncrasiques**, c'est-à-dire des chocs internes au ménage, comme la maladie ou le décès de membre du ménage.

- Entre juillet 2016 et juillet 2017, 60,5% des ménages ont été affectés par une maladie sérieuse ou le décès d'un de leurs membres, 44% des ménages affirment avoir été touché par des difficultés économiques (dont 29,6% du fait du chômage ou de la perte d'un revenu)¹¹ et 30,3% des ménages ont subi les conséquences des perturbations climatiques comme les pluies diluviennes, les inondations, la sécheresse ou encore l'érosion.
- Bien que les aléas climatiques puissent affecter la disponibilité alimentaire en réduisant les productions agricoles, dans le cas du Bénin, **la majorité des chocs ont surtout affecté l'accès des ménages à l'alimentation** en ayant une incidence sur le budget des ménages. Plus de 96% des ménages affectés par un choc ont subi une réduction de revenu et à peine 10% d'entre eux ont pu s'en remettre totalement. Les ménages les plus pauvres, dont certains dépensent plus des $\frac{3}{4}$ de leur budget en alimentation, subissent plus sévèrement l'impact de ces chocs sur leur sécurité alimentaire.

Dégradation de la résilience des ménages

- Les ménages vulnérables sont davantage affectés par ces chocs (64% des petits éleveurs, 56% des ménages vivant de l'aide, 51% des travailleurs journaliers, 51% des agriculteurs vivriers) que les ménages de salariés, fonctionnaires ou grands commerçants (<30%). Ainsi, l'ampleur et la fréquence de ces événements auront plus ou moins d'impact sur les ménages et leur sécurité alimentaire en fonction de leurs conditions de vie et de leur résilience.
- En août 2017, on constate que **la résilience des ménages béninois se dégrade**, réduisant progressivement leur capacité à se relever face à un choc. En effet, pour faire face à un choc apparu au cours des douze derniers mois, **75% des ménages ont adopté des stratégies alimentaires et 29,6% ont dû adopter des stratégies basées sur les moyens d'existence dites de stress** (telles que la dépense des économies); **13,5% de crise** (telles que la réduction des dépenses non alimentaires) **et 14,1% d'urgence** (telles que la vente des parcelles). Cependant la faible proportion (<10%) de ménages qui a pu totalement recouvrir aux chocs laisse présager d'une part, de l'effet de très court terme des stratégies adoptées et d'autre part, de leur faible efficacité.

¹¹ Les mesures de « déguerpissement » prises par le Gouvernement afin d'éradiquer le commerce informel dans les principaux centre urbains a eu de lourdes conséquences économiques sur bon nombre de ménages urbains.

- Face à ce constat, le renforcement de la résilience des ménages vulnérables doit être une priorité. Cela inclut d'une part la stabilisation voire la diversification des activités génératrices de revenu de ces ménages qu'elles soient liées ou non à l'agriculture et d'autre part, un renforcement de leurs conditions de vie à travers une amélioration de leur accès aux services de base (eau et assainissement, électricité et énergie, santé et éducation). **En zone rurale, à peine 17,5% des ménages ruraux¹² ont accès à l'électricité et 68% à une source d'eau potable.**

Faible dynamisme des marchés¹³

- Le commerce, notamment avec l'extérieur, est la deuxième source de richesse dans le pays. De plus, **les marchés sont la principale source alimentaire des ménages.**
- Cependant les marchés ne sont pas les plus dynamiques. De nombreux marchés connaissent des problèmes d'approvisionnement principalement à cause d'un accès physique limité en période de soudure du fait de la dégradation des routes et des inondations.
- Par ailleurs, l'analyse des marchés a montré qu'en dehors du maïs¹⁴, **les marchés béninois sont peu intégrés** notamment pour le gari et le riz. Cela signifie qu'en cas de choc économique important, la dynamique actuelle des marchés locaux ne sera pas assez forte pour absorber ce choc, ce qui risque par conséquent de provoquer un déséquilibre de ces marchés locaux. Ce déséquilibre se traduira par de fortes variations de prix d'une même denrée sur les différents marchés avec des répercussions sur le bien-être économique.
- Le développement et la professionnalisation des principales filières vivrières, comme le propose le PNIASAN¹⁵, notamment par l'amélioration de l'accès au crédit et un meilleur encadrement technique, devrait inciter la dynamique des marchés locaux en augmentant les flux commerciaux, la concurrence¹⁶ et l'intégration des marchés.

Chronicité de l'insécurité alimentaire dans certaines régions

- Dans certaines régions, la sécurité alimentaire a un **caractère chronique**, notamment dans le département de l'Atacora où 33,7% des ménages ont une consommation alimentaire inadéquate (dont 12,1% pauvre) selon le score de

¹² Confère la partie 2. Accès à l'énergie

¹³ Confère 11.3 : Manque de dynamisme des marchés

¹⁴ Confère figure 70 : Coefficient de variation inter-marché du maïs

¹⁵ Confère le deuxième axe d'intervention du nouveau plan national d'investissement agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) 2017-2025.

¹⁶ La concurrence des marchés n'a pas été étudiée dans cette étude.

consommation alimentaire et 22,4% non suffisamment diversifiée selon le score de diversité alimentaire. Cependant, 42,1% des ménages se perçoivent en sécurité alimentaire selon l'échelle de la faim (contre 25,2% en moyenne sur le pays).

- L'insécurité alimentaire, dans ce département, semblerait être liée à **des habitudes alimentaires non appropriées**. Dans un pays où la nourriture est disponible, la lutte contre l'insécurité alimentaire (et la malnutrition) chronique doit être basée sur des programmes de renforcement de l'accès à l'alimentation mais aussi sur des programmes de changement de comportement nutritionnel.

I. CONTEXTE

1.1. Contexte géographique et climatique

Situé dans la zone tropicale entre l'équateur et le tropique du Cancer, le Bénin est limité au Nord par le fleuve Niger qui le sépare de la République du Niger ; au Nord-Ouest par le Burkina Faso, à l'Ouest par le Togo, à l'Est par le Nigeria et au Sud par l'Océan Atlantique. Sa superficie totale est de 114 763 km².

Le relief du pays est peu accidenté. Cinq régions naturelles se distinguent à savoir : la région côtière, qui est une région sablonneuse bordée par des lagunes ; le plateau de " La Terre de Barre " composé de fer argileux et des bords marécageux ; un plateau de silico-argileux avec une savane herbeuse s'étendant du Nord d'Abomey jusqu'aux sommets de l'Atacora ; les régions montagneuses de l'Atacora avec une élévation atteignant 800 mètres d'altitude à son point culminant, constituant le réservoir d'eau du Bénin et du Niger; les plaines du Niger, qui représentent une vaste terre fertile et argileuse.

Le Bénin connaît deux types de climat : un climat équatorial au Sud, où s'alternent les saisons sèches (de novembre à mars et de mi-juillet à mi-septembre) et les saisons pluvieuses (d'avril à mi-juillet et de mi-septembre à octobre), et un climat tropical au centre et au nord comprenant une longue saison sèche (de novembre à mai) et une saison des pluies (de juin à septembre). Le harmattan, vent chaud et sec en provenance du Sahara, souffle sur toute l'étendue du territoire pendant la saison sèche¹⁷.

La pluviométrie varie de 900 mm à 1450 mm d'eau par an et les températures oscillent entre 22°C et 37°C. La végétation est caractérisée au sud par des îlots forestiers, des savanes arborées et arbustives, des prairies aquatiques, ainsi que quelques mangroves, et au nord par la savane arborée. A Cotonou, sur la côte, les températures ont une faible amplitude et varient de 23 à 32 °C et la pluviométrie y atteint 1245 mm.

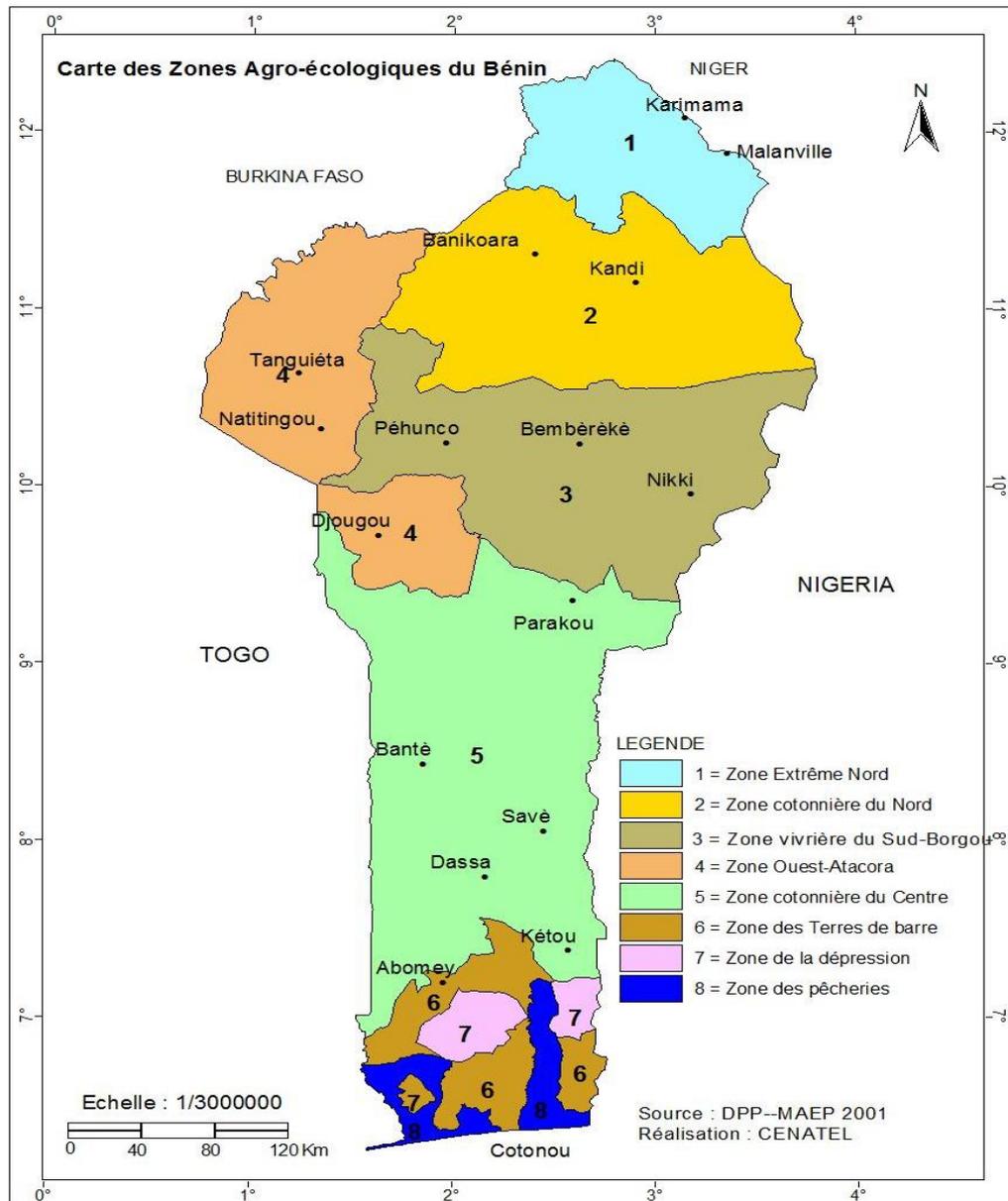
Au point de vue administratif, le pays est divisé en 12 départements qui regroupent 77 communes. Ces communes sont subdivisées en 546 arrondissements subdivisés, à leur tour, en des villages ou des quartiers ville.

Par ailleurs, il a été défini huit zones agro-écologiques classées sur des bases d'homogénéité relative avec la prise en compte des paramètres climatiques, agro-pédologiques, des systèmes de culture, de la densité démographique, du couvert végétal et de certaines contraintes¹⁸.

¹⁷ Source : Portail officiel du Gouvernement <http://gouv.bj/geographie/> -

¹⁸ Ce découpage a été réalisé dans le cadre du projet de Système National Intégré des Statistiques Agricoles (SNISA), le Ministère du Développement Rural (MDR).

Carte 1 : Les zones agro-écologiques du Bénin



- **Zone de l'extrême nord du Bénin (Zone 1):** Elle marque la limite nord du Bénin par la présence du fleuve Niger et de ses trois affluents que sont : Mékrou, Alibori et Sota. C'est une zone qui contient, dans sa majeure partie, la réserve forestière appelée Parc National W. Son climat est du type soudano-sahélien et regroupe les communes de Malanville et Karimama. Les températures sont excessives et atteignent 40°C à l'ombre en saison sèche.
- **Zone cotonnière du nord Bénin (Zone 2):** Son nom repose essentiellement sur sa spécialisation en culture de coton, facteur de développement spectaculaire des communes qu'elle regroupe : Banikoara, Kérou, Kandi, Ségbana, Gogounou. Cette

zone est arrosée par les mêmes affluents du fleuve Niger que la zone 1 et subit l'influence de l'Alizé continental qui s'annonce déjà dès le mois de novembre.

- **Zone vivrière du Sud-Borgou** (Zone 3): Cette zone se caractérise essentiellement par une très grande disponibilité des terres agricoles, ce qui est un atout majeur pour la sécurité alimentaire. Elle comprend les communes de Nikki, Pèrèrè, Kalalé, Bembèrèkè, N'Dali, Sinendé, Pèhunco et Kouandé. C'est le domaine du climat soudanien humide marqué par une saison pluvieuse allant du mois d'Avril à septembre et une saison sèche qui dure près de cinq mois.
- **Zone Ouest-Atacora** (Zone 4) : Elle est peut-être désignée encore par les contreforts de l'Atacora et regroupe les communes de Tanguiéta, Cobly, Matéri, Toucoutouna, Boukoumbé, Copargo, Ouaké et Djougou. Cette zone bénéficie de la présence de la Chaîne de l'Atacora qui lui confère un climat particulier où les températures sont plus fraîches et les orages plus fréquents que dans les autres zones. Les hauteurs d'eau de pluies varient de 800 à 1350 mm suivant l'année. Le principal cours d'eau est la Pendjari avec ses affluents.
- **Zone Cotonnière du Centre** (Zone 5) : Cette zone est la plus vaste et contient tout le département des collines et une partie de quelques départements (Borgou, Donga, Couffo, Plateau et Zou). C'est une zone propice à l'agriculture et accueille des « colonisateurs agricoles » venus pour la plupart de la Zone 4. Elle est arrosée par le fleuve Ouémé et ses affluents (le Zou et l'Okpara).
- **Zone de « terre de barre »** (Zone 6) : Cette zone est l'une des plus complexes et dénommée "zone de terre de barre" en raison des caractéristiques de ces sols. Elle est localisée dans la partie méridionale du Bénin et comprend les communes d'Abomey-Calavi, Allada, Kpomassè, Tori-Bossito, Zè dans le département de l'Atlantique, de Djakotomey, Dogbo, Klouékanmè, Houéyogbé, Toviklin dans le département du Mono, d'Adjarra, Akpro-Missérété, Avrankou, Ifangni, Porto-Novo, Sakété, dans le département de l'Ouémé, d'Abomey, Agbangnizoun, Bohicon, Covè, Za-Kpota et Zagnanado dans le département du Zou. Le climat est marqué par deux saisons de pluies (Mars-juillet ; Octobre-Novembre) et deux saisons sèches (Décembre-Février ; Août). Les hauteurs d'eau de pluie varient entre 1000 à 1400 mm.
- **Zone de la dépression** (Zone 7) : Ainsi dénommée parce que située dans une dépression qui, d'Ouest en Est, est appelée dépression des Tchi dans le Mono (Commune de Lalo), dépression de la Lama dans l'Atlantique et le Zou (respectivement Communes de Toffo et de Zogbodomey) et d'Issaba dans l'Ouémé (Communes d'Adja-Ouèrè et de Pobè). C'est la plus petite des huit zones agro-écologiques en termes de superficie. Sur le plan climatique, elle est assez comparable à la zone des terres de barre avec cependant une forte humidité, environ 85%.

- **Zone de pêcheries** (Zone 8) : L'une des caractéristiques principales de cette zone est le développement de la pêche continentale et maritime en complément à la production végétale et animale. Géographiquement, elle est la plus méridionale et occupe la zone fluvio-lacustre des départements de l'Atlantique, du Mono, de l'Ouémé et du Zou où elle couvre les communes d'Athiémé, de Grand-Popo, de Bopa, de Lokossa, de Comè dans le département du Mono, de Ouidah et de Sô-Ava dans le département de l'Atlantique, de Sèmè-Kpodji, des Aguégus, de Dangbo, d'Adjohoun et de Bonou dans le département de l'Ouémé et de Ouinhi dans le département du Zou.

1.2. Contexte social

Le Bénin est un pays en développement dont l'Indice de Développement Humain est de 0,485. Il est classé 167^{ème} sur 188 pays selon le rapport de Développement Humain du PNUD de 2016 et 144^{ème} sur 155 pays sur l'inégalité entre les sexes selon l'index sur le Développement du Genre. La population était estimée à 10,9 millions d'habitants en 2013 avec un taux de croissance démographique de 3,5%. Elle composée de 51,2% de femmes, 41,9% de moins de 15 ans¹⁹ et 17,4% d'enfants de moins de cinq ans. L'indice de fécondité est de 5,7 enfants par femme²⁰ et l'espérance de vie est de 59 ans pour les hommes contre 62 ans pour les femmes²¹. La prévalence du VIH chez les adultes est de 1,2% selon l'ONUSIDA (2013).

Avec une densité de population de 87,2 habitant/km², la population est majoritairement rurale. Cependant, 44,6% de la population vit en milieu urbain.

Malgré la stabilité politique et l'amélioration de certains indicateurs socio-économiques, le pays est toujours confronté à de nombreux défis. En 2015, avec un PIB par habitant estimé à 771 USD, 40,1% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, soit une augmentation de 3,9 points par rapport à 2011²². Les analyses désagrégées par sexe montrent que les femmes sont plus affectées par la pauvreté.

Le taux d'analphabétisme est toujours élevé. En effet, au Bénin, 49,4% des hommes et des femmes adultes sont analphabètes. Le taux net de fréquentation scolaire au primaire est de 75% et du scolaire de 49,5%. Ces taux cachent des disparités selon le lieu de résidence, le genre et l'indice de bien-être économique. Les taux d'abandon scolaire au primaire restent élevés. Seulement 64,5% des filles achèvent l'école primaire contre 76,2% des garçons avec aussi des disparités régionales²³.

¹⁹ RGPH-4 : Que retenir des effectifs de population de 2013?, INSAE, juin 2015

²⁰ Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS). Rapport final. 2014. UNICEF-INSAE, janvier 2016.

²¹ <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/notes-pays/benin>

²² Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICOV). Note sur la pauvreté au Bénin en 2015. INSAE, octobre 2015. Remarque : le FMI a estimé le PIB/habitant en 2016 à 771 USD. *FMI - World Economic Outlook Database*.

²³ Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS). Rapport final. 2014. UNICEF-INSAE, janvier 2016.

En 2013, l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire avait révélé que 11% de la population était en insécurité alimentaire modérée (dont moins de 1% sévère) et 34% était en sécurité alimentaire limitée. Il y avait cependant des disparités régionales. Les départements du Couffo, du Mono, de l'Atacora ainsi que les communes de Bopa et de Karimama étaient les plus touchés. Les ménages ruraux étaient aussi plus affectés (15%) que les ménages urbains (8%). La consommation alimentaire pauvre ou inadéquate affectait 23% de la population, contre 12% en 2008²⁴.

Le taux de malnutrition chronique s'est détérioré au Bénin passant de 32% en 2011²⁵ à 34% en 2014²⁶. Au niveau national, la malnutrition aiguë globale (MAG) s'est légèrement améliorée, passant de 5,2% en 2011 à 4,5% en 2014. Cependant une enquête SMART conduite en 2016 a révélé l'existence de poches de malnutrition aiguë au-dessus du seuil d'urgence notamment dans les communes de Karimama (15,1% MAG dont 10,7% de MAM) et Malanville (11,1% MAG dont 8,9% de MAM)²⁷. Les taux de malnutrition chronique étaient aussi très élevés (40,2% à Karimama et 38,3% à Malanville).

1.3. Contexte économique

L'activité économique du Bénin est dominée par les secteurs primaire et tertiaire. Le secteur agricole est un secteur vital pour l'économie béninoise car source de création de richesse. Il occupe 70% de la population active, contribue au Produit Intérieur Brut national à hauteur de 36% et génère 88% des recettes d'exportation et 15% des recettes de l'Etat²⁸. Mais l'économie du Bénin repose largement sur le commerce avec son voisin, le Nigéria.

La croissance économique est estimée à 4,0% en 2016 contre 5,2% en 2015 et 6,5% en 2014. Ce ralentissement de la croissance au cours des dernières années pourrait s'expliquer entre autres par le contexte électoral, les délestages électriques et la baisse de l'activité économique au Nigéria.

En 2016, malgré un contexte intérieur et extérieur défavorable, l'économie béninoise a rebondi. Le déficit budgétaire qui s'était aggravé entre 2013 et 2015, a été réduit à 6,2% du produit intérieur brut (PIB) en 2016, grâce aux efforts déployés par le gouvernement en place depuis avril 2016 pour limiter les dépenses de l'Etat. L'inflation reste faible en raison de la baisse des cours du pétrole et de la dépréciation du naïra, la monnaie nigériane. La dépendance énergétique et la rapide croissance démographique représentent aussi des obstacles à l'essor économique.

²⁴ Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire (AGVSA). PAM-INSAE, janvier 2014.

²⁵ Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages. INSAE, 2011.

²⁶ Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS). Rapport final. 2014. UNICEF-INSAE, janvier 2016.

²⁷ Enquête SMART réalisée dans le cadre du projet conjoint (PAM, UNICEF, FAO, OMS, UNFPA) de lutte contre la malnutrition.

²⁸ Portail officiel du Gouvernement <http://gouv.bj/geographie/>

Dans le but de contribuer de façon efficace à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en général et en particulier du deuxième objectif relatif à la "Faim Zéro" qui assure la sécurité alimentaire à ses populations, le Gouvernement du Bénin a inscrit dans son Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2016-2021, le développement de l'agriculture comme un axe important.

Le Gouvernement veut faire du secteur agricole, le principal levier du développement économique, de la création de richesses et d'emplois au Bénin. Ce choix se traduira par la création de sept pôles de développement agricole et la promotion de six filières agricoles phares: le coton, le maïs, le riz, l'ananas, le manioc et l'anacarde. Le taux de croissance économique devrait s'établir à 5,5 % en 2017 et à 6,2 % en 2018²⁹.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le Bénin a lancé en 2016 le Programme d'Investissements Structurants (PIS) qui, à travers de nombreux projets de partenariats publics-privés, prévoit le désenclavement des régions reculées, notamment par la construction d'un chemin de fer, la promotion agricole auprès des jeunes diplômés, la modernisation des pratiques culturales et la transformation de la production sur place.

Dans ce cadre, le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) et le Plan National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) ont été validés en mai 2017. Le PSDSA définit les grandes orientations dans le secteur agricole pour la période 2017-2025 dont les trois principaux objectifs sont : (i) contribuer à la croissance et à la souveraineté alimentaire et nutritionnelle des populations, à travers une production efficace et une gestion durable des exploitations dirigées aussi bien par les hommes que par les femmes et les jeunes ; (ii) assurer la compétitivité et l'accès des productions, des produits agricoles et agroalimentaires y compris ceux produits par les femmes et les groupes vulnérables aux marchés grâce à la promotion des filières agricoles ; (iii) renforcer la résilience des populations vulnérables notamment des exploitations agricoles familiales.

II. JUSTIFICATION

Au regard des nombreux défis et dans le but de contribuer, de façon efficace, à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) en général et en particulier le deuxième objectif relatif à la "Faim Zéro", il était important, quatre ans après l'AGVSA de 2013, de conduire une nouvelle enquête pour l'actualisation des données sur la sécurité alimentaire au niveau national.

C'est dans cette optique que le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Gouvernement béninois à travers le Ministère du Plan et du Développement et l'Institut

²⁹ <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/notes-pays/benin>

National de Statistique et d'Analyse Economique (INSAE) et les autres partenaires techniques et financiers ont initié une analyse globale de la vulnérabilité de la sécurité alimentaire (AGVSA) au Bénin.

Cette nouvelle analyse de l'insécurité alimentaire et des stratégies de survie des ménages a permis de mesurer les progrès réalisés depuis 2013 et d'avoir une meilleure définition des interventions dans le cadre du prochain cycle de planification (PND, UNDAF, CSP, etc.) des différents partenaires.

III. OBJECTIFS

De façon générale, l'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire vise, d'une part, une bonne compréhension de la situation, des tendances et risques de l'insécurité alimentaire des ménages tant en milieu rural qu'en urbain au Bénin; et, d'autre part, une définition d'une situation de référence pour le suivi de l'insécurité alimentaire.

En effet, à travers les informations de qualité présentées, cette étude permet aux acteurs de renforcer ou de réorienter leurs stratégies d'intervention à travers un meilleur ciblage lors de l'élaboration des projets/programmes d'assistance (alimentaire ou non alimentaire). L'AGVSA est un outil-clé de plaidoyer à la fois pour le Gouvernement, le PAM et les autres agences du système des Nations-Unies, les partenaires techniques et financiers, les ONGs, etc.

Plus spécifiquement, l'étude tend à définir le nombre et le profil des ménages en insécurité alimentaire ainsi que les régions où vivent ces ménages et vers lesquelles une assistance alimentaire et/ou non alimentaire future pourrait être prioritairement orientée. Il s'agit aussi d'identifier les causes directes et sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et les facteurs de risque d'insécurité alimentaire afin qu'ils soient pris en compte dans les plans d'intervention d'urgence. Ceci inclut, entre autres, l'analyse du fonctionnement et l'impact du marché sur la sécurité alimentaire des ménages et les stratégies de survie adoptées par les ménages face aux chocs subis ainsi que les conséquences qui peuvent en découler sur la capacité de résilience des ménages. Enfin, l'AGVSA 2017 propose des stratégies pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages.

IV. METHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'AGVSA est une enquête ménage comportant deux volets: un volet enquête auprès des ménages, et un volet enquête communautaire pour recueillir un certain nombre d'informations quantitatives et qualitatives sur les villages/quartiers échantillons.

4.1. Plan de sondage et échantillonnage

4.1.1. Enquête communautaire

L'enquête communautaire consiste en une série de questions contextuelles sur chaque village ou quartier sélectionné. Des discussions de groupe sont ainsi organisées avec des informateurs clés en vue de recueillir des informations approfondies sur chaque village ou quartier. Au nombre des informateurs clés on peut citer: le chef du village/quartier ou son représentant, une sage-femme ou infirmière, le directeur d'école, le président de l'association de développement du village (s'il y a lieu), le président du groupement des agriculteurs, le président de l'association des femmes du village/quartier et quelques habitants qui souhaitent participer au focus group³⁰. Le nombre de participants au focus group varie de 7 à 10.

Au total, 746 villages/quartiers de villes ont été enquêtés sur les 750³¹ attendus lors de l'AGVSA 2017. Les informations communautaires croisées avec les caractéristiques des ménages enquêtés, permettent de faire une analyse contextuelle de la sécurité alimentaire.

4.1.2. Enquête ménage

L'enquête ménage a porté sur un échantillon de 15 000 ménages, représentatif au niveau national, départemental, communal et par milieu de résidence. Cet échantillon a été tiré suivant un plan de sondage à deux degrés, avec une marge d'erreur de 5%. Au premier degré, 750 grappes ont été tirées sur les 920 grappes enquêtées lors de l'enquête EMICoV-2015, puis au second degré, 20 ménages ont été tirés, de façon systématique, dans chaque grappe. L'échantillon a été tiré par strate urbaine/rurale au niveau de chaque commune. Au total, 148 strates ont été ainsi définies. Les ménages échantillons ont été répartis dans chaque département proportionnellement à leur taille en nombre de ménages. La répartition de l'échantillon par département se présente comme suit:

³⁰ *Focus group* : Discussion de groupe avec les informateurs-clés.

³¹ Le nombre de focus réalisés (746) est inférieur au nombre total de grappes enquêtées (750) en raison du fait que certaines grappes relèvent du même chef de village/quartier.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par département

Département	Nombre de grappes sélectionnées			Nombre de ménages sélectionnés		
	Ensemble	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu urbain	Milieu rural
Bénin	750	334	416	15000	6680	8320
Alibori	64	17	47	1280	340	940
Atacora	62	22	40	1240	440	800
Atlantique	75	40	35	1500	800	700
Borgou	91	40	51	1820	800	1020
Collines	55	15	40	1100	300	800
Couffo	57	15	42	1140	300	840
Donga	42	18	24	840	360	480
Littoral	56	56	0	1120	1120	0
Mono	41	20	21	820	400	420
Ouémé	91	57	34	1820	1140	680
Plateau	48	22	26	960	440	520
Zou	68	22	46	1360	440	920

4.2. Formation des agents enquêteurs

La formation des agents enquêteurs s'est déroulée du 27 juin au 06 juillet 2017, à Cotonou, dans la salle de Conférence de Notre Dame de l'Inculturation à Sikècodji. Au total, 114 personnes ont été formées. Au terme de la formation, un pré-test de la méthodologie de l'enquête a été réalisé dans le village Houékêhonou dans l'arrondissement d'Akassato.

4.3. Collecte des données

L'enquête principale s'est déroulée du 20 juillet au 20 août 2017. Elle a mobilisé 25 équipes de travail composées de trois (3) à quatre (4) agents enquêteurs, ayant chacune à leur tête un contrôleur. Au total, 79 agents de terrain ont été enrôlés dans cette étude.

Quatre (04) axes de supervision permanente ont été constitués. La supervision a été assurée par une équipe mixte comprenant les cadres de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, du Programme Alimentaire Mondial et du Ministère de la Santé. Les données ont été collectées à l'aide de Smartphones et de tablettes.

4.4. Traitement des données

Les données consolidées ont été téléchargées dès la fin de l'enquête principale. L'apurement des données a démarré le 05 septembre 2017. Cependant pour accélérer l'apurement et rendre la base de données stabilisée disponible avant l'arrivée du consultant, un atelier technique a été organisé du 22 au 27 septembre 2017 à Grand-Popo pour finaliser l'apurement des données. Les données apurées ont été transmises

au PAM pour exploitation par le consultant recruté dans le cadre de l'analyse des données de l'AGVSA.

4.5. Partenariat et coordination de l'AGVSA

Cette étude est le résultat de la fructueuse collaboration entre le Programme Alimentaire Mondial et le Gouvernement du Bénin représenté par le Ministère du Plan et du Développement et du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Cette collaboration s'est traduite par l'implication des cadres de ces institutions dans la conception de l'enquête, la formation des agents, la collecte des données, la supervision technique et l'analyse des données. L'INSAE, en tant que chef de file de l'AGVSA, est la structure du Ministère du Plan et du Développement a assuré la gestion technique et opérationnelle de l'enquête, à travers la mise à jour des outils de collecte, la formation des agents enquêteurs, la supervision technique de la collecte des données, l'apurement et la supervision du traitement et de l'analyse des données.

Cette équipe restreinte a été appuyée par un comité de suivi regroupant les utilisateurs potentiels des données collectées et les Partenaires Techniques et Financiers.

4.6. Limites de l'enquête

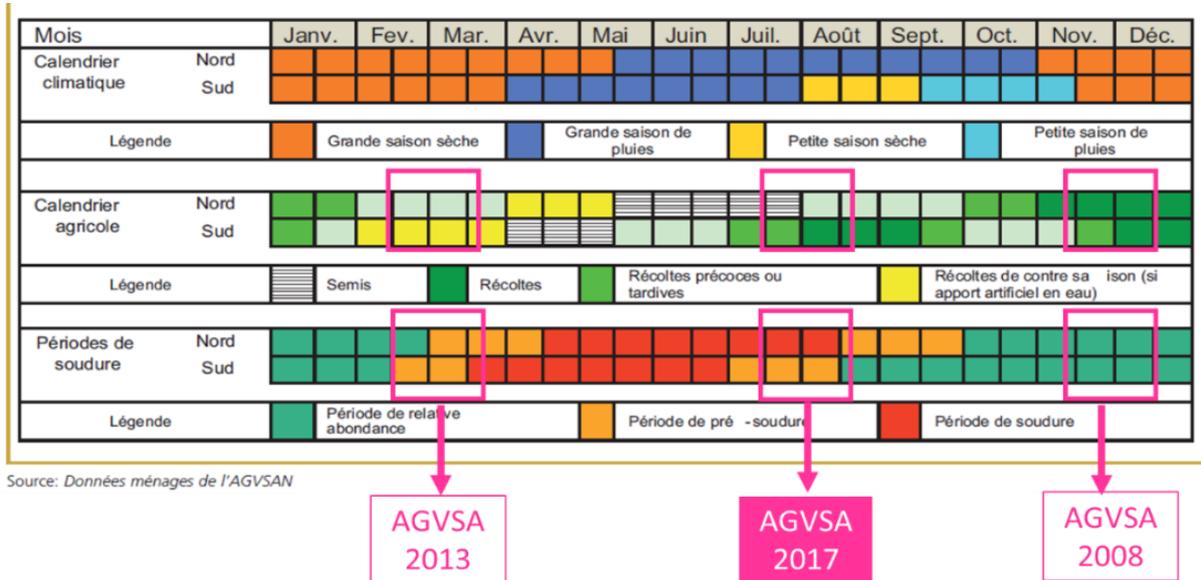
L'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire est une enquête qui a été préparée et conduite avec le maximum de rigueur sur le plan méthodologique. Elle présente, cependant, certaines limites qu'il convient de souligner:

- Par rapport au contexte : cette étude est destinée à servir de référence pour les prochaines années. Néanmoins, il est nécessaire de tenir compte du fait que certains résultats peuvent être influencés par des facteurs saisonniers liés à la période de collecte des données qui correspond à la période de soudure au Nord et à la période pré-soudure au Sud du pays.
- Par ailleurs, la période de collecte des données pour cette AGVSA 2017 est différente des précédentes de 2013 et de 2008³². Les comparaisons des résultats entre ces différentes études doivent être réalisées avec précaution.
- Par rapport au degré de précision : du fait de la méthode d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette évaluation, les résultats des données collectées auprès des ménages sont assez précis pour donner des estimations au niveau national, départemental et selon le milieu de résidence (urbain/rural). Ces résultats sont également représentatifs au niveau des communes, avec cependant une marge d'erreur un peu plus grande qu'au niveau national et

³² La collecte des données de l'AGVSAN 2008 a été réalisée en novembre-décembre, et celle de l'AGVSA 2013 en février-mars.

départemental, du fait de la petite taille de l'échantillon au niveau communal. Néanmoins, cette marge d'erreur ne remet pas en cause les résultats à cet échelon géographique.

Figure 1 : Calendrier de collecte des études AGVSA 2008, 2013, 2017



V. CONCEPTS DE BASE ET CADRE CONCEPTUEL DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

5.1. La vulnérabilité

La vulnérabilité est un concept qui consiste à évaluer l'exposition et la sensibilité des communautés et des ménages à d'éventuels chocs. La vulnérabilité d'un ménage ou d'une communauté dépend de sa faculté à faire face aux risques associés à des chocs tels que la sécheresse, les inondations, les mauvaises récoltes ou les infestations, les fluctuations économiques et les conflits, etc. Cette faculté est déterminée en grande partie par les caractéristiques des ménages ou des communautés, notamment la structure de leurs avoirs et les stratégies qu'ils adoptent pour subvenir à leurs besoins et assurer leur sécurité alimentaire.

5.2. La sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (Sommet mondial de l'alimentation, 1996).

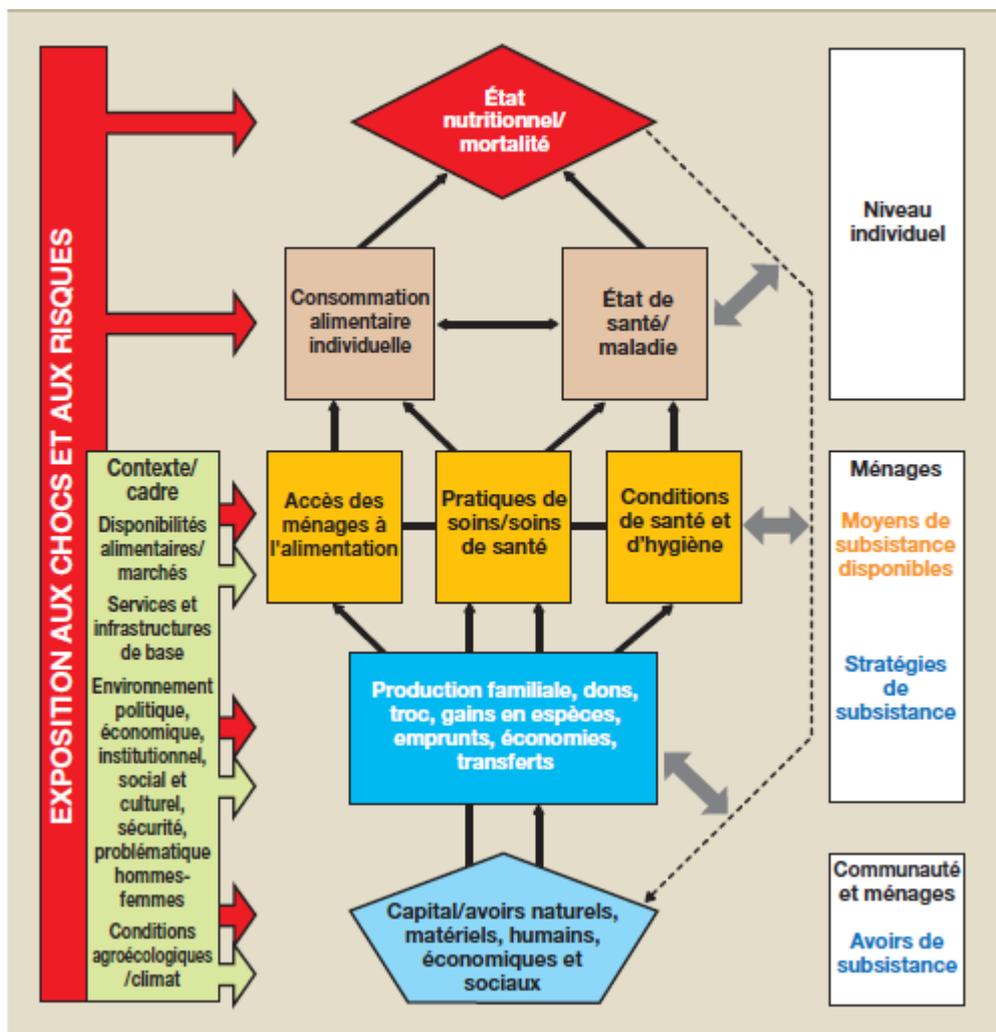
Quatre concepts fondamentaux permettent de mieux saisir la notion de sécurité alimentaire: la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité.

1. **Disponibilité suffisante de nourriture:** C'est la quantité de nourriture disponible dans un pays ou une zone, en tenant compte de toutes les formes de production domestique et industrielle, ainsi que la balance des importations et exportations, l'aide alimentaire et les stocks.
2. **Accessibilité:** C'est la possibilité pour tout ménage de pouvoir régulièrement acquérir la quantité nécessaire de nourriture, grâce à la combinaison de sources telles que sa propre réserve et la production, l'achat, le troc, le don, l'emprunt ou l'aide alimentaire.
3. **Utilisation appropriée de la nourriture:** Il s'agit de l'utilisation de la nourriture au sein du ménage et de la satisfaction des besoins en éléments protéino-énergétiques et micronutriments des individus. L'utilisation de la nourriture tient compte des éléments tels que la préparation de la nourriture, la situation sanitaire, l'hygiène, la variété de la diète, etc.
4. **Stabilité** dans le temps de la disponibilité, de l'accès et de l'utilisation de la nourriture.

5.3. Le cadre conceptuel de la sécurité alimentaire et nutrition

La situation de la sécurité alimentaire d'un ménage ou d'une personne est généralement le résultat de l'interaction d'un vaste éventail de facteurs agroenvironnementaux, socioéconomiques et biologiques. Il n'existe pas de mesure universelle et directe de la sécurité alimentaire. L'analyse de la sécurité alimentaire repose sur de multiples indicateurs relatifs aux quatre concepts fondamentaux de la sécurité alimentaire. La figure ci-dessous présente le cadre conceptuel d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui permet de comprendre les liens entre ces différents concepts et d'établir les causes directes et sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans des contextes de développement ou d'urgence.

Figure 2 : Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle



5.4. L'approche CARI

L'approche **CARI** (*Consolidated Food Security Indicator Approach*)³³ a été développée par le PAM afin d'appréhender la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions. Cette approche permet de combiner les indicateurs de sécurité alimentaire de façon systématique et transparente dans le but d'établir une classification explicite des ménages. Sur la base du CARI, chaque ménage enquêté est classé selon un indice composite de sécurité alimentaire (**Indice de Sécurité Alimentaire**) en quatre catégories qui sont : sécurité alimentaire (SA), sécurité alimentaire limitée (SAL), insécurité alimentaire modérée (IAM) ou insécurité alimentaire sévère (IAS).

Tableau 2 : Description des groupes de sécurité alimentaire

Indice de sécurité alimentaire	Description	Sécurité / Insécurité alimentaire
Sécurité alimentaire	Capable de satisfaire ses besoins alimentaires et non alimentaires essentiels sans recourir à des stratégies d'adaptation atypiques.	Sécurité alimentaire
Sécurité alimentaire limitée	A une consommation alimentaire tout juste adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles. Ne peut pas se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles.	
Insécurité alimentaire modérée	A une consommation alimentaire déficiente OU ne peut satisfaire ses besoins alimentaires minimaux sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles.	Insécurité alimentaire
Insécurité alimentaire sévère	A une consommation alimentaire très déficiente OU connaît une perte très importante de ses moyens de subsistance qui vont conduire à des déficits importants de la consommation alimentaire OU pire.	

L'algorithme de classification est basé sur une combinaison d'indicateurs dont au minimum un indicateur pour mesurer la **consommation alimentaire actuelle** (dans notre étude il s'agit du *score de consommation alimentaire*) ; un indicateur mesurant la **vulnérabilité économique** (soit *la part des dépenses alimentaires*) et l'indicateur des **stratégies de survie basée sur les moyens de subsistance**.

Le tableau de compte-rendu de la sécurité alimentaire est le produit final de l'approche CARI. Il combine cet ensemble d'indicateurs de la sécurité alimentaire en un indicateur unique appelé **l'indice de sécurité alimentaire** qui présente le statut d'ensemble de la sécurité alimentaire de la population.

Le tableau représente deux dimensions clés de l'insécurité alimentaire. Le domaine « **statut actuel** » qui mesure si la consommation alimentaire actuelle des ménages est satisfaisante. Le domaine de la « **capacité de survie** » emploie les indicateurs qui mesurent la vulnérabilité économique et l'épuisement des actifs des ménages.

³³ Approche consolidée pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire.

5.5. Les autres indicateurs-clés de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité

Les autres indicateurs-clés de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité ont pour objectif d'apporter des informations pour dresser un profil précis des ménages en insécurité alimentaire (moyens d'existence, pratiques nutritionnelles, indice de richesse, accès à l'alimentation) et de comprendre les causes directes ou sous-jacentes de leur vulnérabilité.

Il s'agit donc d'une part, des indicateurs permettant de comprendre le contexte tels que la disponibilité alimentaire (le niveau des productions, les stocks, les sources d'alimentation, les caractéristiques de l'agriculture et élevage), l'accès et le fonctionnement des marchés (stabilité et intégration des marchés, approvisionnement,...), l'accès aux services de base (eau, assainissement, éducation), l'impact des catastrophes naturelles ou chocs socio-économiques; et d'autre part des indicateurs permettant d'affiner le profil des ménages vulnérables notamment par rapport à l'accès à l'alimentation (activités, sources de revenus, indice de richesse, dépenses du ménage), l'utilisation alimentaire (type d'aliments consommés, fréquence de consommation), les stratégies alimentaires et les moyens d'existence utilisés.

VI. SITUATION DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET VULNERABILITE

6.1. Situation de l'insécurité alimentaire

Résultats-clés

- La sécurité alimentaire globale s'est légèrement améliorée depuis 2013 passant de 89% à 90,4%. Cependant, 9,6% de la population sont en insécurité alimentaire dont 0,7% en insécurité alimentaire sévère. Cela correspond à **1,09 million de personnes en insécurité alimentaire dont environ 80 000 personnes sévèrement touchées.**
- La légère amélioration de la sécurité alimentaire (passant de 89% à 90,6%) s'explique par une nette progression de la consommation alimentaire. Cette situation est contrecarrée par une dégradation de la capacité d'adaptation des ménages (+2,2 points de ménages dépensant plus de 65% de leur budget pour l'alimentation et +16,8 points de ménages utilisant des stratégies de survie de crise ou d'urgence).
- Le département de l'**Atacora** est le plus affecté par l'insécurité alimentaire (20,9% modérée et 2,7% sévère), surtout dans les communes de **Boukoubé, Toucountouna, Natitingou, Tanguiéta, Matéri, Cobly**. Il en est de même des communes de **Glazoué, Savè** et **Ouèssè** (dans les Collines), **Djidja** (dans le Zou), **Toviklin** et **Lalo** (dans le Couffo).

Tableau 3 : Classification de la sécurité alimentaire selon la méthode CARI

Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire (1)	Sécurité alimentaire limite (2)	Insécurité alimentaire modérée (3)	Insécurité alimentaire sévère (4)
Statut actuel	Consommation alimentaire	Score de consommation alimentaire	Acceptable		Limite	Pauvre
			86,0%		11,7%	2,4%
Capacité d'adaptation	Vulnérabilité économique	Part des dépenses alimentaires	Part < 50%	50% - 65%	65% - 75%	Part > 75%
			62,1%	22,7%	9,0%	6,2%
	Epuisement des actifs	Stratégies de survie basées sur les moyens d'existence	Aucune	Stress	Crise	Urgence
42,6%			29,6%	13,5%	14,3%	
Indice de sécurité alimentaire			47,5%	42,9%	8,9%	0,7%
Population*			5 402 984	4 879 747	1 012 349	79 623

* Estimation basée sur la population projetée pour l'année 2017 (à la suite du RGPH-4 de 2013).

L'approche *CARI*³⁴ a été utilisée pour évaluer la situation de l'insécurité alimentaire des ménages.

En août 2017, sur une population totale estimée à 11,3 millions d'habitants, la majorité (47,5%), soit **environ 5,4 millions est en sécurité alimentaire**. Cela signifie qu'ils sont capables de satisfaire leurs besoins alimentaires et non alimentaires essentiels sans utiliser de stratégies pouvant mettre en péril leurs moyens d'existence. **Près 4,9 millions de personnes (42,9%) vivent dans des conditions de sécurité alimentaire limitée**. Elles ont une consommation alimentaire adéquate, mais sont à risque de basculer en insécurité alimentaire en cas de chocs sévères ou fréquents.

Cependant, **1,09 millions de personnes (9,6% de la population) sont en insécurité alimentaire** dont 1 012 000 en insécurité alimentaire modérée (8,9%) et environ **80 000 personnes en insécurité alimentaire sévère (0,7%)**. Cela signifie que ces populations ont une consommation alimentaire déficiente ou qu'ils ne peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires minimaux qu'en utilisant des stratégies d'adaptation irréversibles conduisant, dans le cas sévère, à une perte importante de leurs moyens de subsistance ou des déficits alimentaires importants.

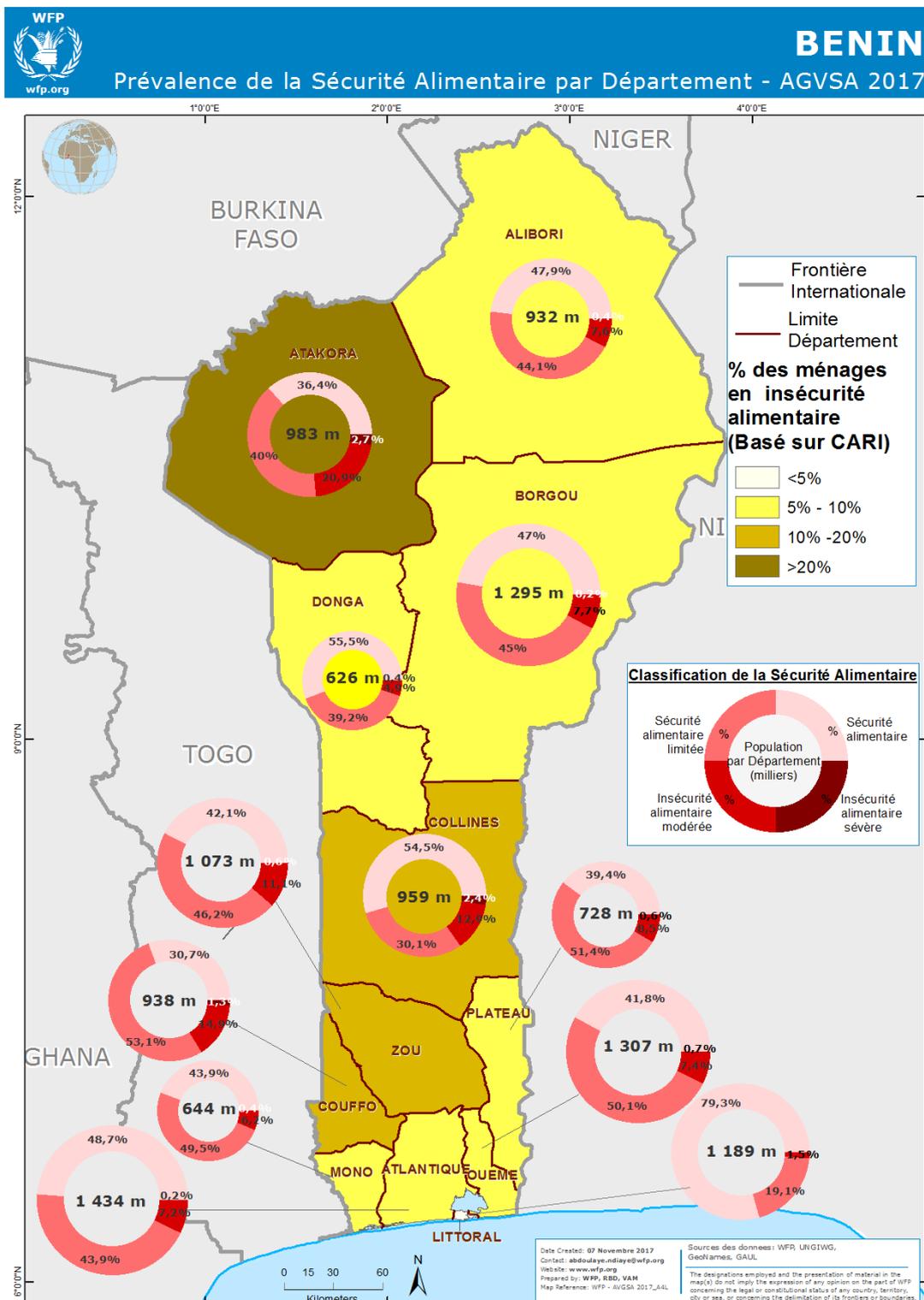
L'indice de sécurité alimentaire est un indicateur composite basé sur le score de consommation alimentaire, la part des dépenses alimentaires et les stratégies de survie basées sur les moyens d'existence.

Les données de l'AGVSA 2017 montrent que **14,1%** des ménages béninois ont **une consommation alimentaire inadéquate**, c'est-à-dire inappropriée en termes de fréquence et de diversité alimentaire. Par ailleurs, **15,2% des ménages dépensent plus de 65% de leur budget pour s'alimenter**. Cela signifie que la part du budget restant est très limité pour couvrir les autres types de dépenses tels que les frais de santé, de scolarisation, d'achat d'intrant, etc... Enfin, **plus d'un quart des ménages (27,8%) a utilisé au moins une stratégie de crise ou d'urgence** au cours des douze derniers mois. L'utilisation de ce type de stratégie affecte la capacité du ménage à réagir en cas de chocs futurs en mettant en péril leurs moyens d'existence.

³⁴ Voir section V : Concept de base et cadre conceptuel de la sécurité alimentaire.

6.1.1. Distribution géographique de l'insécurité alimentaire

Carte 2 : Prévalence de l'insécurité alimentaire par département

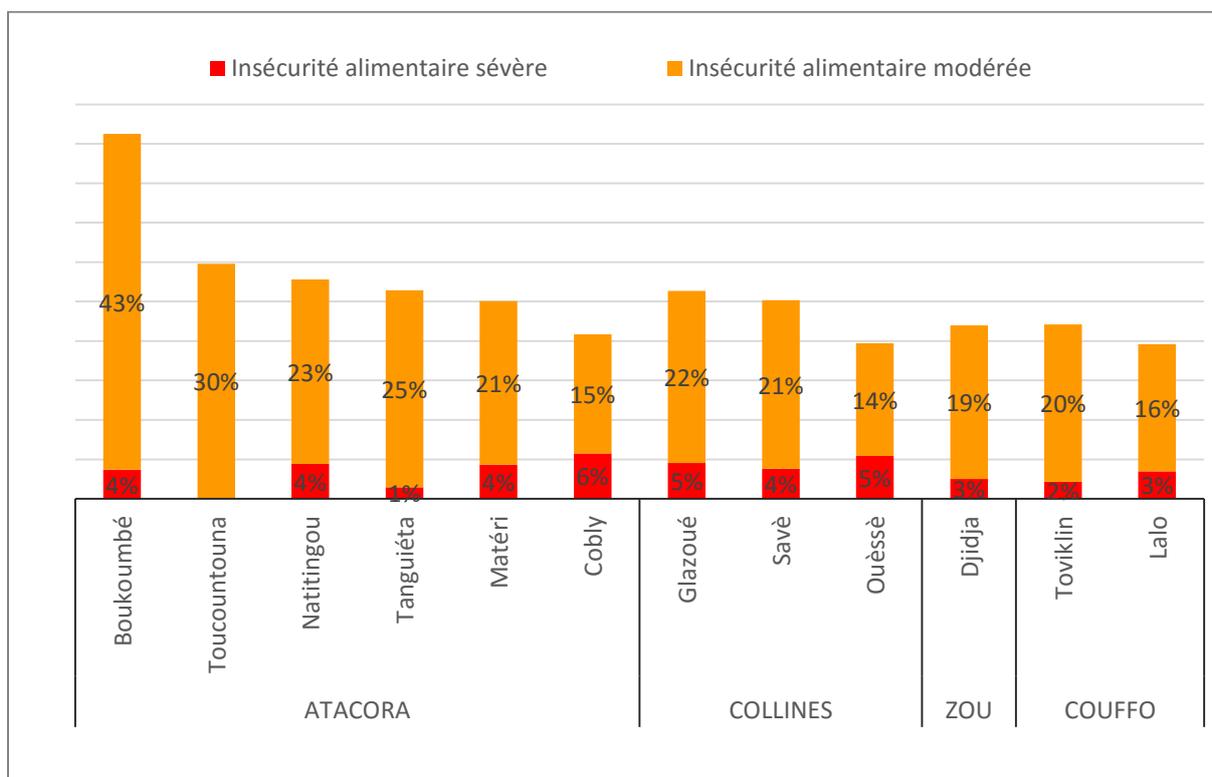


L'insécurité alimentaire présente des disparités relativement importantes en fonction des départements, communes et milieu de résidence. Les ménages ruraux sont

davantage touchés par l'insécurité alimentaire (12% modéré et 1% sévère) que les ménages urbains (7% modéré) ou ceux de Cotonou (2% modéré). Le département de l'**Atacora** est le plus affecté par l'insécurité alimentaire avec des taux d'insécurité alimentaire modérée de 20,9% et sévère de 2,7%. Il est suivi par les départements des **Collines** (12,9% et 2,4%), du **Couffo** (14,9% et 1,3%) et du **Zou** (11,1% et 0,6%). Dans le littoral, l'insécurité alimentaire est quasiment inexistante (1,5%) (Carte 2).

En moyenne, 42,9% des ménages sont en sécurité alimentaire limite. Mais ce taux atteint 53,1% dans Couffo et 50,1% dans l'Ouémé.

Figure 3 : Communes avec les prévalences d'insécurité alimentaire les plus critiques



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Au niveau communal, dix communes du pays présentent un taux d'insécurité alimentaire globale (modérée + sévère) supérieur à 20% (Figure 3). Il s'agit de six communes de l'Atacora à savoir **Boukoubé** (42,6% d'insécurité alimentaire modérée et 3,7% sévère), **Toucountouna** (29,8% et 0%), **Natitingou** (23,4% et 4,4%), **Tanguiéta** (25% et 1,5%), **Matéri** (20,7% et 4,3%) **Cobly** (15,1% et 5,8%) ; deux communes des Collines : **Glazoué** (21,8% et 4,6%) et **Savè** (21,4% et 3,8%) ; la commune de **Djidja** (19,5% et 2,5%) dans le Zou et la commune de **Toviklin** (20% et 2,1%) dans Couffo.

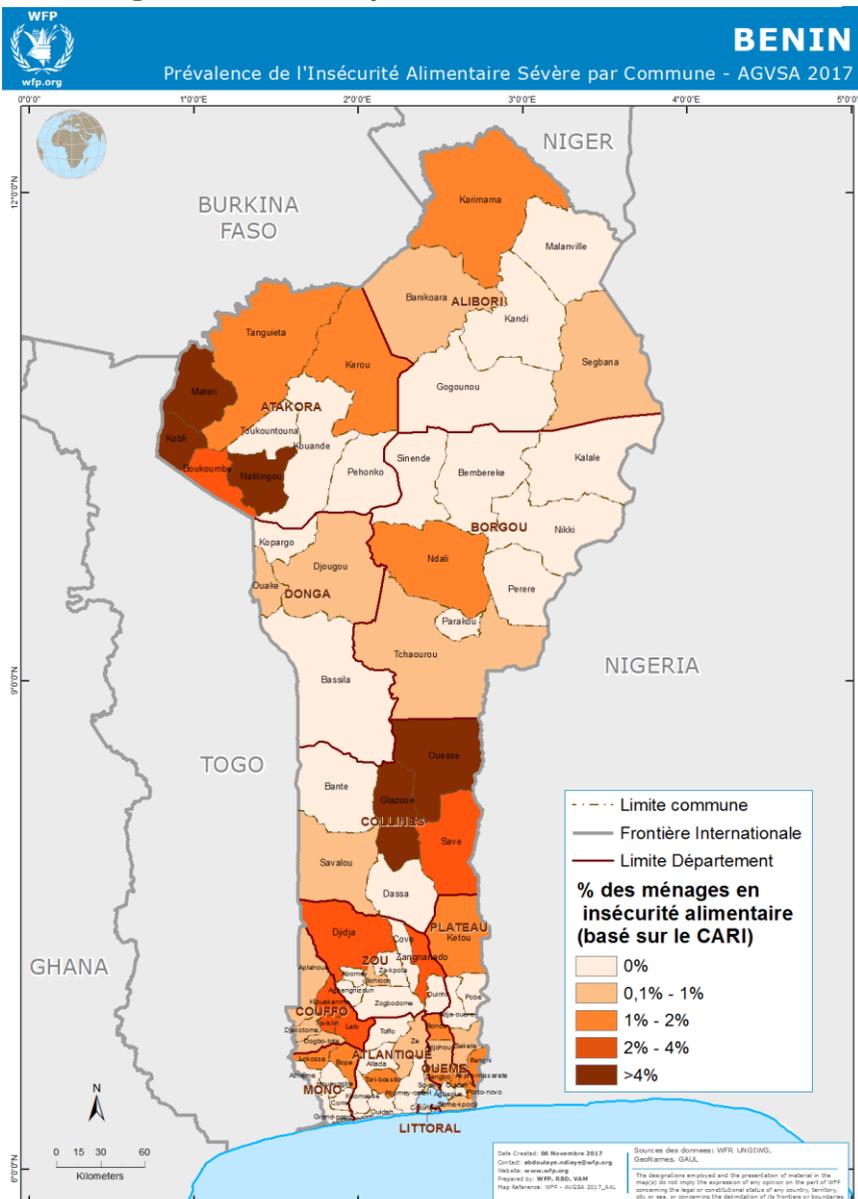
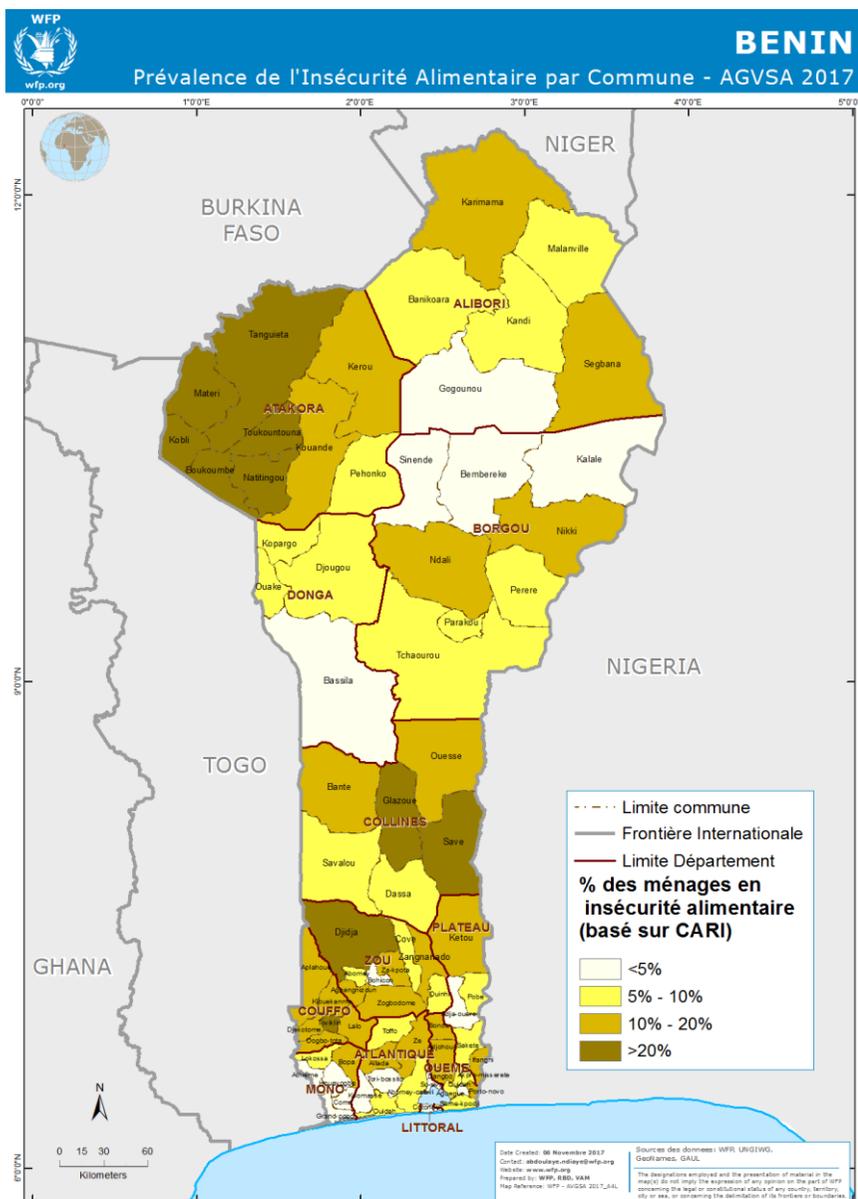
Cependant, deux autres communes présentent un taux d'insécurité alimentaire **sévère** important. Il s'agit des communes de **Ouèssè** (dans les Collines) avec 5,4% et la commune de **Lalo** (dans le Couffo) avec 3,5%.

L'insécurité alimentaire dans le département de l'**Atacora** a un caractère chronique. En effet, déjà en 2013, plus de 30% des ménages enquêtés dans les communes de Boukoubé, Cobly, Matéri, Tanguieta, Toucountouna, et Natitingou étaient en insécurité alimentaire principalement à cause d'une consommation alimentaire pauvre (48% des ménages mais dépassant 75% à Toucountouna, Boukoubé et Matéri). L'enquête MICS de 2014 indiquait que le taux de retard de croissance (malnutrition chronique) des enfants de moins de 5 ans de l'Atacora était de 38,9% tandis que le taux de malnutrition aigüe était de 5,4%.

Les communes les plus touchées dans le département des **Collines (Glazoué, Savé, Ouèssè)** sont localisées à l'Est de ce département. Une majorité de la population dans ces communes vit principalement de l'agriculture vivrière (>45%). Le taux de malnutrition chronique dans ce département était de 28,5% en 2014, un des plus faibles du pays³⁵. Près de 60% des ménages de ces communes affirment qu'un membre de leur ménage est tombé sérieusement malade ou a eu un accident au cours des 12 derniers mois. Cela a eu pour conséquence une dépense de l'épargne, une réduction de l'activité agricole par manque de main d'œuvre mais aussi une diminution de la consommation alimentaire en quantité et qualité suite à l'utilisation de différentes stratégies alimentaires. Par ailleurs, ces communes frontalières avec le Nigéria ont subi les effets de la dépréciation du Naïra depuis ces derniers mois et par conséquent une diminution des revenus liés aux échanges avec le Nigéria, notamment le commerce des produits agricoles.

³⁵ Enquête MICS 2014, UNICEF.

Carte 3 : Prévalence de l'insécurité alimentaire globale et sévère par communes



6.1.2. *Tendance de l'insécurité alimentaire*

Par rapport à 2013, la sécurité alimentaire globale s'est légèrement améliorée passant de 89% à 90,6% (Tableau 4). La comparaison avec les résultats de 2013 doit cependant tenir compte d'un possible effet de saison³⁶. En 2017, les données ont été collectées en période de soudure pour le nord du pays et de pré-récolte pour le sud. On pourrait donc s'attendre à une amélioration de l'insécurité alimentaire dans les mois à venir.

Tableau 4 : Classement de la sécurité alimentaire

Indice de sécurité alimentaire	Mars 2013	Août 2017
Sécurité alimentaire	55,0%	47,5%
Sécurité alimentaire limite	34,0%	42,9%
Insécurité alimentaire modérée	10,5%	8,9%
Insécurité alimentaire sévère	0,5%	0,7%

L'augmentation de la sécurité alimentaire peut s'expliquer par une diminution de la consommation alimentaire pauvre (-7 points). Cependant, cette amélioration est contrecarrée par une dégradation de la capacité d'adaptation des ménages depuis 2013. En effet, il y a davantage de ménages dépensant plus de 65% de leur budget pour l'alimentation (+2,2 points) et la proportion de ceux utilisant des stratégies de survie de crise ou d'urgence a fortement augmenté (+16,7 points) (Tableau 5).

Tableau 5: Indicateurs de la matrice CARI

Indicateurs	2013	2017
Consommation alimentaire pauvre	23%	14,1%
Part dépenses alimentaires > 65%	13%	15,2%
Utilisation stratégies de crise ou urgence	11%	27,8%
Insécurité alimentaire globale	11%	9,6%

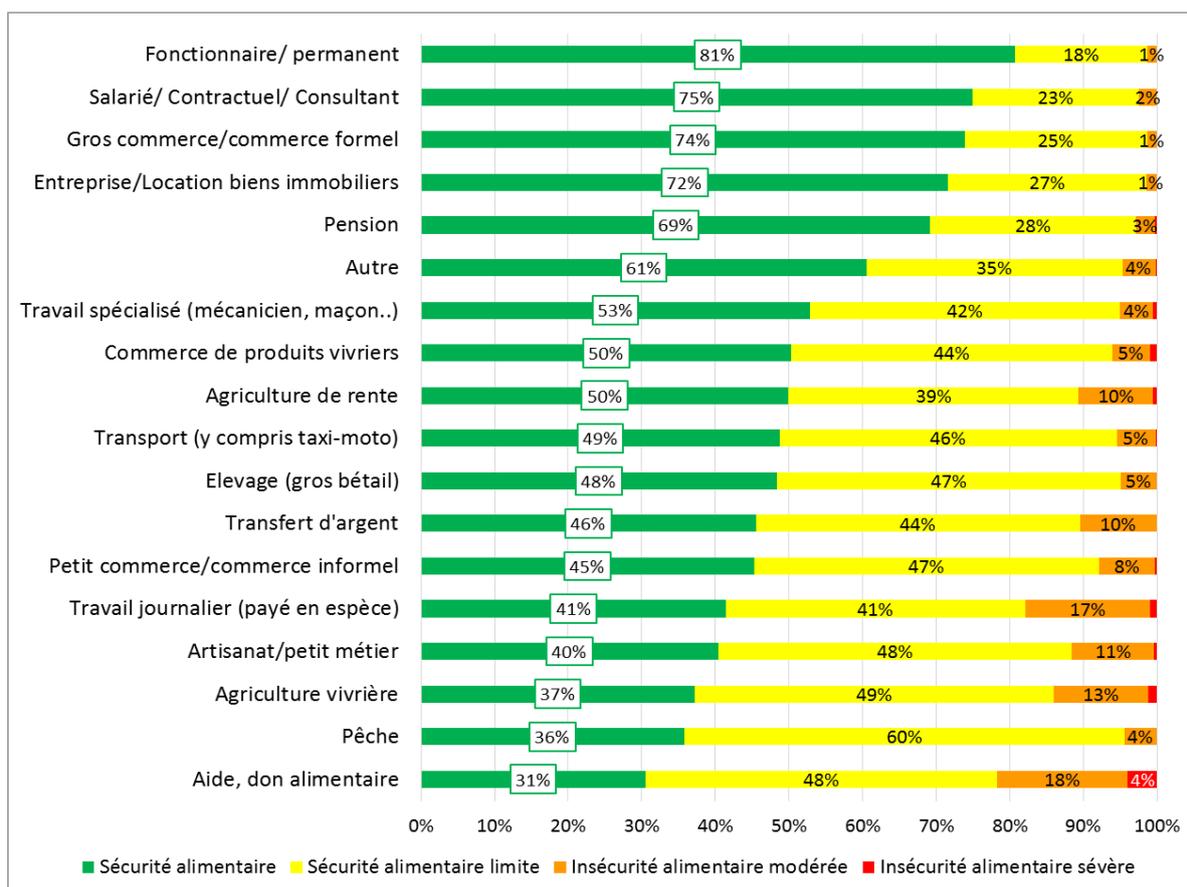
³⁶ En 2017, les données ont été collectées en juillet-août, période de soudure dans le nord du pays et début des récoltes dans le sud. En 2013, la collecte a eu lieu en février-mars, début de la soudure. En 2008, elle s'est déroulée en novembre-décembre, période post-récolte. L'effet de la saison et par conséquent du calendrier agricole est à prendre en considération. Par ailleurs, en 2008, l'approche CARI et l'indice de sécurité alimentaire n'existaient pas. La sécurité alimentaire des ménages était alors évaluée à partir de la consommation alimentaire.

6.1.3 Profil de l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire affecte en particulier les couches sociales les plus vulnérables, c'est-à-dire les ménages ayant une plus faible capacité de résilience y compris une activité génératrice de revenu fragile.

Le nombre et le type d'activités génératrices de revenus des ménages sont des facteurs prépondérants de cette vulnérabilité. Les ménages vivant d'activités plus ou moins précaires ou informelles (travail journalier, petit commerce ou commerce informel, artisanat), de l'agriculture vivrière ou de l'aide (transfert d'argent, dons alimentaires) sont proportionnellement plus nombreux (>50%) à être en insécurité alimentaire que les ménages ayant une source de revenu plus importante et plus régulière (fonctionnaire, salarié, grands commerçants, entrepreneurs) (Figure 4).

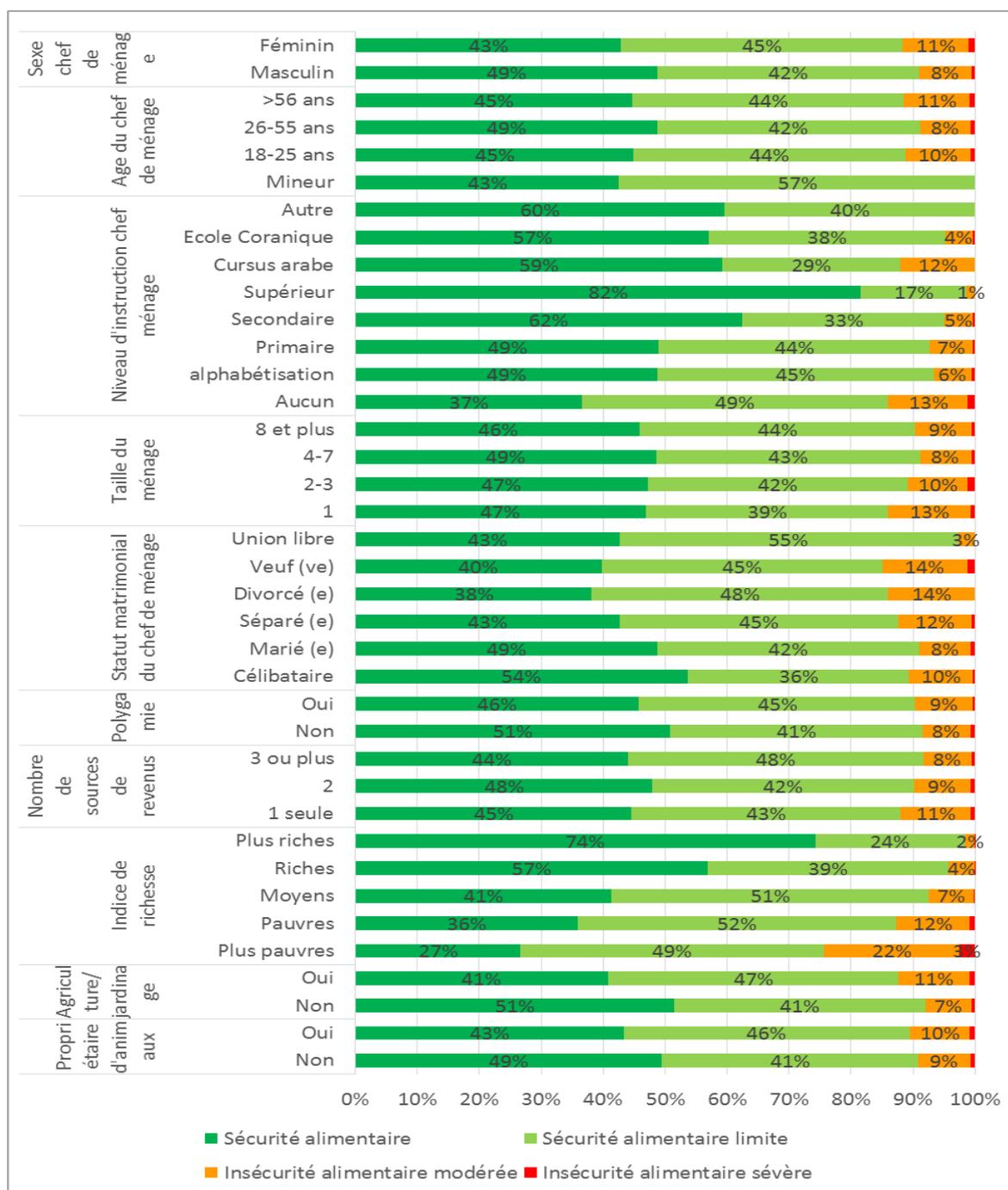
Figure 4 : Insécurité alimentaire selon le type d'activité des ménages



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

On constate que les ménages les plus pauvres selon l'indice de richesse³⁸ sont proportionnellement 10 fois plus nombreux que ceux en insécurité alimentaire (25%) que les ménages les plus riches (2%) (Figure 5).

Figure 5 : Profil des ménages en insécurité alimentaire



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

³⁸ L'indice de richesse a été calculé à partir d'une liste de 16 biens et équipements selon la méthodologie utilisée pour l'AGVSA de 2013.

Le profil démographique des ménages a aussi une influence sur leur sécurité alimentaire (Figure 5). Par exemple, les ménages dirigés par une femme (21,7% des ménages enquêtés) ont une plus grande probabilité d'être en insécurité alimentaire (11,7%) que les ménages ayant un chef de ménage masculin (9,1%)³⁹. De même, les ménages dont le chef est davantage instruit ont moins de chance d'être en insécurité alimentaire (1% pour le niveau d'instruction supérieur) qu'un ménage dont le chef sans niveau d'instruction (14%). Pour plus de 75% des ménages en insécurité alimentaire sévère et 66% en insécurité alimentaire modérée, le chef de ménage n'a suivi aucun enseignement. Pour à peine 10% de ces ménages, le chef de ménage a dépassé le cycle du primaire⁴⁰.

La taille du ménage est un autre facteur qui influence également l'insécurité alimentaire du ménage. Les ménages ayant moins de risque d'insécurité alimentaire sont composés de 4 à 7 personnes⁴¹. En deçà de 4 personnes, le nombre de membres contribuant aux activités génératrices de revenu est probablement limité. Au-delà de 7 membres, le nombre de bouches à nourrir et les dépenses non alimentaires deviennent trop importantes.

Il existe une relation statistiquement significative⁴² entre le sexe du chef de ménage, l'indice de richesse et l'insécurité alimentaire. Les ménages les plus pauvres, davantage gérés par des femmes (et sont souvent monoparentaux) sont plus exposés à l'insécurité alimentaire que les ménages gérés par des hommes. Ainsi 26% des ménages les plus pauvres gérés par une femme sont en insécurité alimentaire contre 23% des ménages gérés par un homme.

6.2. Situation de la consommation alimentaire des ménages

Résultats-clés

- La consommation alimentaire acceptable s'est globalement améliorée (+10 points) par rapport à 2013 et surtout dans le Mono (+40 points) et le Couffo (+27 points).
- En moyenne, 14,1% des ménages béninois ont encore une consommation alimentaire inadéquate dont 2,4% une consommation alimentaire pauvre. Il y a plus de ménages avec une consommation inadéquate en milieu rural (18,5%) qu'en milieu urbain (9,2%) ou Cotonou (4,3%).

³⁹ Statistiquement significatif p-value <0,051 selon le test de Chi².

⁴⁰ Voir supra la section « Education ».

⁴¹ 14% des ménages enquêtés sont composés de 2 à 3 membres, 51,9% de 4 à 7 membres et 28,6% de plus de 7 membres. Les ménages d'un seul membre constituent 5,5% de l'échantillon.

⁴² Test de Chi² de Pearson avec une p-value < 0,05.

- La proportion de ménages avec une consommation alimentaire pauvre est préoccupante dans les communes de Boukoumbé (25,3%), Tanguiéta (18,5%), Natitingou (16,0%), Toucountouna (14,4%), Matéri (10,4%) et Cobly (11,3%) dans le département de l'Atacora; dans celles de Glazoué (12,1%), Ouèssè (5,8%), Banté (5%) dans le département des Collines ; dans celles de Djidja (11,5%), Zogbodomey (10,9%), Zangnanado (5%) dans le département de Zou ; dans celle de Zè (6,9%) dans l'Atlantique et dans celle de Bopa (5,3%) dans le Mono.
- La consommation alimentaire pauvre est basée essentiellement sur les céréales ou tubercules et de légumes. La consommation d'aliments riches en protéines (d'origine animale ou végétale) ainsi que les aliments riches en vitamine A ou en Fer est extrêmement peu fréquente voire nulle pour ce groupe.
- 8,6% des ménages n'ont pas une bonne diversité alimentaire (moins de 4 groupes alimentaires consommés par jour) surtout dans l'Atacora (22,4%), Zou (14,3%), Mono (14,3%) et Couffo (13,7%).

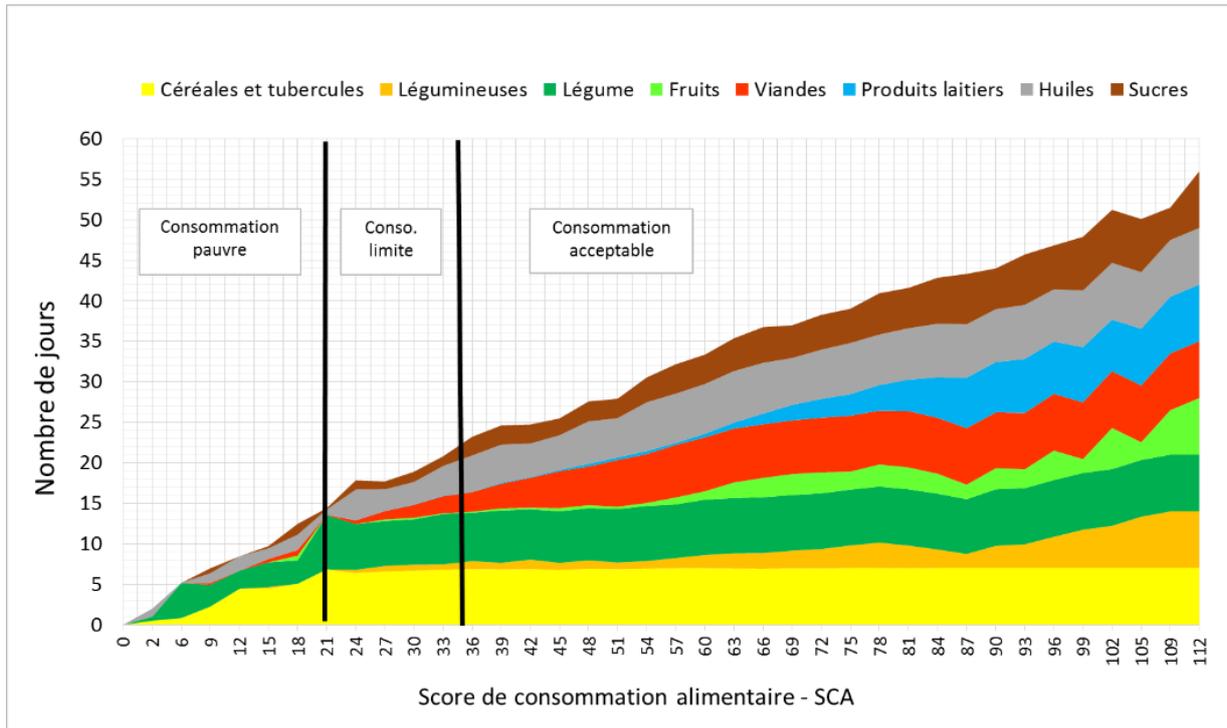
6.2.1. Score de consommation alimentaire

La consommation alimentaire des ménages est estimée à partir du score de consommation alimentaire (SCA), un indicateur proxy basé sur la fréquence de consommation et la diversité alimentaire sur une période de référence des sept derniers jours⁴³. Sur la base de cet indicateur, la consommation des ménages est qualifiée d'acceptable, limite ou pauvre.

En août 2017, 86% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable et **14% des ménages ont une consommation alimentaire inadéquate** ne leur permettant pas de mener une vie active et saine. Parmi ces derniers, 11,6% ont une consommation alimentaire limite et 2,4% ont une consommation alimentaire pauvre.

⁴³ La consommation alimentaire des ménages est définie en fonction du score de consommation alimentaire (SCA). Un SCA<21 correspond à une consommation alimentaire pauvre, 21<SCA<35 pour une consommation alimentaire limite et un SCA>35 pour une consommation alimentaire acceptable. Une consommation alimentaire inadéquate correspond à une consommation alimentaire limite ou pauvre.

Figure 6 : Groupes d'aliments consommés hebdomadairement selon le SCA



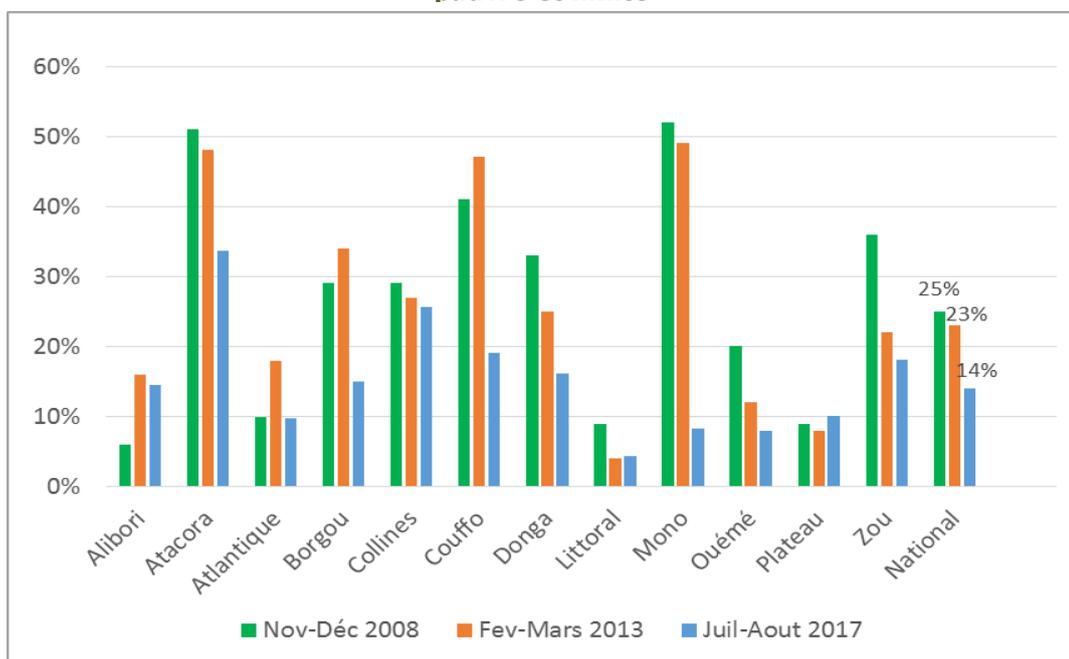
Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Selon le score de consommation alimentaire, la consommation alimentaire qualifiée de « pauvre » est basée essentiellement sur un apport presque journalier de céréales ou de tubercules et de légumes avec parfois un apport de matières grasses une ou deux fois par semaine. Pour une consommation alimentaire limitée, la fréquence de consommation de céréales et de légumes est quotidienne et celle de matières grasses et de protéines animales est fréquente. Le sucre est aussi consommé à l'occasion. Les ménages avec une consommation alimentaire acceptable mangent quasiment quotidiennement des céréales ou tubercules, des légumes, des protéines d'origine animale ou végétale, des matières grasses (Figure 6).

Les ménages ayant une consommation alimentaire inadéquate vivent principalement de l'assistance alimentaire (25% des ménages), du travail journalier (22%) de l'agriculture vivrière (21%) ou de rente (16%), de l'artisanat (15%).

6.2.2. Evolution de la consommation alimentaire au cours du temps

Figure 7 : Evolution de la proportion de ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limitée



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017, AGVSA-2013, AGVSAN-2008

NB : Pour plus de détails, confère annexe n°1

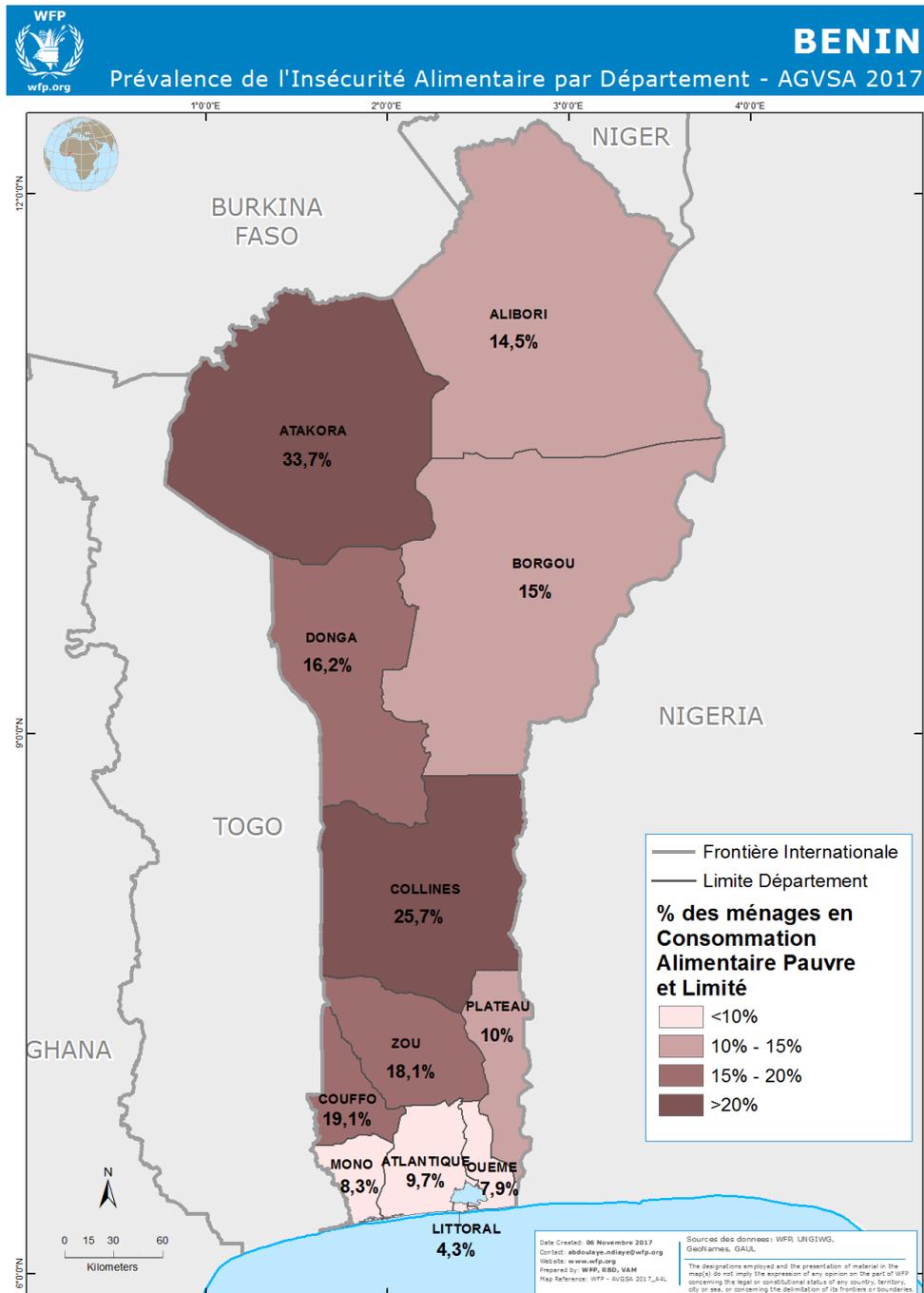
En dehors de la réserve à mettre du fait de la saisonnalité, on constate que la situation de la consommation alimentaire s'est globalement améliorée au cours des dernières années. Par rapport à l'AGVSA de février 2013, au niveau national, près de 10% des ménages ont amélioré leur consommation alimentaire. Dans le département du Mono et du Couffo, cette amélioration atteint respectivement 40 points et 27 points des ménages. Cependant malgré cette amélioration, près de 20% des ménages du Couffo ont encore une consommation alimentaire inadéquate.

En tenant compte de l'effet de saison lié à la période de collecte des informations, on pourrait s'attendre à une amélioration de la consommation alimentaire dans les semaines à venir surtout pour les ménages vivant de l'agriculture vivrière et de l'autosubsistance, mais aussi pour les ménages à revenus faibles ou irréguliers dont la consommation dépend des prix sur les marchés.

6.2.3. Répartition géographique de la consommation alimentaire

Il y a deux fois plus de ménage ayant une consommation alimentaire non adéquate en **milieu rural** (18,5%) qu'en milieu **urbain** (9,2%) ou à Cotonou (4,3%).

Carte 4 : Consommation alimentaire pauvre et limite par département



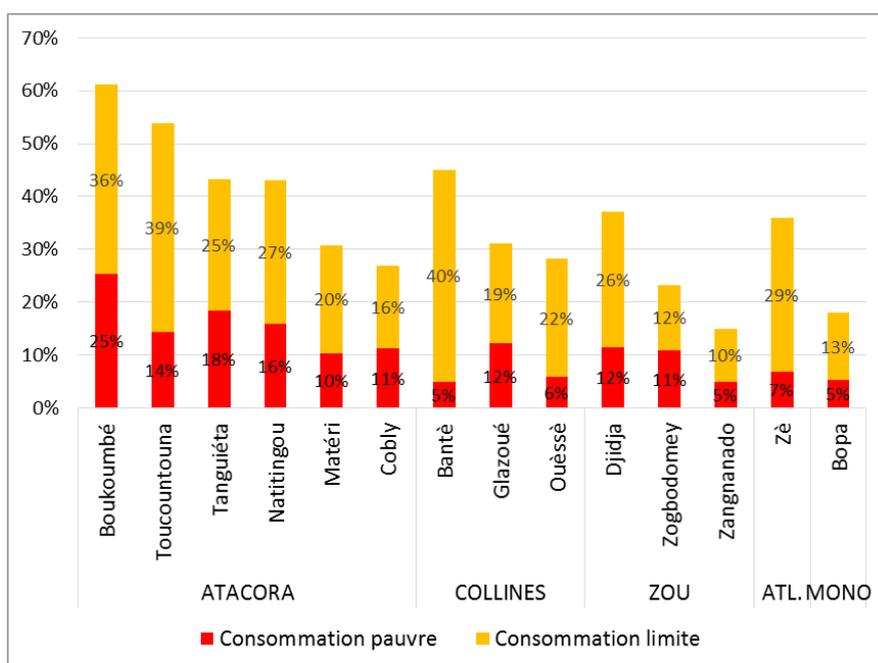
Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Le département de l'**Atacora** est particulièrement touché avec en moyenne plus d'un tiers (33,7%) des ménages avec une consommation inadéquate et, parmi ceux-ci, 12% ont une consommation alimentaire pauvre (Carte 4). La situation est préoccupante dans les communes de **Boukoubé, Toucountouna, Tanguiéta, Natitingou, Matéri** et **Cobly** où plus d'un ménage sur dix a une consommation alimentaire pauvre.

Les autres départements présentant des taux élevés de consommation alimentaire inadéquate sont les **Collines** (25,7% dont 5% pauvre), le **Zou** (18,1% dont 3,6% pauvre) ainsi que le **Couffo** (19,1% dont 2,3% pauvre) et la **Donga** (16,2% dont 0,8% pauvre).

Les communes autres présentant des taux de consommation alimentaire pauvre supérieur à 5% sont présentées à la figure suivante. Il s'agit des communes de **Bantè, Glazoué, Ouèssè** dans le département des Collines ; **Djidja, Zogbodomey, Zangnanado** dans le département du Zou ; la commune de **Zè** dans l'Atlantique et celle de **Bopa** dans le Mono (Figure 8).

Figure 8 : Communes dont plus de 5% de ménages ont une consommation alimentaire pauvre



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

6.2.4. Diversité du régime alimentaire

La diversité du régime alimentaire est approchée par le score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) qui tient compte du nombre de groupes alimentaires (parmi 11) qui ont été consommés par les ménages au cours des dernières 24 heures et ce indépendamment de la valeur nutritionnelle de ces groupes alimentaires. Les ménages ayant consommé au minimum quatre groupes alimentaires différents ont une diversité alimentaire qualifiée d'acceptable. Plus le nombre de groupes alimentaires consommés augmente, plus la consommation alimentaire ne s'améliore.

Tableau 6: Diversité alimentaire des ménages

Département et milieu de résidence	Score de la diversité alimentaire des ménages (SDAM)	% de ménage avec une diète alimentaire pauvre (SDAM < 4 groupes d'aliments)	% de ménage ayant consommé les groupes d'aliment au cours des dernières 24h										
			Céréales	Racines/ Tubercules	Legumineuse	Legumes	Fruits	Viande	Poissons/ crustacés	Produits laitiers	Matières grasses	Sucre	Condiments/ Epices
Alibori	5,9	5,8%	99%	7%	23%	91%	7%	47%	28%	42%	96%	50%	95%
Atacora	5,0	22,4%	99%	21%	24%	82%	4%	41%	11%	25%	75%	32%	87%
Atlantique	6,5	1,7%	99%	45%	40%	99%	33%	25%	21%	19%	96%	71%	97%
Borgou	5,9	6,6%	99%	31%	36%	95%	7%	46%	19%	40%	92%	37%	89%
Collines	5,8	6,3%	98%	51%	42%	94%	6%	22%	6%	15%	88%	57%	97%
Couffo	5,2	13,7%	100%	22%	32%	99%	11%	26%	8%	8%	87%	42%	84%
Donga	7,2	0,3%	100%	81%	56%	99%	20%	40%	18%	34%	98%	72%	99%
Littoral	6,2	2,2%	97%	21%	26%	99%	39%	19%	25%	32%	97%	73%	96%
Mono	4,6	14,3%	98%	11%	23%	96%	8%	5%	5%	3%	92%	24%	91%
Ouémé	5,5	10,8%	98%	26%	34%	94%	20%	15%	14%	14%	94%	55%	82%
Plateau	5,4	10,5%	97%	39%	36%	91%	14%	22%	11%	9%	96%	36%	86%
Zou	5,6	14,3%	97%	33%	47%	95%	25%	21%	15%	14%	94%	46%	76%
Cotonou	6,2	2,2%	97%	21%	26%	99%	39%	19%	25%	32%	97%	73%	96%
Urbain	5,9	6,4%	98%	28%	34%	96%	23%	26%	20%	23%	95%	58%	91%
Rural	5,6	10,8%	99%	35%	36%	94%	14%	26%	12%	18%	90%	46%	88%
NATIONAL	5,8	8,6%	98%	32%	35%	95%	19%	26%	16%	20%	93%	52%	89%

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Dans le cas du Bénin, les ménages ayant une consommation alimentaire acceptable consomment en moyenne 6 groupes d'aliments, les «limites» 4 groupes et les «pauvres» 3 groupes (Tableau 7).

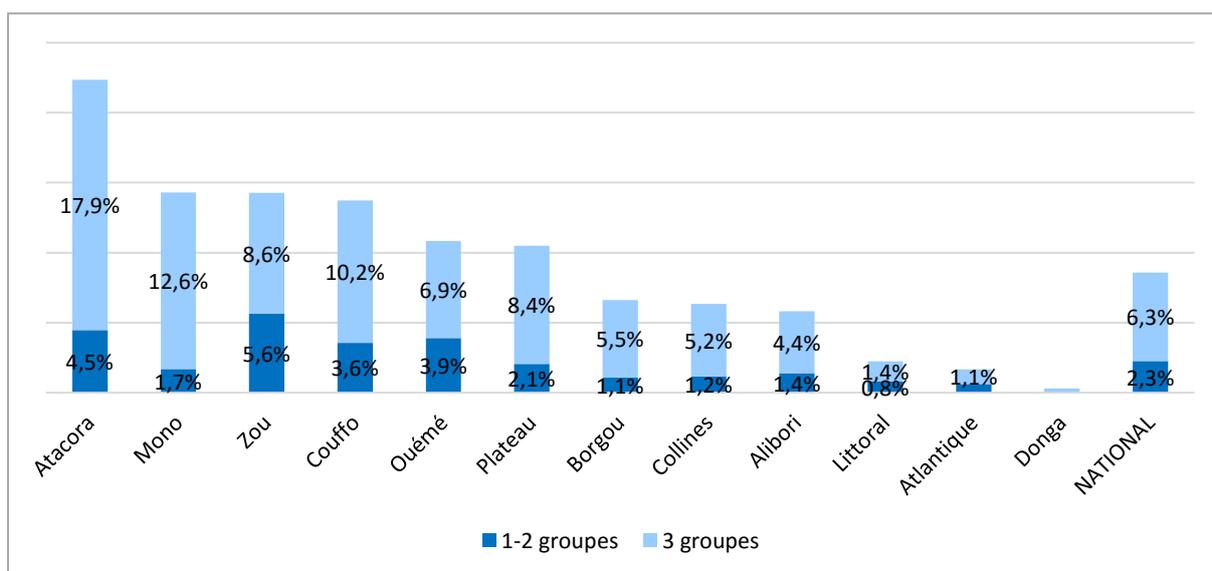
En moyenne pour chaque département, les ménages ont consommé plus de 4 groupes alimentaires. A peine 8,6% des ménages ont une faible diversité alimentaire car ayant consommé moins de 4 groupes alimentaires. Plus de 90% des ménages ont consommé des céréales, des légumes, des matières grasses et des condiments au cours des 24h précédant l'enquête.

Les principales céréales consommées par les ménages sont le maïs (98%), le riz (58%) suivi du sorgho (21%), du mil (7%) et les autres céréales (12%) dont le fonio (1%).

Il existe des disparités régionales en termes de composition des repas qui reflètent quelque peu les types d'activités agro-pastorales pratiquées dans ces régions. La viande et les produits laitiers sont les plus consommés dans les départements du Nord (Alibori, Atacora, Donga, Borgou) où l'élevage est plus développé. La consommation de légumineuses (protéines végétales) est plus abondante dans la Donga, les Collines ainsi que dans l'Atlantique. La consommation de sucres et de fruits est plus élevée dans le Littoral, l'Atlantique et la Donga.

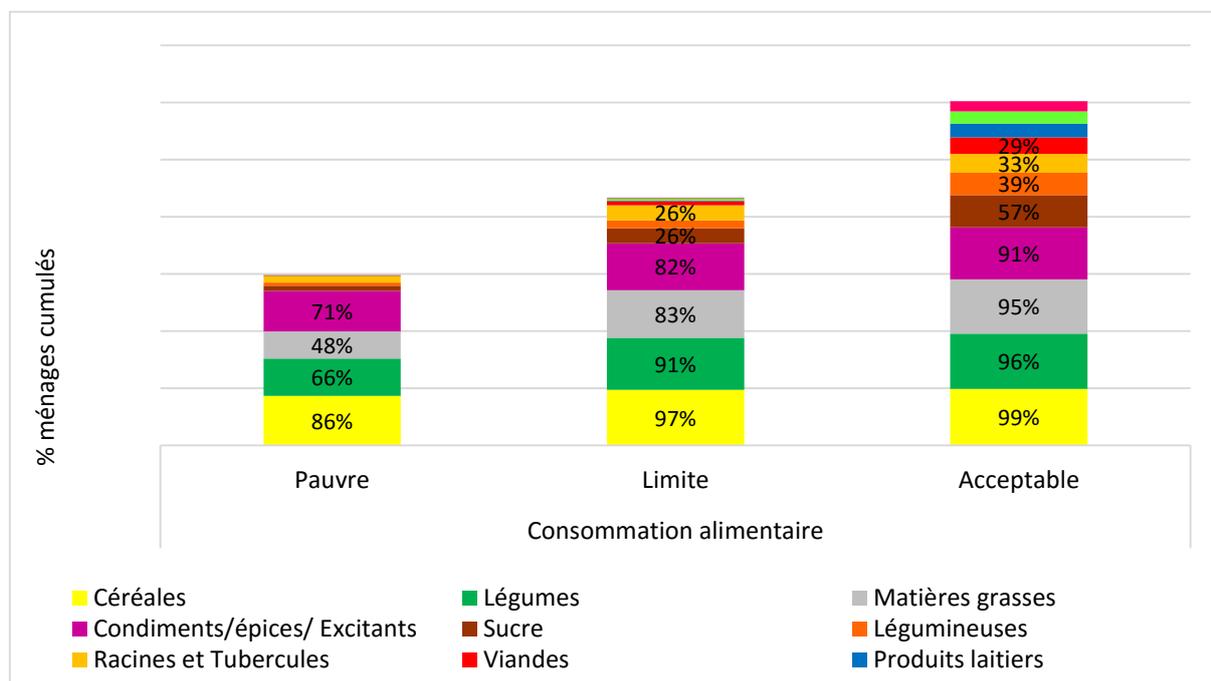
On observe que la diversité alimentaire est plus faible dans l'Atacora (22,4% des ménages consommant moins de 4 groupes alimentaires par jour), le Zou (14,3%) et le Mono (14,3%) et le Couffo (13,7%) (Figure 9).

Figure 9: Proportion des ménages consommant moins de 4 groupes alimentaires par jour



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Figure 10: Pourcentage de ménages ayant consommé les groupes d'aliments au cours des dernières 24h



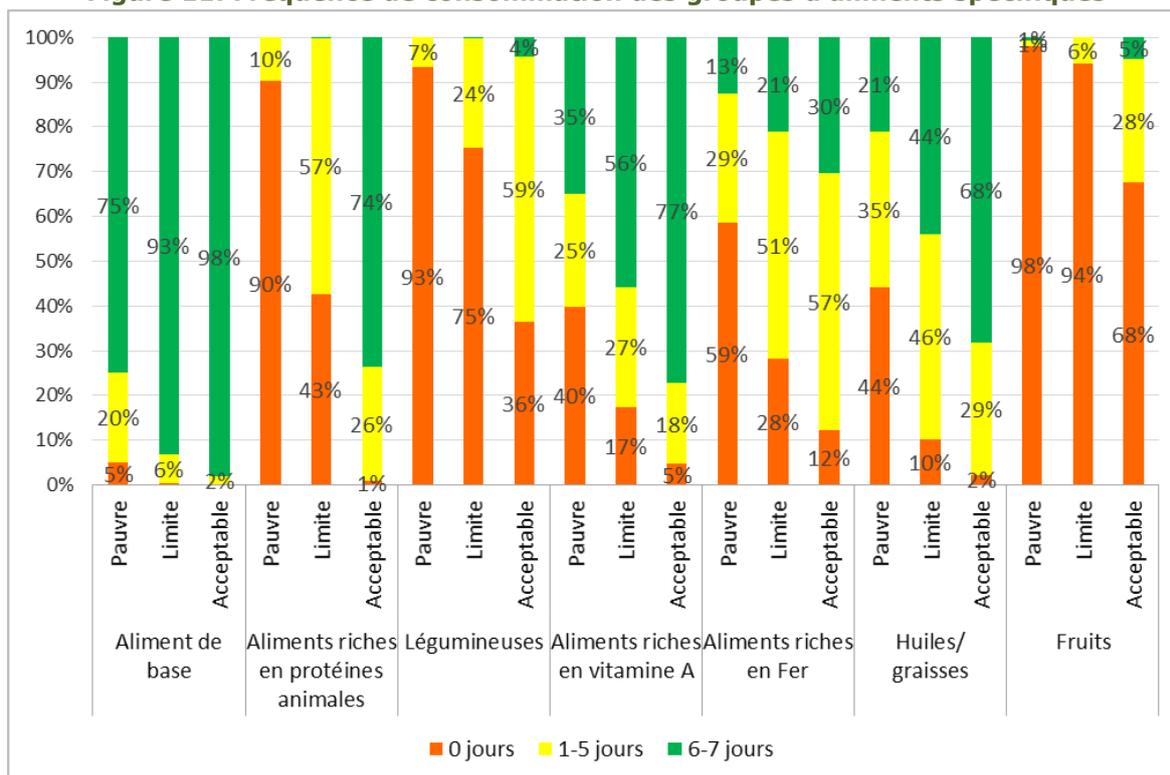
Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

6.2.5. Consommation de groupes alimentaires spécifiques

En analysant davantage le régime alimentaire des ménages d'un point de vue qualitatif, on remarque que la consommation d'aliments riches en protéines animales (viandes, poissons, œufs, produits laitiers) ou protéines végétales (légumineuses) est extrêmement peu fréquente voire nulle pour les groupes à consommation alimentaire pauvre (Figure 11). Or, ces protéines jouent de nombreux rôles essentiels dans le développement et le fonctionnement de l'organisme. Les carences en protéines essentielles perturbent le métabolisme. Des carences sévères peuvent entraîner des cas de malnutrition protéino-énergétique dont une des formes graves est le kwashiorkor⁴⁴.

⁴⁴ Source FAO, la nutrition dans les pays en développement.
<http://www.fao.org/docrep/004/W0073F/w0073f00.htm#toc>

Figure 11: Fréquence de consommation des groupes d'aliments spécifiques



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

La consommation d'aliments riches en **vitamine A** et en **Fer** est également très faible pour les groupes de consommation limite ou pauvre.

La vitamine A est impliquée dans la croissance des os et la synthèse de pigments de l'œil. Une carence alimentaire en vitamine A affecte surtout les yeux et peut conduire à la cécité. Mais, elle peut aussi affecter d'autres organes et contribuer à augmenter la mortalité des enfants surtout en cas de rougeole⁴⁵. Un tiers et la moitié des ménages avec respectivement une consommation alimentaire pauvre et limite consomment des aliments riches en vitamine de manière quotidienne.

Le Fer est un oligo-élément qui entre dans la composition de l'hémoglobine des globules rouges qui sert à approvisionner les différents organes en oxygène. Un déficit en fer peut provoquer de l'anémie. Les femmes et les enfants sont principalement touchés par cette pathologie⁴⁶. D'après l'enquête réalisée, la consommation d'aliments riches en Fer est peu fréquente. Seul un tiers des ménages avec une consommation

⁴⁵ Les meilleures sources de rétinol (vitamine A préformée) sont le foie, les huiles de foie de poisson, le jaune d'œuf et les laitages. Dans les pays en développement, la majorité des populations pauvres trouvent jusqu'à 80 pour cent de leur apport en vitamine A dans le carotène des aliments végétaux. Ce carotène est un pigment jaune qu'on retrouve dans de nombreux légumes et fruits verts et jaunes, dans le maïs jaune et dans certaines racines jaunes comme les patates douces et également dans l'huile de palme.
<http://www.fao.org/docrep/004/W0073F/w0073f16.htm>

⁴⁶ De toutes les causes alimentaires des anémies nutritionnelles, la plus importante est de loin le déficit en fer. Les meilleures sources de fer sont les aliments d'origine animale (foie, viande rouge, boudin qui contiennent tous du fer sous forme hémique) et, parmi les aliments végétaux, ce sont les lentilles, les légumes à feuilles vert foncé et le millet qui contiennent du fer non hémique. La disponibilité du fer alimentaire varie considérablement: le fer hémique d'origine animale est beaucoup mieux absorbé que le fer non hémique que l'on trouve par exemple dans les céréales (blé, maïs, riz).
http://www.fao.org/docrep/004/W0073F/w0073f14.htm#P1_11

alimentaire acceptable ont un apport alimentaire en Fer quotidien. Plus de la moitié des ménages avec une consommation pauvre et un tiers avec une consommation limite ne mangent d'aliments sources de fer.

6.3. Vulnérabilité économique et pauvreté

Résultats-clés

- 99,5% des ménages ont une activité génératrice de revenus principale qui contribue à 80% du revenu global ; 56,7% ont une deuxième activité qui contribue à 32% du revenu ; 11,5% ont une troisième activité qui contribue à 22% du revenu.
- Les principales activités génératrice de revenus des ménages sont l'agriculture vivrière (29% des ménages), le petit commerce (14%), le travail spécialisé (12%), le salariat/fonctionariat (9%), le transport (5%). Les trois principales activités rapportent un revenu 3 à 4 fois inférieur aux activités salariales ou fonctionnaires, de gestion de biens immobiliers ou de grand-commerce.
- L'indice de richesse en termes de biens calculé selon la méthodologie commune aux AGVSA a augmenté entre 2013 et 2017. Tandis que l'incidence de la pauvreté monétaire a augmenté de 36,2% à 40,1% entre 2011 et 2015 selon l'EMICoV.
- Les dépenses mensuelles totales sont les plus importantes à Cotonou, Ouémé et Atlantique et les plus faibles dans la Donga, **Alibori** et **Atacora**. Elles concernent surtout les coûts de main d'œuvre (18%), le loyer (11%), l'achat d'aliments de base (féculents) (17%), de viande et poisson (13%). Les dépenses semestrielles incluent le remboursement des dettes et les réparations des habitations.
- En moyenne les ménages dépenses 44% de leur budget en alimentation. La part des dépenses alimentaires est plus importante dans **Alibori** (52%), **Donga** (52%), **Atacora** (49%) et **Borgou** (49%). Dans ces départements entre 11 et 15% des ménages dépensent plus de 75% de leur budget en alimentation.
- La part des dépenses alimentaires est plus élevée pour les ménages ruraux et ceux vivant de l'assistance (don alimentaire, transfert d'argent), du travail journalier, de l'agriculture vivrière, du petit commerce ou commerce de produits vivriers.
- 26,3% des ménages ont contracté un emprunt d'argent au cours des 12 derniers mois principalement auprès des amis/famille (57%), des banques/caisses d'épargne (29%) ou des tontines (27%) et surtout à Karimama (54%) et Malanville (50%) dans l'Alibori; Klouékanmè (46%), Lalo (49%), Toviklin (52%) dans le Couffo ; Pèrèrè (54%) Tchaourou (49%) dans le

Borgou ; Aguèguès (57%), Bonou (50%), Dangbo (49%) dans l'Ouémé ; Ouinhi (58%) dans le Zou.

- 6% ont contracté le micro-crédit du Gouvernement aux plus pauvres surtout les maraîchers (61,8%), les pêcheurs (52,2%), les travailleurs journaliers (42,1%) et les transporteurs-taxi (40,5%).
- Les principales raisons de la contraction d'un crédit est l'achat d'aliments (20%), payer les soins de santé (16%), payer les frais de main d'œuvre ou d'achat de matériel/équipements agricoles et d'élevage (14%), acheter des produits ou animaux pour leur commerce (14%).

6.3.1. Sources de revenus et moyens d'existence

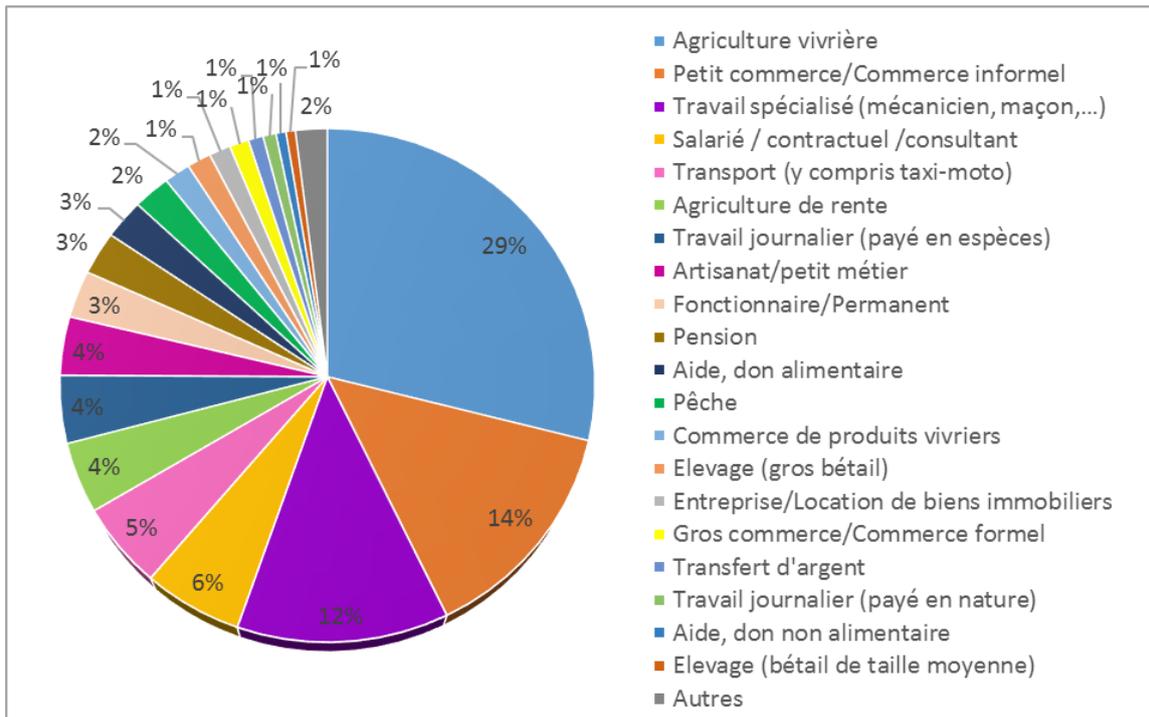
Au sein des ménages béninois interviewés, une à deux personnes dans le ménage contribuent au revenu (2 membres dans l'Atlantique, le Littoral, la Donga, le Couffo et l'Ouémé). La majorité (99,5%) de ces ménages ont une activité génératrice principale qui contribue en moyenne à 80% du revenu global du ménage. 56,7% des ménages ont une deuxième activité qui contribue en moyenne à 32% du revenu et 11,5% des ménages ont une troisième activité.

Une très grande partie de la population béninoise tire ses revenus du secteur informel, en particulier du secteur agricole (y compris la transformation et le commerce de produits vivriers) qui contribue pour plus de 50% au PIB. Le secteur agricole génère approximativement 60% des emplois⁴⁷.

L'enquête AGVSA montre que les activités génératrices de revenu des ménages sont diversifiées. Près d'un tiers (29%) des ménages vit principalement de l'agriculture vivrière, 14% du petit commerce ou commerce informel et 12% du travail spécialisé (mécanicien, maçon, coiffeur, tailleur,...). 9% sont salariés, contractuels ou fonctionnaires et 5% vivent du transport. L'agriculture de rente ne concerne que 4% des ménages et la pêche 2% (Figure 12).

⁴⁷ Source : https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/pin-2014-2020-benin-version-finale_fr.pdf

Figure 12: Principale activité génératrice de revenus



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Dans les zones rurales, les principales activités sont l'agriculture de rente (32%) et l'agriculture vivrière (19%). Dans les centres urbains, les ménages vivent toutefois de l'agriculture vivrière (27%) et du petit commerce (14%). A Cotonou, la principale activité est le petit commerce (32%) suivi par le travail spécialisé (16%) ou un emploi salarié, contractuel ou consultant (10%).

Dans 82% des ménages, le chef de ménage est le gestionnaire des ressources même s'il n'est pas directement impliqué dans les activités. Dans les trois-quarts des ménages, le chef de ménage participe seul à l'activité génératrice de revenus. Il existe des variantes selon le type d'activité. Ainsi pour la moitié des ménages vivant de l'agriculture, le chef de ménage participe seul aux activités et pour l'autre moitié, il y participe avec l'ensemble des membres du ménage (femmes et enfants compris). Dans environ 15% des ménages commerçants (petit commerce, vente de produits vivriers ou maraichers), c'est le/la conjoint(e) du chef de ménage qui mène l'activité et qui souvent est le gestionnaire de ces ressources. Pour les 4% de ménages vivant de l'assistance (en nature ou monétaire), dans 25% des cas, les enfants sont mis à contribution, mais la gestion appartient au chef de ménage ou sa conjointe.

Tableau 7 : Revenu mensuel généré par la principale activité

	% ménages ayant cette activité principale	Contribution relative(%) de cette activité au revenu total	Durée de l'activité (mois)	Revenu mensuel (FCFA)		Revenu mensuel par habitant
		Moyenne	Médiane	Médiane	Moyenne	Moyenne
Agriculture vivrière	29,0%	77,6	8	40 000	125 492	6 652
Petit commerce/Commerce informel	13,9%	83,9	12	30 000	46 376	5 903
Travail spécialisé (mécanicien, maçon, ...)	12,4%	78,4	12	40 000	58 768	6 273
Salarié / contractuel / consultant	5,9%	78,2	12	80 000	99 707	17 784
Transport (y compris taxi-moto)	5,3%	77,6	12	45 000	58 184	7 934
Agriculture de rente	4,4%	71,9	6	66 000	186 798	17 060
Travail journalier (payé en espèces)	4,3%	83,2	12	30 000	35 880	6 175
Artisanat/petit métier	3,7%	78,9	12	35 000	47 440	6 188
Fonctionnaire/Permanent	3,0%	80,8	12	120 000	184 779	22 624
Pension	2,7%	78,2	12	100 000	124 413	18 494
Aide, don alimentaire	2,5%	81,4	12	20 000	20 866	4 273
Pêche	2,3%	74,9	12	40 000	42 851	6 245
Commerce de produits vivriers	1,6%	83,7	12	35 000	60 676	5 836
Elevage (gros bétail)	1,5%	78,4	12	90 000	181 502	11 221
Entreprise/Location de biens immobiliers	1,3%	83,4	12	100 000	216 248	25 038
Gros commerce/Commerce formel	1,2%	83,3	12	100 000	223 769	24 957
Transfert d'argent	0,9%	84,7	12	25 000	33 618	11 820
Travail journalier (payé en nature)	0,8%	85,0	12	30 000	41 967	5 875
Aide, don non alimentaire	0,6%	82,6	12	25 000	28 908	4 274
Elevage (bétail de taille moyenne)	0,6%	75,0	12	50 000	138 767	7 499

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Les revenus mensuels par activité sont très variables selon la médiane et la moyenne⁴⁸ (Tableau 8). Les revenus mensuels sont présentés à titre indicatif car, ils sont basés sur une approximation faite par les ménages. Le revenu par habitant tient compte de la taille des ménages qui varie selon le profil du ménage⁴⁹.

On constate que l'agriculture vivrière, principale activité pour un tiers des ménages, n'offrirait un revenu mensuel par habitant de 6 652 francs CFA. Le petit commerce et le travail spécialisé pratiqués par 13,9% et 12% des ménages offriraient un salaire similaire. Les activités offrant des revenus mensuels par habitant les plus élevés (>15 000 francs CFA) sont le grand commerce, le fonctionnariat/salariat, la gestion de biens ou entreprises, la pension et l'agriculture de rente. Or, ces activités ne sont réalisées au total que par moins de 18% des ménages.

⁴⁸ Il a été demandé aux ménages d'estimer la valeur approximative du revenu dégagé par leur activité.

⁴⁹ Les ménages vivant principalement de l'agriculture ou élevage ont en moyenne 8, tandis que les fonctionnaires, salariés et entrepreneurs ont 6 membres.

6.3.2. Pauvreté des ménages

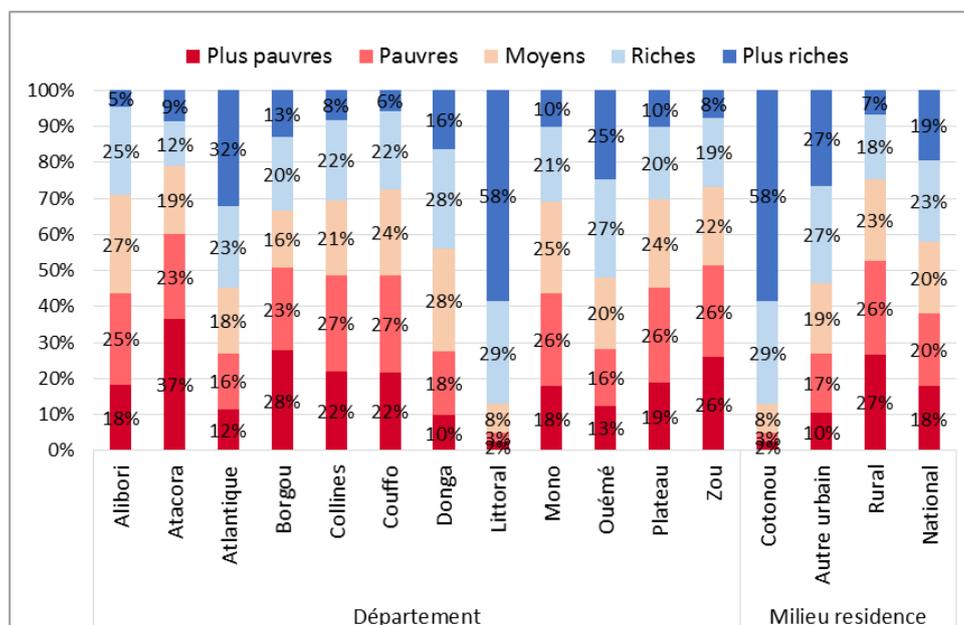
Indice de richesse

Dans le cadre de cette enquête et comme pour les précédentes enquêtes globales sur la sécurité alimentaire au Bénin, la situation de pauvreté des ménages est évaluée sur la base du calcul d'un indice de richesse reposant sur la possession de 16 biens/équipements possédés par le ménage ainsi que sur le confort de leur logement. Il s'agit d'un indice spécifique à l'AGVSA⁵⁰. L'indice de richesse détermine la capacité des ménages à accéder à la nourriture au-delà de leur propre production et de leur revenu monétaire. L'indice composite de richesse est donc indicateur qui permet de classer les ménages selon leur situation socioéconomique (distribution en quintiles: plus pauvres, pauvres, moyens, riches et plus riches)⁵¹. L'indice de richesse a augmenté au fil des enquêtes AGVSA (Tableau 8). Le taux de ménages 'pauvres' en termes de biens a diminué (-33%) par rapport à 2013. A noter que d'après l'EMICoV 2015, la pauvreté non monétaire était passée de 30,1% en 2011 à 28,7% en 2015.

Tableau 8: Evolution de l'indice de richesse selon les enquêtes AGVSA

	Pauvres en termes de biens	Moyens en termes de biens	Riches en termes de biens
	0,1 ou 2 biens	3,4 ou 5 biens	6 ou plus
AGVSAN 2008	47%	29%	24%
AGVSAN 2013	43%	35%	22%
AGVSA 2017	10%	28%	62%

Figure 13: Distribution de l'indice de richesse par département



Source : Données ménages AGVSA 2017

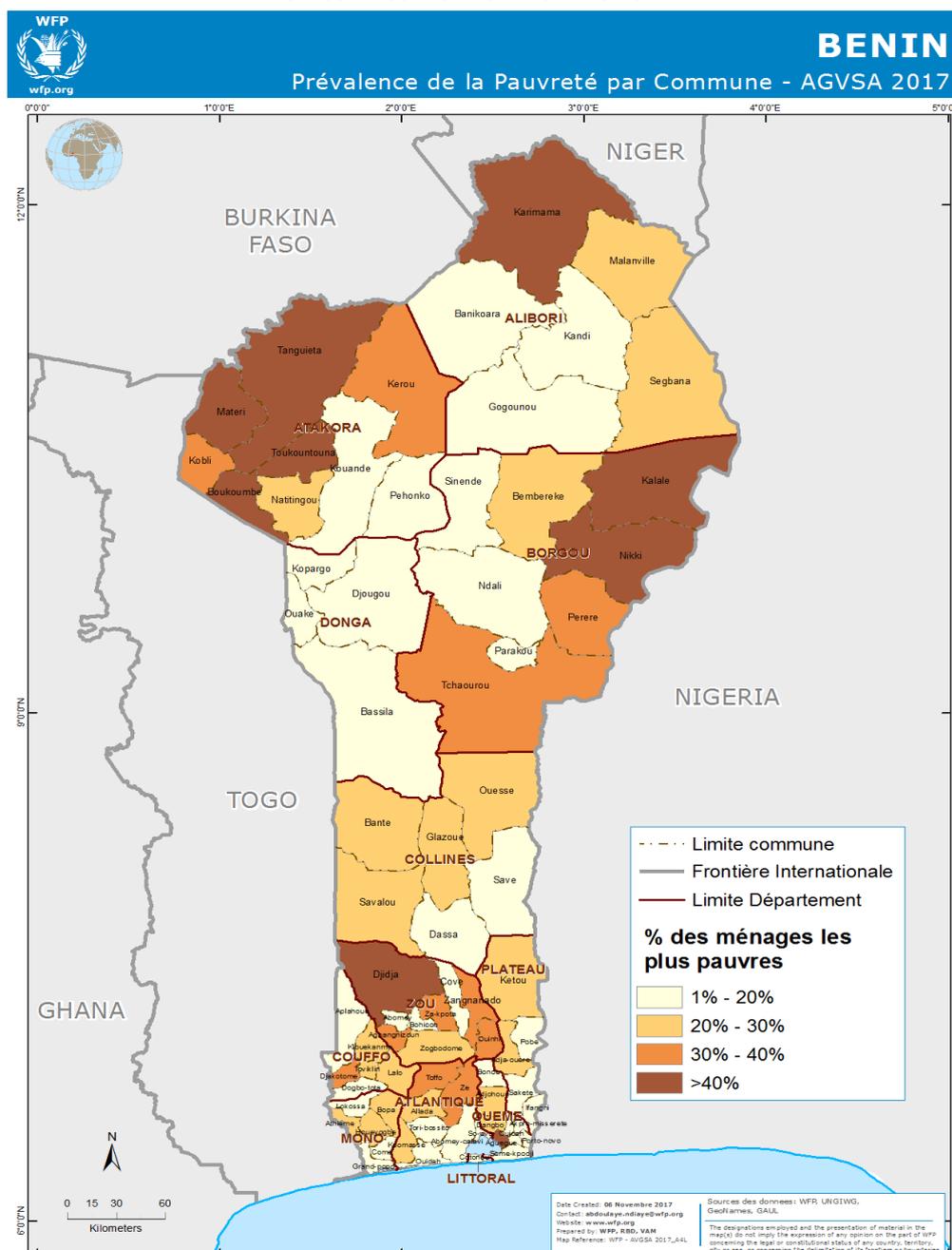
⁵⁰ En fait, il s'agit d'un indice basé sur la quantité des biens possédés par les ménages ainsi que sur le confort de leur logement.

⁵¹ Pour les détails concernant la méthodologie d'élaboration de l'indice de richesse se référer à l'AGVSA 2013.

Le niveau de pauvreté (classes des 'plus pauvres' et 'pauvres' selon l'indice de richesse) est plus élevé dans les zones rurales (53%) que dans les zones urbaines (37%) ou encore à Cotonou (5%). Les départements avec les niveaux de pauvreté les plus aigus sont l'Atacora (60% des ménages), le Zou (52%), le Borgou (51%), les Collines (49%) et le Couffo (49%) (Figure 13).

Au sein de ces départements, il existe aussi une grande disparité de la pauvreté en termes de biens comme le montre la carte de l'indice de richesse par commune ci-dessous.

Carte 5 : Répartition spatiale des ménages 'les plus pauvres' selon l'indice de richesse en termes de bien de l'AGVSA



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Par rapport à l'AGVSA de 2013, il y a une amélioration de l'indice de richesse en termes de biens. En effet, la proportion de ménages dans les quintiles pauvres' et plus pauvres a diminué dans la plupart des départements mais surtout dans l'Alibori (-28%) et le Plateau (-11%).

Pauvreté monétaire

Selon la dernière enquête EMICoV⁵³ de 2015, l'incidence de la pauvreté monétaire⁵⁴ avait connu un accroissement de 3,9% entre 2011 et 2015 passant de 36,2% à 40,1%. Elle est supérieure à la moyenne nationale dans les départements de l'Atacora (42,3%), l'Atlantique (41,3%), les Collines (47,2%), du Couffo (49,3%), de la Donga (42,4%), du Mono (46,8%) et du Zou (42,8%). La pauvreté monétaire était plus prépondérante en milieu rural où près de 43,6% des individus sont touchés. Par ailleurs, la pauvreté monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les hommes que ceux dirigés par les femmes alors que la pauvreté non monétaire touche plus les personnes vivant dans les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes⁵⁵.

En ce qui concerne l'interaction entre la pauvreté monétaire et la branche d'activité du chef de ménage, il ressort que la participation au marché du travail n'est pas considérée comme un facteur clé dans l'explication de la pauvreté au Bénin. La question fondamentale est relative à la qualité et la productivité de l'emploi, étant donné que le taux de salarisation est faible (10%) et que plus de la moitié de la population active occupée au Bénin est caractérisée par le sous-emploi lié à la productivité et à la durée du travail⁵⁶.

6.3.3. Dépenses des ménages

Niveau de dépenses

A l'échelle nationale, les dépenses mensuelles par personne⁵⁷ s'élèvent à environ 20.000 francs CFA (environ 30 EUR) dont 15.000 francs CFA en zone rurale, 25.000 francs CFA en zone urbaine et 36.500 francs CFA à Cotonou (soit 56 EUR). Ce niveau

⁵³ Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages.

⁵⁴ L'incidence de la pauvreté globale (P0) est le pourcentage de la population (ou de ménage) qui n'arrive pas à couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires représentés par le seuil de pauvreté.

⁵⁵ Note sur la pauvreté au Bénin en 2015. INSAE, octobre 2015.

⁵⁶ Évaluation de la pauvreté au Bénin, draft provisoire. INSAE, Octobre 2013.

⁵⁷ Le total des dépenses des ménages a été calculé en additionnant la valeur monétaire de toutes les dépenses des produits alimentaires et autres dépenses quotidiennes provenant des sources suivantes: achat, propre production, dons, crédit, et/ou stock au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête et des biens/services non alimentaires dont l'acquisition est plus ponctuelle (6 derniers mois).

de dépenses correspond à peu près à celui obtenu à partir des données de l'EMICoV 2015⁵⁸.

Sans tenir compte du coût de la vie dans les différents départements, on observe que les dépenses mensuelles totales sont plus importantes (en moyenne et en médiane) dans le **Littoral**, l'**Ouémé** et l'**Atlantique** et plus faibles dans la **Donga**, l'**Alibori** et l'**Atacora** (Tableau 9).

Tableau 9 : Dépenses mensuelles par capita et part des dépenses alimentaires des ménages⁵⁹

Département et milieu de résidence	Depenses mensuelles totales par capita		Part des dépenses alimentaires		Variation de la part des dépenses alimentaires 2017-2013
	Moyenne	Médiane	2013	2017	
Alibori	12 399	8 421	68%	52%	-16%
Atacora	13 305	9 250	59%	49%	-10%
Atlantique	22 638	14 125	42%	45%	3%
Borgou	17 189	10 083	48%	49%	1%
Collines	16 517	10 867	44%	40%	-4%
Couffo	15 102	11 039	50%	39%	-11%
Donga	11 854	7 629	50%	52%	2%
Littoral	36 591	22 904	37%	35%	-2%
Mono	18 563	13 208	47%	47%	0%
Ouémé	24 732	15 783	41%	42%	1%
Plateau	16 446	11 389	52%	47%	-5%
Zou	18 286	11 327	46%	43%	-3%
Urbain	25 087	15 376	43%	41%	-2%
Rural	15 165	10 392	51%	47%	-4%
Total	20 081	12 472	46%	44%	-2%

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Dépenses alimentaires et non alimentaires

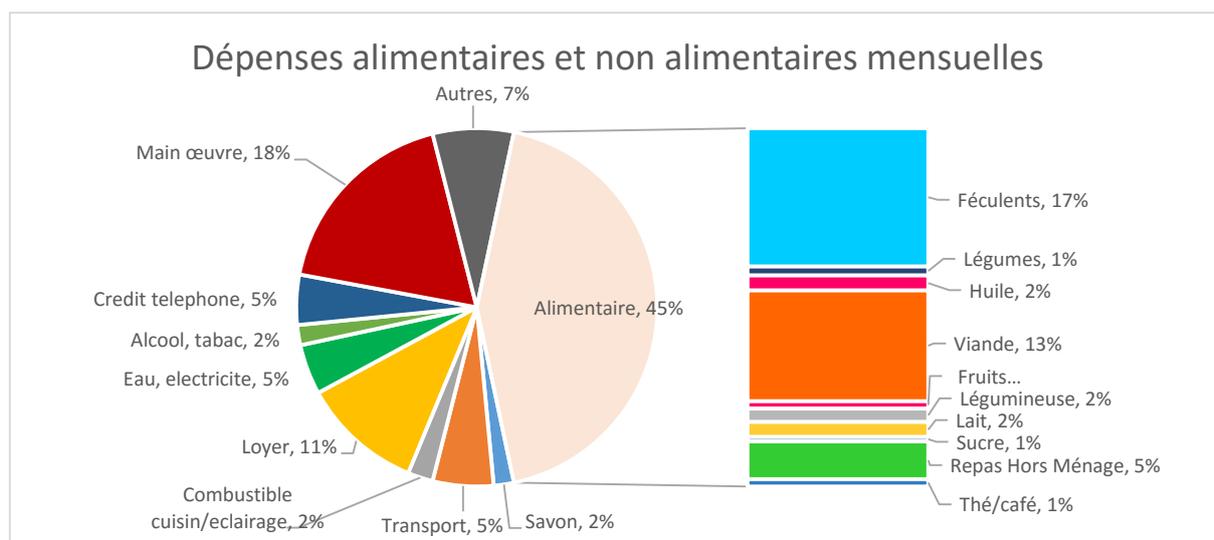
Dans ces dépenses mensuelles, 44% sont destinés à l'alimentation. Cependant, les ménages ruraux consacrent une plus grande part de leur budget à l'alimentation (47%) que les ménages urbains (41%) ou ceux de la capitale économique (correspondant à celle du département du Littoral : 35%). Au niveau départemental, on constate que, ce sont les ménages du nord du pays : **Alibori** (52%), **Donga** (52%), **Atacora** (49%) et **Borgou** (49%) qui dépensent une plus grande part de leur budget pour s'alimenter comparativement aux autres départements où les dépenses

⁵⁸ Selon l'EMICoV-2015, les dépenses annuelle par tête était de 336.099 francs CFA en urbain (soit 28.000 francs CFA par mois) et 158.351 francs CFA en rural (soit 13.200 francs CFA par mois).

⁵⁹ La moyenne pouvant être biaisée par les valeurs extrêmes, la médiane donne une représentation plus adéquate des données. La médiane est le seuil où la moitié des ménages ont une valeur supérieure et l'autre moitié ont une valeur inférieure.

alimentaires totales sont en plus faibles proportion. Cette caractéristique dénote d'une certaine vulnérabilité économique qui semble néanmoins régresser par rapport à 2013 (diminution de la part des dépenses de 16% l'Alibori, 10% pour l'Atacora et 11% pour le Couffo).

Figure 14: Répartition des dépenses mensuelles



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Les dépenses mensuelles non-alimentaires les plus importantes concernent les coûts de main d'œuvre (18%) et le loyer (11%) tandis que les aliments de base (féculents) (17%) ainsi que la viande (13%) sont les dépenses alimentaires les plus importantes. Pour les dépenses semestrielles, les plus importantes sont les frais de réparation des habitations et le remboursement des dettes.

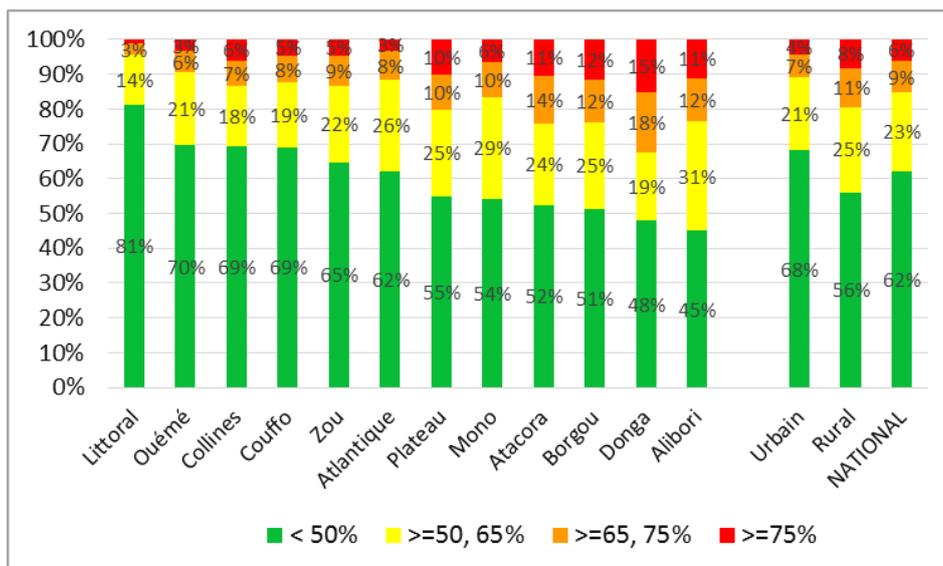
Part des dépenses alimentaires

La part des dépenses alimentaires est un indicateur permettant d'estimer la vulnérabilité économique des ménages. Cet indicateur est basé sur le postulat que, plus la part du budget consacrée aux aliments a de l'importance au sein du budget d'un ménage (relativement aux autres biens /services consommés), plus le ménage est vulnérable économiquement. Cet indicateur intervient dans le calcul de l'indice de sécurité alimentaire. La part des dépenses peut ainsi être classée en quatre catégories de vulnérabilité économique: faible (part des dépenses <50%), moyenne (50-65%) ; élevée (65-75%) et très élevée (>75%).

Selon cette classification, la majorité des ménages (62%) a une faible vulnérabilité économique et 15% ont une vulnérabilité élevée dont 6% très élevée. Il y a plus de vulnérabilité économique dans les zones rurales (19% de vulnérabilité élevée et très élevée) que dans les zones urbaines (11%), et davantage dans les départements du

nord du pays : Donga (33%), Atacora (25%), Borgou (24%) et Alibori (23%) (Figure 15).

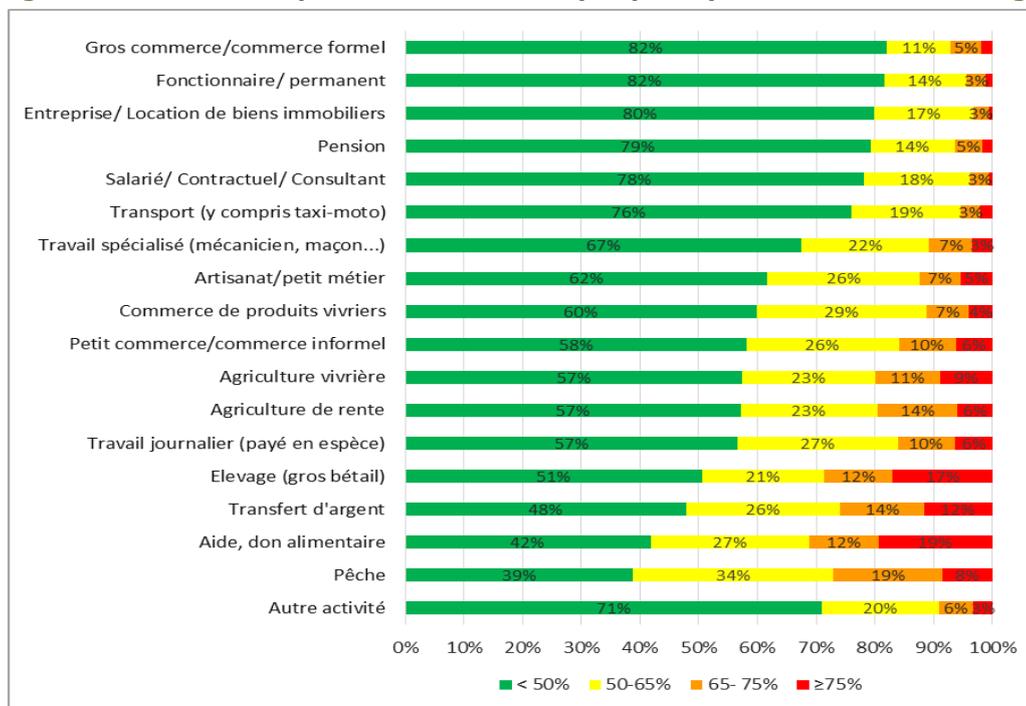
Figure 15: Proportion des ménages selon les groupes de vulnérabilité économique



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

La vulnérabilité économique est fonction du profil des ménages. On observe que les ménages qui ont la plus grande part de leur budget consacrée à l'alimentation sont surtout ceux vivant de l'assistance (don alimentaire, transfert d'argent), les travailleurs journaliers, les agriculteurs ainsi que les petits commerçants ou commerçants de produits vivriers (Figure 16).

Figure 16: Part des dépenses alimentaires par principale activité des ménages

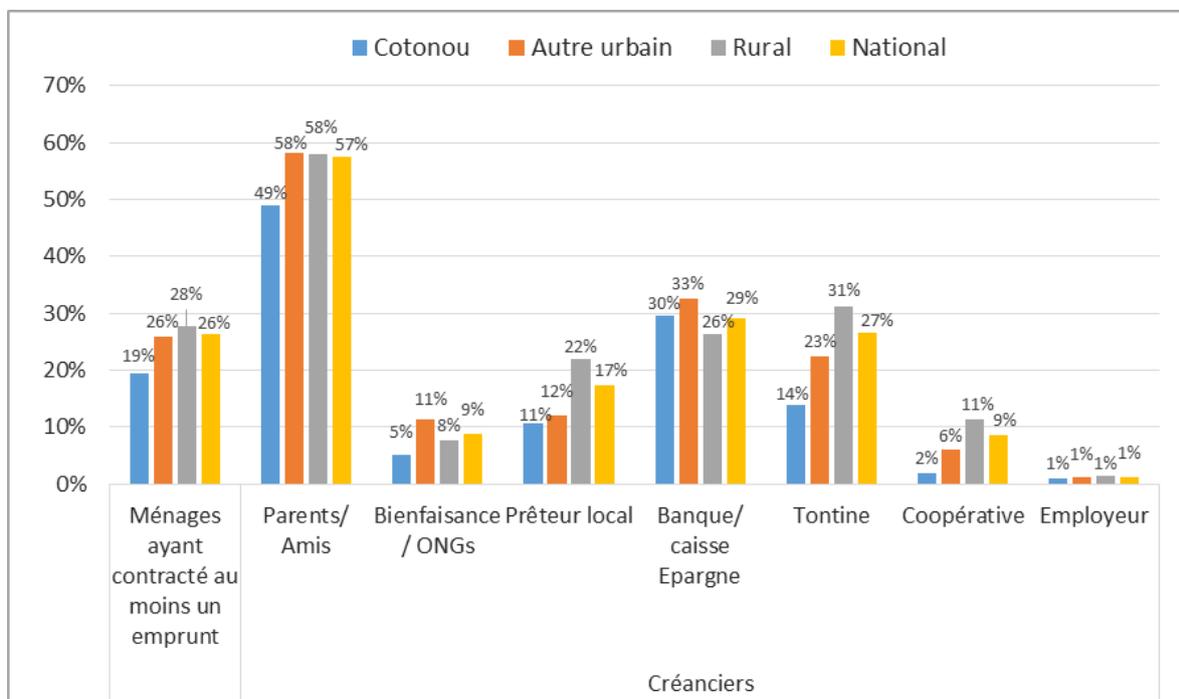


Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

6.3.4. Crédit et emprunt

Un quart des ménages béninois (19,4% à Cotonou, 25,8% dans les autres centres urbains et 27,8% en zone rurale) ont contracté au moins un emprunt au cours des 12 derniers mois auprès de différents créanciers (Figure 17).

Figure 17 : Principaux créanciers des ménages

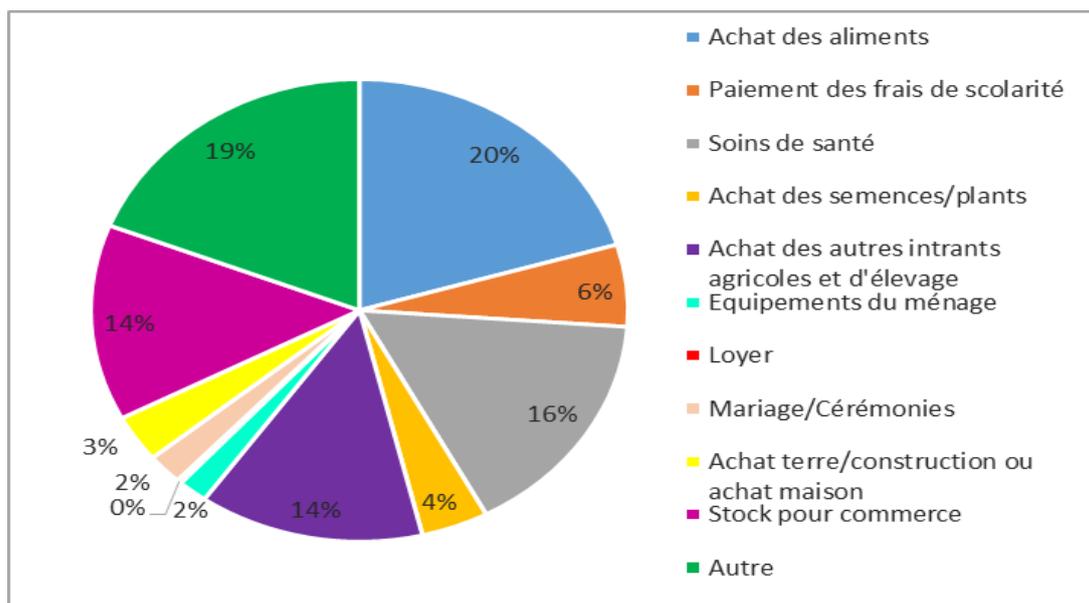


Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Plus de la moitié des ménages (57%) ont emprunté auprès de leurs parents ou amis, environ un tiers (29%) auprès des banques ou caisses d'épargne, un quart (27%) auprès de tontines et moins de 1% auprès de leur employeur. Les montants empruntés varient selon le lieu de résidence et l'activité des ménages. En moyenne, les ménages ruraux ont emprunté 189.000 francs CFA, les ménages de Cotonou 235.000 francs CFA et les ménages des autres centres urbains 315.000 francs CFA.

Les principales raisons de la contraction d'un crédit sont l'achat d'aliments (20%), le paiement des soins de santé (16%), le paiement des frais de main d'œuvre ou d'achat de matériel/équipements agricoles et d'élevage (14%) et l'achat de produits ou animaux pour leur commerce (14%) (Figure 18).

Figure 18: Raison de l'emprunt



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

La majorité des ménages envisage de rembourser totalement (34,6%) ou plus de la moitié (22,1%) du crédit contracté d'ici les 12 prochains mois. 10% des ménages estiment qu'ils ne parviendront pas à rembourser leur crédit alors que 15,2% l'ont déjà remboursé totalement. Selon le profil du ménage, certains semblent avoir plus de difficultés à rembourser leur emprunt. Ainsi, un tiers des maraichers, un quart des entreprises de locations de biens et 40% des « sans revenu » estiment qu'ils rembourseront moins de la moitié de leur emprunt d'ici les 12 prochains mois (Tableau 10a)

Au cours des 3 derniers mois, près d'un ménage sur deux (52,1%) a emprunté de l'argent et un sur cinq (18,6%) de la nourriture pour s'alimenter. La fréquence de cette pratique varie selon le lieu de résidence (Tableau 10b).

Tableau 11a : Remboursement de l'emprunt au cours des 12 derniers mois

	Pas de remboursement possible	Moins de la moitié	Plus de la moitié	Remboursement total	Crédit déjà entièrement remboursé
Cotonou	19,8%	30,4%	23,5%	19,8%	6,4%
Autre urbain	7,6%	17,3%	21,9%	37,4%	15,9%
Rural	10,6%	17,0%	22,1%	34,5%	15,7%
Total	10,0%	18,1%	22,1%	34,6%	15,2%

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Tableau 12b : Emprunt d'aliments ou d'argent pour s'alimenter au cours des 3 derniers mois

	Emprunter de l'argent				
	Jamais	1 fois	2 fois	3 fois	4 fois et plus
Cotonou	50,2%	36,4%	7,8%	1,4%	4,1%
Autre urbain	49,8%	18,3%	10,5%	8,5%	12,9%
Rural	46,3%	21,6%	11,6%	7,9%	12,6%
National	47,9%	21,3%	10,9%	7,7%	12,1%
	Emprunter des aliments				
	Jamais	1 fois	2 fois	3 fois	4 fois et plus
Cotonou	86,2%	1,9%	3,7%	3,2%	5,1%
Autre urbain	86,0%	3,6%	2,9%	2,1%	5,4%
Rural	77,4%	5,8%	5,9%	3,3%	7,6%
National	81,4%	4,7%	4,6%	2,8%	6,5%

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

A Cotonou, 36,4% des ménages ont emprunté de l'argent une seule fois au cours des trois derniers mois alors que dans les autres centres urbains et en milieu rural cette pratique est plus fréquente (12,9% ont emprunté 4 fois ou plus au cours des 3 mois). L'emprunt de nourriture est plutôt adopté en milieu rural.

La proportion des ménages ayant emprunté de l'argent ou de la nourriture est plus élevée dans les communes de Karimama (54%) et Malanville (50%) dans l'Alibori; Klouékanmè (46%), Lalo (49%), Toviklin (52%) dans le Couffo ; Pèrèrè (54%) Tchaourou (49%) dans le Borgou ; Aguégoués (57%), Bonou (50%), Dangbo (49%) dans l'Ouémé ; Ouinhi (58%) dans le Zou.

Les ménages qui empruntent sont principalement les plus vulnérables tels que ceux vivant de l'assistance (65%), les travailleurs journaliers (68,2%), les petits commerçants (51,3%), les agriculteurs vivriers (55,5%) et les pêcheurs (54,5%) mais aussi les éleveurs de petit bétail (54%), de bétail de taille moyenne (77%) et les commerçants d'animaux (56,3%).

6.4. Chocs

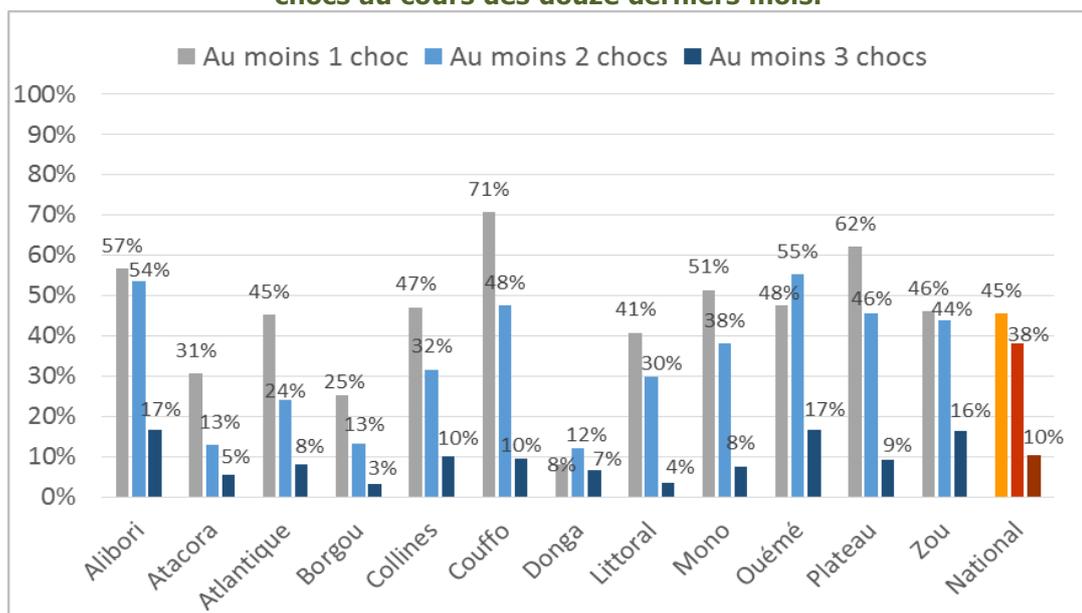
Résultats-clés

- 45% des ménages ont subi au moins un choc ou difficulté au cours des douze derniers mois, 38% ont subi au moins deux chocs et 10% au moins trois chocs. Les ménages ruraux (50%) sont plus affectés que les urbains ; les plus pauvres (55%) selon l'indice de richesse en termes de bien que les plus riches (29%) ; ceux vivant du petit élevage (64%), de l'aide alimentaire (56%), du travail journalier (51%) ou encore de l'agriculture vivrière (51%) que les salariés, fonctionnaires ou grands commerçants (30%).
- Proportionnellement, les départements fortement affectés par au moins deux chocs sont Ouémé, Alibori, Couffo, Plateau, Zou, Mono.
- Le principal choc, interne au ménage (idiosyncrasique) est **la maladie sérieuse, l'accident ou le décès d'un membre du ménage** qui a affecté 60,9% des ménages. Cela a surtout touché les communes de Banikoara, Gogounou dans l'Alibori ; Matéri, Toucountouna dans l'Atacora; Glazoué, Ouèssè, Savè dans les Collines; Djakotomey, Lalo, Toviklin dans le Couffo; Aguégoués dans l'Ouémé; Adja-Ouèrè, Ifangni, Pobè dans le Plateau; Agbangnizoun, Zangnanado dans le Zou; Allada, Kpomassè dans l'Atlantique.
- Le deuxième choc est d'ordre économique avec **la réduction de revenu et la perte d'un emploi d'un membre du ménage** (29,6% des ménages affectés) ou **l'augmentation des prix à l'achat ou baisse des prix de vente** (14,4%) et surtout à Cotonou; Porto-Novo, Sèmè-Kpodji dans l'Ouémé; Za-Kpota, Zogbodomey, Agbangnizoun dans le Zou; Allada dans l'Atlantique.
- Le troisième choc est d'ordre biophysique ou climatique avec **les pluies tardives/sécheresse** (9,1%) ou **les inondations** (6,2%) ou d'autres (8,1%). Les communes les plus affectées sont Karimama dans l'Alibori; Aplahoué, Djakotomey, Dogbo dans le Couffo ; Bopa, Grand-Popo dans le Mono; Adjohoun dans l'Ouémé ; Toffo, Zè dans l'Atlantique.

6.4.1. Chocs ou difficultés rencontrés par les ménages

Près d'un ménage sur deux (45%) affirme avoir subi au moins un choc ou difficulté au cours des douze derniers mois. Trente-huit pour cent (38%) des ménages auraient été affectés par au moins deux chocs et 10% au moins trois chocs. Les ménages fortement affectés sont dans les départements de l'Ouémé, l'Alibori, le Couffo, le Plateau, le Mono et le Zou (Figure 19).

Figure 19 : Proportion de ménages ayant subi au minimum un, deux ou trois chocs au cours des douze derniers mois.



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Tableau 13 : Proportion de ménages affectés par un choc au cours des 12 derniers mois

Milieu de résidence	Cotonou	41%
	Autre	41%
	Rural	50%
Sexe du chef de	Masculin	45%
	Féminin	48%
Indice de richesse	Plus	55%
	Pauvres	50%
	Moyens	49%
	Riches	44%
	Plus riches	29%
Total		45%

Les ménages ruraux (50%) ont plus été frappés par un choc que les ménages urbains. Les ménages les plus pauvres selon l'indice de richesse⁶⁰ ont davantage été affectés (55% pour les plus pauvres contre 29% pour les plus riches). De même, les ménages dirigés par une femme (48%) ont été plus affectés par les chocs que ceux dirigés par un homme (45%) (Tableau 11).

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

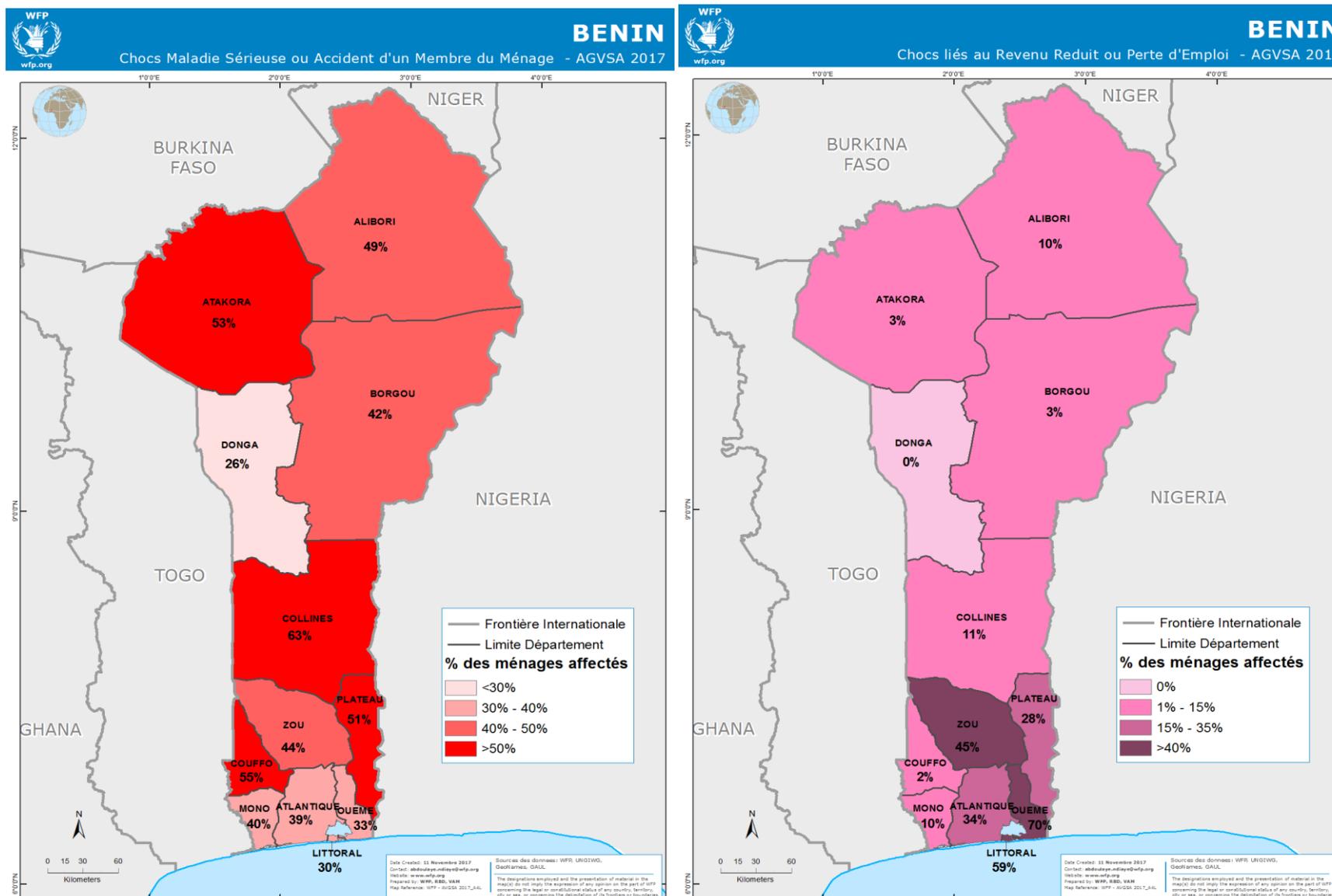
La vulnérabilité d'un ménage est fonction de l'activité principale du ménage. Dans ce sens, on constate que plus d'un ménage sur deux vivant du petit élevage (64%), de l'aide alimentaire (56%), du travail journalier (51%) ou encore de l'agriculture vivrière (51%) ont souffert d'un choc contre moins de 30% des ménages de salariés, fonctionnaires ou grands commerçants.

⁶⁰ Pour rappel, l'indice de richesse est un indicateur en termes de biens. Dans cette étude, il a été calculé sur la base d'une liste de 16 biens.

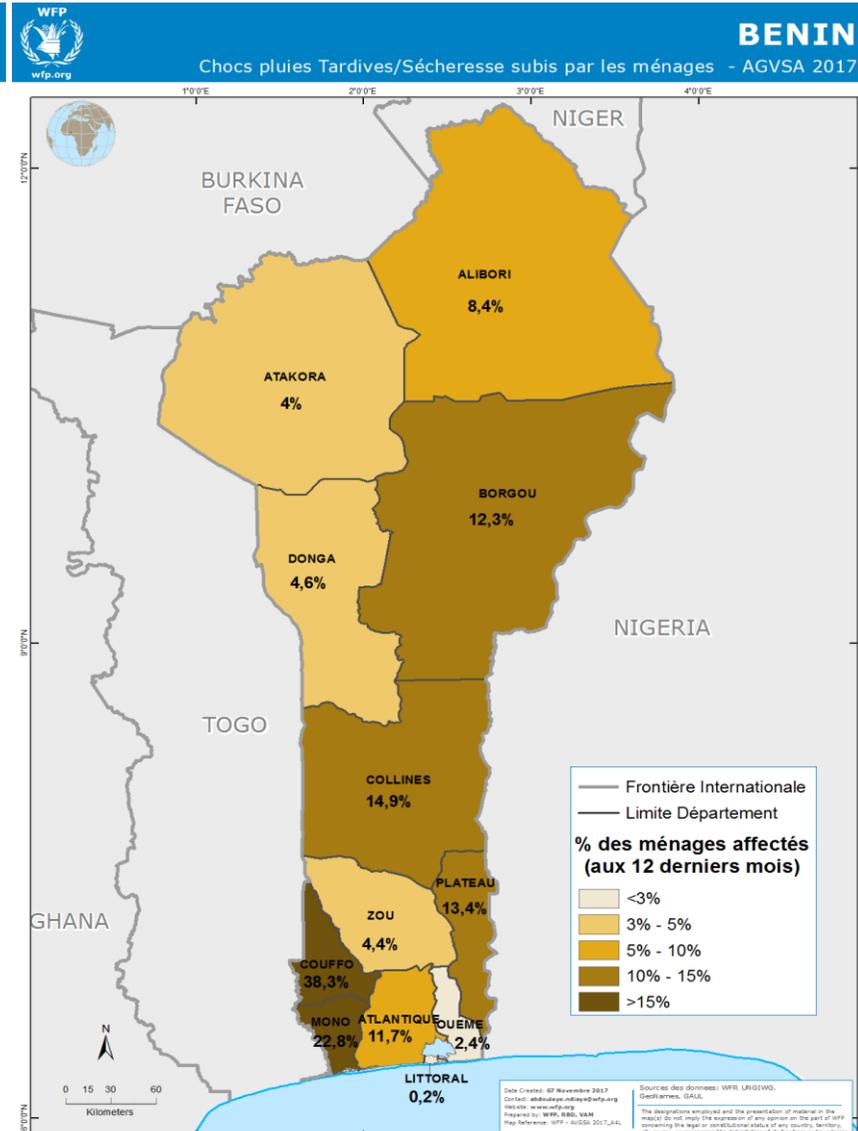
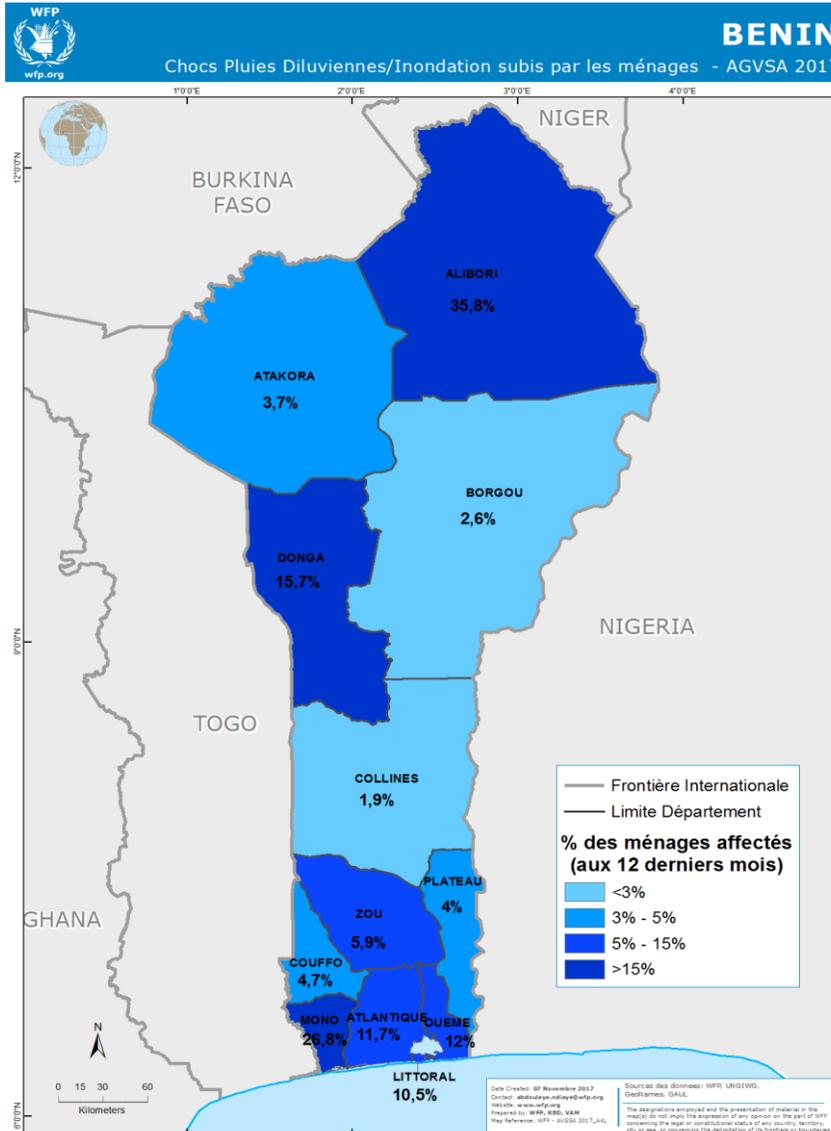
On distingue deux grands types de chocs qui ont affecté les ménages. Les premiers sont idiosyncrasiques c'est-à-dire qui se déroulent à l'échelle du ménage comme avec la maladie sérieuse, l'accident ou le décès d'un membre du ménage (cité par 60,9% des ménages). Les deuxièmes sont collectifs mais peuvent être d'ordre économique avec la réduction de revenu (11,6%) ou la perte d'un emploi d'un membre du ménage (6,2%) ou d'ordre biophysique ou climatique avec les pluies tardives/sécheresse (9,1%) ou les inondations (6,2%)⁶¹. Du point de vue de la sécurité alimentaire, les chocs idiosyncrasiques peuvent réduire le nombre d'actifs au sein du ménage et être ainsi accompagnés d'une perte de revenu voire même d'un fardeau financier supplémentaire, comme dans le cas d'une maladie.

⁶¹ L'annexe 2 présente l'ensemble des principaux chocs par département.

Carte 6 : Proportion des ménages dont le principal choc est les pluies diluviennes/inondations ou les pluies tardives/sécheresse.



Carte 7 : Proportion des ménages dont le principal choc est les pluies diluviennes/inondations ou les pluies tardives/sécheresse.



6.4.2. Principaux chocs dans les départements les plus affectés

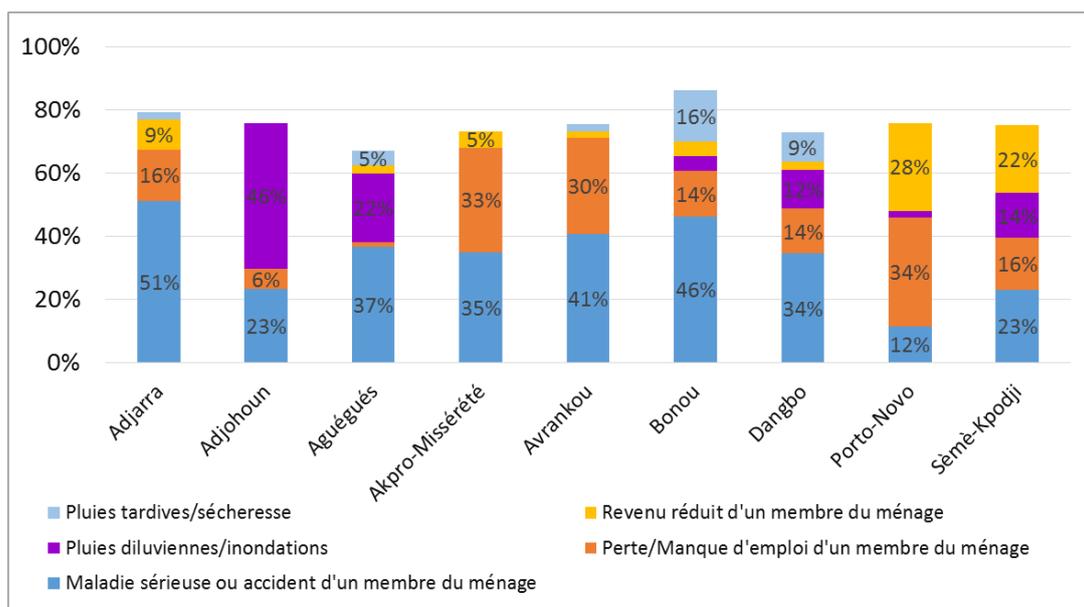
Ouémé

Dans le département de l’Ouémé, 55% des ménages ont été affectés par au moins deux chocs (et 17% par au moins trois chocs) au cours des douze derniers mois.

Le principal choc est la **maladie sérieuse ou accident** d’un membre du ménage surtout dans la commune d’Adjarra (51%) et dans une moindre mesure à Porto-Novo (12%). La **perte d’un emploi ou la réduction de revenu** ont surtout touché Porto-Novo (62%), Akpro-Missérété (38%), Sèmè-Kpodji (38%) et Avrankou (32%). A Porto-Novo, la perte d’emploi et la réduction du revenu a touché principalement les travailleurs spécialisés (58,8%), les petits commerçants (45,8%), les transporteurs (32,7%).

Les **pluies diluviennes/inondations** ont frappé surtout les communes de Adjohoun (46%) mais aussi Aguégoués (22%) Sèmè-Kpodji (14%) et Dangbo (12%) qui a aussi été affecté par la **sécheresse** (9%) comme certains ménages de Bonou (16%).

Figure 20 : Principaux chocs par commune dans le département Ouémé

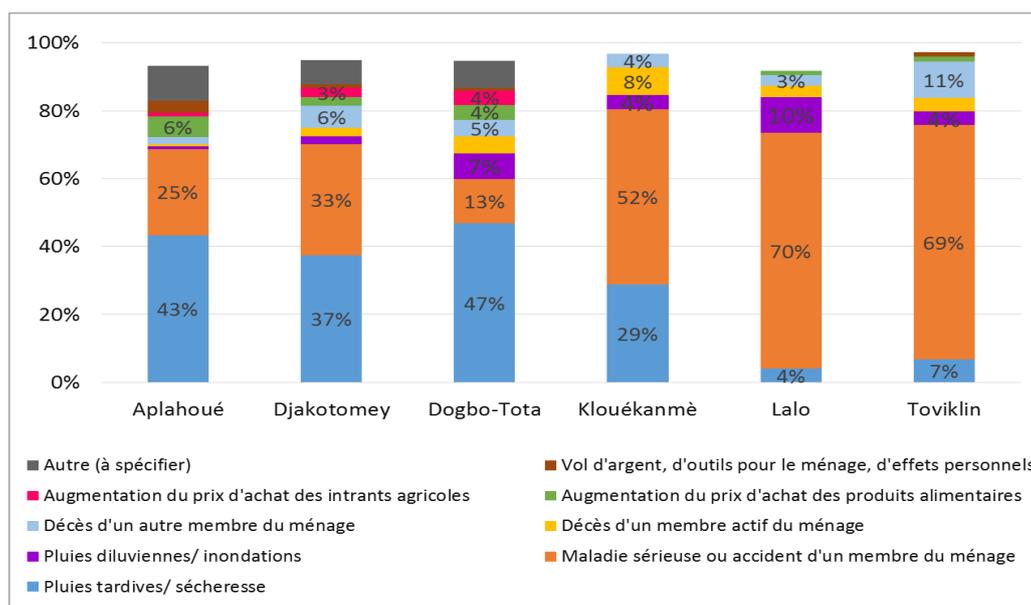


Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Couffo

Dans le Couffo, 71% des ménages ont subi au moins un choc et 48% au moins deux chocs. Les ménages des communes de Lalo, Toviklin et Klouékanmé ont principalement été touchés par une **maladie sérieuse ou l'accident** d’un membre de leur ménage (respectivement 70%, 69%, 52%). Dans les communes d’Aplahoué, de Djakotomey et de Dogbo certains ménages ont aussi connu des difficultés liées à la maladie tandis que d’autres ont plutôt subi les conséquences désastreuses de la **sécheresse** sur leurs cultures.

Figure 21 : Principaux chocs par commune dans le département Couffo

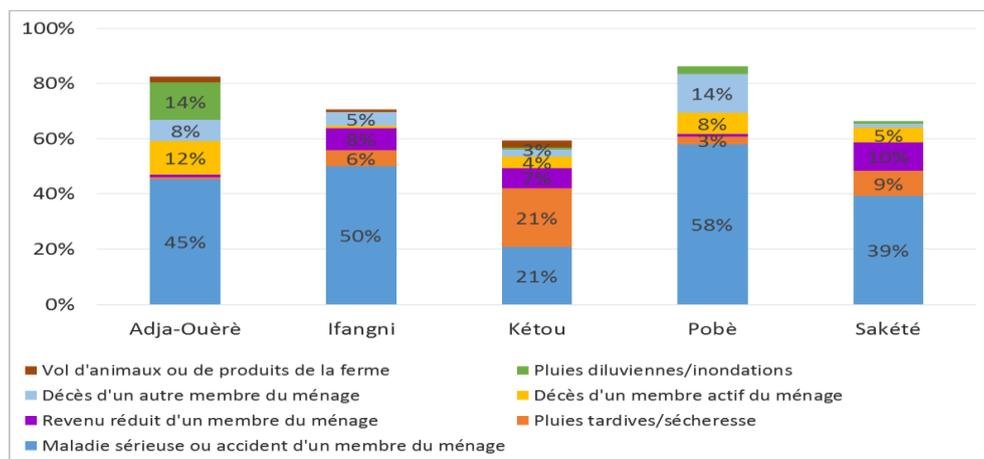


Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Plateau

Dans le département du Plateau, 62% des ménages ont été frappé par au moins un choc, 46% par au moins deux chocs et 9% par au moins trois chocs. Les ménages des communes d'Adja-Ouèrè, d'Ifangni, de Pobè et de Sakété ont principalement été affectés par la **maladie sérieuse, accident voire le décès** d'un membre du ménage (respectivement 57%, 51%, 66% et 44%). Certains ménages de Kétou (21%) ont subi les conséquences des **pluies tardives ou sécheresse** tandis que certains d'Adja-Ouèrè (14%) ont été frappés par les **inondations**.

Figure 22 : Principaux chocs par commune dans le département Plateau

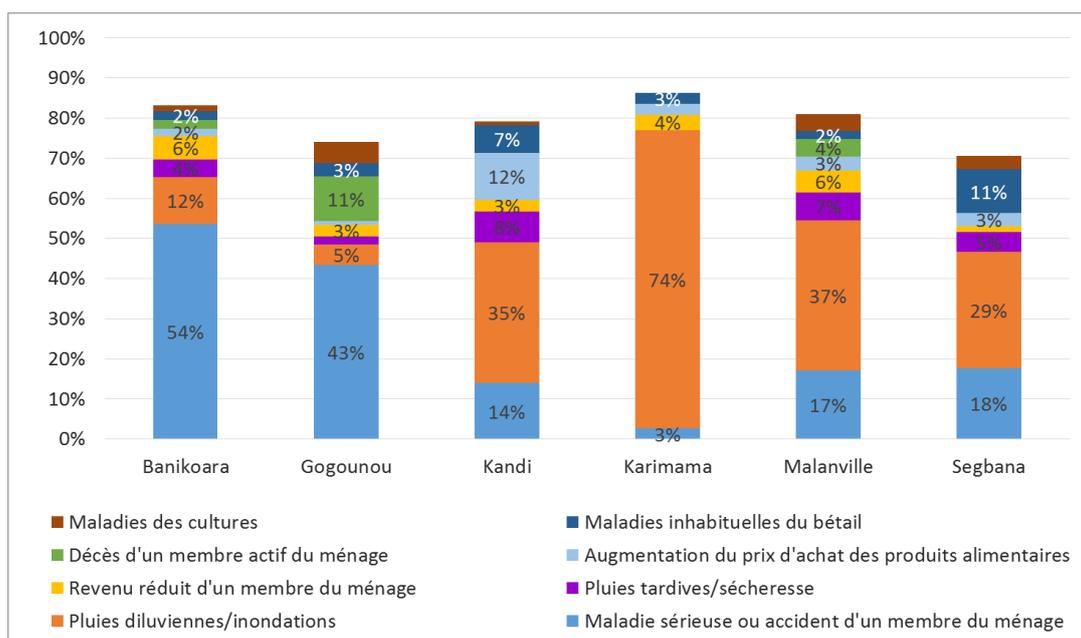


Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Alibori

Plus de la moitié des ménages de l'Alibori (54%) ont subi au moins deux chocs et 17% au moins trois chocs. La commune de Karimama, commune connue pour son taux élevé de malnutrition⁶², a fortement été touchée par les **pluies diluviennes** (74% des ménages) ainsi que, dans une moindre mesure, les communes de Malanville (37%), de Kandi (35%) et de Ségbana (29%). Les ménages des communes de Banikoara et de Gogounou ont surtout été affectés par la **maladie, l'accident ou le décès** d'un membre du ménage (54% et 43% respectivement).

Figure 23 : Principaux chocs par commune dans le département Alibori



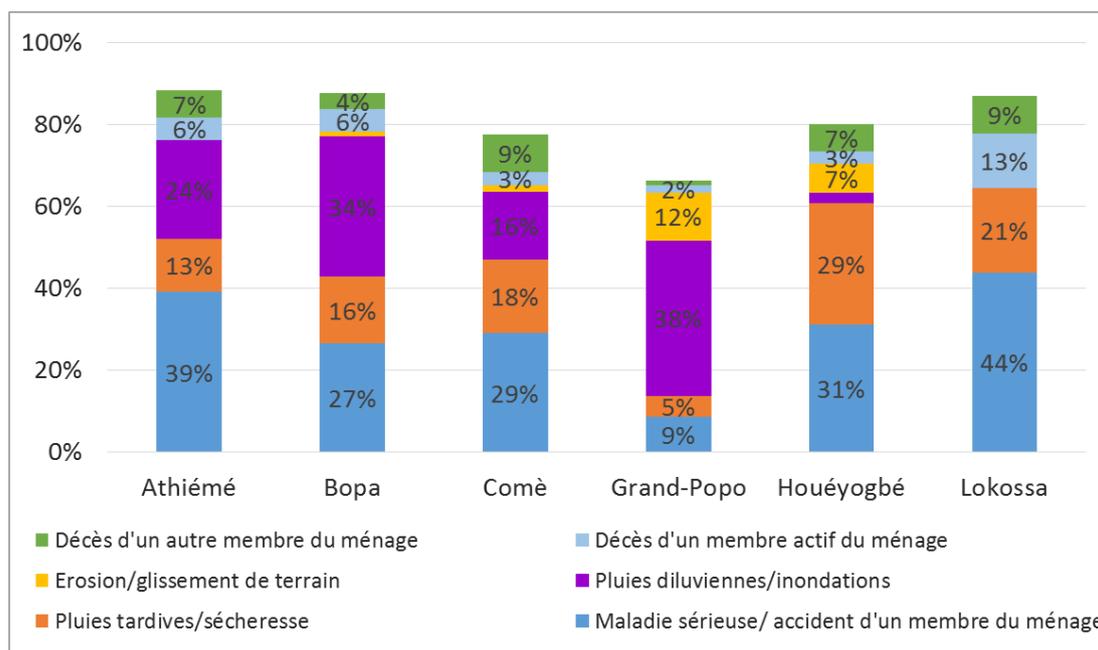
Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Mono

Au Mono, plus d'un ménage sur deux (51%) sont touchés par un choc, 32% par deux chocs et 8% par trois chocs. En dehors de la **maladie, de l'accident ou du décès** d'un de leurs membres qui a touché près d'un tiers des ménages des communes du Mono, les ménages de ce département ont surtout été affectés par les effets des perturbations climatiques. D'une part, les **inondations** causées par les pluies diluviennes et par la sortie de lit du fleuve Mono ont frappé surtout Grand-Popo (38%), Bopa (34%), Athiémé (24%) et Comè (16%) tandis que les **pluies tardives** ont plutôt affecté Houéyogbé (29%), Lokossa (21%) mais aussi Comè (18%). **L'érosion des sols** fut le principal problème de certains ménages des communes de Grand-Popo (12%) et Houéyogbé (7%).

⁶² L'enquête MICS 2014 avait détecté des taux très élevés de malnutrition aigüe dans le département de l'Alibori (10% sous forme modérée et 2,4% sous forme sévère) et de retard de croissance (40%). Une enquête de 2016 avait mis en avant la commune de Karimama.

Figure 24 : Principaux chocs par commune dans le département Mono

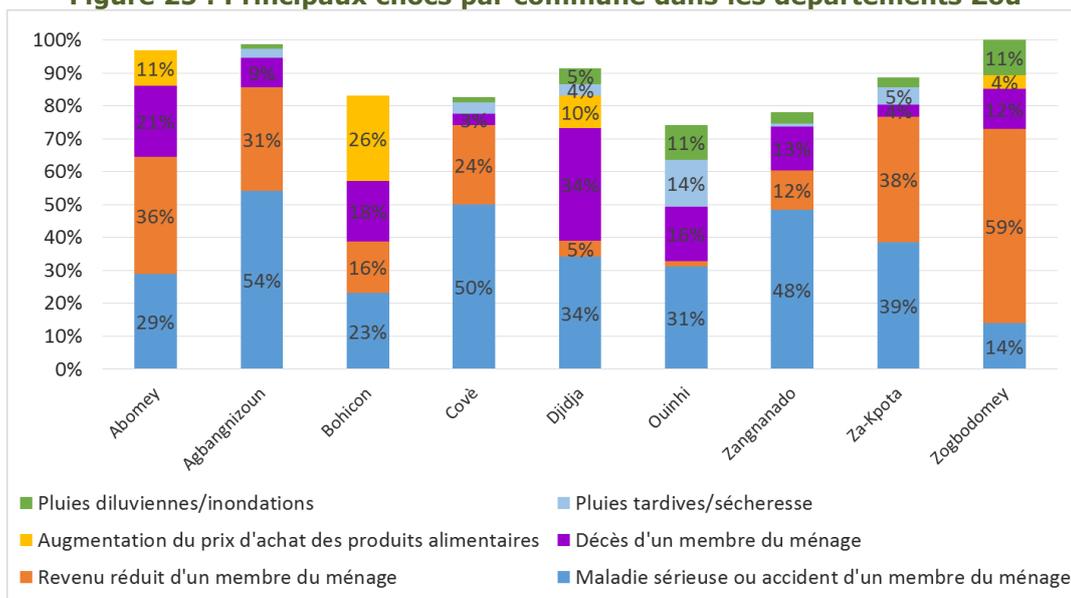


Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Zou

Dans le Zou, 16% des ménages ont mentionné avoir été affectés par trois chocs. On constate en effet que, le principal choc mentionné par les ménages est de différente nature. Dans toutes les communes du département, une proportion importante de ménages a souffert de la **maladie ou du décès** d'un de leur membre à Djidja (68%), Agbangnizoun (63%), Zangnanado (61%), Abomey (50%), Ouinhi (47%). La **réduction des revenus** a affecté surtout la commune de Zogbodomey (59%), Zankpota (38%), Abomey (36%) et Agbangnizoun (31%). Parallèlement, certains ménages de Bohicon (26%), Abomey (11%) et Djidja (10%) ont été affectés par la **hausse des prix d'achat des produits** alimentaires. Les chocs climatiques (**sécheresse ou pluies diluviennes**) ont surtout frappé les ménages d'Ouinhi (25%) ou Zogbodomey (11%).

Figure 25 : Principaux chocs par commune dans les départements Zou

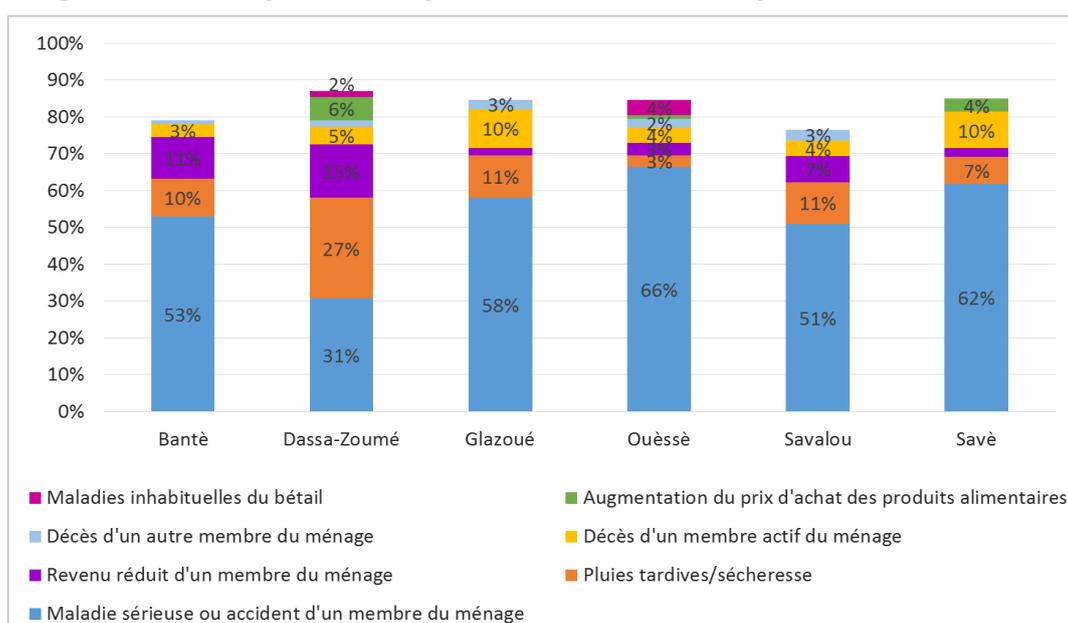


Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Collines

Dans le département des Collines, 47% des ménages ont mentionné avoir été affecté par un choc, 32% par deux chocs et 10% par trois chocs. Le principal choc ayant affecté plus de la moitié des ménages est **la maladie sérieuse, l'accident ou le décès d'un membre du ménage** (31% pour Dassa-Zoumé). A Dassa-Zoumé et Banté, les ménages mentionnent aussi **le revenu réduit** (15% et 11%). Les **pluies tardives ou la sécheresse** ont surtout affecté Dassa-Zoumé (27%) et dans une moindre mesure Glazoué (11%), Savalou (11%), Banté (10%) et Savé (7%).

Figure 26 : Principaux chocs par commune dans le département des Collines

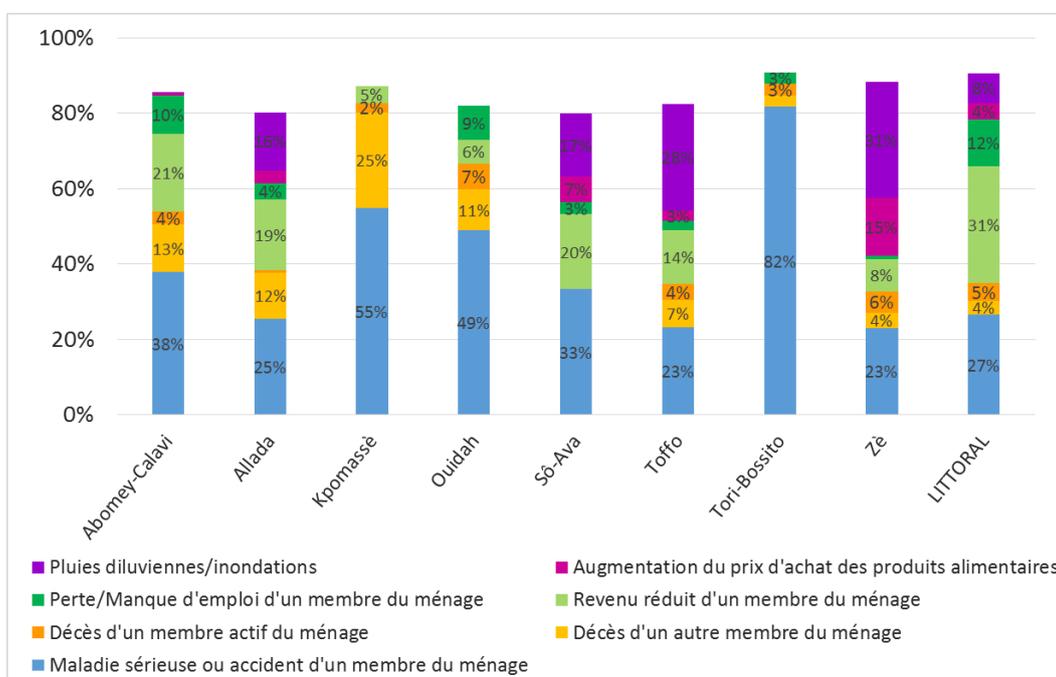


Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Atlantique et Littoral

Dans les départements de l'Atlantique et du Littoral, les chocs sont très diversifiés. La **maladie sérieuse, l'accident ou le décès** d'un membre du ménage reste le principal choc auquel les ménages ont dû faire face surtout à Tori-Bossito où 87% des ménages l'ont mentionné. Mais, ce problème est accompagné aussi d'autres difficultés économiques. En effet, on observe une diminution globale du pouvoir d'achat des ménages suite à une **perte d'emploi, une diminution de revenu** ou encore à cause d'une augmentation des dépenses en conséquence à une certaine **hausse des prix alimentaires**. Ces chocs économiques sont majeurs à Cotonou (47%) ainsi que dans la commune d'Abomey-Calavi (32%). Les **pluies diluviennes** auraient aussi été une difficulté principale pour certains ménages des communes de Zè (31%), Toffo (38%), Sô-Ava (17%) et Allada (16%).

Figure 27: Principaux chocs par commune dans les départements Atlantique et Littoral



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

En résumé, **la maladie, l'accident ou le décès d'un membre du ménage** ont surtout touché les communes de Banikoara (36,2%) et de Gogounou (38,8%) dans l'Alibori ; de Matéri (31,5 % des ménages), de Toucountouna (37%) dans l'Atacora, de Glazoué (40,6%), d'Ouèssè (40,3%), de Savè (43,4%) dans les Collines ; de Djakotomey (36,9%), de Lalo (41%), de Toviklin (44,3%) ; d'Aguégoués (32,6%) dans l'Ouémé ; d'Adja-Ouèrè (42,4%), d'Ifangni (35,6%), de Pobè (40,1%) dans le Plateau ; d'Agbangnizoun (40,1%), de Zangnanado (40%) dans le Zou ; d'Allada (35,9%), de Kpomassè (38%) dans l'Atlantique.

La **réduction de revenu et la perte d'un emploi d'un membre du ménage** ont surtout affecté les ménages de Cotonou (17,7%); de Porto-Novo (38,2%), de Sèmè-

Kpodji (20,2%) dans l’Ouémé ; de Za-Kpota (25,4%), de Zogbodomey (20,3%), d’Agbangnizoun (19,9%) dans le Zou ; d’Allada (21,6%) dans l’Atlantique.

Les pluies tardives/sécheresse ou **les inondations** (6,2%) ont frappé les ménages des communes de Karimama (54,7%) dans l’Alibori ; Aplahoué (39,1%), Djakotomey (34,7%), Dogbo-Tota (42,8%) dans le Couffo ; Bopa (33,8%), Grand-Popo (29,4%) dans le Mono ; Adjohoun (45,9%) dans l’Ouémé ; Toffo (29,6%), Zè (29,8%) dans l’Atlantique.

6.5. Stratégies d’adaptation et résilience des ménages

Résultats-clés

- Tous les chocs auxquels les ménages ont été confrontés ont eu un impact négatif sur le budget du ménage.
- Plus de 50% des ménages ont utilisé des stratégies d’adaptation alimentaire dont surtout ‘consommer des aliments moins préférés’ ou ‘réduire la taille des repas’ ou ‘le nombre de repas’. 30% des ménages ont sauté un ou plusieurs repas (rester sans nourriture, jeûner, se coucher en ayant faim) et 15% plus de 3 fois par semaine.
- Les départements du nord du pays (Alibori, Atacora, Borgou, Donga) ont moins utilisé les stratégies alimentaires que les départements du sud du pays.
- Dix ans après l’AGVSA de 2008⁶³, l’indice simplifié de stratégies de survie (rCSI) est plus élevé dans tous les départements. Cela indique que par rapport à 2008, les ménages ont plus de difficultés à accéder à la nourriture.
- Au cours des 30 jours précédant l’enquête, 29,6% des ménages ont eu recours à des stratégies d’épuisement des actifs dites de stress (dépenser l’économie), 13,5% de crise (réduire les dépenses non alimentaires), et 14,3% d’urgence (vente de parcelle ou des derniers animaux reproducteurs). Par rapport à 2013, il y a une augmentation de l’utilisation de stratégies de crise (+4,5%) et d’urgence (+10,3%).
- 47% des ménages les plus riches ont utilisé des stratégies d’épuisement des actifs (principalement la dépense des économies). 56% des ménages ruraux et 60,7% des ménages les plus pauvres selon l’indice de richesse ont utilisé des stratégies d’urgence. Il y a une diminution globale de la résilience des ménages béninois.

⁶³ Le rCSI n’a pas été calculé au cours de l’AGVSA 2013.

- 73,6% des ménages du Couffo ont utilisé des stratégies (+30% par rapport à 2013) et dont 34% d'urgence. 65,9% du Mono, 65,4% du Plateau dont 23,8% d'urgence et 61,2% en Atlantique.
- Selon l'échelle d'accès à l'insécurité alimentaire, les ménages du Zou, Mono, Couffo, Atlantique se sentent fortement en insécurité alimentaire par rapport aux ménages des départements du nord (Alibori, Atacora, Borgou, Donga).

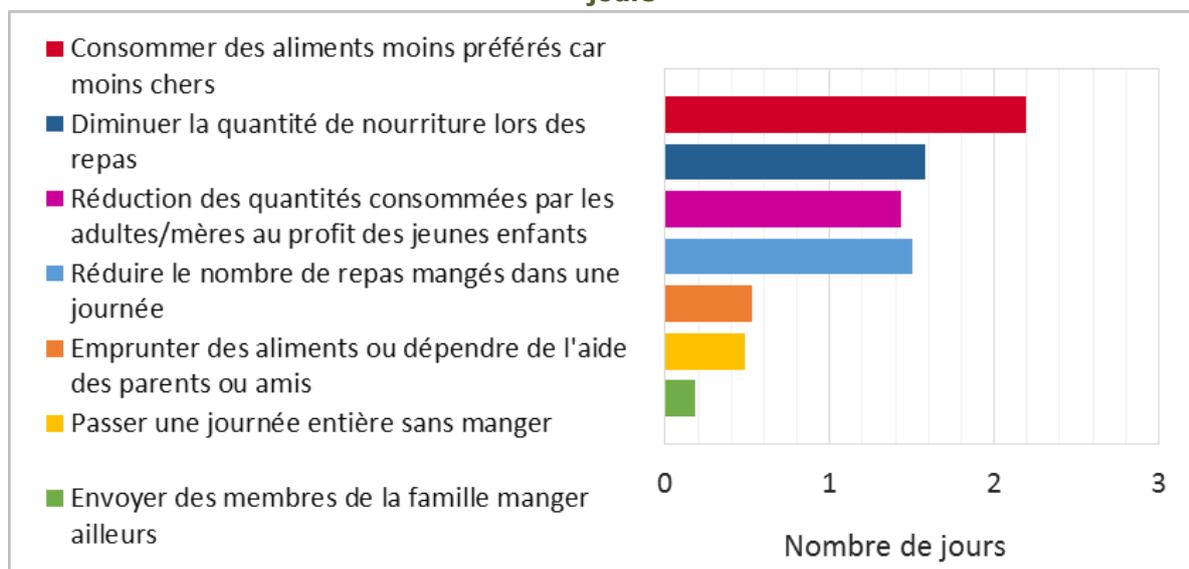
Tous les chocs auxquels les ménages ont été confrontés ont eu un impact négatif sur le budget du ménage⁶⁴. Pour pallier à cela, les ménages ont été contraints d'adopter différentes stratégies. On distingue d'une part des stratégies d'adaptation alimentaire et d'autre part des stratégies basées sur les moyens d'existence. De façon spécifique, face aux chocs économiques, les ménages préfèrent consommer des aliments moins coûteux ou moins préférés et dépenser les économies. Face aux chocs sociaux, la plupart des ménages dépensent les économies ou empruntent de l'argent ou encore consomment des aliments moins coûteux. En ce qui concerne les chocs biophysiques, les stratégies sont surtout alimentaires comme la consommation des aliments moins coûteux ou moins préférés, la réduction de la quantité d'aliments consommés par repas, la consommation des semences, l'achat de nourriture à crédit ou l'emprunt de nourriture à la famille, mais aussi économique avec la dépense des économies et l'emprunt d'argent.

6.5.1. Stratégies d'adaptation alimentaire

Globalement, les stratégies alimentaires les plus fréquemment utilisées sont « la consommation d'aliments moins préférés car moins chers » (plus de 2 fois par semaine), « La diminution de la quantité de nourriture lors des repas », « La réduction de la quantité de nourriture consommée par les adultes au profit des jeunes enfants », « La réduction du nombre de repas pris dans une journée » (plus d'une fois par semaine) (Figure 28).

⁶⁴ 100% des chocs biophysiques (inondations, sécheresse, érosion) et 96% des chocs sanitaires (maladies, accident, décès d'un membre) ont provoqué des dépenses du budget des ménages.

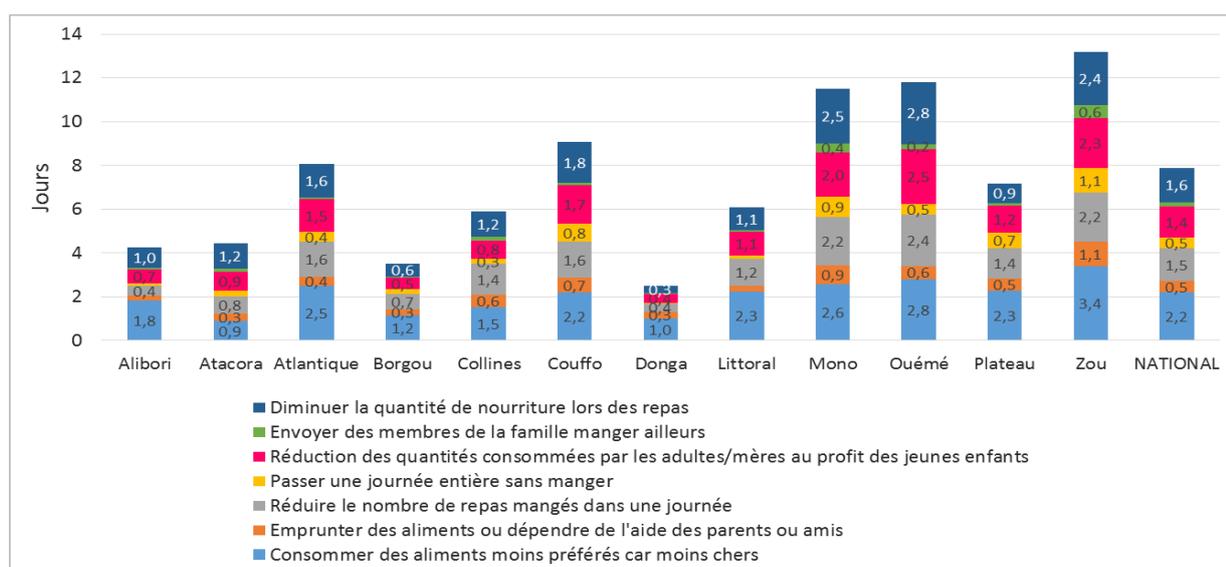
Figure 28 : Fréquence d'utilisation de stratégies alimentaires sur une période de 7 jours



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Ces stratégies sont fréquemment adoptées dans les départements où la proportion de ménages affectés par un choc est la plus élevée. On remarque toutefois une forte utilisation des stratégies alimentaires dans le Zou, département où le nombre de ménages ayant connu aux moins trois chocs est parmi les plus élevés (16%). Comparativement, les ménages de l'Alibori dont 17% ont connu plus de 3 chocs (et 54%, 2 chocs) ont très peu adopté de stratégies alimentaires. Globalement les départements du nord du pays (Alibori, Atacora, Borgou et Donga) ont moins utilisé les stratégies alimentaires que les départements du sud du pays.

Figure 29 : Fréquence d'utilisation hebdomadaire des stratégies alimentaires par département.



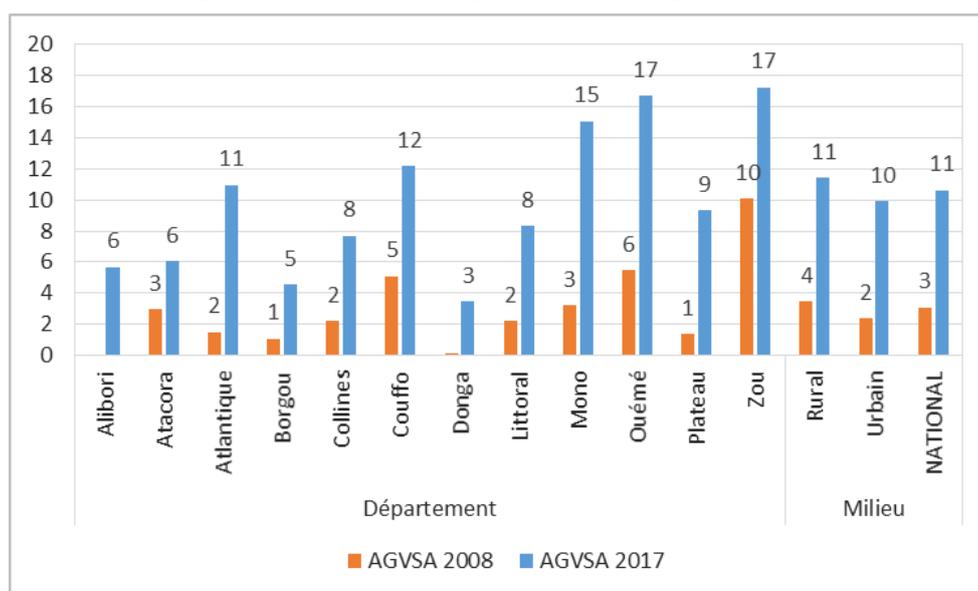
Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

6.5.2. Indice simplifié de stratégie de survie (rCSI)

L'indice de stratégie de survie simplifié (*reduced coping strategy index* – CSI réduit) est un indicateur indirect de mesure de l'accès aux aliments. Il révèle la sévérité et la fréquence d'utilisation des stratégies auxquelles les ménages ont recours pour faire face à des déficits dans leur consommation alimentaire. Cet indicateur est standardisé sur les cinq stratégies les plus communes⁶⁵ et associe le degré de sévérité d'une stratégie à sa fréquence d'utilisation. Il est utilisé dans le cadre d'une analyse des tendances pour observer la variation du comportement des ménages au cours du temps ou entre des zones géographiques.

En 2017, à l'exception de l'Alibori, l'indice simplifié de stratégie de survie est élevé dans les départements où un nombre important de ménages a connu un ou plusieurs chocs (Figure 30). Dix ans après l'AGVSA de 2008⁶⁶, l'indice simplifié de stratégies de survie est plus élevé dans tous les départements. Ce qui indique que par rapport à 2008, les ménages ont eu plus de difficultés à accéder à nourriture.

Figure 30 : Indice simplifié de stratégie de survie



Source : Enquête ménages, AGVSA 2008 et 2017

⁶⁵ Les 5 stratégies d'adaptation alimentaire standardisées sont « Consommer des aliments moins préférés car moins chers », « Réduire le nombre de repas par jour », « Limiter la taille des portions au repas », « Réduire la quantité des repas des adultes/mères au profit des jeunes enfants », « Emprunter de la nourriture ou dépendre de l'aide des parents/amis ».

⁶⁶ Le rCSI n'avait pas été calculé au cours de l'AGVSA 2013.

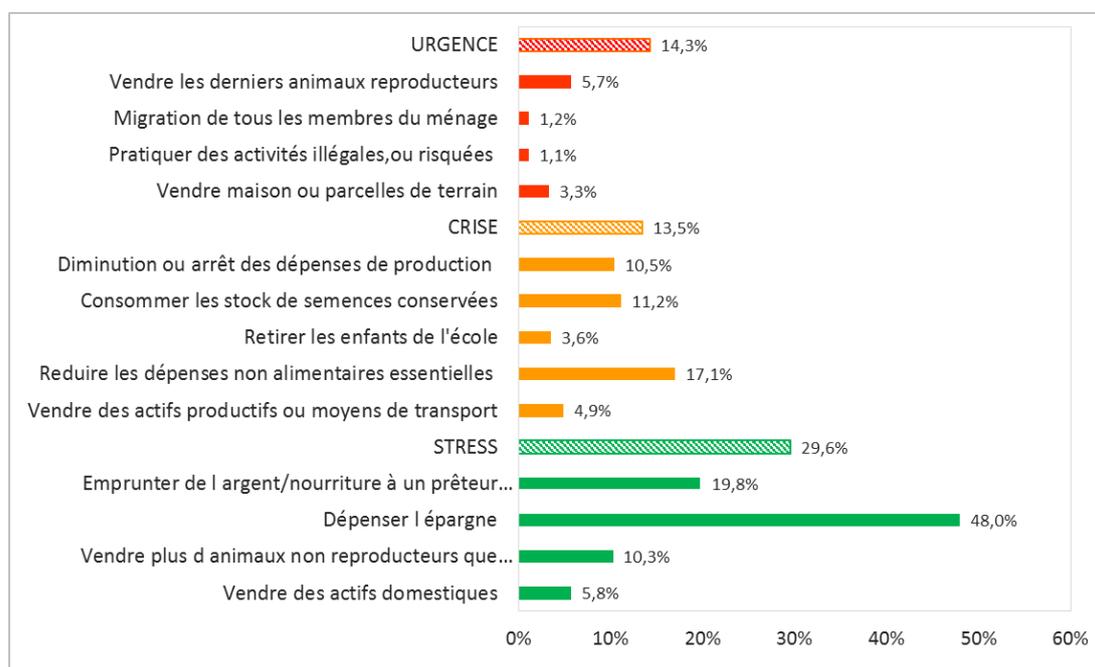
6.5.3. Stratégies de survie basées sur les moyens d'existence

Au cours des 30 jours précédant l'enquête, 29,6% des ménages ont eu recours à des stratégies dites de stress dont par exemple la dépense de leur épargne. Environ 13,5% ont eu recours à des stratégies de crise, comme par exemple la réduction des dépenses alimentaires non essentielles. Et 14,3% ont adopté des stratégies d'urgence telle que la vente des derniers animaux reproducteurs (Figure 31)⁶⁷.

Par rapport à 2013, il y a eu une augmentation de l'utilisation de stratégies de crise (+4,5%) et d'urgence (+10,3%) et par extrapolation une diminution globale de la résilience des ménages.

Une des premières stratégies d'épuisement des moyens d'existence adoptée par les ménages en cas de choc est la dépense de l'épargne (utilisée par 48% des ménages) ou l'emprunt d'argent (19,8%). Viennent ensuite les stratégies de crise consistant en la réduction des dépenses non alimentaires essentielles comme les dépenses de santé ou d'éducation (17,1%) ou les dépenses de production (10,5%). Une des stratégies d'urgence adoptée par les ménages en détresse est la vente des derniers animaux reproducteurs. Ces animaux sont souvent un des principaux moyens d'existence des ménages car source de revenu.

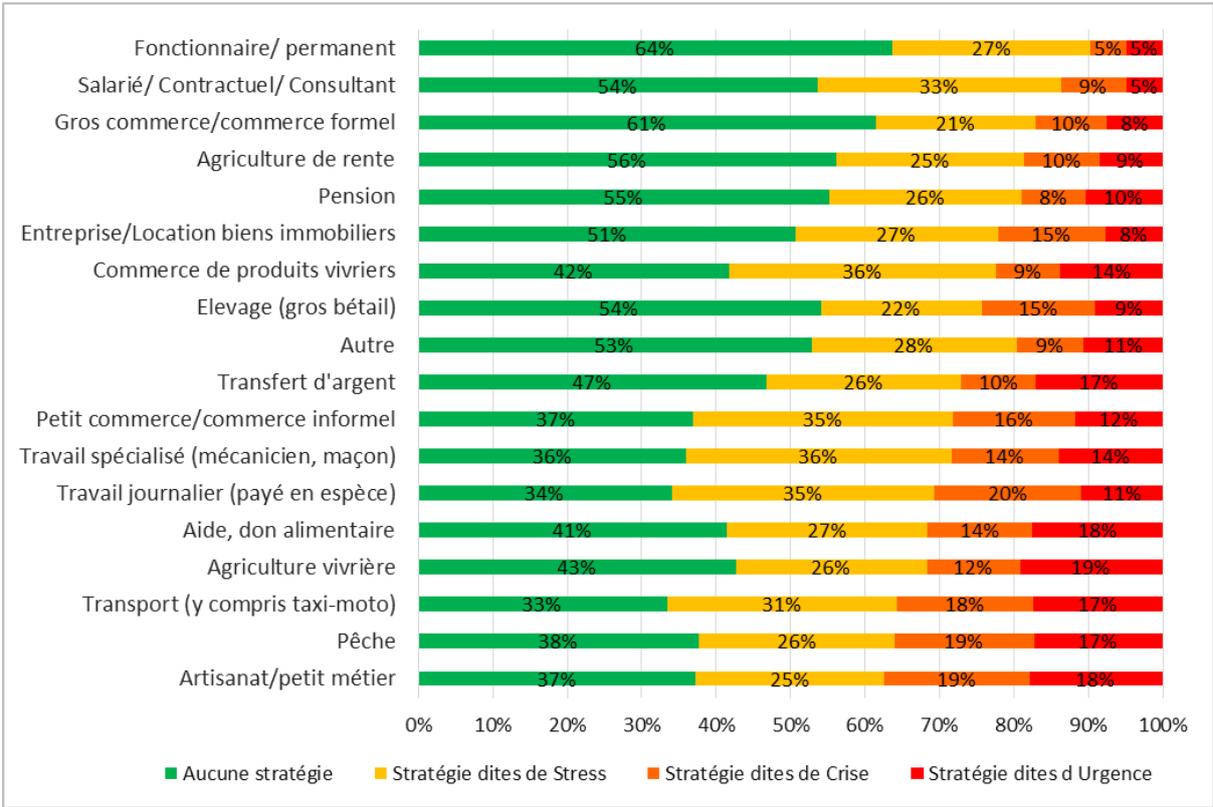
Figure 31: Utilisation de stratégies de stress, crise ou d'urgence par les ménages



⁶⁷ L'analyse des stratégies basées sur les moyens d'existence prend en compte les ménages qui au moment de l'enquête n'ont pas adopté l'une ou l'autre stratégie car ils l'ont épuisée, c'est-à-dire qu'ils l'ont déjà utilisée et ne peuvent donc plus l'adopter comme par exemple « Dépenser l'épargne ». Pour le calcul de la proportion des ménages selon l'utilisation de stratégie de stress, crise, urgence ou aucune, le ménage a été considéré selon le type de stratégie la plus « grave » qu'il ait adopté au cours des 30 derniers jours. Par exemple, un ménage qui a adopté 3 stratégies de stress, 0 de crise et 1 d'urgence sera comptabilisé dans les ménages ayant utilisé au moins une stratégie d'urgence (et non pas dans la catégorie des stratégies de stress).

Les ménages ruraux et les ménages les plus pauvres selon l'indice de richesse sont plus nombreux à utiliser les stratégies d'urgence. Un tiers des ménages les plus pauvres se retrouvent dans des situations d'extrême vulnérabilité car ils sont contraints, pour faire face aux difficultés, d'hypothéquer leurs moyens de subsistance et ce, souvent de manière irréversible (Tableau 12). Ces ménages les plus vulnérables sont les artisans, les transporteurs, les pêcheurs, les agriculteurs vivriers, les commerçants de produits vivriers, les travailleurs spécialisés, les ménages vivant de l'assistance ou du transfert d'argent (Figure 32).

Figure 32: Utilisation des stratégies de survies selon le type d'activité principale du ménage



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Toutefois, on constate que près de la moitié (47%) des ménages les plus riches, donc plus résilients, ont utilisé des stratégies d'épuisement des actifs (principalement la dépense des économies). Cela semble confirmer une diminution progressive de la résilience des ménages béninois. Il y a peu de différence dans l'utilisation des différents types de stratégies selon le groupe de consommation alimentaire.

Tableau 14 : Adoption de stratégie de stress, crise ou urgence selon le milieu de résidence, le quintile de richesse et le groupe de consommation alimentaire

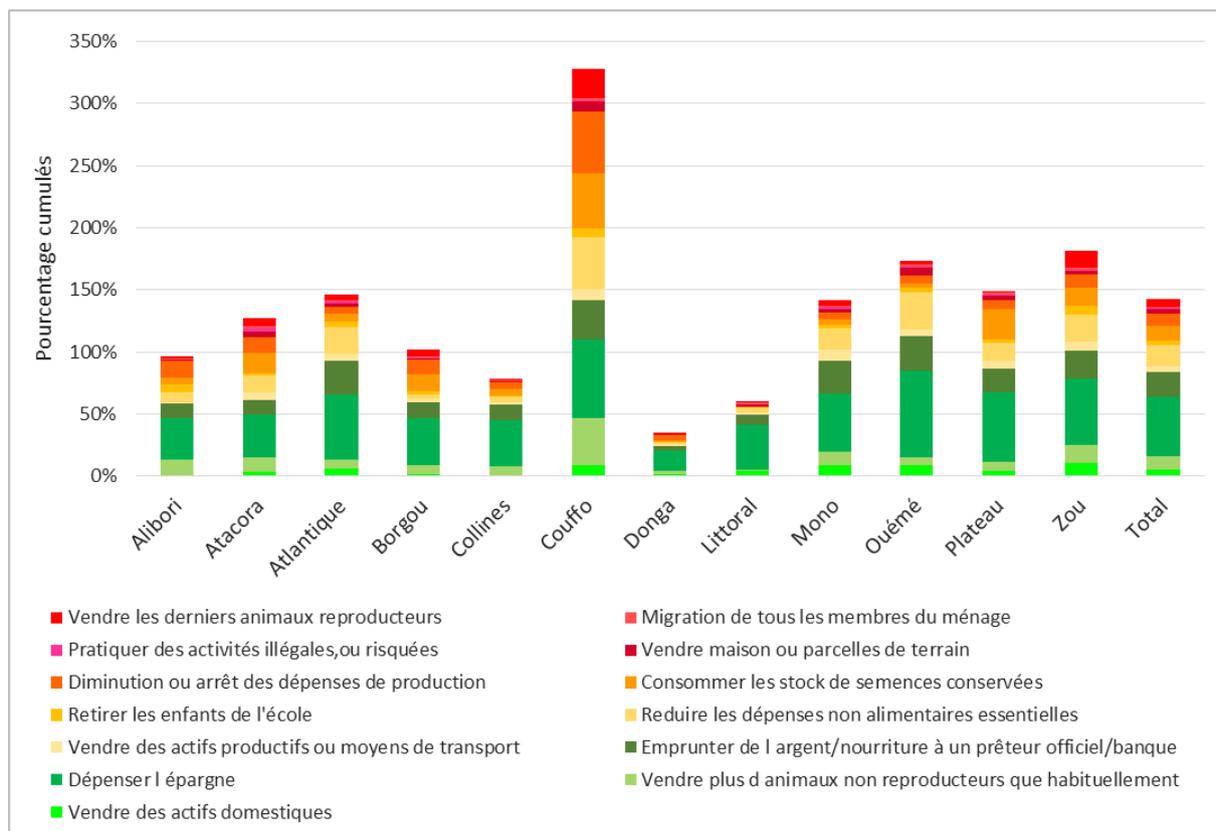
		Aucune stratégie	Stratégie de Stress	Stratégie de Crise	Stratégie d'Urgence
Milieu de résidence	Urbain	44,0%	32,1%	13,8%	10,1%
	Rural	41,2%	27,1%	13,2%	18,5%
Quintile selon l'indice de richesse	Plus pauvres	39,3%	27,4%	14,5%	18,7%
	Pauvres	38,9%	28,7%	15,1%	17,3%
	Moyens	38,0%	30,3%	15,0%	16,7%
	Riches	43,6%	31,1%	12,8%	12,4%
	Plus riches	53,0%	29,9%	9,9%	7,1%
Groupe de consommation alimentaire	Pauvre	49,0%	19,3%	16,0%	15,7%
	Limite	39,9%	27,5%	16,2%	16,4%
	Acceptable	42,8%	30,1%	13,0%	14,0%

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

D'un point de vue géographique, les ménages du Couffo, dont les trois-quarts ont subi un choc pour la moitié d'entre eux, des chocs d'ordre climatique, ont été nombreux à utiliser des stratégies d'épuisement des actifs. En effet, 18,9% des ménages du Couffo ont adopté des stratégies de stress, 20,7% des stratégies de crise et 34% des stratégies d'urgence (ce qui est 30% de plus qu'en 2013)⁶⁸. L'adoption des stratégies liées au moyens de production comme la consommation de stock de semences, la diminution des dépenses de productions ou encore la vente des derniers animaux reproducteurs est beaucoup plus fréquente dans ce département. Ceci se traduit par une érosion des moyens d'existence et par une incapacité future des ménages à investir dans les actifs productifs, ce qui risque d'avoir un impact sur les activités de productions agricoles ou d'élevage dans les mois à venir (Figure 33).

⁶⁸ La répartition des ménages selon l'utilisation des stratégies de stress, crise et urgence par département est présentée en annexe 3.

Figure 33 : Utilisation des stratégies basées sur les moyens d'existence par département



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Globalement, l'impact des stratégies d'adaptation adoptées par les ménages sur leur capacité à se relever de la diminution du revenu ou des biens suite aux chocs est largement partiel voire nul. Près d'un tiers (32%) des ménages ne s'en est pas du tout remis, 60% de manière partielle contre 6% qui s'en est remis entièrement. La proportion de ménage qui s'est entièrement remis des chocs biophysiques et sociaux sont légèrement plus élevés, respectivement 11% et 9%. Ceci montre le caractère limité et peu efficace des stratégies adoptées par les ménages pour faire face aux chocs et laisse présager d'une part, de leur effet de très court terme et d'autre part, de la nécessité pour les ménages, de disposer et d'utiliser des instruments appropriés pour gérer efficacement le risque sous quelque forme qu'il se présente.

6.5.4. Echelle d'accès pour l'insécurité alimentaire des ménages

L'échelle d'accès déterminante pour l'insécurité alimentaire des ménages (HFIAS) est un indicateur qui repose sur l'idée que l'insécurité alimentaire entraîne des réactions et des réponses prévisibles des ménages pouvant être saisies et quantifiées par le biais d'une enquête puis récapitulées sur une échelle⁶⁹. Cet indicateur est donc une

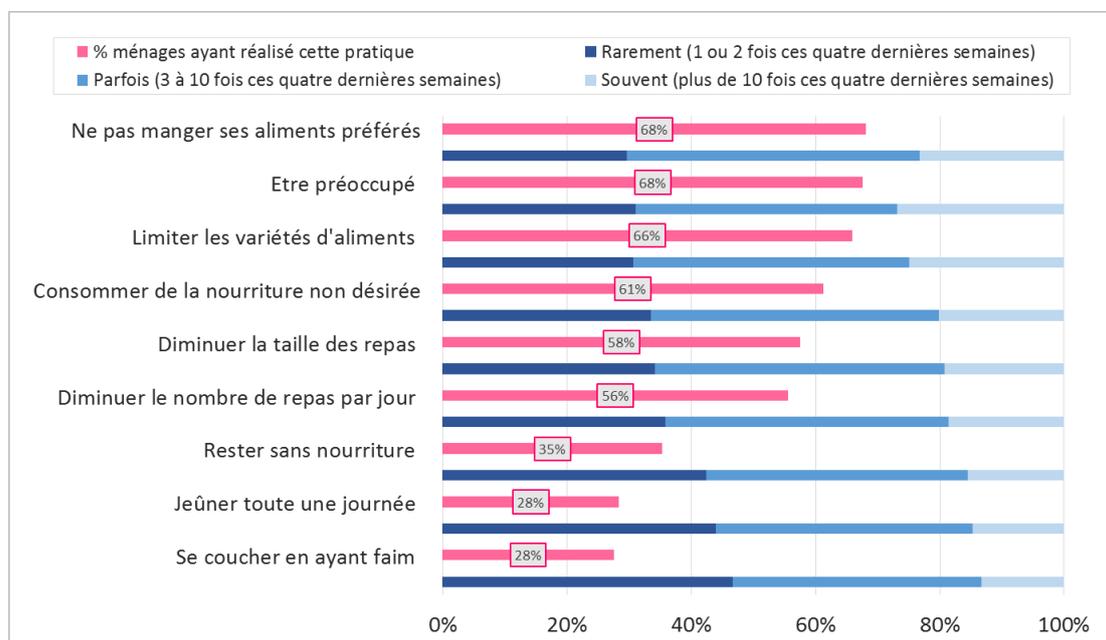
⁶⁹ HFIAS (Household Food Insecurity Access Scale). Cet indicateur a été créé par la FAO en collaboration avec FANTA. Voir le guide « Echelle de l'Accès déterminant l'Insécurité alimentaire des Ménages (HFIAS) pour la

quantification de la **perception des ménages sur leur accès à la sécurité alimentaire**. Il est construit sur un ensemble de questions touchant à différents aspects et leur fréquence de perception :

- Sentir une *incertitude* ou *angoisse* en ce qui concerne la nourriture (situation, ressources ou approvisionnement) ;
- Percevoir que la nourriture est en *quantité* insuffisante (pour les adultes et les enfants) ;
- Percevoir que la nourriture est de *qualité* insuffisante (notamment diversité alimentaire, niveau nutritionnel, préférence) ;
- Indiquer des *réductions* d'apport alimentaire (pour les adultes et les enfants) ;
- Indiquer les *conséquences* des apports alimentaires réduits (pour les adultes et les enfants) ;
- Ressentir de la *honte* lorsqu'il faut avoir recours à des moyens inacceptables du point de vue social pour obtenir de la nourriture.

Le score HFIAS est une mesure du niveau d'accès à la sécurité alimentaire dans le ménage au cours des 30 derniers jours⁷⁰. Plus le score est élevé, plus le ménage connaît une grande insécurité en termes d'accès à l'alimentation. Plus le score est faible, moins le ménage fait l'expérience de l'insécurité alimentaire.

Figure 34 : Stratégies alimentaires adoptées par les ménages (Echelle de la faim)



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Mesure de l'Accès alimentaire des Ménages : Guide d'Indicateurs » version 3, publié en Août 2007 par FANTA/USAID.

⁷⁰ Le Module d'Enquête sur la Sécurité alimentaire des Ménages avec 9 questions demande aux répondants de décrire les comportements et les attitudes qui se rapportent à ces divers aspects, également appelés 'domaines' de l'insécurité alimentaire.

On constate que près de 30% des ménages ont déjà sauté un ou plusieurs repas (rester sans nourriture, jeûner, se coucher en ayant faim). Pour plus de la moitié d'entre eux, cela s'est produit plus de 3 fois (parfois) au cours des trente derniers jours voire plus de 10 fois (souvent) pour 15 à 20% d'entre eux (Figure 34).

A partir de la fréquence d'utilisation de ces stratégies par les ménages, un score d'échelle de l'insécurité alimentaire a été calculé. En moyenne ce score s'élève à 8,7 sur un maximum de 27 (Tableau 13).

Tableau 15 : Classement des ménages selon l'échelle d'insécurité alimentaire selon le département et milieu de résidence.

		Score moyen de l'échelle d'insécurité alimentaire	Groupe selon l'échelle d'insécurité alimentaire (HFAS)			
			Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire légère	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire grave
Département	Alibori	5,1	31,0%	15,1%	44,2%	9,7%
	Atacora	5,3	42,1%	6,4%	20,6%	30,8%
	Atlantique	10,0	21,8%	8,5%	26,7%	43,0%
	Borgou	3,7	56,9%	9,9%	14,3%	18,9%
	Collines	8,1	32,6%	5,0%	25,3%	37,1%
	Couffo	9,9	19,8%	2,3%	14,3%	63,6%
	Donga	2,8	51,4%	13,0%	10,1%	25,6%
	Littoral	7,4	18,1%	15,5%	48,6%	17,8%
	Mono	12,7	12,2%	3,7%	11,3%	72,8%
	Ouémé	11,2	13,7%	3,1%	35,5%	47,7%
	Plateau	8,9	19,0%	8,0%	27,0%	45,9%
	Zou	12,4	11,5%	2,1%	7,9%	78,5%
Milieu de résidence	Urbain	8,1	26,1%	8,2%	28,3%	37,4%
	Rural	9,3	24,4%	6,5%	21,8%	47,3%
Total		8,7	25,2%	7,3%	25,0%	42,4%

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Lorsqu'on s'intéresse aux départements, on constate que les ménages du Zou, Mono, Couffo, Atlantique se sentent fortement en insécurité alimentaire par rapport aux ménages des autres départements notamment les départements du nord (Alibori, Atacora, Borgou, Donga). Il faut ici souligner qu'il s'agit bien d'une perception d'une situation par les ménages sans mesures d'indicateurs quantitatifs de l'alimentation⁷¹ et depuis cette perception est basée sur une situation de référence propre à chaque ménage.

⁷¹ Il ne s'agit pas de mesures de consommation alimentaire ou d'indicateur quantitatif d'accès à l'alimentation comme c'est le cas pour l'indice de sécurité alimentaire.

Aussi, les niveaux de l'indice de sécurité alimentaire révèlent que, ces départements ne sont pas les plus en insécurité alimentaire. La majorité des ménages de ces départements se trouvent en insécurité alimentaire limite⁷².

⁷² Confère le classement des ménages selon l'indice de sécurité alimentaire par département à la section 5.1.1.

VII. DISPONIBILITE ALIMENTAIRE

Résultats-clés

- 37% des ménages ont pratiqué l'agriculture vivrière ou le jardinage au cours de la campagne 2016-2017, 12% n'ont pas cultivé à cause d'un manque de terre (25% dans le Couffo et Mono), 10% à cause d'un souci de santé, 3% par manque d'argent.
- Les principales cultures vivrières au cours de la campagne 2016-2017 étaient le **maïs** (cultivé par 94% des ménages), le **manioc** (36,2%), le **haricot ou niébé** (34%), les **arachides** (19,8%), le **sorgho** (18,7%).
- La plupart des ménages agricoles est propriétaire de leurs terres agricoles (37%) ou elles appartiennent à la famille (34%). 20% des femmes des ménages agricoles sont propriétaires de leur propre parcelle.
- Au niveau national, 25% des ménages cultivent moins d'1 ha, 25% entre 1 et 2 ha, 25% entre 2 et 4 ha et 24% plus de 4 ha. 33% des ménages agricoles de la région du Nord du pays cultivent plus de cinq hectares.
- 66,5% des ménages puisent les semences dans leur stock et 26,4% les achètent. Seulement 7,7% des ménages ont utilisé des semences améliorées.
- 30,2% des ménages agricoles ont utilisé des intrants agricoles surtout dans l'Alibori, Atacora, Couffo et Donga et davantage les engrais chimiques et les herbicides.
- Les contraintes à l'agriculture sont d'ordre climatique surtout dans Mono (mentionné par 35% des ménages agricoles), Ouémé (28%) et Alibori (29%), avec la **sécheresse** (22,4% en moyenne et 49% dans le Couffo) et les **inondations** (11,9%) ; ou d'ordre technique comme le **manque d'intrants** (18,8%) notamment dans la Donga (46%) et le **manque de main d'œuvre** (13,3%) surtout dans les Collines (33%), le Zou (24%) et l'Atlantique (21%).
- Par rapport à la campagne 2015/2016, les productions ont augmenté (+10% pour les céréales, +14% pour racines et tubercules, +6% pour légumineuses, +15% pour les cultures maraîchères (MAEP).
- 56% des ménages agricoles ont vendu tout ou une partie de leurs récoltes, ce qui est habituel pour 90% des ménages. La part des ventes est de 50% pour les aliments de base (maïs, haricot/niébé, sorgho, mil), 75% pour les racines et tubercules et 85 à 100% pour les productions de soja, sésame, gombo, arachides et cultures maraîchères.
- Les quantités stockées varient selon les régions, les types de productions et les habitudes alimentaires. En moyenne, les stocks sont de 7 mois pour le maïs, 6 mois pour le haricot, 6 mois pour le manioc, 8 mois pour le sorgho, 7 mois pour le riz et 6 mois pour l'igname.

- 31,7% des ménages possèdent des animaux (41,1% en milieu rural et 22% en milieu urbain) et davantage dans les 4 départements du nord du pays. La taille des troupeaux a augmenté à 0,9 UBT en médiane (contre 0,6 UBT 2013) et plus dans l'Alibori, le Borgou, la Donga.
- Les ménages les plus pauvres selon l'indice de richesse non monétaire possèdent plus d'animaux.
- La majorité des ménages élèvent des animaux pour la vente (22% pour consommation propre).

7.1. Agriculture

Le secteur agricole est l'un des maillons clés de l'économie béninoise. Il occupe 70% de la population active, contribue au Produit Intérieur Brut national à hauteur de 36% et génère 88% des recettes d'exportation et 15% des recettes de l'Etat⁷³.

La production agricole est concentrée autour de deux catégories de cultures à savoir: les cultures vivrières et les cultures de rente essentiellement dominées par le coton.

Les principales cultures vivrières sont les céréales (maïs, sorgho, mil et riz), les racines et tubercules (manioc, igname, patate douce, pomme de terre, taro, etc.), les légumineuses (haricots, niébé, soja et voandzou) et les oléagineux (arachides, noix de palme, etc.). Une grande partie de la production agricole y compris des secteurs de la pêche et de l'élevage fournit l'essentiel des denrées alimentaires consommées au Bénin. Mais, la production de ces aliments de base est largement tributaire des conditions climatiques. Le coton et le palmier à huile sont les principales cultures de rentes avec l'anacarde, l'ananas, le manioc, le riz et les crevettes.

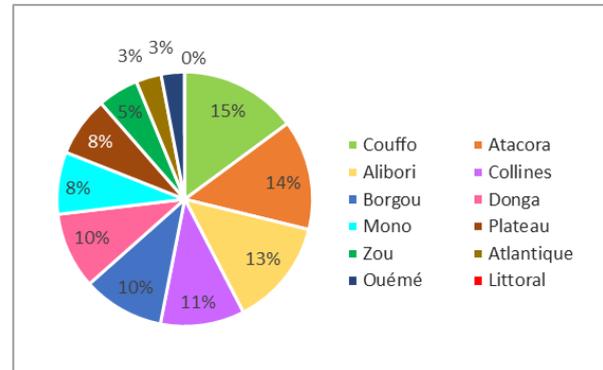
Les principaux produits agricoles d'exportation sont le coton, l'anacarde, l'ananas et le bois d'œuvre. Toutefois, le coton reste, à ce jour, la seule filière véritablement mieux organisée. La production animale est dominée par les pratiques traditionnelles d'élevage. Les principales espèces élevées sont les bovins, les caprins, les porcins et les volailles. La production halieutique, caractérisée par les pêches continentales, maritime et l'aquaculture n'a pas encore connu un développement subséquent à l'échelle industrielle.

⁷³ Source : Portail officiel du Gouvernement <http://gouv.bj/geographie/>

7.1.1. Pratique de l'agriculture vivrière

Selon les données de l'AGVSA-2017, un peu plus d'un tiers (37%) des ménages du Bénin a pratiqué l'agriculture vivrière ou le jardinage au cours de la campagne 2016-2017, comme ce fut le cas en 2013 (Figure 35). Les trois quarts (72,4%) des ménages qui ne pratiquent pas l'agriculture vivrière ne sont pas agriculteurs et vivent d'autres activités économiques. Parmi les 27,6% restant, certains se disent incapables de pratiquer l'agriculture à cause d'un manque de terre (12%), d'un souci de santé (10%), d'un manque d'argent (3%) ou pour une autre raison (2,6%). Dans le Couffo et le Mono, 25% des ménages ne cultivent pas par manque de terre.

Figure 35: Pratique de l'agriculture vivrière ou du jardinage au cours de la campagne 2016-2017



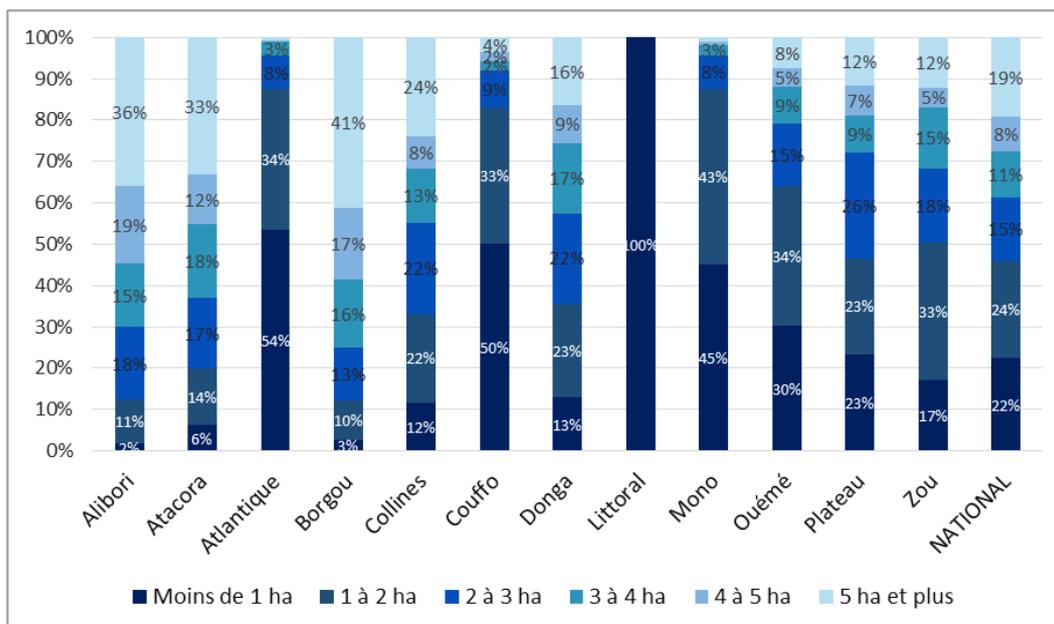
L'agriculture béninoise est composée de petites et moyennes exploitations de type familial⁷⁴ orientées vers la polyculture associée souvent au petit élevage (volailles, petits ruminants ou porcins).

7.1.2. Accès à la terre

Au niveau national, 22% des ménages cultivent moins d'1 ha, 24% entre 1 et 2 ha, 26% entre 2 et 4 ha et 27% plus de 4 ha. Toutefois, la superficie des terres agricoles cultivées par les ménages au cours de la campagne 2016/2017 varie selon les départements. Les superficies les plus faibles (moins d'un hectare) sont localisées dans le sud du pays, beaucoup plus dense au niveau démographique, et surtout dans les départements du Littoral, l'Atlantique, le Couffo et le Mono. Plus d'un tiers des ménages agricoles de la région du Nord du pays cultivent plus de cinq hectares (Figure 36).

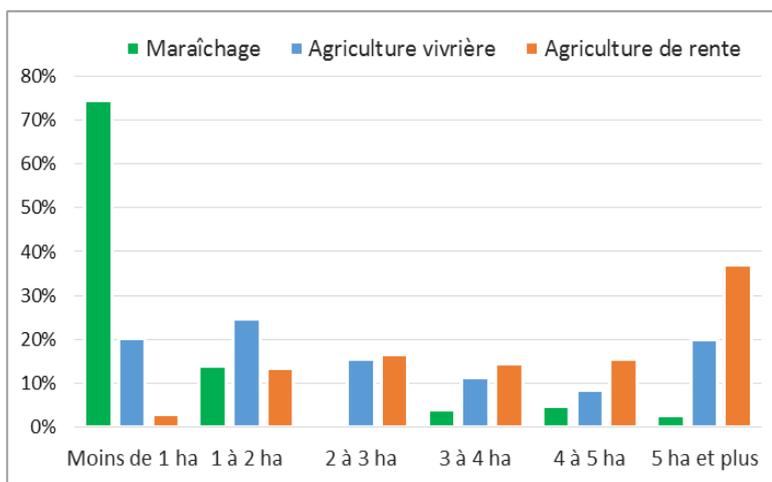
⁷⁴ Exploitations agricoles de type familial caractérisé par : (i) participation effective du chef de famille au processus de production (ii) finalité de l'exploitation orientée prioritairement vers la reproduction économique et sociale des membres de la famille et non vers la maximisation de la valorisation du surplus dégagé par l'activité agricole (iii) importance relative plus grande du travail familial par rapport au travail salarié. (PSRSA, 2011).

Figure 36: Superficie emblavée durant la campagne 2016/2017



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Figure 37: Superficie emblavée selon le type d'agriculture



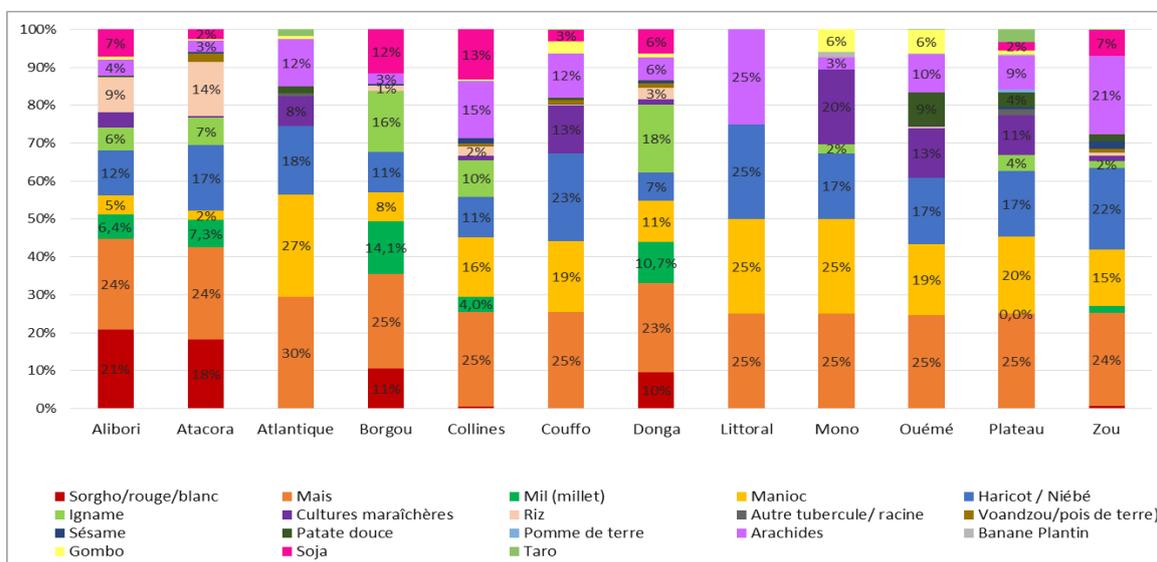
Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Au cours de la campagne 2016-2017, les principales cultures vivrières étaient le **maïs** (cultivé par 94% des ménages), le **manioc** (36,2%), le **haricot ou niébé** (34%), les **arachides** (19,8%), le **sorgho** (18,7%). L'agriculture est caractéristique des zones de moyens d'existence. Le maïs, le manioc et le haricot sont cultivés dans tous les départements du pays mais dans des proportions différentes. Dans les départements du nord (Atacora, Alibori, Borgou, Donga), on retrouve le sorgho et le mil, céréales adaptées aux régions plus arides. Elles sont aussi un peu cultivées dans les Collines et

⁷⁵ Le tableau en annexe 4 présente les superficies cultivées par commune.

le Zou. Dans la Donga et le Borgou, le manioc est plutôt remplacé par l'igname. Les arachides se cultivent davantage dans le Littoral et le Zou. Les cultures maraîchères se répandent dans la région du sud et surtout dans le Mono, Couffo, Ouémé et Atlantique (Figure 38).

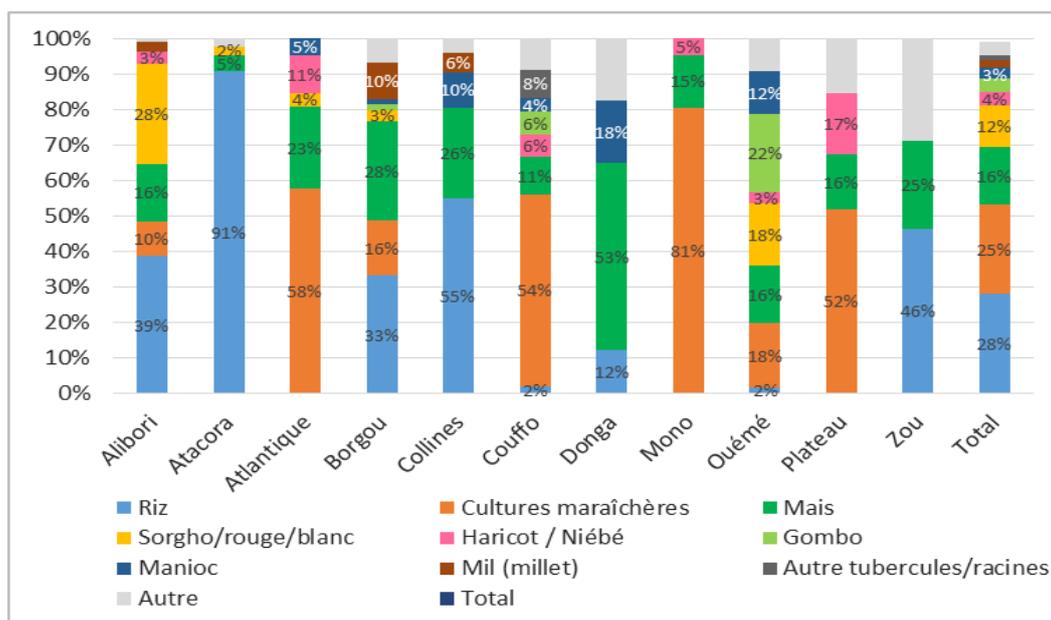
Figure 38: Principales cultures vivrières par département



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

L'agriculture irriguée n'a été pratiquée que par 6,4% des ménages. Elle est principalement destinée au maraîchage (70%) dans l'Atlantique, le Couffo, le Mono, le Plateau, l'agriculture de rente (11%) telle que le riz dans l'Atacora, les Collines et le Zou et ou encore l'agriculture vivrière (5,7%) comme le maïs dans la Donga, les Collines, le Borgou, Zou et l'Atlantique ou le sorgho dans l'Alibori (Figure 39).

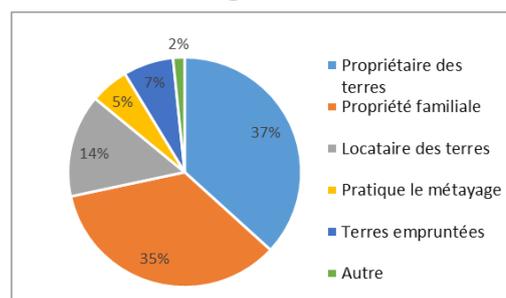
Figure 39: Cultures irriguées pratiquées par les ménages dans les départements



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

La plupart des terres agricoles appartiennent aux ménages (37%) à la famille (34%). Quatorze pour cent (14%) louent les terres agricoles, 7% l'empruntent et 5% pratiquent le métayage. La location des terres est plus fréquente dans les Plateaux (33%), le Couffo (30,6%) et l'Atlantique (29,1%).

Figure 40: Propriété des terres agricoles

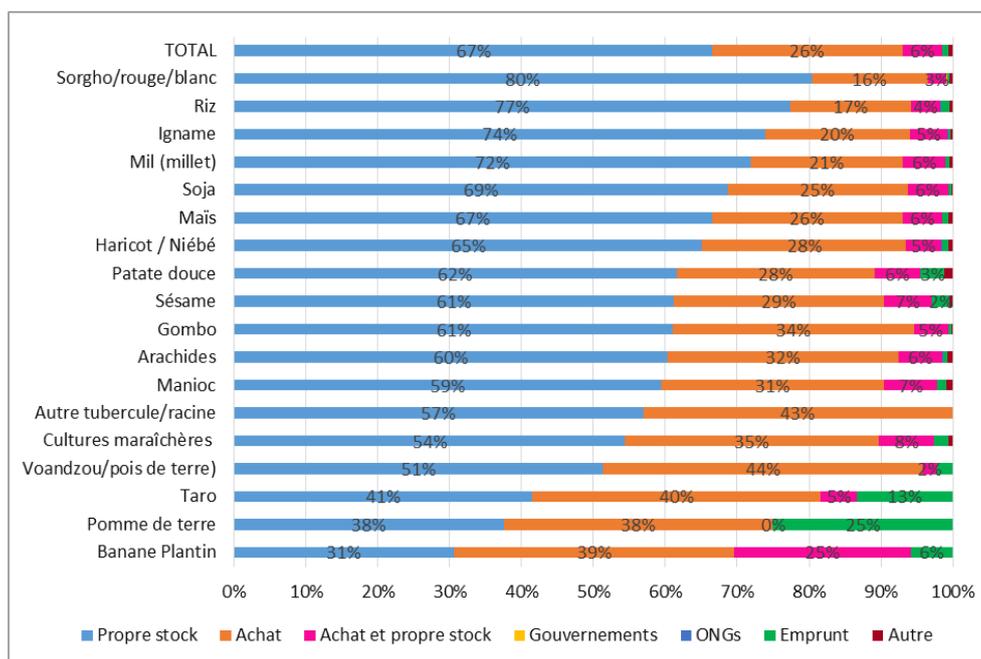


En moyenne, 20% des femmes des ménages agricoles sont propriétaires de leur propre parcelle. Ce taux est le plus important dans le Borgou (33,2%) et le plus faible dans l'Atlantique (6,9%)⁷⁶.

7.1.3. Utilisation des semences et des intrants agricoles

Les semences proviennent majoritairement du stock des productions antérieures (dans 66,5% des cas) ou à défaut, elles sont achetées (26,4%) ou les deux (5,5%). Les cordes de pommes de terre et de taro sont aussi parfois empruntées (25%). Moins d'1% des ménages ont mentionné avoir reçu des semences du gouvernement ou d'ONGs. Il y a très peu d'utilisation de semences améliorées ou sélectionnées (seulement 7,7% des ménages).

Figure 41: Source des semences



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

⁷⁶ Alibori 21,6%, Atacora 16,3%, Atlantique 6,9%, Borgou 33,2%, Collines 14,5%, Couffo 29,7%, Donga 12,5%, Mono 23,2%, Ouémé 20,6%, Plateau 12%, Zou 11,7%.

Pour ce qui concerne les intrants, il a été constaté que 30,2% des ménages agricoles ont utilisé des intrants agricoles au cours de la campagne 2016/2017. Cette utilisation prédomine dans l'Alibori, Atacora, Couffo et Donga. Les engrais chimiques (52,6%) sont plus utilisés que les engrais organiques (21,7%). Les agriculteurs emploient davantage des herbicides (40,9%) que des insecticides ou fongicides (26%) (Tableau 14).

Tableau 16 : Utilisation des intrants agricoles

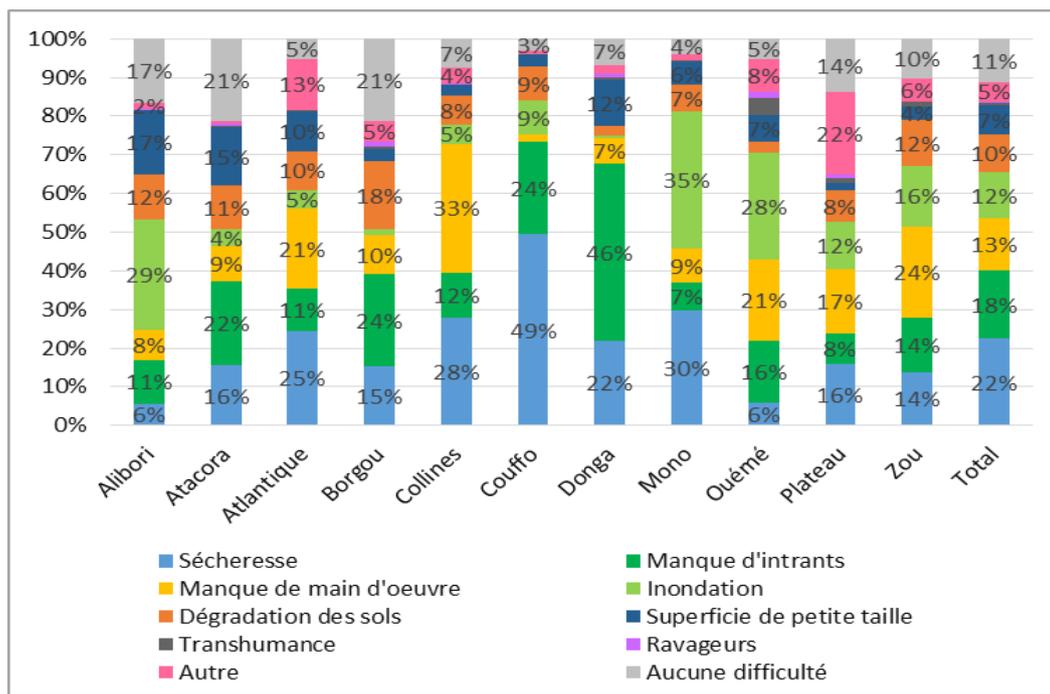
	Semences améliorées/ sélectionnées	Herbicides	Fumier/ Engrais organiques	Engrais chimiques	Insecticides/ Fongicides
Alibori	10,3%	73,1%	23,1%	81,6%	38,8%
Atacora	1,5%	59,7%	12,3%	79,6%	65,3%
Atlantique	8,8%	1,0%	8,6%	12,5%	6,2%
Borgou	17,5%	53,8%	29,6%	41,9%	25,3%
Collines	2,1%	36,7%	9,3%	35,1%	10,6%
Couffo	2,4%	40,7%	48,2%	84,1%	22,2%
Donga	18,2%	46,8%	34,4%	70,9%	19,3%
Mono	1,9%	22,8%	2,6%	16,2%	21,2%
Ouémé	22,9%	22,4%	20,6%	15,1%	2,8%
Plateau	3,4%	13,3%	4,8%	25,9%	25,6%
Zou	5,6%	35,4%	17,1%	49,9%	21,0%
Total	7,7%	40,9%	21,7%	52,6%	26,0%

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

7.1.4.Principales difficultés pour l'agriculture

Plusieurs facteurs limitent l'essor du secteur agricole. D'après cette étude, deux grands types de contraintes ont affecté les ménages agricoles au cours des douze derniers mois. Il y a d'une part, les difficultés liées aux perturbations climatiques. En effet, la **sécheresse** a été la principale contrainte pour 22,4% des ménages agricoles (et pour 49% dans le Couffo) alors que pour 11,9% des ménages agricoles ce fut les **inondations**. Celles-ci ont surtout été une contrainte dans le Mono (35%), l'Ouémé (28%) et l'Alibori (29%). D'autre part, il y a les difficultés d'ordre technique, comme le **manque d'intrants** (18,8%) principalement mentionné dans la Donga (46%) et le **manque de main d'œuvre** (13,3%) qui a été soulevé dans les Collines (33%), le Zou (24%) et l'Atlantique (21%) (Figure 42).

Figure 42: Principales difficultés des ménages agricoles par département



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

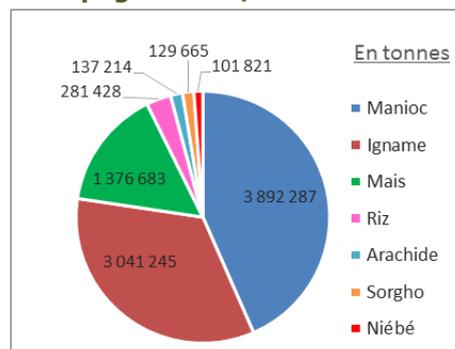
7.1.5. Production agricole de la campagne 2016/2017

Par rapport à la campagne de 2015/2016 qui avait connu une diminution des productions, la campagne 2016/2017 a été plus fructueuse notamment grâce aux conditions pluviométriques favorables et sans doute à certaines mesures prises par le Gouvernement au lancement de cette campagne⁷⁷.

Les productions de la campagne 2016/2017 ont été évaluées à :

- 1 814 289 tonnes pour les céréales, soit une augmentation de 10% par rapport à la campagne 2015/2016 ;
- 6 994 622 tonnes pour les racines et tubercules (+14%) ;
- 420 148 tonnes pour les légumineuses (+6%) ;
- 730 728 tonnes pour les cultures maraichères (+15%)⁷⁸.

Figure 43: Production des principales cultures pour la campagne 2016/2017

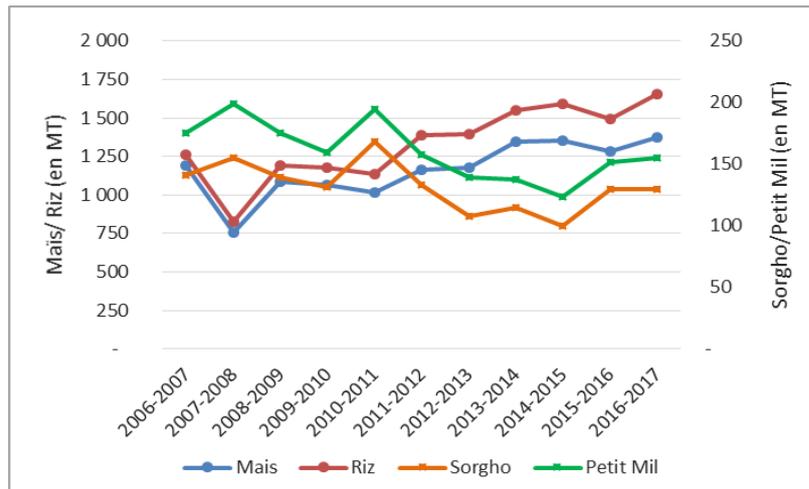


⁷⁷ Plusieurs mesures ont été mises en place par le gouvernement dans le cadre de la campagne agricole 2016-2017 notamment l'appui aux intrants NPK mais aussi la mise en place de 3.597 tonnes de semences de maïs et 1.262 tonnes de semences de riz, soit un niveau de couverture des besoins en semences qui était estimé à 52% pour le maïs et 54% pour le riz.

⁷⁸ Données de la direction des statistiques et économiques du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP).

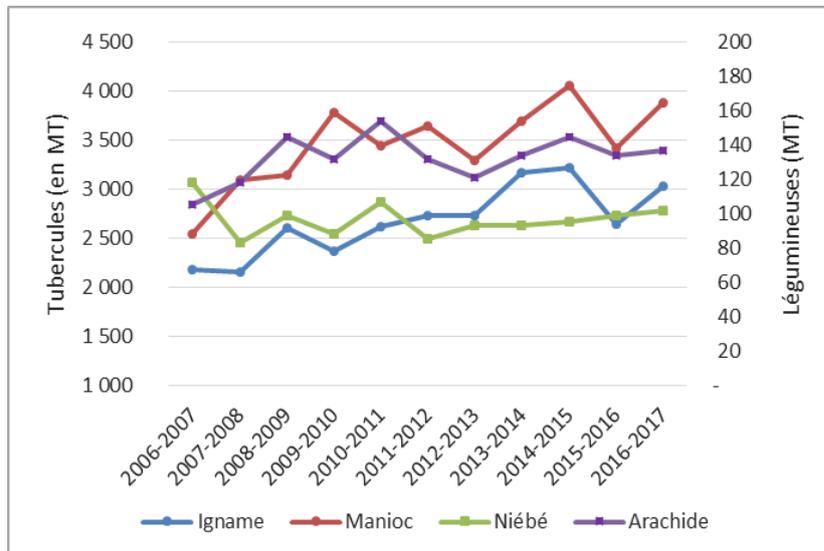
La production de maïs a notamment atteint 1,37 millions de tonnes ce qui est 7% de plus que la campagne précédente. Les productions de riz ont augmenté de 38% passant de 204 310 tonnes à 281 428 tonnes. Cette augmentation est liée à un accroissement de la superficie emblavée mais surtout à une augmentation des rendements en riz (de 3,1 t/ha à 3,4 t/ha) (Figure 44).

Figure 45 : Evolution de la production de céréales depuis 2007



Source : Base de données du MAEP, 2017

Figure 44: Evolution de la production de tubercules et légumineuses depuis 2007



Source : Base de données du MAEP, 2017

Concernant les tubercules, après une chute de production au cours de la campagne 2015/2016, le niveau de production est revenu à celui des campagnes de 2013/2014 et 2014/2015. Pour la campagne 2016/2017, la production de manioc a été estimée à

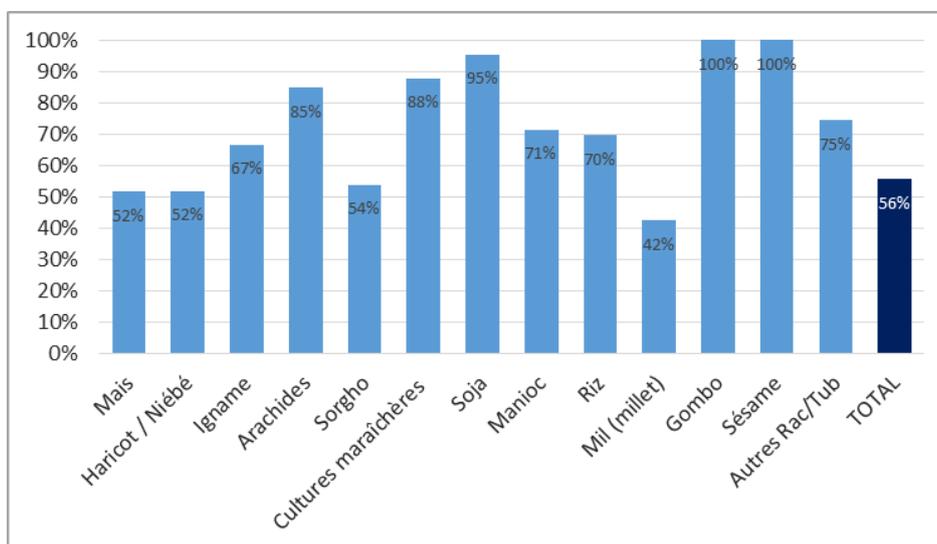
3 892 287 tonnes (+14%) et d'igname à 3 041 245 tonnes (+15%). L'accroissement des superficies emblavées pour le haricot et le niébé ainsi que pour l'arachide a engendré une légère augmentation des productions respectivement +3% et +2% (Figure 45).

S'agissant des cultures industrielles, il est observé un accroissement de la production du coton et de l'ananas respectivement de 30% et 24,4%. L'anacarde, le palmier à huile, la canne à sucre et le tabac ont connu malheureusement une baisse de leur production⁷⁹.

7.1.6. Conservation ou vente des récoltes

Les productions agricoles sont, en partie, conservées en vue d'être autoconsommées mais une part importante est vendue afin de contribuer aux revenus des ménages. En 2017, 56% des ménages agricoles ont vendu tout ou une partie de leurs récoltes. Pour plus de 90% des ménages, cette vente constitue une activité habituelle. La proportion des ventes dépend du type de culture (Figure 46). Ainsi, la part des ventes est de 50% pour les aliments de base (maïs, haricot/niébé, sorgho, mil) ; 75% pour les racines et tubercules ; et elle atteint 85 à 100% pour les productions de soja, de sésame, de gombo, d'arachides et des cultures maraîchères. L'exploitation des récoltes varie selon les zones de production (Figures 47, 48 et 49).

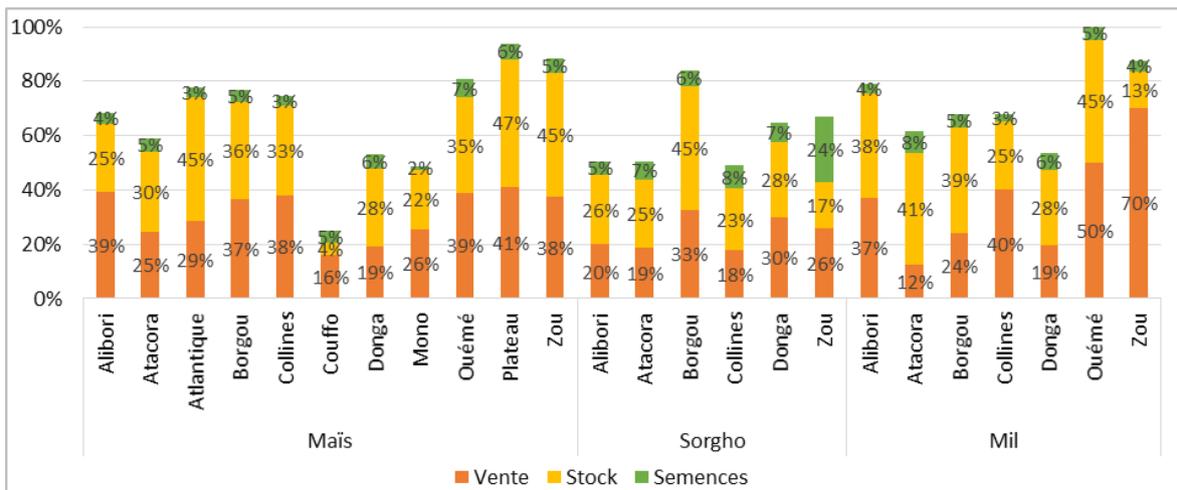
Figure 46 : Part des récoltes de la campagne 2016/2017 vendues



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

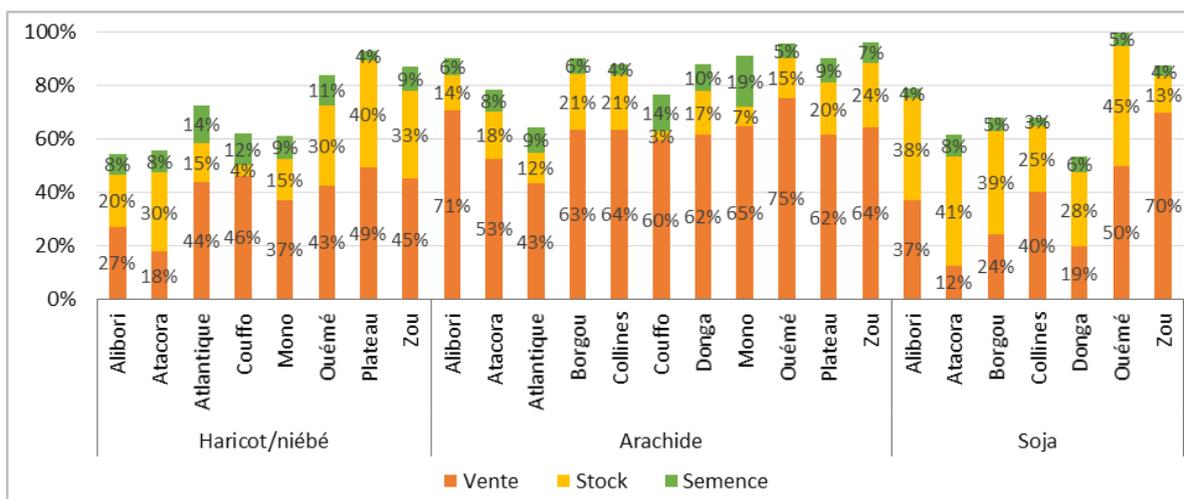
⁷⁹ Données MAEP 2017.

Figure 47: Exploitation des récoltes de maïs, sorgho et mil par les ménages⁸⁰



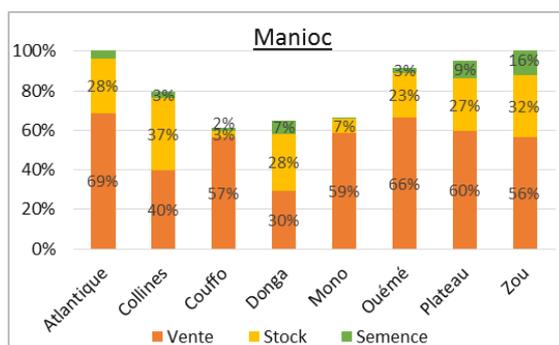
Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Figure 48 : Exploitation des récoltes d'haricot, arachide et soja par les ménages



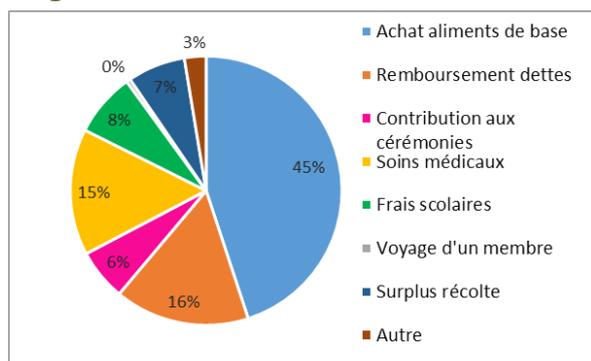
Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Figure 49: Exploitation des récoltes de manioc par les ménages



⁸⁰ La somme des quantités vendues, stockées et des semences n'équivaut pas à 100% car les pourcentages ont été calculés sur la base de quantités estimées en kg pour chaque culture. De plus une part des récoltes a pu avoir un autre objectif non spécifié dans cette enquête (dons, remboursement,...). La question posée aux ménages était « Quelle production de cette culture avez-vous récolté? De cette récolte, quelle quantité avez-vous vendue/ stockée /réservée pour les semences? »

Figure 50: Raisons de la vente des récoltes



Dix pour cent des ménages ne vendant pas habituellement leurs récoltes ont été contraints de le faire cette année notamment afin d'acheter d'autres aliments de base (45%), de rembourser des dettes (16%) ou de payer des soins médicaux (15%).

Une partie des récoltes est conservée pour l'alimentation. Les quantités stockées varient selon les zones et type de productions ainsi que les habitudes alimentaires (type de culture). La durée de stock des principaux aliments de base est la plus importante dans la Donga, zone propice à l'agriculture, et l'Alibori (9 mois de stock pour le maïs et le haricot) et la plus faible dans Atlantique avec 5 mois de stock de maïs, 1 mois pour le haricot et 3 mois pour le manioc (Tableau 15).

Tableau 17 : durée des stocks de productions par département

	Durée des stocks de production					
	MAÏS	HARICOT	MANIOC	SORGHO	RIZ	IGNAME
Alibori	9	9	10	9	7	8
Atacora	9	8	7	8	4	8
Atlantique	5	1	3	.	.	.
Borgou	8	6	8	7	9	6
Collines	7	6	7	2	8	4
Couffo	6	6	8	.	.	.
Donga	9	9	7	10	12	8
Littoral	3
Mono	6	7	5	.	.	6
Ouémé	6	7	5	.	.	.
Plateau	7	5	7	.	6	5
Zou	7	5	6	3	3	.
National	7	6	6	8	7	6

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

7.1.7. Durée des stocks

La durée des stocks est donc généralement un indicateur utilisé par évaluer l'accès des ménages agricoles à l'alimentation. Cependant, il faut tenir compte du fait que les stocks alimentaires peuvent aussi jouer un rôle spéculatif ou d'épargne. En effet, la principale source d'alimentation des ménages béninois étant le marché, les stocks alimentaires peuvent donc être mobilisés à tout moment afin d'être revendu en fonction des prix du marchés ou en cas de choc ou de dépenses inhabituelles.

7.2. Elevage

Près d'un tiers des ménages (31,7%) sont propriétaires d'animaux dont 57% en milieu rural, 36% en milieu urbain et 7% à Cotonou. Ils sont plus nombreux dans l'Alibori (64,6%), l'Atacora (56,1%), le Couffo (61,3%) et le Borgou (47,3%).

Tableau 18: Possession d'animaux selon le profil des ménages et groupes d'insécurité alimentaire

		Possession d'animaux	UBT Total (moyenne)
Groupe de moyens de subsistance	Agriculture de rente	61,7%	7,7
	Commerce de produits d'élevage	57,0%	20,2
	Agriculture vivrière	51,4%	3,8
	Chasse/cueillette	34,8%	1,5
	Maraîchage	27,5%	,7
	Commerce de produits vivriers	27,4%	1,1
	Travail journalier (payé en nature)	26,2%	0,5
	Gros commerce	25,0%	6,4
	Artisanat	22,6%	1,8
	Sans revenu	22,0%	4,5
	Transport	20,6%	2,1
	Pêche	19,2%	1,2
	Travail spécialisé	19,8%	1,0
	Fonctionnaire/ permanent/ Salarié	17,9%	1,2
	Petit commerce	17,7%	1,0
Aide, don alimentaire	14,4%	2,1	
Quintiles de l'indice de richesses	Plus pauvres	39,9%	6,2
	Pauvres	37,3%	5,6
	Moyens	36,2%	4,9
	Riches	28,6%	3,9
	Plus riches	17,2%	2,7
Groupe consommation alimentaire	Pauvre	36,0%	1,4
	Limite	34,3%	2,6
	Acceptable	31,2%	5,4

Source : Enquête ménage, AGVSA 2017

7.2.1. Possession d'animaux

La taille des troupeaux a légèrement augmenté avec 0,9 UBT⁸¹ en médiane (contre 0,6 UBT 2013). Les troupeaux de l'Alibori sont les plus importants avec en médiane 5 UBT (en moyenne 10 bovins et 20 ovins/caprins) suivi par ceux du Borgou et du Donga avec 2,8 et 1,7 UBT en médiane (en moyenne 10 bovins et 15 ovins/caprins). La volaille, qui constitue une épargne rapide, est très répandue dans tous les départements avec en moyenne 17 têtes par ménages.

L'AGVSA 2013 avait mis en évidence que la possession d'animaux constituait une stratégie de survie importante des ménages dans le sens où le bétail est considéré comme une épargne. On constate à cette édition, en effet, que les ménages les plus pauvres selon l'indice de richesse non monétaire sont plus nombreux à posséder des animaux (39,9% pour les plus pauvres contre 17,2% pour les plus riches) et en nombre plus important (6,2 UBT). Et les ménages vulnérables tels que les « sans-revenus » et ceux vivant de l'aide possèdent des animaux et de manière non négligeable (4,5 et 2,1 UBT).

7.2.2. Vente des animaux

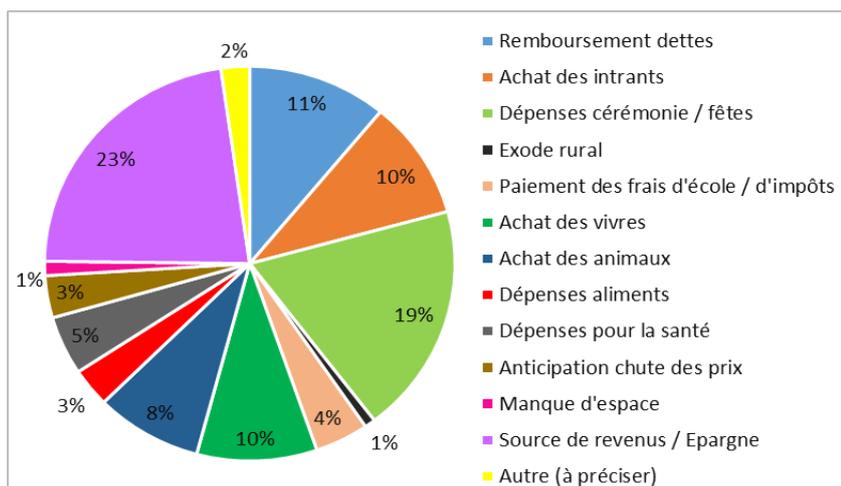
Seulement 22% des ménages élèvent les animaux pour leur consommation. La majorité vend ses animaux soit pour les cérémonies et fêtes (19%) ou à tout moment mais surtout en période de soudure lorsque le ménage a besoin de revenus (23%) pour le remboursement de dette (11%), l'achat de vivres (10%) ou d'intrants (10%). La vente en période de récolte est moins fréquente et est réalisée pour anticiper la chute des prix (3%) ou par manque d'espace (1%) (Figure 51).

⁸¹ L'UBT (Unité de Bétail Tropical) permet d'exprimer la possession de bétail à travers l'addition des différents types d'animaux appartenant au ménage. Les équivalences en UBT pour les bovins, les ovins, les caprins, les équidés sont fondées sur les calculs de Boudet, G. (1997), celles pour les volailles, les porcs et les chameaux ont été calculées, comme pour l'AGVSA 2013, proportionnellement au poids de ces espèces par rapport à une UBT qui est équivalente à un animal ayant un poids vif de 250 kg. Bovins = 0.73 UBT; Caprins/Ovins = 0.12 UBT; Porcs = 0.16; Volailles = 0.005 UBT; Chameaux = 1.25 UBT; Ânes = 0.5 UBT; Chevaux = 1 UBT.

Tableau 19 : Type d'animaux vendus

Type d'animaux vendus	
Volaille	67,0%
Ovins	43,7%
Caprins	36,6%
Porc	17,9%
Bovins	17,2%
Aulacodes	1,6%
Autres	1,2%
Ânes	0,1%
Chevaux	0,1%

Figure 51 : Raisons de la vente des animaux



VIII. ANALYSE DES MARCHES

Résultats-clés

- 80% des ménages béninois vont au marché pour se procurer des aliments. En milieu rural, 13% consomment leur propre production, principalement le mil et sorgho, racines et tubercules, les légumes à feuilles vertes.
- Il faut en moyenne 15 minutes de marche pour se rendre au marché principal et 30 minutes pour les autres marchés. La moitié des marchés (surtout dans l'Alibori et Donga) ont des difficultés d'accessibilité pendant la grande saison pluvieuse à cause des inondations.
- Les produits sont surtout achetés dans les marchés de la commune. L'approvisionnement est bon pour 80% des enquêtés mais 25% des marchés locaux ont un approvisionnement limité par rapport à l'année dernière et davantage dans le Zou, Borgou et Atlantique.
- Les principaux produits en rupture de stock sont les tubercules (igname et manioc), le maïs et le riz local à cause d'une faible production (60%), d'une difficulté d'approvisionnement (37%) ou d'une spéculation sur les prix (28%).
- Les cultures vendues par les agriculteurs sur les marchés locaux est principalement le maïs suivi par les racines et tubercules, le niébé, les volailles et les arachides. Le sorgho est un des principaux produits vendus dans Alibori, Atacora et Borgou.
- Le calendrier des ventes des récoltes varie selon les régions. Pour le maïs, une part de la production constitue les réserves alimentaires des ménages, l'autre part est vendue surtout en période post-récolte comme source de revenu.
- Le taux d'inflation était de -0,8 en 2016 et -0,2 en juillet 2017. Les prix à la consommation des principales denrées en juillet 2017 avaient diminué pour les arachides décortiquées (-13%) et les céréales (-3 à -6%) sauf le maïs grain (+4%). Ils sont restés stables pour le gari et ont augmenté pour les haricots (+11%) mais surtout l'igname (+125%).
- Les marchés qui ont enregistré les hausses de prix les plus importantes sont: Malanville (+48%), Kétou (+46%), Glazoué (+45%) pour le gari ordinaire; Malanville (+28%), Kétou (+25%), Houndjro (+21%) pour le maïs; Ouèssè (+18%) et Kétou (+13%) pour le riz local.
- Globalement, la volatilité des prix du maïs sur les marchés béninois est faible. Pour une bonne année, le pic saisonnier arrive en juillet-août, en mauvaise année, il arrive en avril-mai.

- Sur la période 2010-2017, les marchés ont globalement été bien intégrés pour le prix du maïs (sauf le marché de Tanguiéta peu intégré avec certains marchés du sud du pays), ils sont moins bien intégrés pour le gari surtout les marchés de Parakou, Natitingou. Les marchés ne sont pas intégrés pour le riz local le riz importé.
- Les termes de l'échange entre le revenu et le kilogramme de maïs des petits commerçants et travailleurs spécialisés ont légèrement augmenté par rapport à 2013 et diminué pour les pêcheurs. Les termes de l'échange d'un ménage de pêcheurs est 3 fois inférieur à ceux d'un agriculteur vivrier et 4,5 fois inférieur à ceux d'un fonctionnaire.

8.1. Accès aux marchés et produits vendus

8.1.1. Source des aliments consommés

Au niveau national, 80% des ménages béninois vont au marché pour se procurer des aliments (tous groupes d'aliments confondus), 14% consomment leur propre production et d'autres dépendent des dons alimentaires (2%) ou de la chasse/cueillette (2%). La dépendance aux marchés est élevée même en milieu rural (82% contre 88% en milieu urbain). Dans les villes, la consommation des propres productions est plus rare (4%) et il y a davantage d'emprunts d'aliments (5%), essentiellement des fruits.

Figure 52 : Source d'aliments consommés selon le groupe de consommation alimentaire

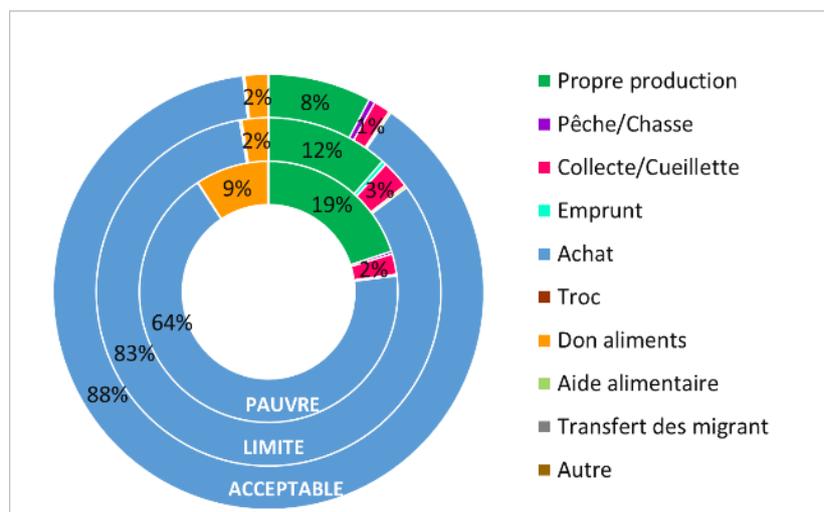
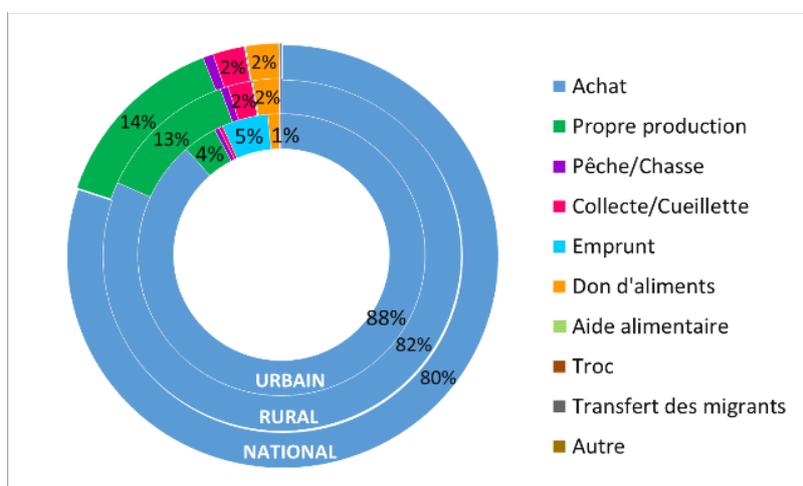


Figure 53: Source d'aliments consommés selon le milieu de résidence



Source: Enquête ménages, AGVSA 2017

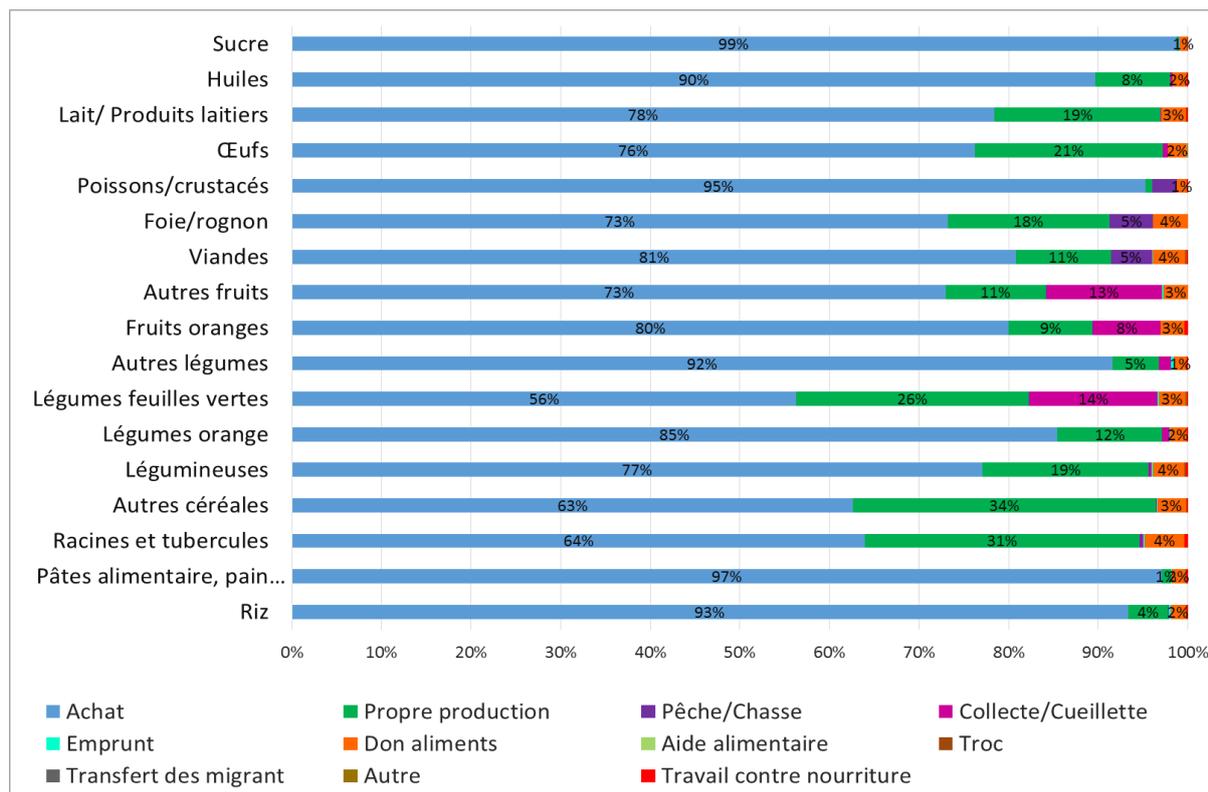
Les ménages avec une consommation alimentaire pauvre consomment davantage les aliments de leurs propres productions et font plus recourt aux dons d'aliments (Figure 52).

La Figure 54 présente la source des différents groupes d'aliments pour le milieu rural. On observe que le riz et céréales transformées, (pâtes, pain, galettes, etc...) sont majoritairement achetées au marché (>93%). Les autres céréales (mil, sorgho) et autres aliments de base tels que les racines et tubercules sont soit achetés (par 60% des ménages) ou soit issus de la propre production (30%). Les viandes, œufs, produits laitiers et légumineuses⁸² sont achetés dans les trois quarts (3/4) des cas, et 5% des viandes proviennent de la chasse. Les aliments collectés sont les légumes à feuilles vertes (14%) et les fruits (13%) mais la majorité des légumes est achetée (85% pour les légumes oranges et 92% pour les autres légumes). Les types d'aliments reçus en dons (<5% des ménages) sont très variables.

Pour les ménages vivant principalement de l'agriculture vivrière, ce sont surtout les autres céréales (mil, sorgho) (56%), les racines et tubercules (54%) et les légumes à feuilles vertes (44%) qui sont issus de la propre production.

⁸² Ensemble d'aliments riches en protéines.

Figure 54: Source des aliments consommés en milieu rural selon le type d'aliments



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

8.1.2. Accès physique aux marchés

D'un point de vue global, le principal marché se situe à 15 minutes de marche des ménages. Les deuxième et troisième marchés sont à environ une demie-heure de marche. La moitié des principaux marchés principalement fréquentés à travers tout le pays est accessible toute l'année. Pour l'autre moitié, il est difficile de s'y rendre à partir de mai-juin dans le sud (juillet-août dans le nord) jusqu'à fin septembre et parfois jusqu'en novembre et ce, à cause des **inondations**⁸³. L'accès au marché est plus difficile dans l'Alibori et la Donga.

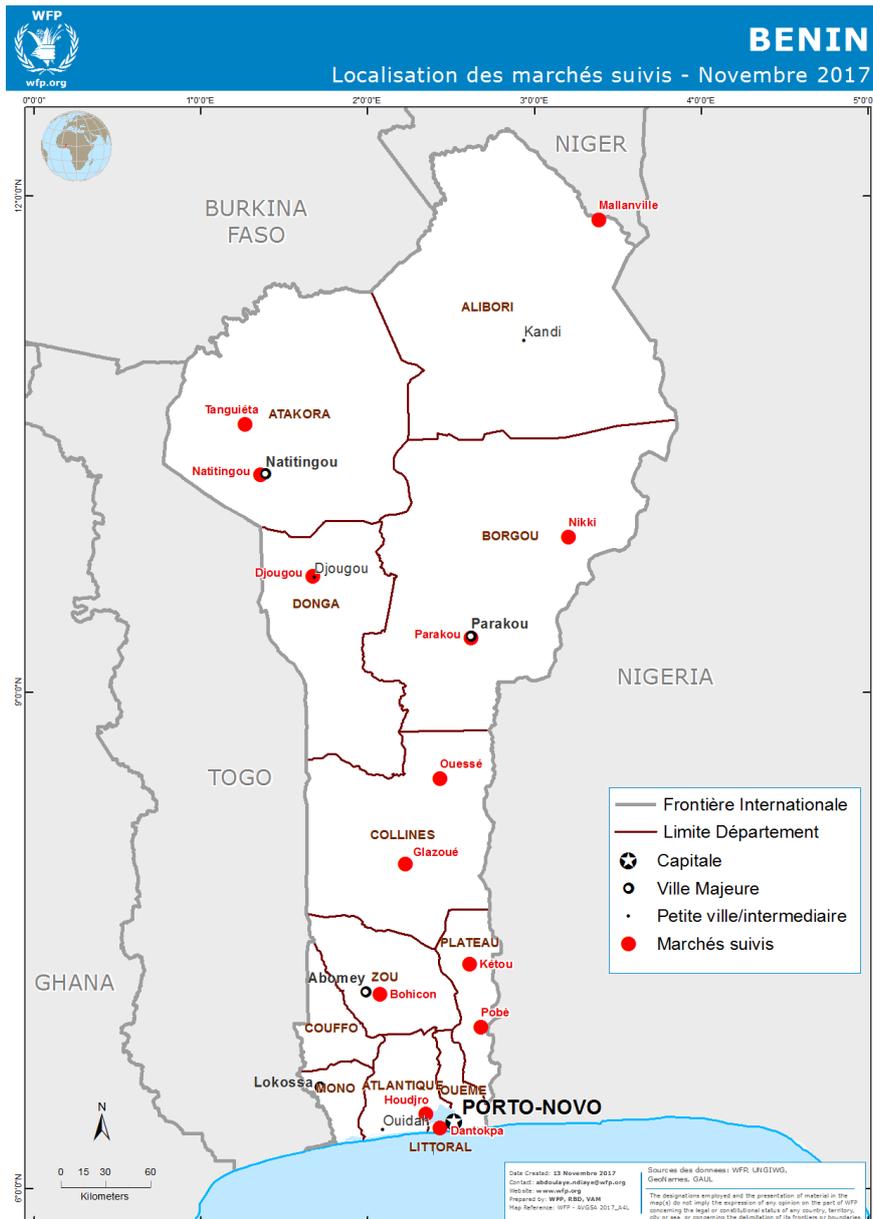
Tableau 20 : Temps de marche pour accéder aux marchés les plus proches

	Marché principal	Deuxième marché	Troisième marché
	Médiane (minutes)	Médiane (minutes)	Médiane (minutes)
Alibori	15,0	30,0	32,5
Atacora	10,0	4,0	3,5
Atlantique	25,0	35,0	60,0
Borgou	10,0	20,0	7,5
Collines	20,0	40,0	60,0
Couffo	20,0	30,0	45,0
Donga	,3	1,0	1,0
Littoral	10,0	15,0	3,0
Mono	35,0	45,0	40,0
Ouémé	5,0	10,0	5,0
Plateau	30,0	40,0	42,5
Zou	30,0	35,0	52,5
Total	15,0	26,0	27,0

Source : Enquête villageoise, AGVSA 2017

⁸³ Le tableau en annexe 6 présente les communes dont l'accès à plus de 5 marchés est limité par les inondations.

Carte 8: Marchés principaux du Bénin



8.1.3. Approvisionnement des marchés

Les produits sont principalement achetés dans les **marchés de la commune** du fait du bon niveau d’approvisionnement, à défaut, les achats sont faits dans les marchés du quartier voisin ou de l’arrondissement du fait de leur proximité. La majorité des villageois (80%) estiment que globalement l’**approvisionnement** des marchés est **bon**. Toutefois, dans le Zou, le Borgou et l’Atlantique, plus d’un tiers des principaux marchés fréquentés ont un approvisionnement limité par rapport à l’année dernière, la moitié (49%) des marchés ont le même niveau d’approvisionnement, un quart (24%) est moins bien approvisionné et un quart (27%) est mieux approvisionné⁸⁴.

⁸⁴ Voir le tableau en annexe 7 pour les communes présentant les moins et mieux approvisionnés par rapport à l’année dernière.

Les principaux produits considérés en rupture de stock d'après l'enquête communautaire sont les tubercules (igname et manioc), le maïs (17%) et le riz local (12%) (Figure 55). Ces ruptures de stocks sont liées principalement à une faible production (60%), une difficulté d'approvisionnement (37%) ou encore une spéculation sur les prix (28%) (Figure 56).

Figure 56 : Produits fréquemment en rupture de stock.

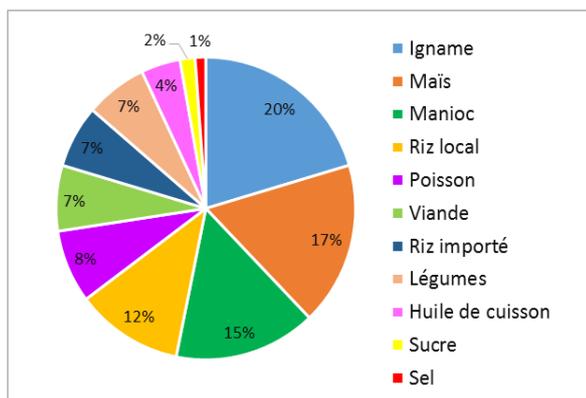
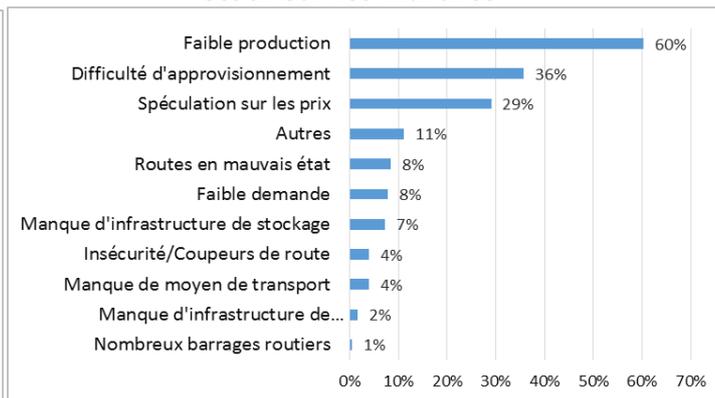


Figure 56 : Principales raisons de la rupture de stock sur les marchés

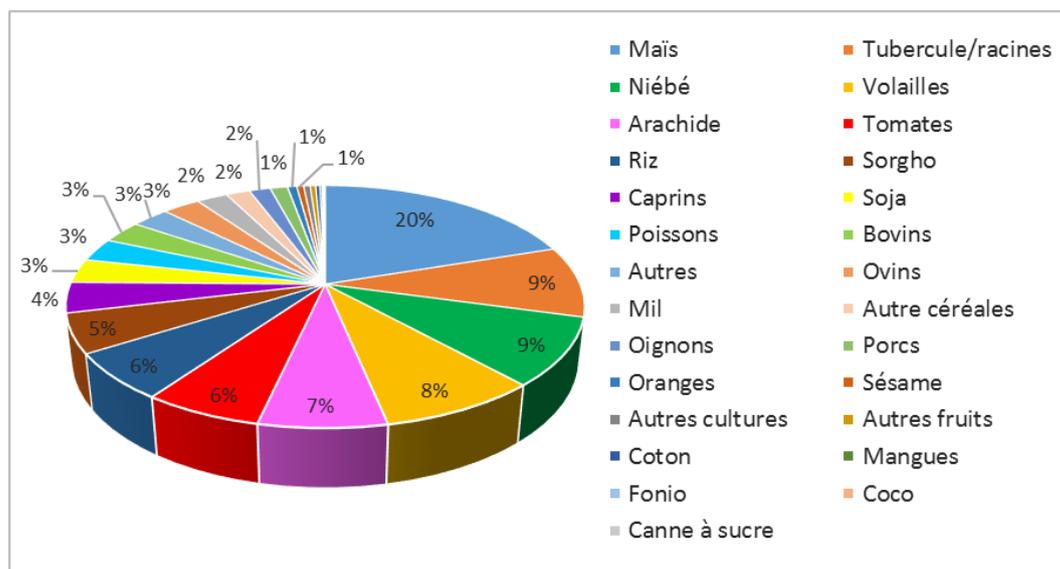


Source : Enquête villageoise, AGVSA 2017

Les cultures vendues par les agriculteurs sur les marchés locaux sont principalement le **maïs** suivi par les **racines et tubercules**, le **niébé**, les **volailles** et les **arachides**. Le **sorgho** est un des principaux produits vendus dans l'Alibori, l'Atacora et le Borgou pour la préparation de la bière que les **tomates** sont vendues dans le Plateau, l'Ouémé et le Littoral.

D'après l'enquête communautaire, les agriculteurs vendent principalement leurs produits dans les marchés de la **commune** (65%) ou de l'**arrondissement** (47%). Les villageois du Borgou vendent plutôt dans le marché du quartier (82%) ou du quartier voisin (71%). Ce choix de marché est guidé par la proximité (58%), le bon niveau d'approvisionnement (52%) et la facilité d'écoulement (49%).

Figure 57 : Principaux produits vendus sur les marchés par les agriculteurs/éleveurs



Source : Enquête villageoise, AGVSA 2017

8.1.4. Calendrier de commercialisation des principales spéculations sur les marchés

L'étude a permis d'établir un calendrier de vente et d'achat des principales spéculations en fonction des départements.

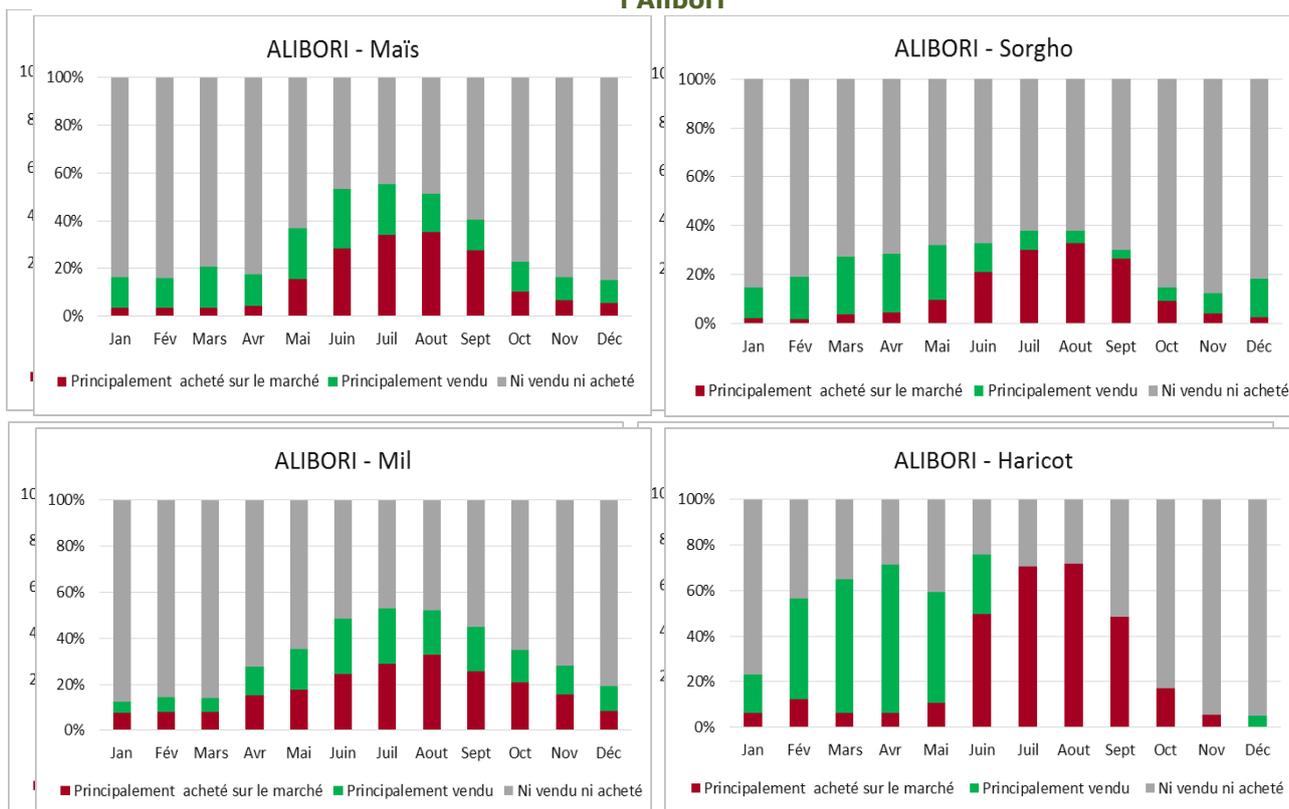
Alibori

Dans l'Alibori, 70% des ménages ont pratiqué l'agriculture vivrière. La taille des parcelles est inférieure à 3 ha pour un tiers de ménages, entre 3 et 5 ha pour un autre tiers et supérieure à 5 ha le tiers restant. Plus de 80% des ménages sont propriétaires de leur parcelle.

Les principales cultures vivrières sont le maïs, le sorgho, le mil et le haricot. On remarque que pour ces 4 cultures, la période d'achat sur les marchés correspond à la période de soudure de juin à fin septembre. A cette période, la plupart des ménages ayant écoulé ses réserves de nourriture, l'approvisionnement sur les marchés est plus fréquent. Parallèlement, la proportion de ménages vendant une partie de leur récolte de maïs et de mil augmente aussi durant cette période. Ces ménages ont en effet constitué des réserves pour les déstocker à un prix plus favorable (montée des prix en période de soudure). Par contre, pour le sorgho et le haricot, la période de vente est anticipée.

Le sorgho est utilisé pour la fabrication de la bière locale. Les ventes de sorgho, source de revenus pour les ménages, ont lieu surtout en période post-récolte de décembre à mai jusqu'à épuisement des stocks. Les ventes de haricot suivent la même tendance que celles du sorgho. Les ménages vendent progressivement leurs récoltes comme source de revenu sans doute à des grossistes. Les réserves au niveau des ménages étant épuisées, les ménages s'approvisionnent alors sur les marchés en période de soudure pour leur propre consommation.

Figure 59: Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés de l'Alibori

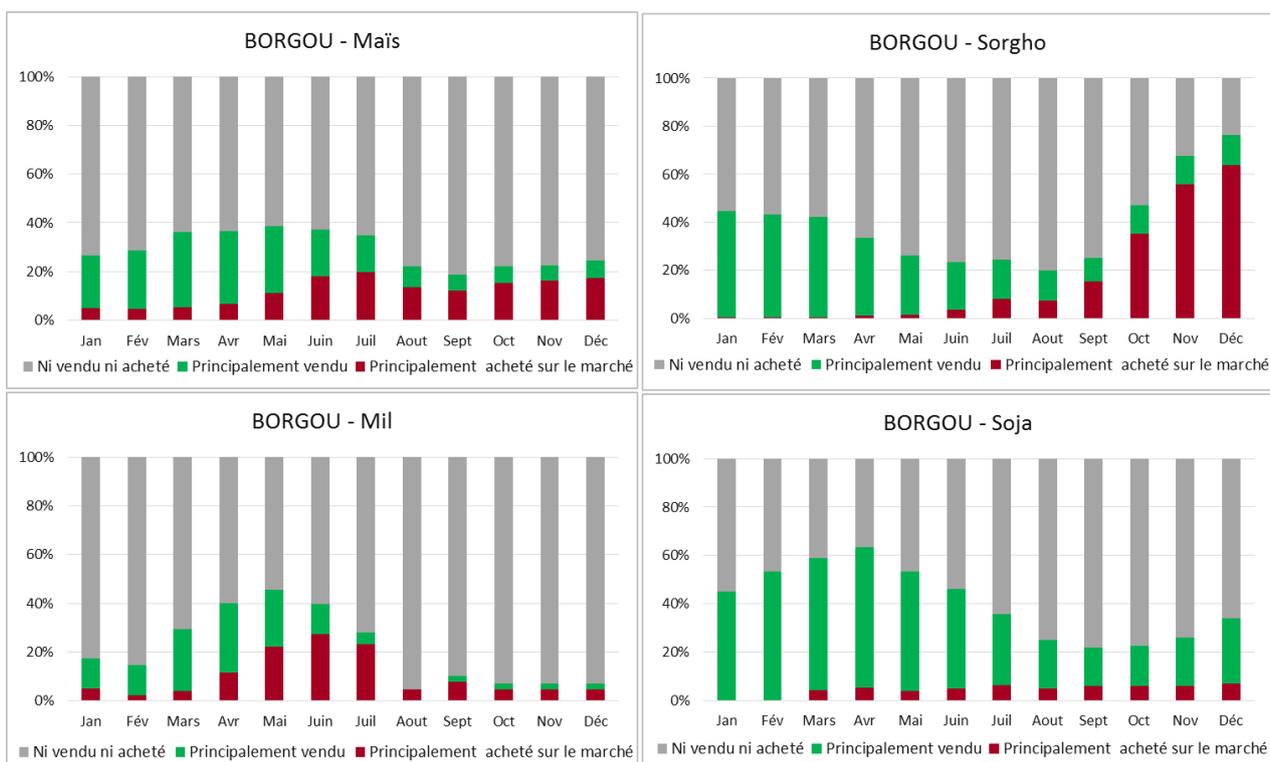


Source: Enquête ménages, AGVSA 2017

Borgou

Dans le Borgou, 54% des ménages ont pratiqué l'agriculture vivrière au cours de la campagne 2016/2017. Les principales cultures vendues sur les marchés sont le maïs, le sorgho, le mil et le soja. La part de ces récoltes vendues ne dépasse pas les 40% (37% pour le maïs, 33% pour le sorgho, 24% pour le mil et 24% pour le soja). La plupart des ménages les conserve comme réserves alimentaires.

Figure 60 : Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés du Borgou



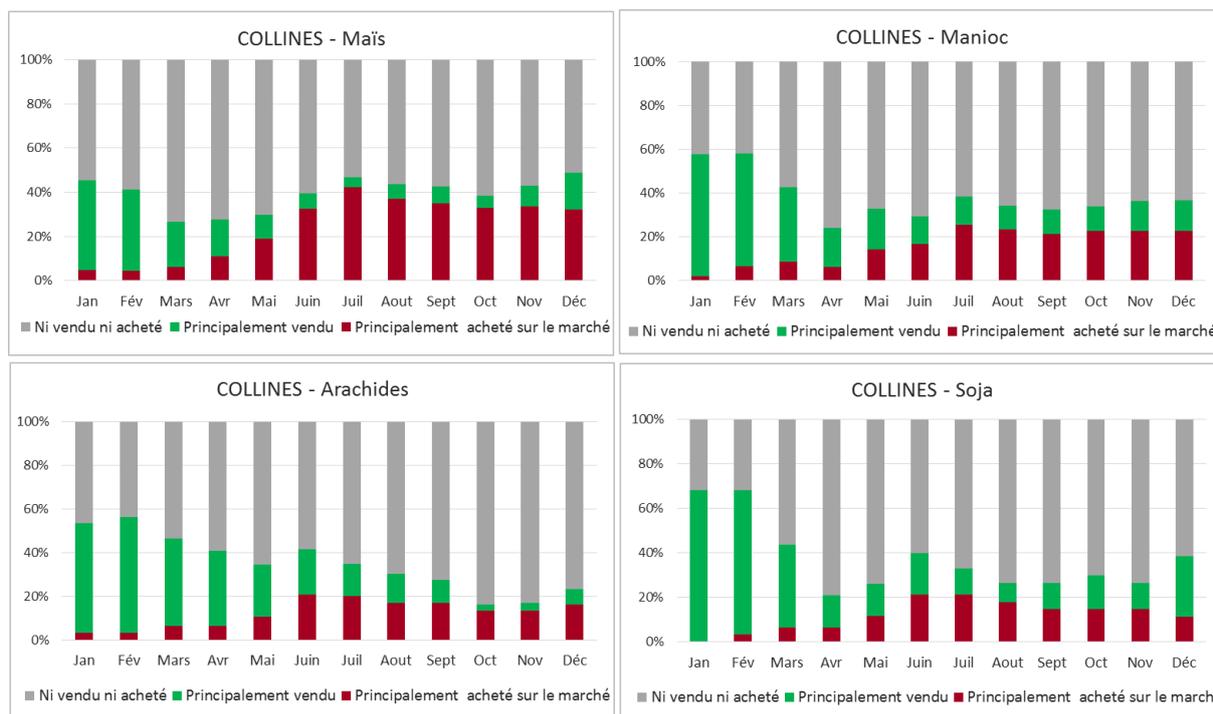
Source: Enquête ménages, AGVSA 2017

Le maïs, le sorgho et le mil sont vendus principalement par les ménages après la période de récolte, c'est-à-dire de janvier à juin comme source de revenu afin de rembourser les dettes, investir pour la prochaine saison culturale ou acheter d'autres types d'aliment. L'achat de maïs, de mil et de sorgho sur les marchés augmente en période de soudure (fin septembre pour le sorgho) et jusqu'aux prochaines récoltes. Le soja est vendu tout au long de l'année mais davantage en période post-récolte. Le prix de vente est stable sur les marchés, assuré par la demande régulière des unités de transformation.

Collines

Dans le département des Collines, 55% des ménages ont pratiqué la culture vivrière. Les quatre principales cultures sont le maïs, le manioc, le soja et l'arachide. La part des ventes des récoltes atteint 64% pour l'arachide, 40% pour le soja et le manioc et 38% pour le maïs. De manière globale, la vente des récoltes est plus importante en période post-récolte de janvier à avril. La vente du soja et du manioc se poursuit le reste de l'année mais de manière plus réduite. L'achat de ces denrées augmente en période de soudure à partir du mois de mai avec un pic en juin-juillet pour s'étaler dans une moindre mesure jusqu'en décembre.

Figure 61 : Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés des Collines



Source: Enquête ménages, AGVSA 2017

Mono

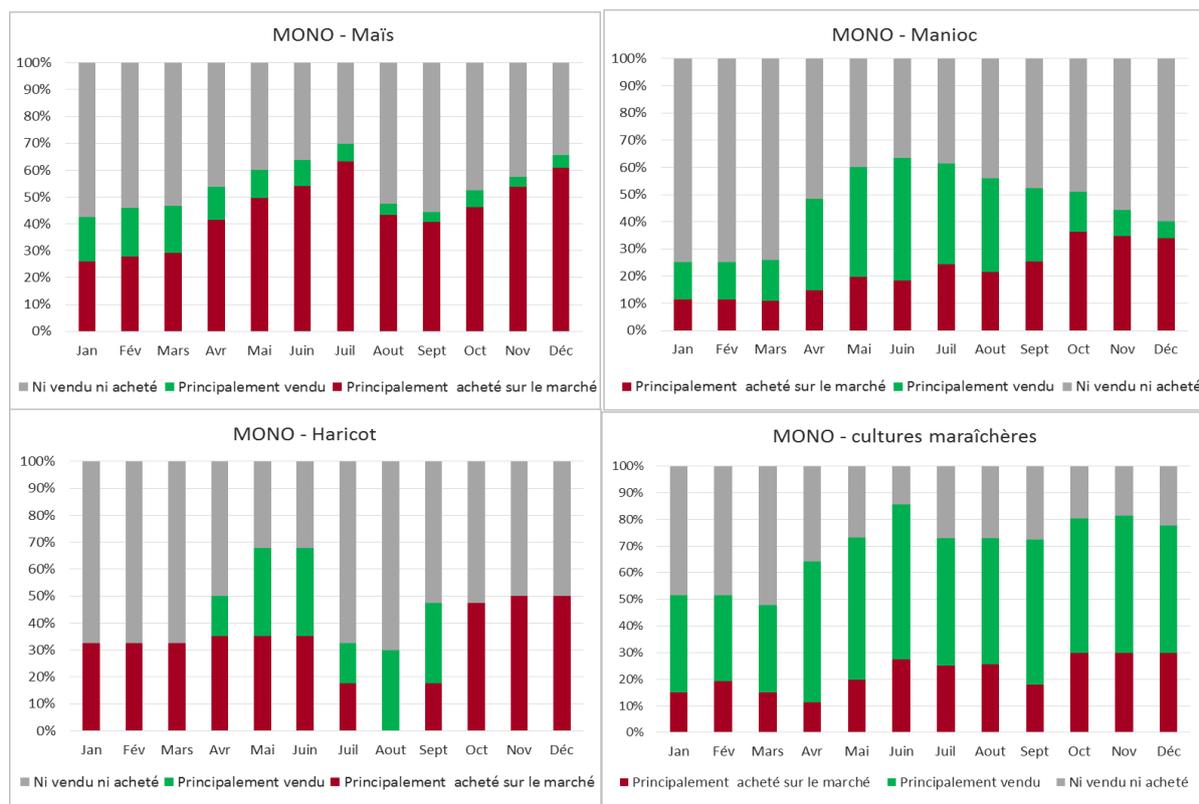
Dans le Mono, 41% des ménages ont pratiqué l'agriculture vivrière. Les principales cultures sont le maïs, le manioc, le haricot et les cultures maraîchères. Il y a deux saisons agricoles d'avril à août et d'octobre à janvier.

La part des ventes représente 59% des récoltes de manioc, 37% des récoltes de haricot et 26% des récoltes de maïs. Les ménages vendent le manioc toute l'année mais surtout pendant la période de soudure à partir du mois d'avril jusqu' en septembre.

Pour le maïs, une part de la production constitue les réserves alimentaires des ménages, l'autre part est vendue surtout en période post-récolte de janvier à mars comme source de revenu. Mais globalement, les ménages sont plutôt acheteurs de maïs surtout en période de pic de soudure, c'est-à-dire fin juin-juillet et novembre-décembre. La demande (achat sur les marchés) semble très importante par rapport à l'offre (vente sur les marchés). Ce qui laisse supposer une plus forte fluctuation des prix entre les périodes de récolte et de soudure. Les ménages vulnérables, ne pouvant constituer suffisamment des stocks où s'approvisionnant entièrement sur les marchés sont davantage exposés à ces fluctuations des prix.

Les cultures maraîchères sont vendues et achetées tout au long de l'année au rythme des productions.

Figure 62 : Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés du Mono

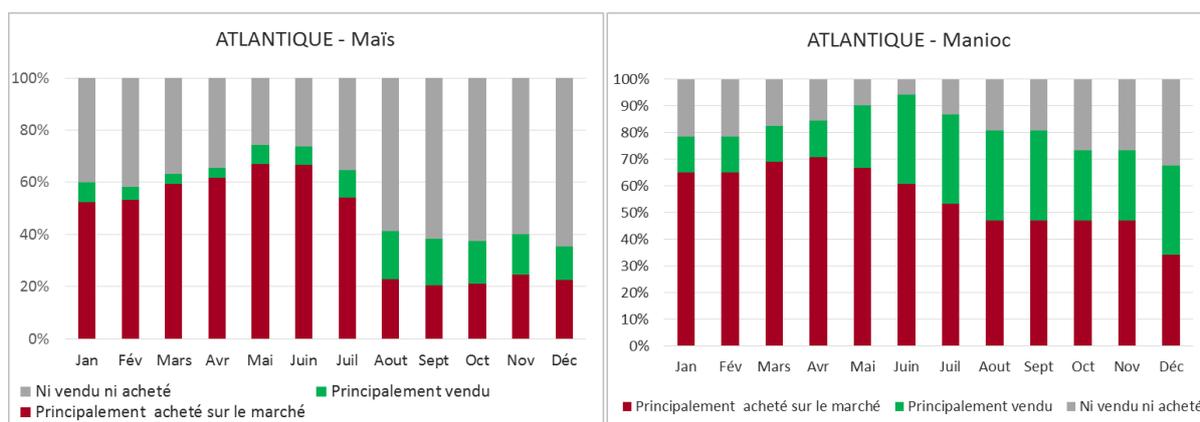


Source: Enquête ménages, AGVSA 2017

Atlantique

Dans l'Atlantique à peine 17% des ménages pratiquent l'agriculture vivrière. Les principales cultures sont le maïs, le manioc et le haricot. Le maïs est principalement stocké par les ménages. Seulement 29% des ménages le vendent. La part des ventes sont plus importantes pour le manioc (65%) et le haricot/niébé (44%). Le maïs est donc principalement acheté sur les marchés surtout en post-récolte de janvier à juillet. Les ventes de maïs par le ménage augmentent d'août à décembre, période de récolte en Atlantique. Le manioc suit la même tendance que le maïs. La part des ventes est plus importante et augmente déjà à partir de juin jusqu'en décembre.

Figure 63 : Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés de l'Atlantique



Source: Enquête ménages, AGVSA 2017

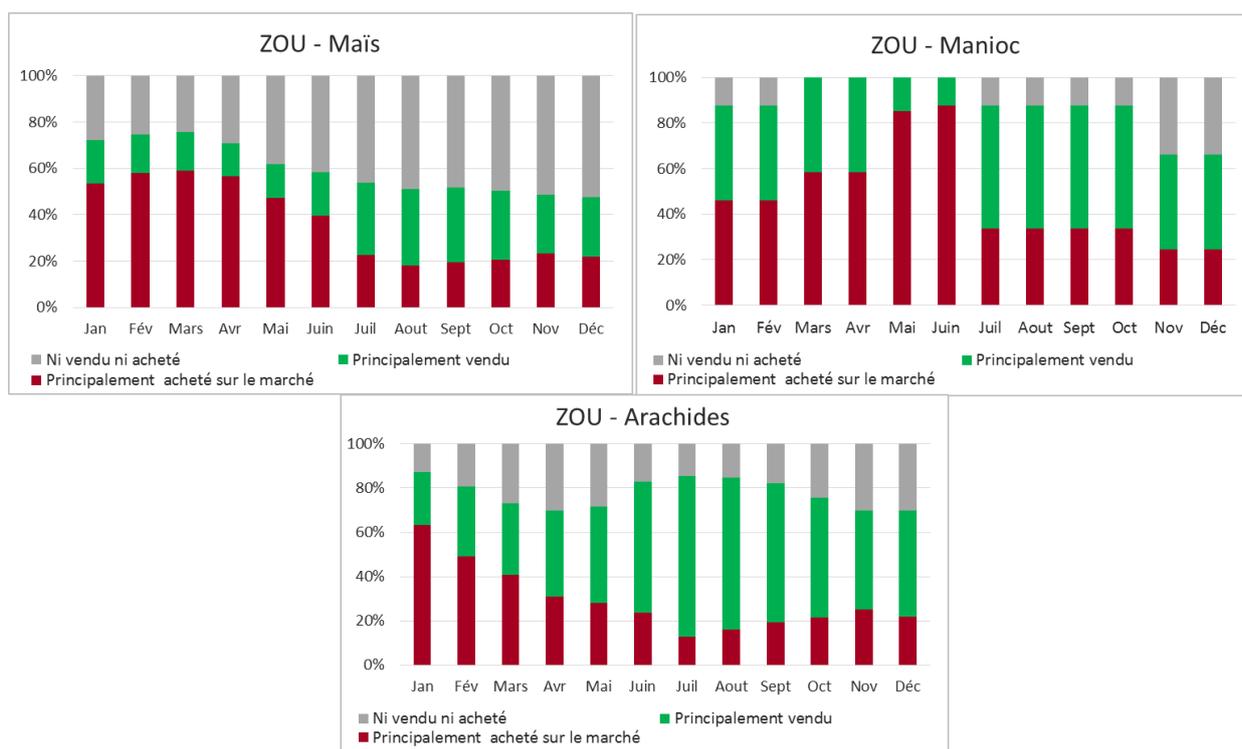
Zou

Dans le Zou, 27% des ménages ont pratiqué l'agriculture vivrière et principalement le maïs, le haricot, le manioc et les cultures maraîchères.

Le maïs est surtout conservé par les ménages comme réserve alimentaire. Seulement 38% des récoltes sont vendues directement après les récoltes de la grande saison à partir de juillet. Les ménages qui le peuvent garderont une part de ces récoltes pour les vendre au prix fort en période de forte demande entre janvier et juin. La proportion de ménage achetant du maïs sur les marchés est globalement plus importante que celle qui vend. Ce phénomène engendre des fluctuations de prix entre les périodes de récolte et de soudure. Cela peut avoir un impact négatif sur la sécurité alimentaire des ménages vulnérables qui sont fortement dépendant des prix sur les marchés.

La part des ventes est plus importante pour le manioc et l'arachide (56% et 64% des récoltes). Ces derniers sont vendus tout au long de l'année mais surtout après les grandes récoltes de juillet-août.

Figure 64 : Calendrier de vente et d'achat des principales spéculations sur les marchés du Zou



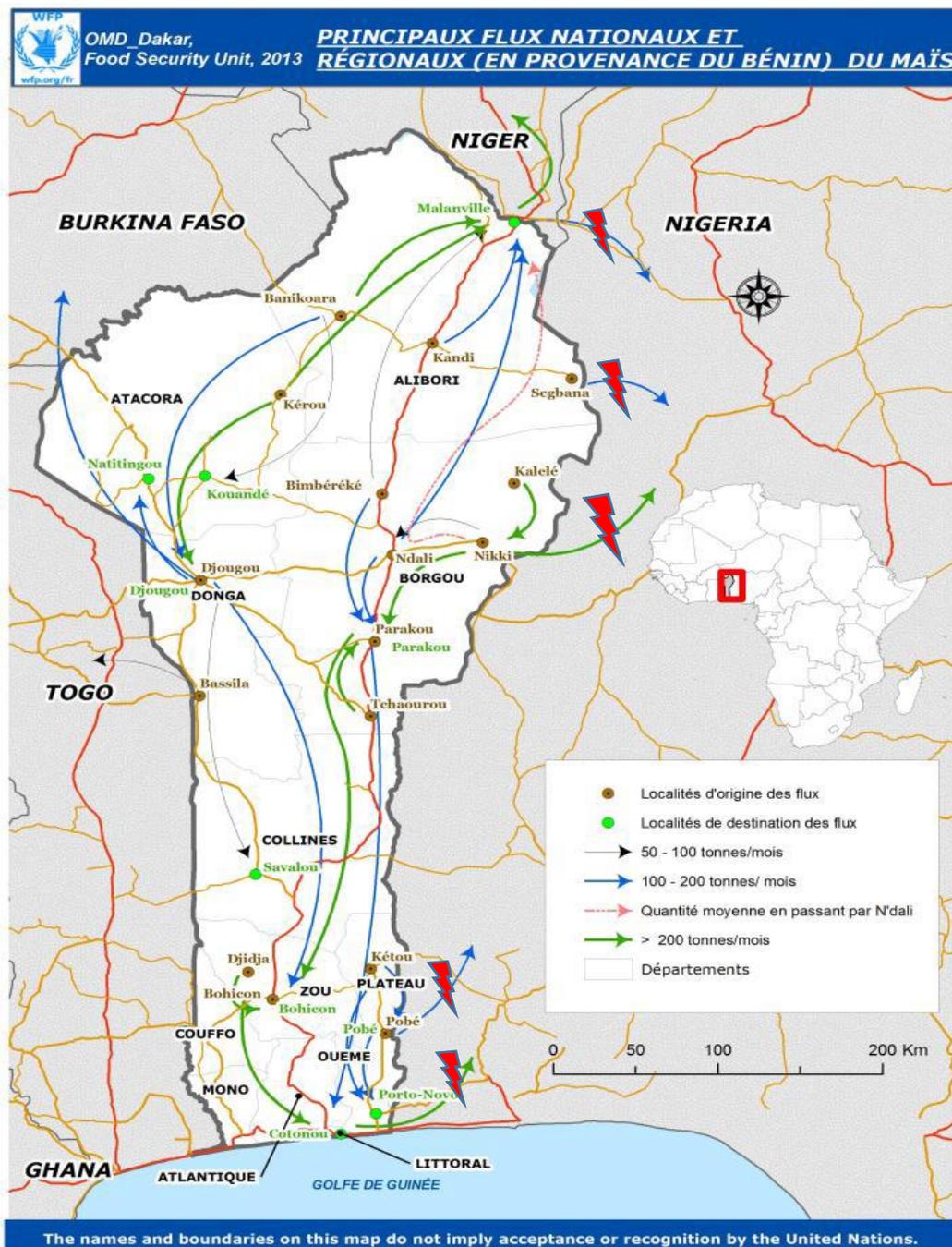
Source: Enquête ménages, AGVSA 2017

8.1.5 Flux des denrées alimentaires

Au niveau national, les grands flux du maïs sont dirigés vers les marchés de Bohicon, Cotonou (Dantokpa), Malanville et dans une moindre mesure Djougou (Carte 9). Le maïs produit au nord approvisionne aussi bien les zones du nord que celles du sud (de la période allant de la récolte en novembre décembre à mars-avril qui est le début de la soudure). Tandis que le maïs produit au sud du pays a tendance à ravitailler uniquement les zones méridionales. Sur le plan régional, le Bénin entretient d'intenses relations commerciales de produits vivriers avec ses voisins (Niger, Nigéria et Burkina Faso). Les flux importants sont enregistrés en direction du Niger à partir de Malanville et vers le Nigéria à partir de Nikki et Cotonou (Dantokpa). Cependant suite à la crise économique nigériane, les exportations vers ce pays ont baissé⁸⁵.

⁸⁵ Avant la chute du Naira, environ 200 à 600 tonnes de maïs partaient de Nikki vers le Nigéria chaque jour de marché (AGVSA 2013).

Carte 9 : Principaux flux nationaux et régionaux du maïs en provenance du Bénin



Source : AGVSA 2013

8.2. Performance des marchés

8.2.1. Tendence globale de l'inflation

Figure 65 : Evolution de l'inflation (2010-2017)



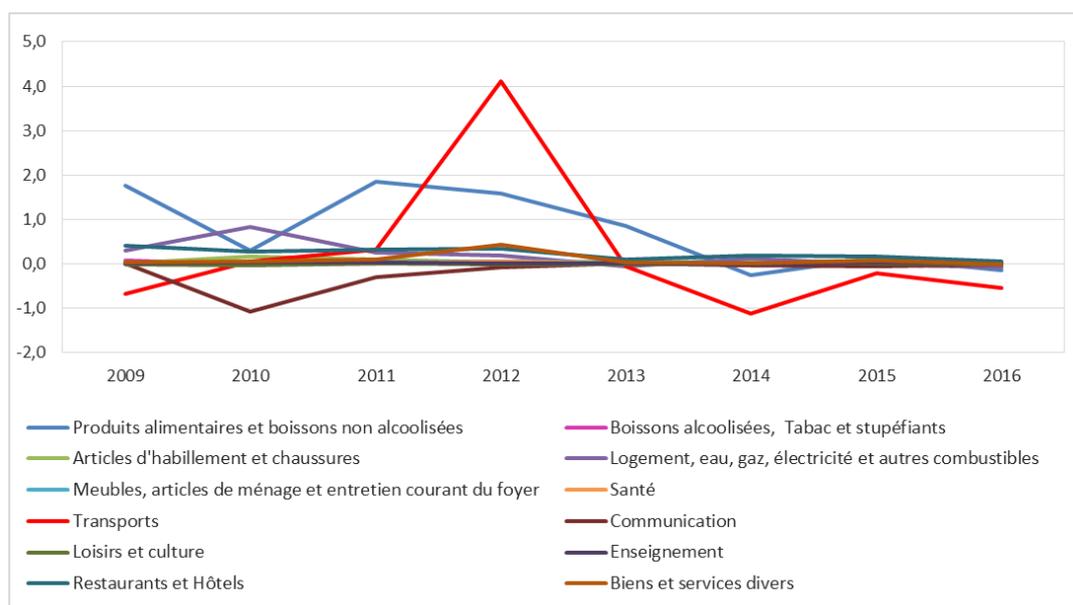
Source : Base de données de l'INSAE, 2017

Après le pic inflationniste de 2012 où le taux d'inflation avait atteint 6,7%, largement au-dessus du seuil de 3% retenu par l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dans le cadre de la convergence économique dans cet espace, l'économie béninoise se remet progressivement (Figure 64). Depuis 2014, le taux d'inflation mensuel est depuis revenu à un niveau relativement stable, oscillant entre -2% et +1% depuis janvier 2014. Le taux d'inflation annuel était de -0,8% en 2016 et -0,2% pour le mois de juillet 2017.

Au cours de ces cinq dernières années, trois fonctions de consommation avaient contribué de façon significative à l'inflation au Bénin. Il s'agissait des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », de « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et des « Transports »⁸⁶. Depuis 2013, l'indice de contribution à l'inflation a largement diminué pour ces fonctions, passant de 4,1 en 2012 à -0,5 en 2016 pour les transports, de 0,8 à -0,2 pour les produits alimentaires et boissons non alcoolisées et de 0,2 à -0,1 pour le logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (Figure 65).

⁸⁶ Source : AGVSA 2013 tiré de la base de données de l'INSAE.

Figure 66: Contribution à l'inflation des grandes fonctions de consommation (2009-2016)



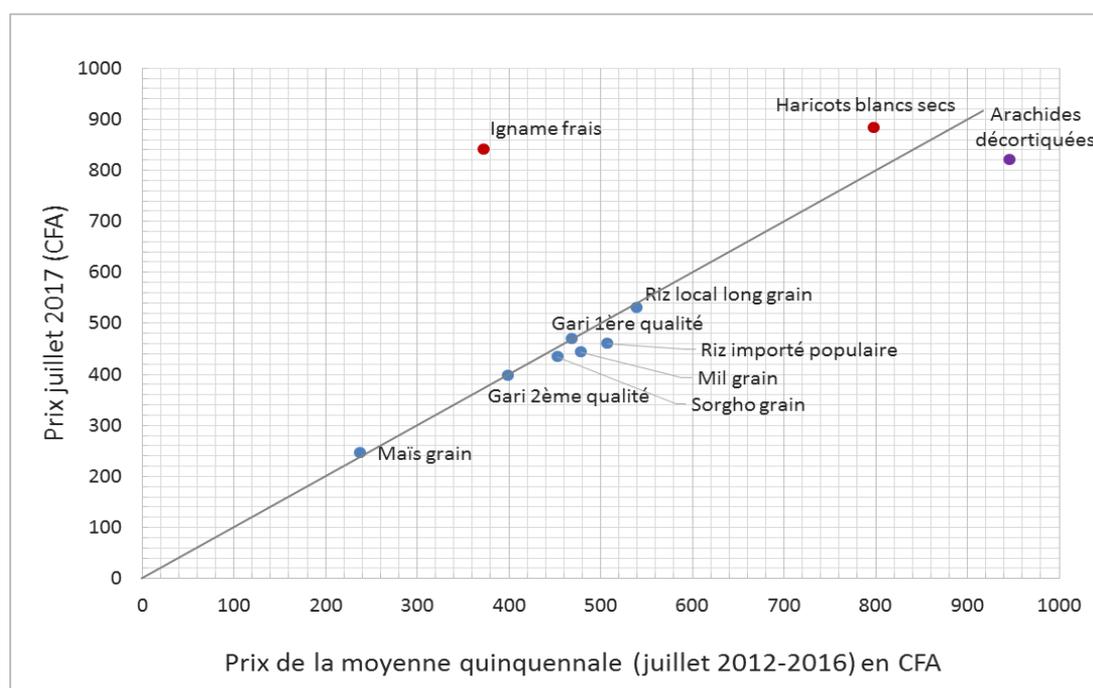
Source : Base de données de l'INSAE, 2017

8.2.2. Prix sur les marchés

Par rapport à la moyenne quinquennale du mois de juillet (2012-2016), les prix à la consommation des principales denrées en juillet 2017 avaient diminué pour les arachides décortiquées (-13%) et les céréales (-3 à -6%) sauf le maïs grain (+4%). Ils sont restés stables pour le gari et ont augmenté pour les haricots (+11%) mais surtout l'igname (+125%)⁸⁷.

⁸⁷ L'évolution des prix mensuels des principales denrées sur la période 2012-2017 est présentée en annexe 5.

Figure 67 : Comparaison des prix des principaux produits en juillet 2017 et moyenne quinquennale (2012-2016)



Source/ Base de données de l'ONASA, 2017

Dans la suite de cette étude, on va se concentrer sur l'étude de prix pour le maïs, le riz local, le riz importé et le gari qui sont les principaux produits échangés sur les marchés. Les prix de ces denrées n'ont pas varié de la même façon sur tous les marchés (Tableau 19). Les marchés qui ont enregistré les hausses de prix les plus importantes sont: Malanville (+48%), Kétou (+46%), Glazoué (+45%) pour le gari ordinaire; Malanville (+28%), Kétou (+25%), Houndjro (+21%) pour le maïs; Ouèssè (+18%) et Kétou (+13%) pour le riz local.

Par contre, les prix sont inférieurs à la normale pour le gari (-7%) à Bohicon; pour le riz local à Djougou (-8%) et Glazoué (-7%) et pour le riz importé à Bohicon (-3%), Glazoué (-7%), Houndjro (-13%) et Parakou (-8%) (Tableau 20).

Tableau 21 : Variation des prix (par kg) des produits alimentaires sur les principaux marchés/moyenne quinquennale (2012-2016)⁸⁸

	Bohicon	Dantokpa	Djougou	Glazoué	Houndjro	Kétou	Malanville	Natingou	Ouèssè	Parakou	Tanguiéta
Maïs	11%	9%	7%	13%	21%	25%	28%	17%	19%	6%	9%
Riz local	n.a	n.a	-8%	-7%	n.a	13%	3%	4%	18%	-1%	1%
Riz importé	-3%	0%	-1%	-7%	-13%	11%	3%	0%	10%	-8%	0%
Gari fin	-7%	13%	n.a	45%	29%	46%	48%	18%	26%	10%	n.a

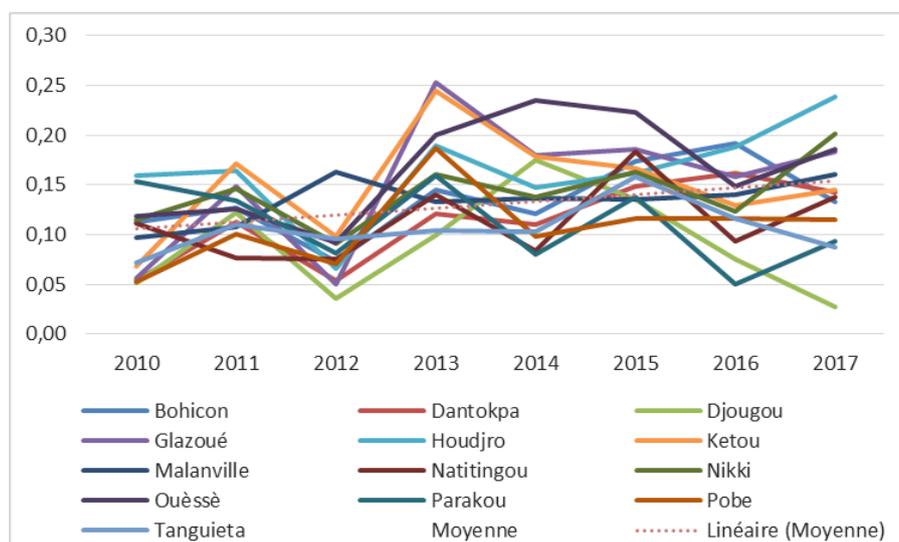
Source : ONASA 2017 – Données de juin 2017

⁸⁸ Les prix sur les marchés de Nikki et de Pobé n'ont pas pu être collectés pour les mois de juin 2017

8.2.3. Volatilité des prix

La volatilité mesure l'ampleur et la rapidité de l'évolution du prix d'un produit agricole sur une période donnée⁸⁹. La fluctuation des prix est à la fois un attribut normal et une condition essentielle au bon fonctionnement d'un marché concurrentiel. Cependant, l'efficacité du système des prix commence à flancher lorsque les fluctuations des prix sont incertaines et sujettes à de fortes oscillations sur une période prolongée. Des épisodes de forte volatilité et surtout une augmentation surprise des prix, représentent une menace majeure pour la sécurité alimentaire. Leurs effets sont plus néfastes sur les pauvres qui peuvent dépenser jusqu'à 75 pour cent de leur revenu pour acheter de la nourriture. L'absence de diversification du régime alimentaire aggrave le problème car l'augmentation du prix d'un aliment n'est pas facilement compensable par le passage à d'autres aliments. Quant aux agriculteurs qui dépendent essentiellement des produits agricoles pour survivre, la forte volatilité peut se traduire par de vastes fluctuations de leurs revenus contre lesquelles ils n'ont aucun recours, ni sous forme d'assurance ni d'épargne. Comme un certain délai s'écoule entre la décision de production et la mise en place de celle-ci, la volatilité représente un risque pour les agriculteurs qui fondent leur investissement et leur planification sur des prix prévisionnels⁹⁰.

Figure 68: Coefficient de variation des prix du maïs sur les marchés au cours de la période 2010-2017



Source : Base de données de l'ONASA, 2017

⁸⁹ Bien que ce concept puisse sembler évident, une définition précise de la volatilité est approximative et l'estimation tend à la subjectivité. En théorie économique la volatilité est liée à deux concepts: variabilité et incertitude; le premier décrit l'ensemble des variations de prix tandis que le second fait référence aux variations imprévisibles. Dans cette étude, l'écart-type a été utilisé pour estimer la volatilité des prix sur une année et pour 13 marchés du pays.

⁹⁰ Source : *La volatilité des prix sur les marchés agricoles*, Perspectives économiques et sociales, FAO, Décembre 2010.

La volatilité des prix du maïs intra-marchés a été étudiée sur la période 2010-2017 à partir du coefficient de variation⁹¹. Globalement, les prix du maïs vendus sur les marchés béninois ont une faible volatilité, ce qui signifie qu'au cours d'une période les prix ne fluctuent pas tellement. On observe néanmoins une légère tendance à l'augmentation de la volatilité des prix du maïs au cours de la période 2010-2017 avec un pic pour l'année 2013 (Figure 67). Les prix sur certains marchés sont légèrement plus volatiles que d'autres avec des coefficients de variation plus élevés. C'est le cas du marché de Houdjro (avec un coefficient de variation sur la période 2010-2017 de 0,21), du marché de Bohicon (0,19), du marché de Glazoué (0,18) et du marché de Kétou (0,18). Ce qui signifie que sur ces marchés, les prix du maïs peuvent augmenter jusqu'à près de 20%.

8.2.4. Analyse de la saisonnalité

Au-delà de l'étude de l'ampleur de la variation des prix au cours de l'année, il est intéressant d'analyser s'il existe une saisonnalité dans cette variation. Il existe bien une saisonnalité pour les prix du maïs avec cependant un pic saisonnier qui varie d'une année à l'autre⁹². Pour les campagnes 2009-2010, 2011-2012, 2014-2015, le pic saisonnier avait été atteint entre les mois de juillet-août tandis qu'il oscillait entre avril et mai en 2010-2011, 2012-2013, 2013-2014 et 2015-2016⁹³. Un pic saisonnier atteint plus tôt correspond à une année difficile où la production a été faible et où les ménages font face à une période de soudure beaucoup plus longue.

Les programmes d'intervention humanitaires basés sur les marchés doivent pour une meilleure réussite s'adapter à ce changement de pic saisonnier des prix suivant l'année. Par exemple, les achats locaux doivent avoir lieu tôt lors d'une année difficile alors qu'ils peuvent intervenir sur une période plus longue en année normale.

Pour les autres produits tels que le riz local, le gari et le riz importé le graphique des indices saisonniers ne permet pas de mettre en évidence un schéma saisonnier précis et régulier à l'instar du maïs (Figure 68)⁹⁴.

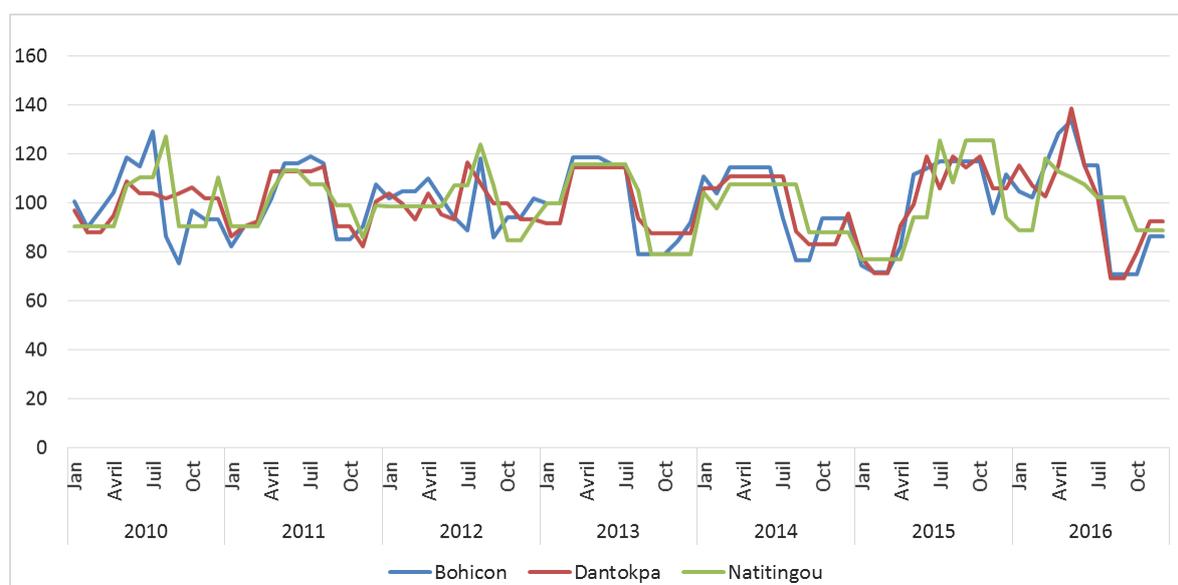
Figure 69 : Evolution des indices saisonniers du maïs sur les marchés de Bohicon, Dantokpa et Natitingou

⁹¹ Le coefficient de variation est défini comme le rapport entre l'écart-type et la moyenne.

⁹² L'analyse du schéma saisonnier des prix a été réalisée à l'aide des indices saisonniers qui correspond au prix mensuel rapporté à la moyenne annuelle. Seuls les marchés possédant des séries de prix complètes ont été retenus dans l'analyse afin d'assurer une plus grande cohérence et une bonne précision des indices calculés.

⁹³ Le pic saisonnier ne peut encore être calculé pour l'année 2017 car il se base sur la moyenne annuelle des prix.

⁹⁴ Les graphes des indices saisonniers du riz local, riz importé et gari sont présentés en annexe 8.



Source : Base de données de l'ONASA, 2017

8.2.5 Intégration des marchés

L'intégration des marchés se définit par l'existence de flux commerciaux entre les marchés en réponse à l'offre et la demande (condition nécessaire et suffisante). Lorsque les marchés sont intégrés, les prix se stabilisent plus facilement par le jeu des mouvements de surplus: ceci est favorable à la sécurité alimentaire des ménages. Mais, ils transmettent aussi les volatilités plus facilement avec leurs effets pervers. Comme les marchés sont de plus en plus intégrés au niveau mondial, des chocs économiques peuvent désormais se produire sur la scène internationale et se propager aux marchés intérieurs plus rapidement qu'avant⁹⁵.

Tableau 22 : Coefficient de corrélation des prix du maïs grain entre les marchés (2010-2017)

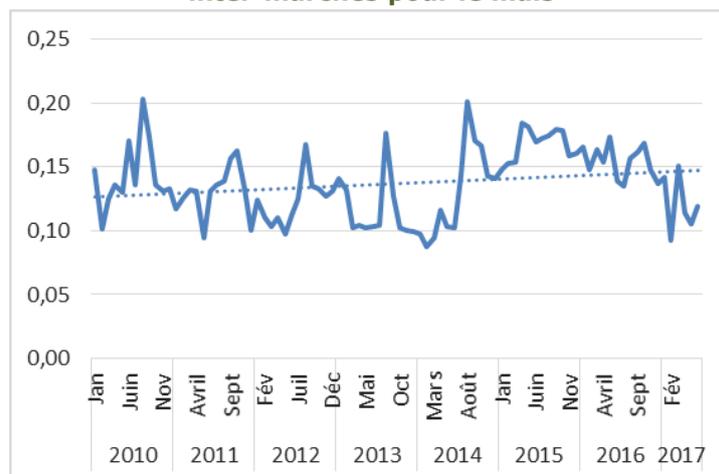
	Bohicon	Dantokpa	Djougou	Glazoué	Houdjro	Ketou	Malanville	Natitingou	Nikki	Ouèssè	Parakou	Pobe	Tanguieta
Bohicon	1,00												
Dantokpa	0,83	1,00											
Djougou	0,72	0,70	1,00										
Glazoué	0,68	0,70	0,70	1,00									
Houdjro	0,92	0,81	0,70	0,70	1,00								
Ketou	0,81	0,76	0,77	0,75	0,79	1,00							
Malanville	0,68	0,59	0,77	0,59	0,71	0,71	1,00						
Natitingou	0,75	0,72	0,80	0,72	0,78	0,73	0,65	1,00					
Nikki	n.a	0,64	0,75	0,63	0,74	0,74	0,67	0,72	1,00				
Ouèssè	0,83	0,76	0,75	0,77	0,86	0,76	0,70	0,77	0,71	1,00			
Parakou	0,78	0,61	0,67	0,63	0,76	0,70	0,74	0,71	0,74	0,73	1,00		
Pobe	0,61	0,55	0,65	0,74	0,61	0,79	0,56	0,61	0,74	0,68	0,58	1,00	
Tanguieta	0,42	0,49	0,73	0,56	0,43	0,54	0,63	0,61	0,56	0,55	0,40	0,64	1,00

Source : Base de données de l'ONASA, 2017

⁹⁵ Source : La volatilité des prix sur les marchés agricoles, Perspectives économiques et sociales, FAO, 2010.

Sur la période 2010-2017, les marchés ont globalement été bien intégrés pour le prix du **maïs** et cette intégration a été stable au cours du temps (coefficient de variation entre 0,1 et 0,2) (Tableau 20 ; Figure 69). A noter que le marché de Tanguiéta semble peu intégré avec certains marchés du sud du pays (Dantokpa, Bohicon, Houdjro). Cela s'explique par l'isolement géographique de Tanguiéta et son éloignement avec les marchés du sud. De plus, les prix sur les marchés de Tanguiéta, comme celui de Nikki ou Malanville, sont aussi influencés par les échanges avec les pays voisins.

Figure 70: Evolution du coefficient de variation inter-marchés pour le maïs



Source : Base de données de l'ONASA, 2017

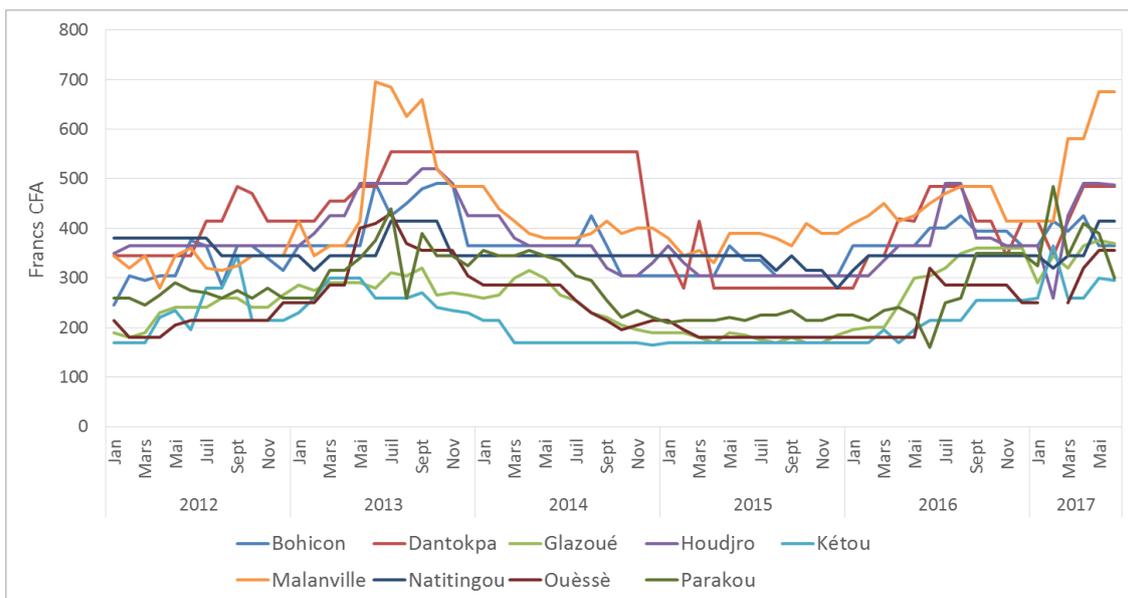
Pour le gari, les marchés sont moins bien intégrés surtout pour les marchés de Parakou, Natitingou et dans une moindre mesure Kétou (Tableau 21). Cela signifie qu'il y a moins de régulations des prix entre les marchés. Ils sont davantage influencés par la loi de l'offre et de la demande et plus sensibles aux chocs et aux spéculations (Figure 70).

Tableau 23 : Coefficient de corrélation des prix du gari entre les marchés (2010-2017)

	Bohicon	Dantokpa	Glazoué	Houdjro	Ketou	Malanville	Natitingou	Ouèssè	Parakou
Bohicon	1,00								
Dantokpa	0,54	1,00							
Glazoué	0,60	0,60	1,00						
Houdjro	0,66	0,59	0,60	1,00					
Ketou	0,42	0,31	0,69	0,46	1,00				
Malanville	0,64	0,51	0,63	0,68	0,40	1,00			
Natitingou	0,18	0,27	0,17	0,48	0,12	0,37	1,00		
Ouèssè	0,60	0,62	0,68	0,76	0,62	0,69	0,26	1,00	
Parakou	0,04	0,02	0,07	0,02	0,12	0,10	0,01	0,19	1,00

Source : Base de données de l'ONASA, 2017

Figure 71 : Evolution des prix du gari sur différents marchés entre 2012 et 2017⁹⁶



Source : Base de données de l'ONASA, 2017

Les marchés ne sont pas intégrés pour le riz local le riz importé.⁹⁷ Pour le riz local, cela est probablement lié au fait que la production est très localisée. Concernant le riz importé, les prix sur les marchés sont influencés d'une part de l'éloignement du marché par rapport au stock d'importation (marché de Cotonou) et d'autre part par l'activité commerciale avec les pays voisins.

8.2.6. Pouvoir d'achat et accès économique aux aliments

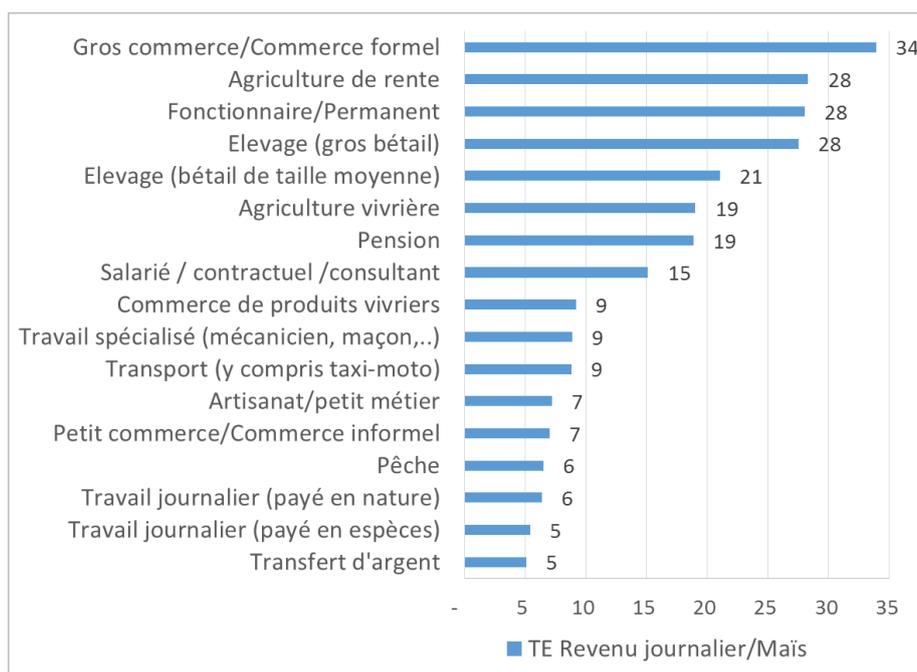
Le pouvoir d'achat est défini comme étant l'ensemble des biens et services que le revenu courant permet à un individu ou une population d'acquérir. Il dépend de plusieurs facteurs, dont notamment les sources de revenu, la situation de la production agricole et économique du pays dont l'inflation. Dans le cadre de cette étude, le pouvoir d'achat des ménages à l'alimentation est estimé par un autre indicateur, les termes de l'échange sur les marchés⁹⁸.

⁹⁶ L'analyse n'a pas pu porter sur les marchés de Nikki, Pobè, Djougou et Tanguiéta par manque de données.

⁹⁷ Les coefficients de corrélation des marchés pour le riz local varient de -0,44 entre les marchés de Bohicon et Parakou à 0,68 entre Djougou et Glazoué. Pour le riz importé, ils varient de -0,34 entre les marchés de Djougou et Pobé à 0,60 entre Glazoué et Parakou. Voir annexes 9, 10 et 11.

⁹⁸ Les termes de l'échange est un indicateur d'accès des ménages aux produits nécessaires à leurs besoins. Les termes de l'échange mesurent le pouvoir d'achat des ménages comme rapport entre deux prix représentant une source de revenu et une source de dépense. C'est un indicateur d'accès des ménages qui est utilisé pour déterminer les fluctuations potentielles de leur pouvoir d'achat alimentaire et les possibilités dont ils disposent pour accéder à l'alimentation par le biais des marchés.

Figure 72: Termes de l'échange entre le revenu journalier et un kilogramme de maïs en juillet 2017

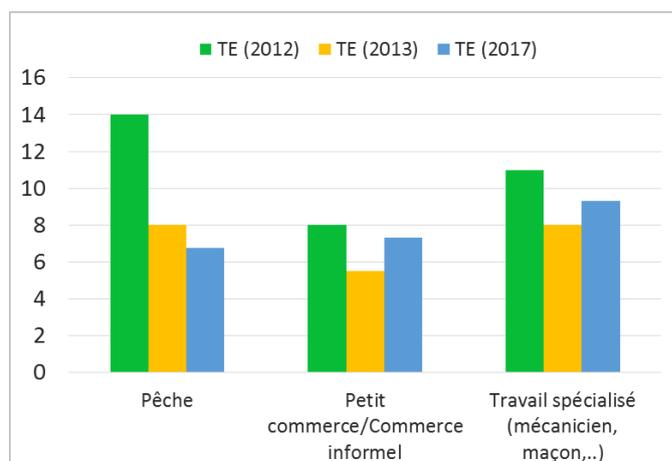


Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Les termes d'échange considérés ici sont le rapport entre le salaire journalier et le prix d'un kilogramme de maïs. Les termes de l'échange varient selon le profil des ménages. En juillet 2017, le revenu d'un pêcheur ne lui permet d'acheter que 6 kg de maïs, tandis que celui d'un agriculteur⁹⁹ peut en acheter 19 kg et un fonctionnaire 28 kg (Figure 71). On constate que l'accès économiques aux aliments est limité pour les ménages exerçant le travail journalier, la pêche, le petit commerce ou encore l'artisanat mais aussi pour les transporteurs, travailleurs spécialisés et les commerçants de produits vivriers. En juillet 2017, ces ménages sont considérés comme vulnérables d'un point de vue économique.

⁹⁹ Le revenu journalier a été calculé sur la base du revenu mensuel estimé par le ménage pour son activité principale. Le terme de l'échange ne tient pas compte ici de la saisonnalité de certains revenus.

Figure 73 : Evolution des termes de l'échange entre 2012 et 2017 (revenu journalier/kg maïs)



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017 et 2013

Comparativement aux données de 2012 et 2013, les pêcheurs connaissent une forte diminution de leur pouvoir d'achat avec une diminution de moitié des termes de l'échange (revenu journalier/kg de maïs) sur les cinq dernières années. Pour les petits commerçants et les travailleurs spécialisés, les termes de l'échange ont augmenté par rapport à 2013 mais restent en dessous de l'augmentation du pouvoir d'achat de 2012.

IX. PROFIL DES MENAGES

Résultats-clés

- Les ménages en insécurité alimentaire ont majoritairement des habitats avec des murs en terre et un sol en ciment ou en terre battue. Près de 20% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont des toits en paille.
- En zone rurale, 17,5% des ménages ruraux ont accès à l'électricité comme source d'éclairage (86,6% à Cotonou et 50,4% dans les autres centres urbains).
- Les principales sources d'énergie pour la cuisson des aliments sont le bois surtout en milieu rural (83%) et le charbon de bois principalement à Cotonou (71%). L'utilisation du gaz a augmenté à Cotonou (+9,4%). La grande distance à parcourir (41%) et la rareté du bois (25%) sont les principales difficultés liées à la collecte du bois.
- 99% des ménages de Cotonou, 77% des autres centres urbains, 68% en milieu rural ont accès à l'eau potable. Les provinces les moins bien desservies sont Donga (49%), Alibori (57%), Atacora (59%) et Couffo (61%). Les principales sources d'eau potable en zone rurale sont le forage (34%) et la borne fontaine (17%). Le temps d'accès à l'eau potable est de 15 minutes pour 57% des ménages ruraux mais parfois plus dans Collines et Couffo.
- 25% des ménages ruraux utilisent des latrines, 90% à Cotonou et 62% dans les autres centres urbains.
- 75% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont un chef de ménage qui n'a aucun niveau d'instruction, pour 13%, il a un niveau du primaire et pour 8%, le niveau du secondaire.
- En moyenne, 90% des enfants de 6 à 14 ans sont scolarisés (85,1% en milieu rural). A peine la moitié des écoles primaires publiques et les 2/3 des écoles primaires privées ont une source d'eau potable (43% et 65%) et une installation électrique fonctionnelle (30% et 71%). Plus de 85% des écoles publiques et privées ont des toilettes fonctionnelles.
- 24% des écoles primaires publiques et 16% des écoles primaires privées dispose d'une cantine scolaire. A peine 10% des écoles primaires publiques ont un champ et/ou un jardin scolaire. Les petits projets d'élevage dans les écoles sont très rares (<1%).
- Le taux de migration d'un membre du ménage au cours des 12 derniers mois est de 3,3% en moyenne (6,9% dans Alibori et 5,6% dans Plateau). Les migrants sont principalement des hommes (72,3%) de 26 ans en moyenne issus de ménages très vulnérables vivant de crédit ou de l'emprunt pour la

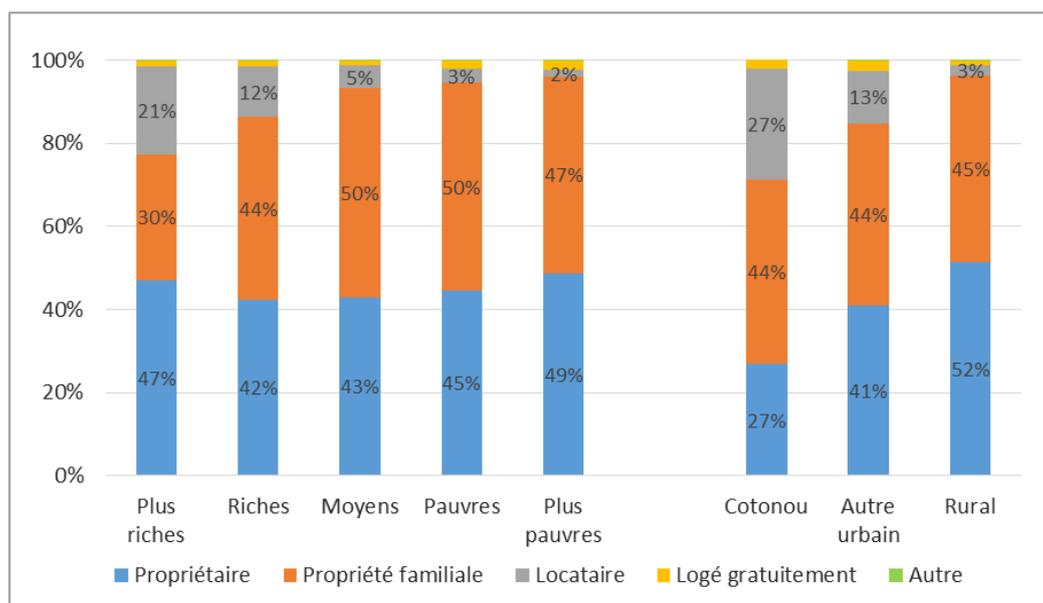
consommation (44%), de chasse/cueillette (10%) ou de transfert d'argent (9,2%).

- Les migrants vont majoritairement dans un pays frontaliers (26,9%), une grande ville du pays (19,7%), dans une autre commune du département (18,4%) pour la recherche d'un emploi (53%) ou la scolarisation (14%). Le manque de terres cultivables est une raison de la migration dans le Couffo et Mono. Un migrant sur deux fait des transferts surtout d'argent au ménage.

9.1.Composition de l'habitat

Les habitants des zones rurales sont soit propriétaires de leur logement (51,5%) ou vivent dans une propriété familiale (44,8%). En zone urbaine, il y a moins de propriétaires mais plus de locataires. A Cotonou, plus d'un habitant sur quatre (26,7%) est locataire (Figure 73).

Figure 74: Statut d'occupation du logement



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Les ménages locataires sont principalement des ménages riches selon l'indice de richesse (76,5%) et/ou en sécurité alimentaire (93,9%). Seulement 10% des ménages locataires sont classés comme pauvres ou en insécurité alimentaire (6,2%) (Tableau 22).

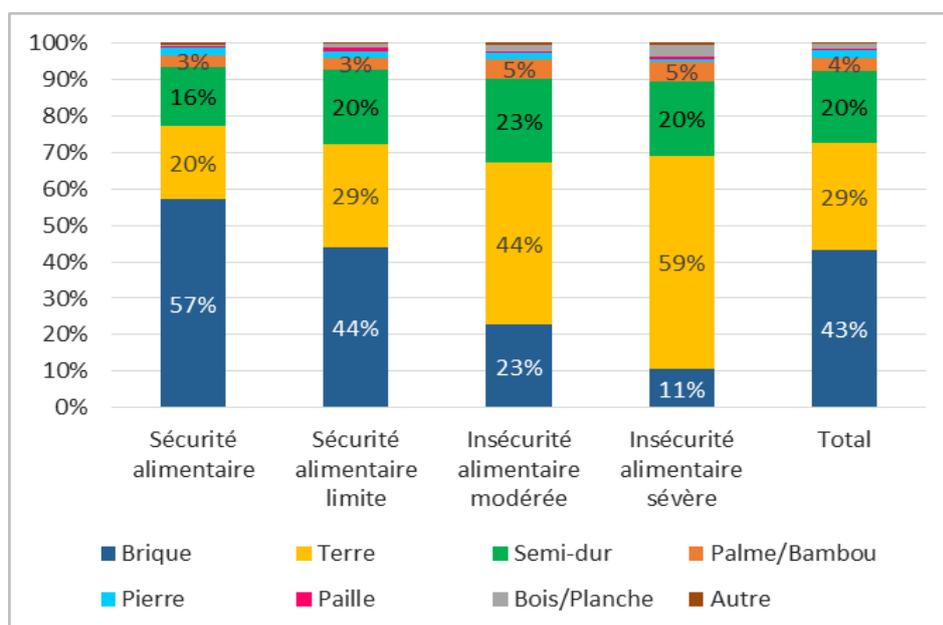
Tableau 24: Pourcentage de ménages locataires selon l'indice de richesse et l'indice de sécurité alimentaire

		% de ménages qui sont locataires			
		Cotonou	Autre urbain	Rural	National
Indice de richesse	Plus riches	60,5%	45,1%	25,1%	46,5%
	Riches	27,8%	31,1%	35,4%	30,8%
	Moyens	7,4%	14,1%	11,8%	11,9%
	Pauvres	3,4%	6,9%	17,3%	7,4%
	Plus pauvres	1,0%	2,8%	10,4%	3,4%
Indice de sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire	49,4%	29,6%	29,6%	35,1%
	Sécurité alimentaire limite	48,3%	64,6%	55,6%	58,8%
	Insécurité alimentaire modérée	2,3%	5,7%	14,9%	6,1%
	Insécurité alimentaire sévère	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Près de 2/3 des ménages ont un habitat composé de murs en brique (43%) ou en semi-dur (20%). L'autre tiers (29%) vit dans des habitats de murs en terre. La majorité des ménages (89%) ont des toits en tôles (Figures 74 et 75).

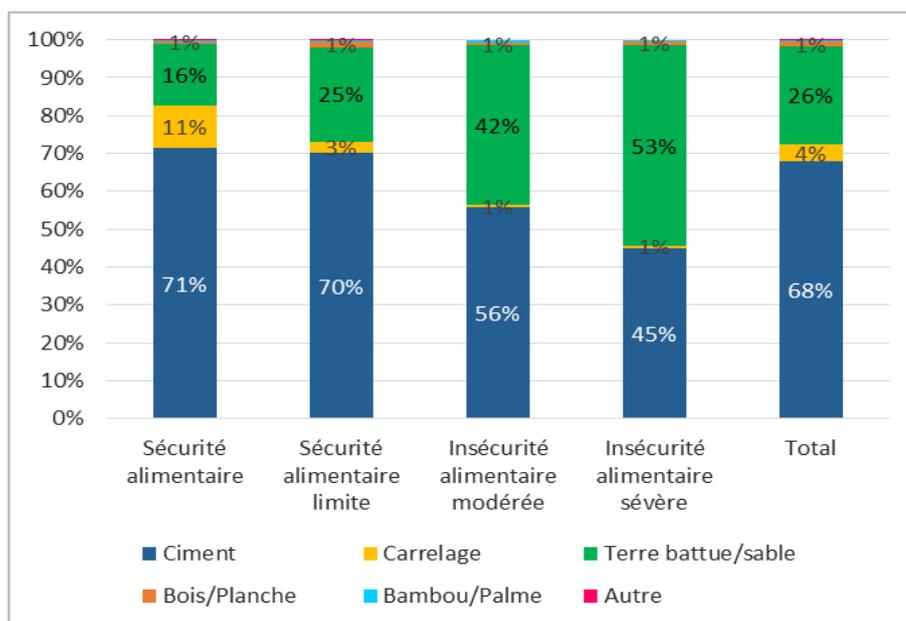
Figure 75: Composition des murs de l'habitation selon le groupe de sécurité alimentaire



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Les ménages en insécurité alimentaire ont majoritairement des habitats dont les murs sont composés de terre avec un sol soit en ciment ou en terre battue. Près de 20% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont des toits en paille.

Figure 76: Composition du sol de l'habitation selon le groupe de sécurité alimentaire



9.2. Accès à l'énergie

Par rapport à 2013, le pourcentage de ménage utilisant l'électricité n'a globalement pas beaucoup augmenté (+2%). A Cotonou et dans les autres centres urbains, l'électricité est la principale source d'éclairage du ménage (86,6% et 50,4%). En zone rurale, à peine 17,5% des ménages ruraux ont accès à l'électricité. Les ménages utilisent davantage les lampes torches (39%) que les lampes à pétrole (33,9%) par rapport à 2013 (respectivement +9,6% et -16%)¹⁰⁰ (Figure 78).

Les principales sources d'énergie pour la cuisson des aliments sont le bois surtout en milieu rural (83%) et le charbon de bois principalement à Cotonou (71%). Par rapport à 2013, il y aurait une augmentation de l'utilisation du gaz (+9,4%) contre une diminution du charbon de bois (-8,3%) à Cotonou¹⁰¹ (Figure 77).

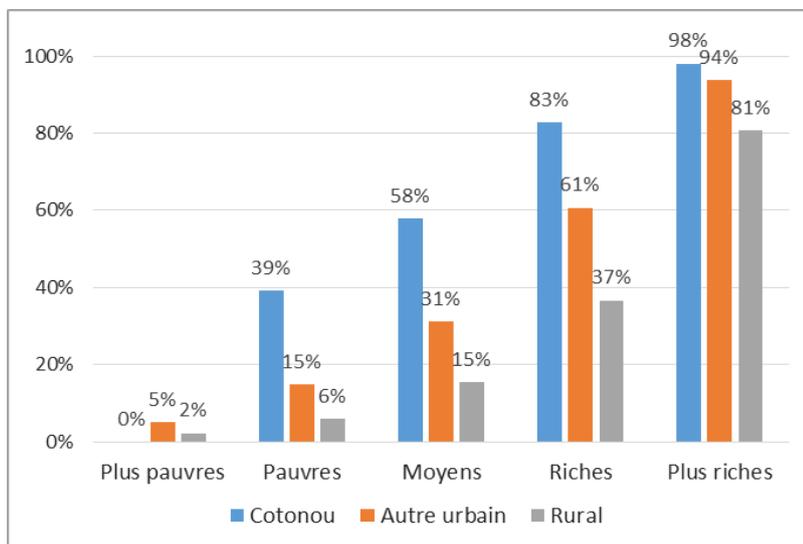
Lorsque le bois est collecté, le responsable de la collecte est principalement la femme tant en milieu rural (71,4%) qu'en milieu urbain (66,7%). Les jeunes garçons et filles contribuent aussi à cette collecte quel que soit le milieu (12,1% en rural et 13,7% en urbain). Les principales difficultés liées à la collecte du bois sont, tous genres confondus, la grande distance à parcourir (41%) et la rareté du bois (25%).

¹⁰⁰ Les annexes 12 et 13 présentent les sources d'éclairage et d'énergie pour la cuisson par département.

¹⁰¹ Le besoin en bois-énergie ajouté à l'extension non contrôlée des champs, contribue à la réduction drastique du couvert forestier primaire et secondaire. Le rythme annuel de dégradation du couvert végétal national était estimé à 70.000 ha en 2011 (PSRSA, 2011).

L'insécurité est mentionnée par 17% des ménages collectant le bois principalement dans le Mono, l'Atacora et le Plateau¹⁰² (Figure 78).

Figure 77 : Electricité comme principale source d'éclairage



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Figure 78 : Source d'énergie pour la cuisson des aliments

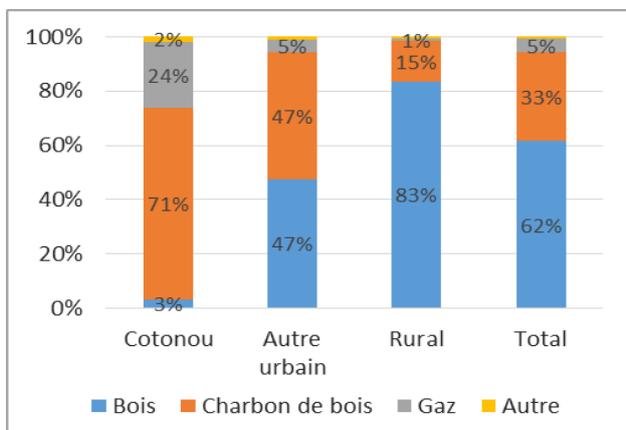
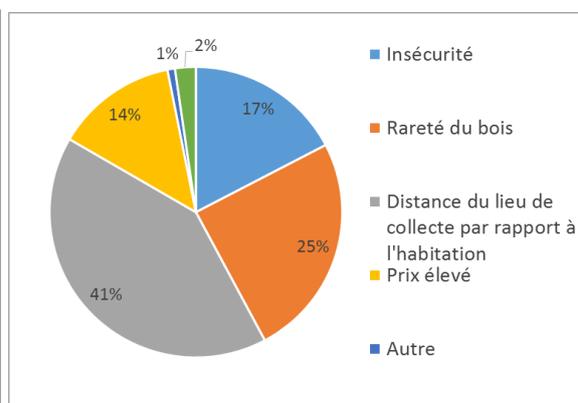


Figure 79 : Difficultés rencontrées liées à la collecte du bois



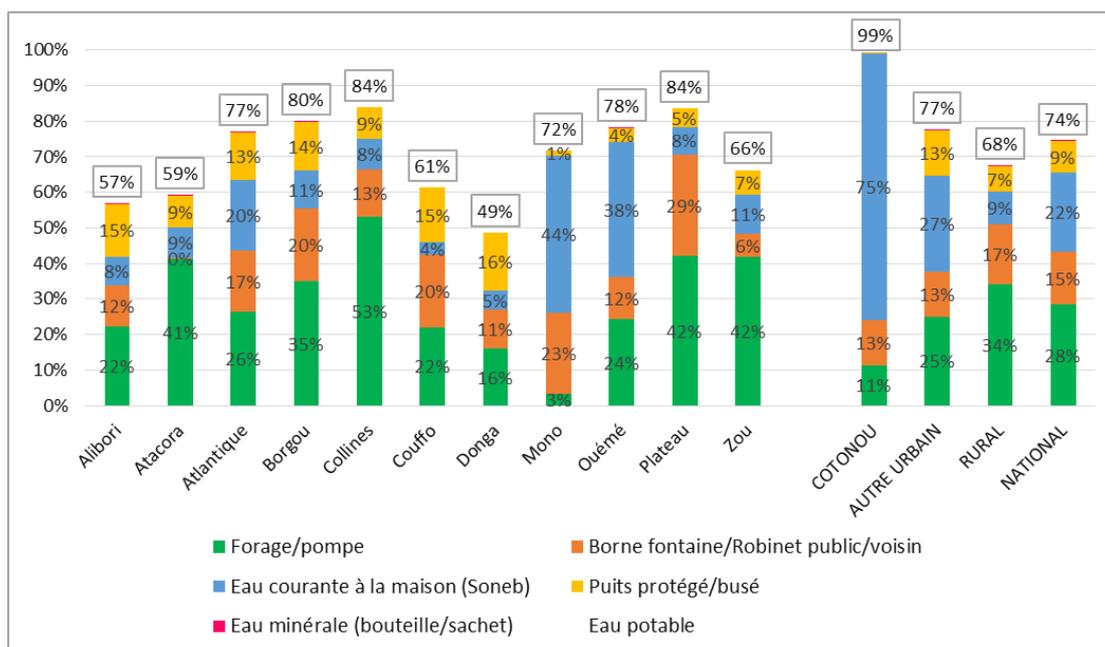
¹⁰² Parmi les 1756 répondants de l'insécurité comme principale difficulté liée à la collecte de bois, 389 sont dans le Mono, 347 dans l'Atacora et 311 dans le Plateau.

9.3. Accès à l'eau et l'assainissement

Globalement, les $\frac{3}{4}$ des ménages béninois ont accès à de l'eau potable¹⁰³ avec cependant une forte disparité selon le milieu de résidence (99% à Cotonou, 77% dans les autres centres urbains et 68% en milieu rural). Les départements les moins bien desservis sont la Donga (49%), l'Alibori (57%), l'Atacora (59%) et le Couffo (61%).

En zone rurale, les principales sources d'eau potable sont le forage (34%) et la borne fontaine (17%). A Cotonou, les trois-quarts des ménages ont accès à l'eau courante (SONEB) (Figure 79).

Figure 80 : Principale source d'eau de potable

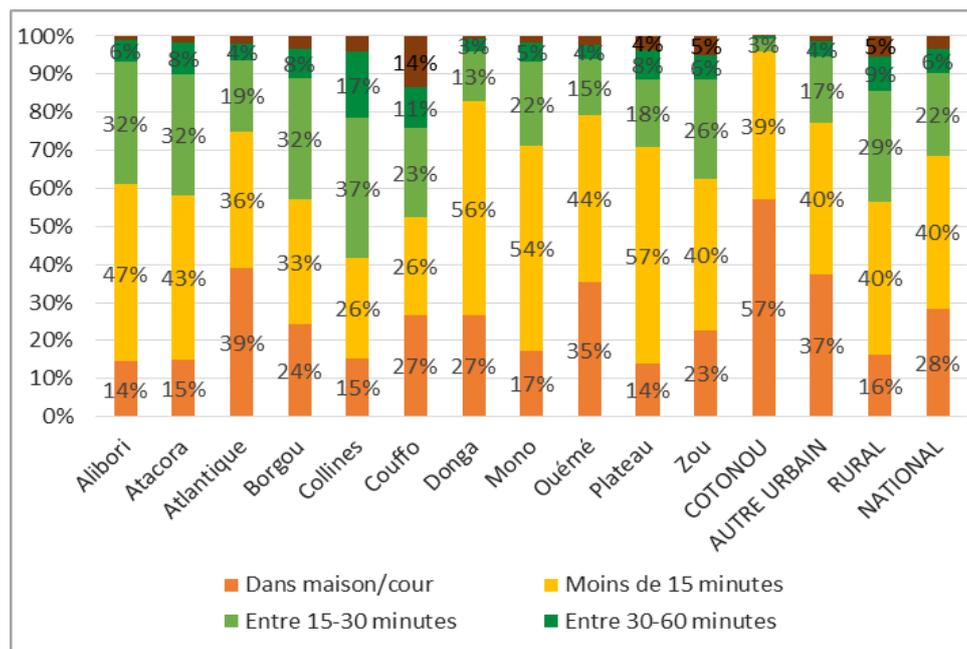


Le temps pour aller chercher de l'eau potable¹⁰⁴ est inférieur à 15 min pour 96% des ménages de Cotonou, 77% des ménages des autres centres urbaines et 57% des ménages ruraux. Dans les départements des Collines et du Couffo, les temps d'accès et d'attente pour obtenir de l'eau potable sont les plus élevés : entre 30 et 60 min pour 17,4% des ménages de Collines et 10,6% des ménages du Couffo, et plus d'une heure pour 13,5% des ménages du Couffo (Figure 80).

¹⁰³ Est considérée comme eau potable selon l'INSAE, l'eau issue du réseau SONEB dans les habitations, les bornes fontaines et robinets publics; les forages ; les puits protégé ou busé et l'eau minérale (en bouteille ou sachet). L'eau issue des puits traditionnels non protégés et l'eau de surface (marigot, rivières, lacs, pluies) ne sont pas considérés comme potables.

¹⁰⁴ Il s'agit du temps d'aller/retour en plus du temps d'attente sur place.

Figure 81 : Temps d'accès à une source d'eau potable

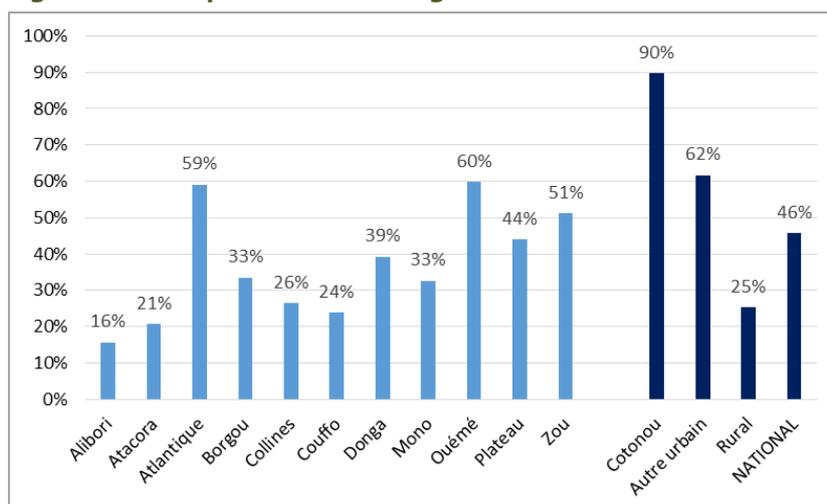


Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

93% des ménages ne traitent pas l'eau de boisson, 5,3 % la traitent avec du chlore ou de l'eau de javel, 0,3% la font bouillir. Les autres (1,2%) utilisent des méthodes physiques telles que le filtrage ou la sédimentation¹⁰⁵.

L'utilisation de latrines améliorées¹⁰⁶ n'est acquise que pour un quart des ménages en milieu rural contre 90% à Cotonou et 62% dans les autres centres urbains (Figure 81).

Figure 82 : Proportion de ménages utilisant des latrines améliorées



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

¹⁰⁵ L'annexe 14 présentant les méthodes de traitement de l'eau utilisée par les ménages selon les départements.

¹⁰⁶ Selon l'INSAE, les latrines améliorées comprennent les latrines à fosses ventilées, les latrines publiques et les toilettes à chasse ou raccordées au réseau d'égout.

En milieu rural, 71% des ménages défèquent en brousse ou dans la nature et 16% utilisent des latrines à fosses non ventilées. Au niveau des départements, ce sont plus de 70% des ménages des départements de l'Alibori (80%), de l'Atacora (79%), du Couffo (75%) et des Collines (70%) qui défèquent dans la nature¹⁰⁷.

9.4. Education

- Niveau d'instruction du chef de ménage

Le niveau d'instruction du chef de ménage influence les conditions de vie du ménage. Au Bénin, en général les hommes chefs de ménage ont un niveau d'instruction plus élevé que celui des femmes chefs de ménage. Plus de 25% des hommes chefs de ménages ont atteint le niveau supérieur ou universitaire contre 14% pour les femmes chefs de ménages. Le niveau d'instruction des chefs de ménage est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. En fait, 60% des chefs de ménages ruraux n'ont aucun niveau d'instruction.

De ce fait, on remarque que dans les trois ménages en insécurité alimentaire sévère sur quatre (3/4), le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction, dans 13%, il a le niveau primaire et dans 8% le niveau secondaire. A contrario, dans deux tiers (2/3) des ménages en sécurité alimentaire, le chef de ménage a été instruit (25% de niveau primaire, 25% de niveau secondaire et 9% de niveau supérieur) (Tableau 23).

Tableau 25: Niveau d'instruction du chef de ménage, selon le sexe, le milieu de résidence et les classes de sécurité alimentaire

		Aucun	Alphabétisation	Primaire	Secondaire	Supérieur	Cursus arabe	Ecole Coranique	Autre
Sexe du chef de ménage	Masculin	42%	3%	26%	21%	6%	0%	1%	0%
	Féminin	65%	4%	17%	12%	2%	0%	0%	0%
Milieu de résidence	Cotonou	17%	1%	28%	37%	16%	0%	1%	0%
	Autre urbain	38%	2%	28%	24%	7%	0%	1%	0%
	Rural	60%	4%	21%	12%	2%	0%	1%	0%
Classes de sécurité alimentaire	Acceptable	36%	3%	25%	25%	9%	0%	1%	0%
	Limite	55%	3%	25%	14%	2%	0%	1%	0%
	Modérée	68%	2%	19%	10%	1%	0%	0%	0%
	Sévère	76%	2%	13%	8%	0%	0%	1%	0%

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

¹⁰⁷ L'annexe 15 présentant les types de latrines utilisés par les ménages selon les départements.

- Taux de scolarisation
- Genre et éducation des enfants de 6 à 14 ans

En moyenne, 90% des enfants de 6 à 14 ans dans les ménages sont scolarisés. Le taux de scolarisation est légèrement plus faible pour les filles (87,3%) que pour les garçons (89,0%). Il évolue aussi avec l'indice de richesse passant de 74,7% pour les ménages les plus pauvres à 100% pour les ménages les plus riches. On constate que le taux d' enrôlement des filles est légèrement plus élevé que celui des garçons lorsque le ménage est riche ou très riche selon l'indice de richesse. Selon le milieu de résidence, il ressort que le taux de scolarisation est plus élevé à Cotonou (98,9%) et dans les autres centres urbains (95,4%), contre 85,1% en milieu rural (Tableau 24).

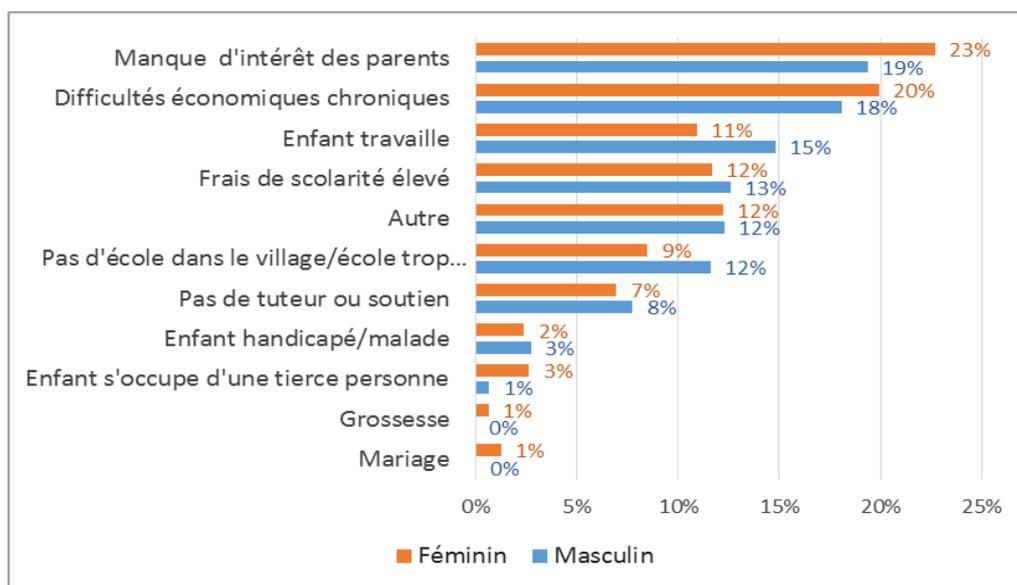
Tableau 26 : Taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans selon la répartition géographique, le milieu de résidence, le quintile de richesse et le niveau d' instruction du chef de ménage

		Total	Filles	Garçons
Départements	Alibori	67,2	64,6	67,8
	Atacora	90,3	89,4	91,4
	Atlantique	94,2	92,4	91,1
	Borgou	83,9	81,9	74,0
	Collines	92,6	90,4	92,8
	Couffo	87,8	85,0	93,4
	Donga	95,5	97,5	95,9
	Littoral	98,8	95,2	96,5
	Mono	99,7	95,9	97,0
	Ouémé	97,0	92,2	94,5
	Plateau	95,0	86,9	90,7
Zou	84,5	77,1	87,4	
Milieu de résidence	Cotonou	98,8	95,2	96,5
	Autre urbain	95,4	93,1	92,6
	Rural	85,1	81,8	85,0
Quintile de richesse	Plus pauvres	74,7	71,0	76,7
	Pauvres	86,0	82,9	85,8
	Moyens	89,8	86,8	90,0
	Riches	96,7	93,4	92,9
	Plus riches	100	98,0	97,5
Niveau d' instruction du chef de ménage	Aucun	83,1	79,4	83,0
	Alphabétisation	91,1	85,8	88,5
	Primaire	96,1	92,5	94,5
	Secondaire	99,1	98,2	96,0
	Supérieur	100,0	100,0	99,5
	Cursus arabe	94,6	88,2	76,5
	Ecole Coranique	79,4	79,6	79,4
Total		90,2	87,3	89,0

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Les principales raisons de l'abandon scolaire sont, quel que soit le sexe de l'enfant, le manque d'intérêt des parents (21%), les difficultés chroniques (19%), l'enfant travaille (12,8%), les frais de scolarité sont élevés (12,1%). 1,3% des filles abandonnent l'école pour raison de mariage et 0,7% pour raison de grossesse (Figure 82).

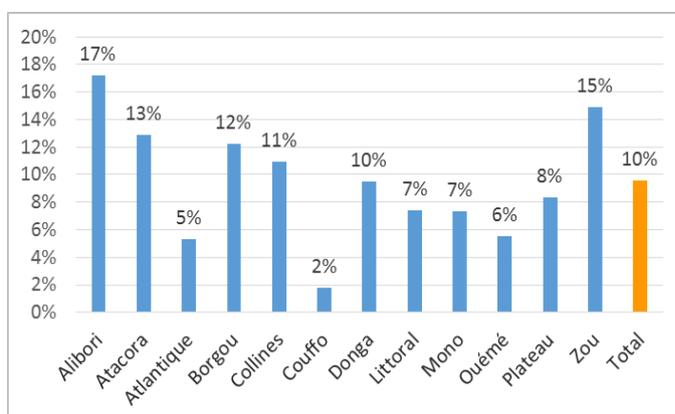
Figure 83 : Raisons de l'abandon scolaire selon le sexe de l'enfant



Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

- Type d'enseignement ou d'instruction

Figure 84 : Centre d'alphabétisation par département

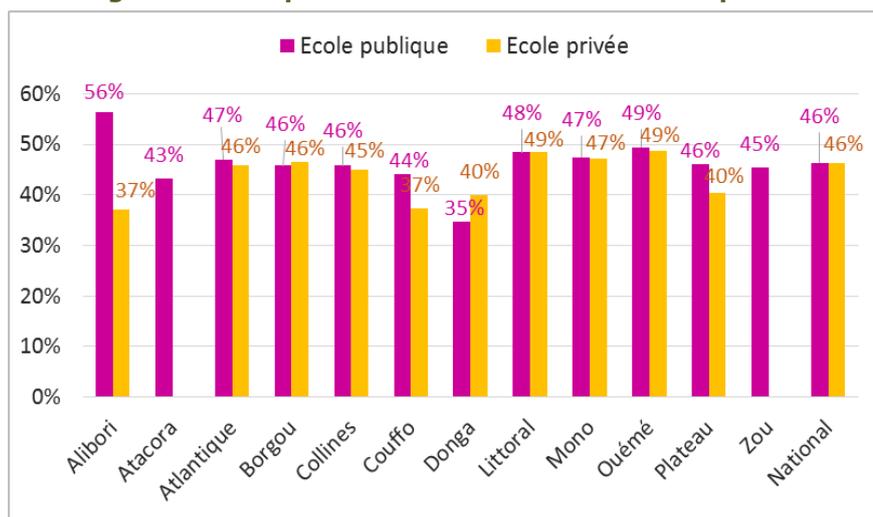


D'après l'enquête communautaire, il existe un centre d'alphabétisation dans un village sur dix (10%) et une école primaire fonctionnelle dans neuf villages sur dix (91,7%). Les écoles primaires publiques sont citées comme les plus importantes en termes d'effectifs (94,4%). Le deuxième type d'école reste public (46,3%) soit privé (33,4%).

L'enseignement est majoritairement privé dans le Littoral (89,1%), Atlantique (62,8%) et Alibori (52,9%). Dans les Collines et la Donga, le second type d'école est autant privé que confessionnel (17,9% et 15%) (Figure 83).

Globalement il y a 46% de filles dans les écoles publiques comme dans les écoles privées. Dans la Donga, la proportion de filles est inférieure à 40%.

Figure 85 : Proportion de filles dans les écoles primaires

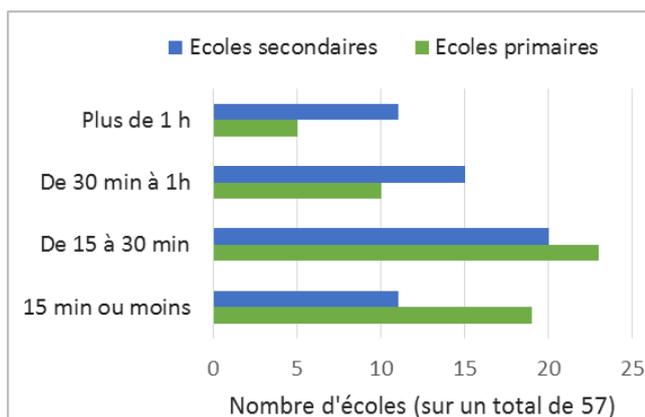


Source : Enquête villageoise, AGVSA 2017

- Accès physique des écoles

Dans 57 des villages (8%), l'école est située en dehors du village. Dans ce cas, la majorité des élèves (92%) s'y rendent à pied. Dans trois quarts des villages (42 villages), l'école primaire est située à moins de 30 minutes de marche. Le temps de marche pour se rendre à l'école secondaire est en moyenne plus long, et dépasse 30 minutes dans 26 villages sur 57 (45,6%). Cette situation résulte du fait que dans notre pays, la plupart des écoles secondaires (collèges), se situent dans les chefs-lieux d'arrondissement ou de commune, loin des villages.

Figure 86 : Temps d'accès à l'école



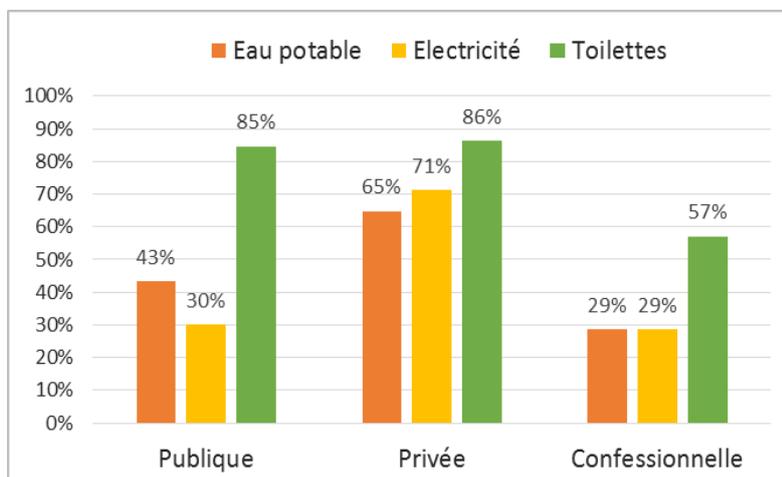
Source : Enquête villageoise, AGVSA 2017

- Infrastructures des écoles

En moyenne, il y a 10 salles de classes dans les écoles primaires publiques, 7 dans les privées et 4-5 dans les confessionnelles. Les écoles publiques comptent moins d'enseignants que de nombre de classes (7 enseignants pour 10 classes en moyenne).

A peine la moitié des écoles primaires publiques (43%) ont une source d'eau potable et 30% disposent d'une installation électrique fonctionnelle. La situation est meilleure dans les écoles primaires privées où ces indicateurs sont respectivement de 65% et 71%. Plus de 85% des écoles publiques et privées ont des toilettes fonctionnelles¹⁰⁸ (Figure 86).

Figure 87 : Accès à l'eau potable, l'électricité et les toilettes fonctionnelles selon les types d'écoles



Source : Enquête villageoise, AGVSA 2017

- Cantine scolaire

Un quart (24%) des écoles primaires publiques et 16% des écoles primaires privées disposent d'une cantine scolaire. Pour les écoles publiques, celles-ci sont gérées par différents organismes. Les écoles privées privilégient les cantines scolaires endogènes, en préparant les repas sur place (90%) (Figure 87). A peine 10% des écoles primaires publiques ont un champ et/ou un jardin scolaire. Les petits projets d'élevage dans les écoles sont très rares (<1%) (Tableau 25).

Figure 88 : Type de cantine scolaire dans les écoles

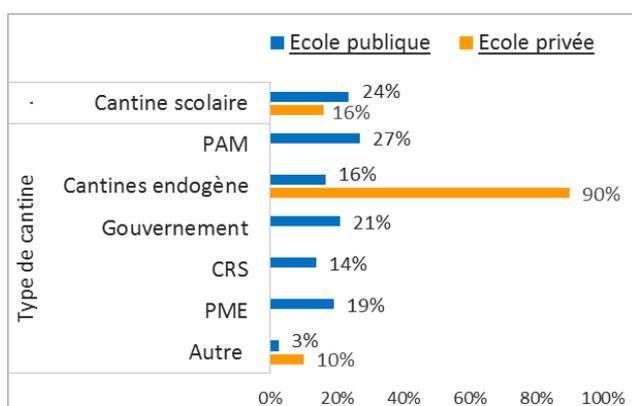


Tableau 28 : Présence d'un champ, jardin scolaire ou unité d'élevage dans les écoles

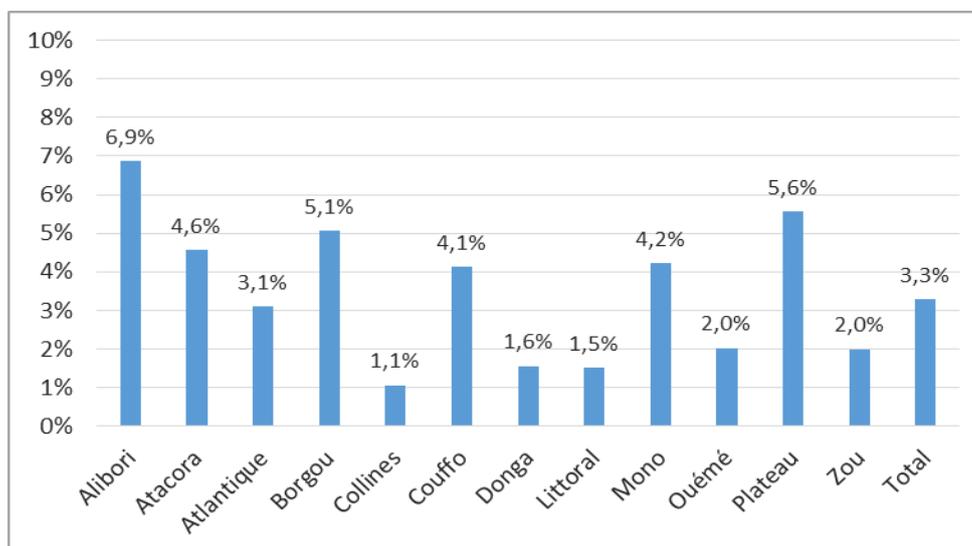
Ecole	Champ/ plantation scolaire	Jardin scolaire	Unité d'élevage
Publique	9,1%	9,5%	0,3%
Privée	0,8%	1,6%	0,8%
Confessionnelle	0,0%	0,0%	0,0%

¹⁰⁸ Les résultats par département et communes sont présentés en annexe 16.

9.5.Migration

Dans l'ensemble, 3,3%¹⁰⁹ des ménages ont un ou plusieurs de leurs membres qui ont migré au cours des 12 derniers mois. Ce taux est un peu plus élevé dans Alibori (6,9%) et Plateau (5,6%) (Figure 88).

Figure 89 : Proportion de ménages dont au moins un membre a migré



D'après l'enquête communautaire, il y a également eu des migrations dans presque tous les villages de la Donga et du Mono qui ont été enquêtés¹¹⁰.

La migration concerne en moyenne 1 à 2 personnes par ménage et constitue une stratégie de survie pour les ménages dont la plupart sont très vulnérables et vivant de crédit ou de l'emprunt pour la consommation (44%), de chasse/cueillette (10%) ou de transfert d'argent (9,2%). Les migrants sont principalement des hommes de 26 ans en moyenne (72,3%). Dans 25% des cas, le chef de ménage fait partie des migrants. Cette migration des chefs de ménage ne varie pas significativement selon le sexe et est plus importante dans le Couffo (52,5%), le Plateau (43,6%) et l'Atlantique (32,2%).

Il n'existe pas de période spécifique de migration. 38,7% des ménages mentionnent « n'importe quand », 27,1% en saison pluvieuse et 21,3% en saison sèche. Les migrants vont majoritairement dans **un pays frontaliers** (26,9%), dans **une grande ville du pays** (19,7%), dans une autre commune du département (18,4%) ou dans un autre département (10,4%) (Tableau 26). La migration est soit saisonnière habituelle (38,6%), soit temporaire (38%) et parfois permanente (23,4%).

¹⁰⁹ 3,3% correspond à 530 ménages sur l'échantillon enquêté.

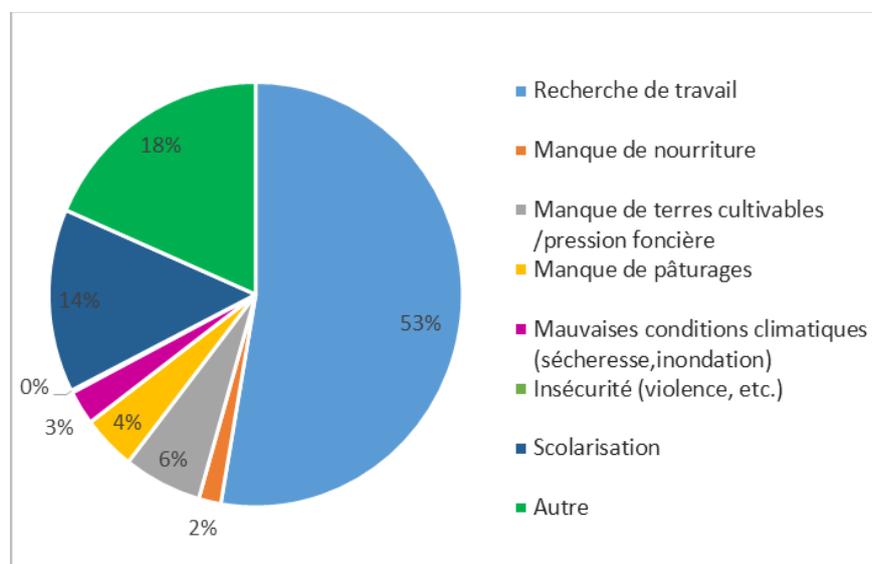
¹¹⁰ Il s'agit de 42 ménages sur 42 enquêtés dans la Donga et 39 ménages sur 41 dans le Mono.

Tableau 29 : Destination des migrants

	Autres communes du département	Capitale / Chef-lieu de département	Autre département	Grande ville du pays : Cotonou, Porto Novo, Parakou	Autres villes du pays	Pays frontalier	Autre pays de l'Afrique	Pays étranger	Autre destination
Donga	0	1	1	1	0	6	0	0	0
Alibori	27	11	7	9	1	21	0	1	7
Atacora	8	1	5	8	2	12	10	1	2
Atlantique	1	8	2	13	4	11	0	1	0
Borgou	10	2	6	6	7	5	6	2	1
Collines	3	0	0	3	0	4	1	1	0
Couffo	5	0	4	10	2	18	3	0	0
Littoral	0	0	3	3	2	5	1	2	0
Mono	4	0	0	2	0	1	1	1	0
Ouémé	4	1	5	7	0	6	3	6	0
Plateau	7	2	5	3	0	15	0	2	0
Zou	5	0	4	11	2	4	2	1	1
Total	74	26	42	76	20	108	27	18	11

Les principales raisons de la migration sont la **recherche d'un emploi** (53%) et la scolarisation (14%) mais aussi la formation professionnelle ou le mariage (autres, 18%). Dans le Couffo et Mono, **le manque de terres cultivables** est aussi une des raisons mentionnées dans ce cas, les ménages migrent vers des communes voisines (Figure 89).

Figure 90 : Raisons de la migration des ménages



Un migrant sur deux fait **des transferts au ménage** principalement **d'argent** (70%) ou parfois d'aliments (8%) ou d'équipement domestique (5%). Les montants transférés varient selon les départements de résidence des ménages (Tableau 27).

Tableau 30 : Montant transféré par les migrants au cours des 12 derniers mois et selon le lieu de résidence du ménage

Département de résidence du ménage	Montant (CFA)	Département de résidence du	Montant (CFA)
Alibori	137 247	Littoral	97 556
Atacora	103 582	Mono	148 370
Atlantique	127 102	Ouémé	258 985
Borgou	113 688	Plateau	63 926
Collines	42 061	Zou	145 745
Couffo	42 612	Total	116 408

9.6.Profil des ménages

Le tableau suivant présentent un récapitulatif des principaux indicateurs de sécurité alimentaire selon les départements, les milieux de résidences, le sexe du chef de ménage, les quintiles de l'indice de richesse et les principales activités des ménages.

Tableau 31 : Tableau récapitulatif des principaux indicateurs de sécurité alimentaire

Profil du Bénin: Sécurité alimentaire et vulnérabilité (1/2)		Score synthétique de sécurité alimentaire				Qualité du régime alimentaire et la consommation alimentaire				
		Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Consommation alimentaire acceptable (SCA>35)	Consommation alimentaire limite (21<SCA≤35)	Consommation alimentaire pauvre (SCA≤21)	Score de diversité alimentaire (SDAM)	Pourcentage de ménages avec une pauvre diversité de la diète (SDAM<4)
Total Bénin		47,5%	42,9%	8,9%	0,7%	86,0%	11,7%	2,4%	5,8	8,6%
Départements	Alibori	47,9%	44,1%	7,6%	0,4%	85,5%	13,7%	0,8%	5,9	5,8%
	Atacora	36,4%	40,0%	20,9%	2,7%	66,3%	21,6%	12,1%	5,0	22,4%
	Atlantique	48,7%	43,9%	7,2%	0,2%	90,3%	8,4%	1,3%	6,5	1,7%
	Borgou	47,0%	45,0%	7,7%	0,2%	85,0%	13,2%	1,8%	5,9	6,6%
	Collines	54,5%	30,1%	12,9%	2,4%	74,3%	20,7%	5,0%	5,8	6,3%
	Couffo	30,7%	53,1%	14,9%	1,3%	80,9%	16,9%	2,3%	5,2	13,7%
	Donga	55,5%	39,2%	4,9%	0,4%	83,8%	15,4%	0,8%	7,2	0,3%
	Littoral	79,3%	19,1%	1,5%	0,0%	95,7%	3,5%	0,8%	6,2	2,2%
	Mono	43,9%	49,5%	6,2%	0,4%	91,7%	6,6%	1,7%	4,6	14,3%
	Ouémé	41,8%	50,1%	7,4%	0,7%	92,1%	7,1%	0,9%	5,5	10,8%
	Plateau	39,4%	51,4%	8,5%	0,6%	90,0%	9,3%	0,7%	5,4	10,5%
Zou	42,1%	46,2%	11,1%	0,6%	81,9%	14,4%	3,6%	5,6	14,3%	
Milieu de résidence	Urbain	56,0%	37,8%	5,9%	0,3%	95,7%	3,5%	0,8%	6,2	6,4%
	Rural	39,2%	47,8%	11,9%	1,1%	89,3%	9,4%	1,3%	5,9	10,8%
Milieu de résidence étendu	Cotonou	79,3%	19,1%	1,5%	0,0%	81,5%	15,0%	3,5%	5,6	2,2%
	Autre urbain	50,6%	42,1%	6,9%	0,4%	90,5%	8,3%	1,2%	5,9	7,3%
	Rural	39,2%	47,8%	11,9%	1,1%	81,5%	15,0%	3,5%	5,6	10,8%
Sexe du chef de ménage	Masculin	48,7%	42,2%	8,5%	0,6%	86,4%	11,2%	2,4%	5,8	8,2%
	Féminin	42,9%	45,4%	10,6%	1,1%	84,3%	13,4%	2,3%	5,6	10,1%
Quintile de richesses	Plus pauvres	26,6%	49,0%	21,7%	2,6%	68,9%	24,1%	6,9%	4,9	18,5%
	Pauvres	35,8%	51,5%	11,8%	0,9%	82,5%	14,5%	3,0%	5,4	11,5%
	Moyens	41,3%	51,3%	7,2%	0,3%	86,8%	11,5%	1,7%	5,7	7,0%
	Riches	56,8%	38,9%	4,1%	0,1%	91,7%	7,6%	0,7%	6,0	4,9%
	Plus riches	74,2%	24,2%	1,6%	0,0%	97,7%	2,1%	0,2%	6,7	2,3%
Groupes de moyens de subsistance	Agriculture vivrière	37%	49%	13%	1%	3,5%	17,6%	78,9%	5,5	11,4%
	Petit commerce/ commerce informel	45%	47%	8%	0%	1,6%	10,3%	88,1%	5,7	8,0%
	Travail spécialisé (mécanicien, maçon..)	53%	42%	4%	1%	0,6%	6,8%	92,6%	6,0	5,0%
	Salarié/Contractuel/ Consultant	75%	23%	2%	0%	0,5%	4,1%	95,5%	6,6	2,8%
	Transport	49%	46%	5%	0%	1,4%	7,7%	90,9%	5,7	6,9%
	Agriculture de rente	50%	39%	10%	1%	3,6%	14,5%	81,9%	5,6	9,4%
	Travail journalier (payé en espèce)	41%	41%	17%	1%	3,7%	18,0%	78,3%	5,3	12,5%
	Artisanat/petit métier	40%	48%	11%	0%	0,4%	6,7%	92,9%	5,5	13,6%
	Fonctionnaire/ permanent	81%	18%	1%	0%	0,9%	1,9%	97,2%	7,1	2,0%
	Pension	69%	28%	3%	0%	0,7%	4,5%	94,9%	6,2	6,8%
	Aide, don alimentaire	31%	48%	18%	4%	7,2%	17,5%	75,2%	5,0	15,1%
	Pêche	36%	60%	4%	0%	0,5%	4,3%	95,3%	5,6	6,3%
	Commerce de produits vivriers	50%	44%	5%	1%	0,0%	14,4%	85,6%	5,6	10,0%
	Elevage (gros bétail)	48%	47%	5%	0%	0,9%	7,2%	91,9%	6,4	1,5%
	Gros commerce formel	74%	25%	1%	0%	0,6%	2,8%	96,6%	6,8	2,4%
	Transfert d'argent	46%	44%	10%	0%	0,6%	10,0%	89,4%	5,6	7,9%
Entreprise biens immobiliers	72%	27%	1%	0%	0,0%	1,5%	98,5%	6,7	0,9%	

Profil du Bénin: Sécurité alimentaire et vulnérabilité (2/2)		Vulnérabilité économique			Utilisation de stratégies basées sur les moyens d'existence			Utilisation de stratégies alimentaires	
		% de ménages avec des dépenses alimentaires ELEVEES (>65%)	% de ménages avec des dépenses alimentaires TRES ELEVEES (>75%)	Pauvreté monétaire (2015)*	% ménages utilisant des stratégies de stress	% ménages utilisant des stratégies de crise	% ménages utilisant des stratégies d'urgence	Indice de stratégie de survie simplifié (rCSI)	Score de l'échelle d'accès à l'insécurité alimentaire (HFIAS)
Total Bénin		9,0%	6,2%	36,2%	29,6%	13,5%	14,3%	10,64	8,7
Départements	Alibori	12,5%	11,1%	36,3%	26,0%	14,9%	3,7%	5,7	5,1
	Atacora	13,6%	10,5%	39,7%	18,9%	8,4%	15,2%	6,1	5,3
	Atlantique	8,3%	3,4%	39,0%	29,8%	17,5%	13,8%	11,0	10,0
	Borgou	12,2%	11,5%	31,5%	30,5%	7,4%	10,0%	4,6	3,7
	Collines	7,1%	6,1%	46,0%	38,2%	7,0%	7,0%	7,7	8,1
	Couffo	7,6%	4,8%	46,6%	18,9%	20,7%	34,0%	12,2	9,9
	Donga	17,5%	15,1%	36,6%	15,7%	2,4%	2,5%	3,5	2,8
	Littoral	3,3%	1,2%	25,9%	37,9%	5,6%	2,8%	8,3	7,4
	Mono	10,2%	6,5%	43,5%	37,8%	16,1%	12,1%	15,1	12,7
	Ouémé	6,1%	3,4%	25,4%	35,0%	20,4%	19,4%	16,7	11,2
	Plateau	9,9%	10,3%	36,0%	27,9%	13,6%	23,8%	9,3	8,9
Zou	8,9%	4,6%	41,5%	25,7%	14,0%	19,0%	17,2	12,4	
Milieu de résidence	Urbain	6,7%	4,2%	31,3%	32,1%	13,8%	10,1%	9,9	8,1
	Rural	11,1%	8,2%	39,7%	27,1%	13,2%	18,5%	11,4	9,3
Milieu de résidence étendu	Cotonou	3,3%	1,2%		37,9%	5,6%	2,8%	8,3	7,4
	Autre urbain	7,6%	5,0%		30,8%	15,7%	11,8%	10,2	8,3
	Rural	11,1%	8,2%		27,1%	13,2%	18,5%	11,4	9,3
Sexe du chef de ménage	Masculin	8,4%	5,8%		28,8%	13,4%	14,1%	10,2	8,3
	Féminin	10,8%	7,9%		32,2%	13,6%	15,1%	12,4	10,3
Quintile de richesses	Plus pauvres	15,3%	13,2%		27,4%	14,5%	18,7%	14,5	11,0
	Pauvres	12,3%	9,2%		28,7%	15,1%	17,3%	12,6	10,2
	Moyens	10,0%	6,6%		30,3%	15,0%	16,7%	11,5	9,6
	Riches	5,8%	2,9%		31,1%	12,8%	12,4%	9,3	7,8
	Plus riches	2,7%	0,8%		29,9%	9,9%	7,1%	5,7	5,1
Groupes de moyens de subsistance	Agriculture vivrière	10,9%	8,9%		25,7%	12,4%	19,2%	10,6	8,5
	Petit commerce/ commerce informel	9,7%	6,2%		34,9%	16,3%	11,8%	12,3	10,2
	Travail spécialisé (mécanicien,...)	7,4%	3,4%		35,7%	14,4%	14,0%	11,3	9,6
	Salarié/Contractuel/ Consultant	3,2%	0,6%		32,8%	8,7%	4,9%	5,6	5,3
	Transport	3,2%	2,0%		30,9%	18,3%	17,4%	13,6	10,4
	Agriculture de rente	13,5%	5,9%		25,2%	10,1%	8,5%	8,5	6,2
	Travail journalier (payé en espèce)	9,8%	6,3%		35,3%	19,7%	10,9%	15,8	12,0
	Artisanat/petit métier	6,9%	5,4%		25,3%	19,5%	17,9%	12,5	9,9
	Fonctionnaire/ permanent	3,3%	1,1%		26,6%	4,8%	4,9%	3,9	3,2
	Pension	4,7%	1,7%		25,9%	8,5%	10,4%	5,2	4,7
	Aide, don alimentaire	11,8%	19,4%		27,0%	14,0%	17,6%	14,9	11,7
	Pêche	18,7%	8,4%		26,3%	18,7%	17,3%	11,0	11,2
	Commerce de produits vivriers	7,2%	4,0%		35,8%	8,7%	13,8%	12,5	10,3
	Elevage (gros bétail)	11,8%	16,9%		21,7%	15,2%	9,1%	5,2	3,8
	Gros commerce formel	5,3%	1,8%		21,5%	9,6%	7,5%	4,8	4,0
	Transfert d'argent	14,5%	11,5%		26,2%	10,0%	17,1%	10,2	8,9
	Entreprise biens immobiliers	2,7%	0,5%		27,1%	14,5%	7,7%	8,1	6,0

* Source EMICOV 2015

X.ASSISTANCE ET BESOINS PRIORITAIRES

Résultats-clés

- 7,7% des ménages ont reçu une assistance au cours des six derniers mois surtout dans le domaine de l'éducation (46%), dans la santé et nutrition (28%) et dans l'agriculture (15%).
- Les ménages affirment que l'assistance alimentaire et agricole a été apportée par leur famille ou amis à plus de 95% sauf pour les pesticides qui auraient aussi été fournis par le gouvernement. Il y a eu plus d'assistance alimentaire en nature (72,1%) qu'en cash (66%) surtout dans les départements de l'Alibori et l'Atacora et le Mono.
- Les principaux intervenants pour l'assistance sont l'Etat, les organismes internationaux et d'autres (privés, confessions religieuses) pour l'éducation et de la santé/nutrition et les associations villageoises de développement et les ONGs dans le domaine agricole.
- Les principaux besoins prioritaires des ménages sont l'alimentation et l'accès aux soins de santé suivi par l'accès au crédit et l'éducation.
- Il existe des filets de sécurité dans les différents départements qui sont le micro-crédit (21,1%), des mutuelles (14,4%) et des réseaux d'entraide communautaire (10,7%) mais d'après l'enquête communautaire ils ont un impact faible à modéré sur la sécurité alimentaire ou sur le développement.
- 57% des ménages seraient intéressés par le mVAM surtout en milieu urbain (62%) et moins dans les départements Alibori (29%), Atacora (39%), Plateau (41%) et Borgou (47%).

10.1.Assistance

Au cours des six derniers mois, 7,7% des ménages ont affirmé avoir reçu une assistance. Ce pourcentage est plus élevé dans les départements des collines (12,6%) et du Zou (10,2%). D'après l'enquête communautaire, plusieurs villages du département de la Donga auraient aussi bénéficié d'assistance principalement non alimentaire¹¹¹. Les ménages dirigés par une femme ont reçu deux fois plus d'assistance que ceux dirigés par un homme. L'assistance a été principalement apportée aux

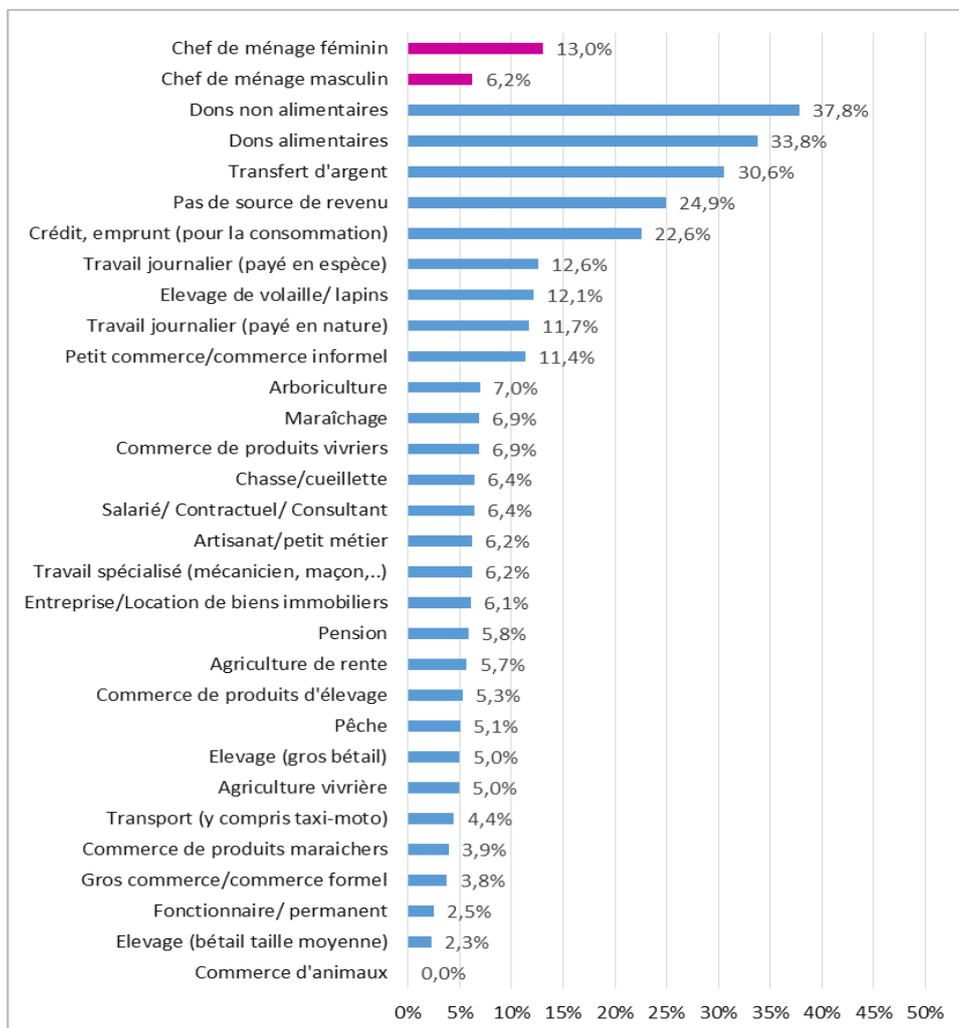
¹¹¹ 23% des villages enquêtés dans la Donga ont affirmé que des ménages ont reçu de l'assistance venue de l'extérieure au cours des douze derniers mois.

ménages les plus vulnérables c'est-à-dire ceux vivant des dons (33%), du transfert d'argent (30%) de l'emprunt (22,6%) ou encore les « sans revenu » (25%).

Tableau 32 : Ménages ayant bénéficié d'une assistance

Proportion de ménages ayant reçu une assistance au cours des 6 derniers mois	
Alibori	7,7%
Atacora	6,0%
Atlantique	9,1%
Borgou	9,4%
Collines	12,6%
Couffo	7,8%
Donga	1,1%
Littoral	6,3%
Mono	4,2%
Ouémé	5,1%
Plateau	8,5%
Zou	10,2%
Cotonou	6,3%
Autre urbain	8,6%
Rural	7,3%
Total	7,7%

Figure 91 : Profil des ménages ayant reçu une assistance au cours des six derniers mois



D'après l'enquête communautaire, les ménages auraient surtout reçu de l'assistance dans le domaine de l'éducation (46%), dans la santé et nutrition (28%) et dans l'agriculture (15%) (Figure 90). Les principaux acteurs qui apportent leur assistance aux communautés sont l'Etat, les organismes internationaux et d'autres types d'intervenants (privés, confessions religieuses) qui interviennent surtout dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la nutrition. Les associations villageoises de développement ont appuyé les ménages dans le domaine agricole comme certaines ONGS. Mais les ONGS ont surtout assisté les ménages dans l'éducation. L'appui à la réalisation d'activités génératrices de revenus a été minime (5% de l'assistance de l'Etat et 4,5% de l'assistance des ONGs) (Tableau 30).

Tableau 33 : Domaines d'interventions des principaux acteurs ayant assistés les ménages au cours des 12 derniers mois

		Domaine d'intervention					
		Agriculture	Elevage	Education	Santé/ Nutrition	Activité Génératrice de Revenus	Autres
Source de l'assistance	Etat	5,0%	0,0%	45,0%	30,0%	5,0%	15,0%
	ONGs	22,7%	0,0%	40,9%	4,5%	4,5%	27,3%
	Organismes internationaux	11,1%	0,0%	66,7%	22,2%	0,0%	0,0%
	Association Villageoise de Développement	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Autres	9,1%	0,0%	54,5%	27,3%	0,0%	9,1%

Plus spécifiquement dans le domaine de la sécurité alimentaire, les ménages affirment avoir reçu plus d'assistance alimentaire en nature (72,1%) qu'en cash (66%) surtout dans les départements de l'Alibori et l'Atacora et le Mono. Au niveau agricoles, les distributions de semences ont surtout eu lieu dans le Borgou (28,6% des ménages en ont bénéficié) et il n'y a pratiquement pas eu d'assistance en pesticides (sauf pour 5,9% des ménages dans l'Alibori) (Tableau 32).

D'après les ménages, l'assistance alimentaire et agricole a été apportée par leur famille ou amis à plus de 95% sauf pour les pesticides qui auraient aussi été fournis par le gouvernement (Tableau 31).

Tableau 34 : Source de l'assistance en sécurité alimentaire et en agriculture reçue par les ménages

		Assistance liée à la sécurité alimentaire			
		Alimentaire en nature	Alimentaire en cash	Pesticides	Semences
Source de l'assistance	Gouvernements	0,5%	0,8%	12,9%	0,0%
	ONGs	0,8%	0,6%	0,0%	0,0%
	Agence des N-U	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
	Autorités locales	0,9%	0,6%	0,0%	1,2%
	Elites	0,3%	0,7%	0,0%	0,0%
	Famille/Amis	96,0%	96,4%	87,1%	98,8%
	Autre	1,3%	0,8%	0,0%	0,0%

Source : Enquête ménages, AGVSA 2017

Tableau 35: Mode de l'assistance dans le domaine de la sécurité alimentaire et agriculture reçue par les ménages

	Type d'assistance liée à la sécurité alimentaire			
	Alimentaire en nature	Alimentaire en cash	Pesticides	Semences
Chef de ménage masculin	72,3%	62,4%	0,8%	3,6%
Chef de ménage féminin	71,7%	72,1%	0,0%	7,5%
Alibori	94,9%	60,0%	5,9%	4,2%
Atacora	80,9%	61,6%	0,0%	0,0%
Atlantique	70,2%	67,7%	0,0%	1,3%
Borgou	74,2%	75,1%	0,0%	28,6%
Collines	58,0%	45,3%	0,0%	1,5%
Couffo	88,2%	75,7%	1,0%	5,7%
Donga	54,8%	54,8%	0,0%	0,0%
Littoral	70,1%	70,1%	0,0%	2,9%
Mono	74,4%	51,8%	0,0%	0,0%
Ouémé	77,8%	80,8%	0,0%	0,0%
Plateau	69,7%	51,0%	0,0%	3,1%
Zou	60,9%	72,4%	0,7%	3,4%
Total	72,1%	66,0%	0,5%	5,0%

Source: Enquête ménages, AGVSA 2017

10.2. Besoins prioritaires des ménages

Les deux principaux besoins prioritaires des ménages sont l'**alimentation** et l'**accès aux soins de santé** suivi par l'**accès au crédit** et l'**éducation**. Les ménages de l'Alibori et du Couffo ont aussi mentionné l'accès à l'eau. Les intrants agricoles sont un des besoins prioritaires de la Donga, du Couffo, de l'Alibori et de l'Atacora (Figure 91). L'alimentation et la santé sont davantage mentionnées par les femmes chefs de ménage tandis que l'accès à la terre et aux intrants agricoles sont la priorité des hommes chefs de ménage (Tableau 33).

Figure 92: Besoins prioritaires des ménages par département

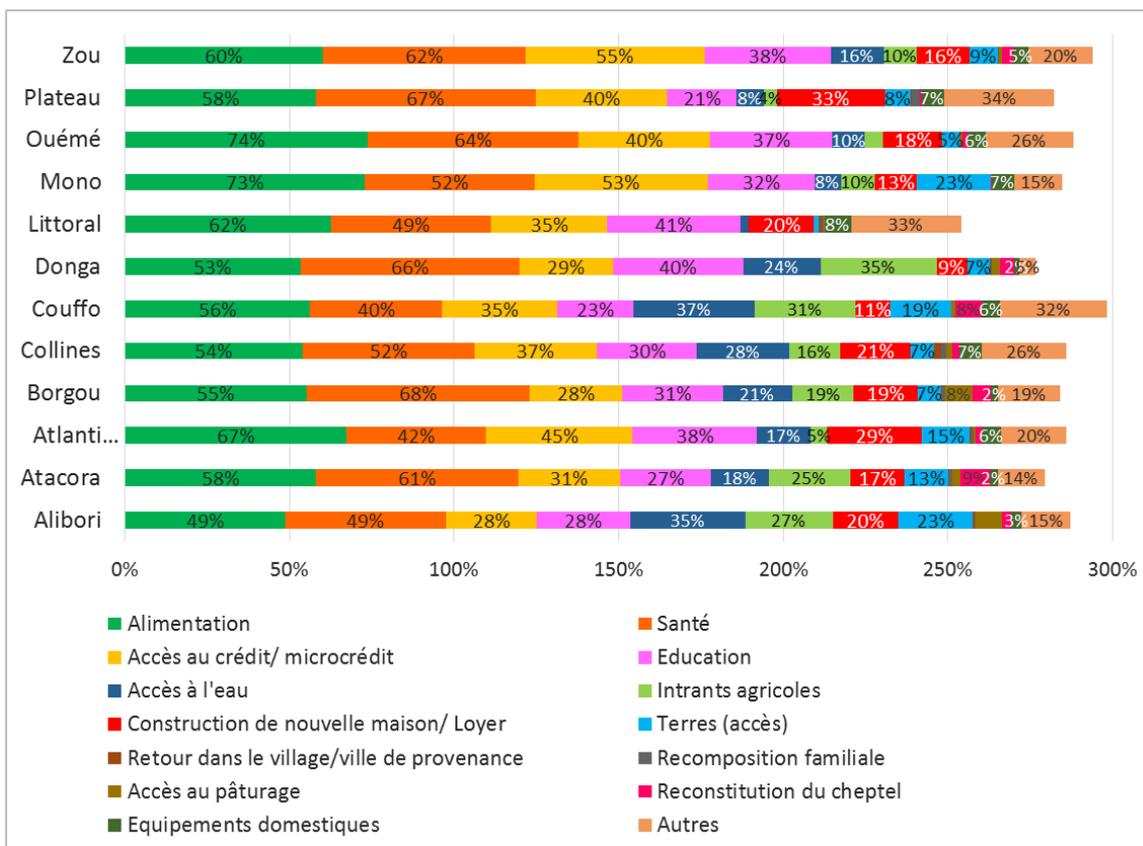


Tableau 36: Les besoins prioritaires des ménages selon le sexe du chef de ménage

Besoins prioritaires	Sexe du chef de ménage	
	Masculin	Féminin
Alimentation	59%	70%
Santé	53%	61%
Accès au crédit/ microcrédit	37%	46%
Education	33%	33%
Autre (Préciser)	23%	19%
Construction de nouvelle maison/ Loyer	21%	16%
Accès à l'eau	18%	17%
Intrants agricoles	15%	6%
Terres (accès)	12%	7%
Equipements domestiques	5%	6%
Reconstitution du cheptel	3%	2%
Accès au pâturage	2%	0%
Recomposition familiale	1%	1%
Retour dans le village/ville de provenance	0%	0%

10.3. Filets de sécurité communautaire

Selon l'enquête communautaire, il existe dans les différents départements, des filets de sécurité communautaire dont les principales sont le micro-crédit (21,1%), les mutuelles (14,4%) et les réseaux d'entraide communautaire (10,7%) (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Le montant des aides apportées aux bénéficiaires est très variable d'un département à l'autre et dépend du type d'intervention. Il varie de quelques milliers de francs CFA dans l'Atacora à plusieurs millions dans l'Alibori et le Plateau.

Les interventions se déroulent généralement toute l'année. Dans les Collines, le Littoral et l'Ouémé, respectivement 10,14 et 23 villages ont mentionné avoir bénéficié d'une intervention en période de crise. Selon les groupes interrogés au cours de l'enquête communautaire, les filets de sécurité ont un impact faible ou modéré sur la sécurité alimentaire ou sur le développement¹¹². Pour 29% des groupes interrogés les filets de sécurité communautaires ont peu de perspective dans les années à venir. Pour 44%, la perspective est moyenne.

Tableau 37 : Types de filets de sécurité communautaire par département

	Greniers communautaires	Réseau/ Association d'entraide communautaire	Micro-crédit	Micro-assurance-santé	Mutuelle	Travaux communautaires (Vivres/argent Contre Travail)	Autre
Alibori	0,0%	1,6%	43,8%	3,1%	1,6%	0,0%	1,6%
Atacora	6,5%	6,5%	9,7%	3,2%	6,5%	1,6%	0,0%
Atlantique	0,0%	2,7%	5,3%	1,3%	8,0%	0,0%	0,0%
Borgou	3,3%	4,4%	17,8%	2,2%	8,9%	1,1%	1,1%
Collines	1,8%	34,5%	23,6%	1,8%	12,7%	10,9%	0,0%
Couffo	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,5%	0,0%	0,0%
Donga	0,0%	28,6%	76,2%	0,0%	90,5%	21,4%	0,0%
Littoral	0,0%	29,6%	24,1%	3,7%	18,5%	3,7%	3,7%
Mono	0,0%	0,0%	12,2%	0,0%	2,4%	0,0%	0,0%
Ouémé	25,6%	14,4%	13,3%	1,1%	31,1%	4,4%	1,1%
Plateau	0,0%	10,4%	33,3%	0,0%	0,0%	12,5%	0,0%
Zou	0,0%	6,0%	17,9%	7,5%	3,0%	6,0%	1,5%
Total	4,2%	10,7%	21,1%	2,1%	14,4%	4,4%	0,8%

Source : Enquête villageoise, AGVSA 2017

10.4. Evaluation de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire par téléphone (mVAM)

Depuis 2013, en vue d'améliorer la rapidité de collecte d'information dans le cadre de l'alerte précoce, le PAM a développé le système de collecte des données de vulnérabilité et de sécurité alimentaire par appel téléphonique, questionnaire sur le téléphone portable ou chat (mobile Vulnerability Analysis and Mapping - mVAM). Pour

¹¹² 31% des groupes interrogés au cours des enquêtes communautaires ont parlé de faible impact et 47% d'un impact modéré.

atteindre cet objectif, des questions ont été posées aux ménages enquêtés afin de connaître leur appréciation sur ce type d'enquête ainsi que sur la plage horaire et la langue qui leur conviendrait le mieux. Les ménages qui le souhaitaient ont également communiqué leur numéro d'appel.

Au niveau national, 57% des ménages seraient intéressés par le mVAM, contre davantage en milieu urbain (62%). Les départements où les ménages sont plus réticents au mVAM sont l'Alibori, l'Atacora, le Plateau et le Borgou. Or, l'Alibori et l'Atacora sont deux départements où au vu des indicateurs de sécurité alimentaire, il serait très utile de pouvoir réaliser un suivi régulier par le mVAM.

Figure 93 : Proportion de ménages intéressés à participer au mVAM

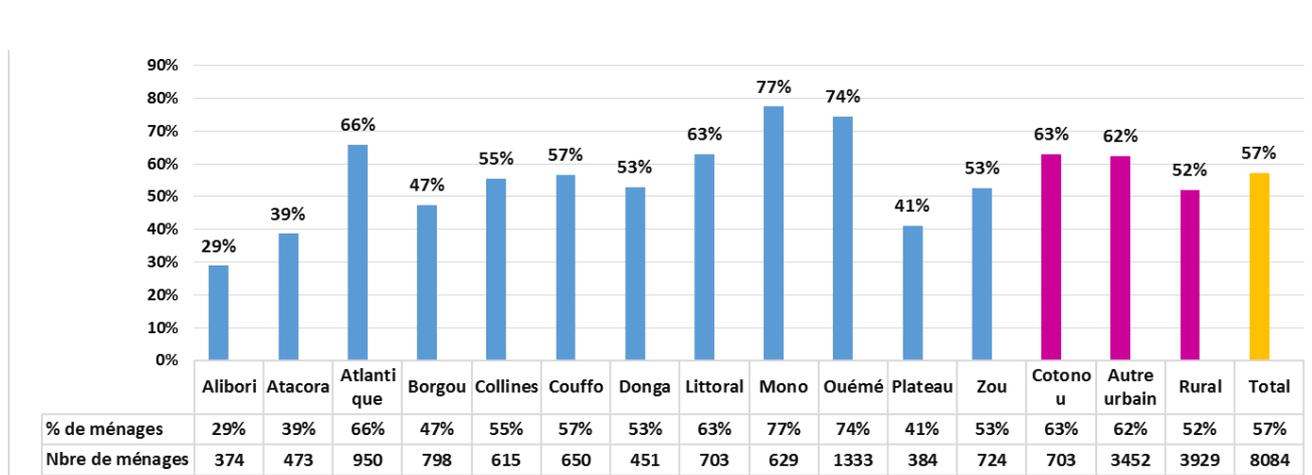


Tableau 38 : Préférence des ménages pour la plage horaire et la langue d'appel pour le mVAM

Milieu	mVAM	Plage horaire			Langue			
		8 – 11 h	11 – 14 h	14 – 17 h	Français	Fon	Dendi	Autre langues
Urbain	62%	62%	40%	34%	26%	49%	3%	22%
Rural	52%	52%	35%	37%	11%	48%	2%	40%
Total	57%	57%	38%	35%	19%	49%	2%	30%

XI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

11.1. Pauvreté et accès à l'alimentation limité

L'insécurité alimentaire au Bénin n'est pas liée à un manque de disponibilité alimentaire mais à un manque d'accès à l'alimentation. Les ménages béninois sont soumis régulièrement de nombreux chocs de type biophysiques (inondations, sécheresse), économiques (perte de revenu) ou encore idiosyncrasiques (maladie, décès) qui affectent leur fonctionnement et leur bien-être. Quelle que soit la nature de ces chocs, ils ont un impact négatif sur l'accès à l'alimentation des ménages. En effet, afin de pallier aux difficultés, les ménages recourent à différentes stratégies soit d'adaptation alimentaire, soit des mécanismes de survie basés sur les moyens d'existence.

En août 2017, **75% des ménages ont adopté des stratégies d'adaptation alimentaires** telles que la consommation d'aliments moins préférés car moins chers, la réduction des quantités consommées ou encore le jeun. Et **27,6% des ménages ont dû adopter des stratégies basées sur les moyens d'existence dites de stress** (telles que la dépense des économies); **13,5% de crise** (telles que la réduction des dépenses non alimentaires) **et 14,1% d'urgence** (telles que la vente des parcelles). Plus de 95% des ménages béninois ont affirmé que les chocs subis ont réduit leur budget. Cette réduction a eu des conséquences directes sur leur sécurité alimentaire car plus de 80% des ménages achètent leurs aliments sur les marchés et 15,2% d'entre eux dépensent plus de 65% de leur budget dans l'alimentation. Les ménages les plus pauvres subissent davantage les conséquences de ces réductions de budget.

11.2. Dégradation de la résilience des ménages

On constate que **la résilience des ménages béninois se dégrade**, réduisant progressivement leur capacité à se relever face aux chocs. L'adoption de stratégie de crise ou d'urgence a augmenté de 11% par rapport à l'AGVSA de 2013. Et la faible proportion (<10%) de ménages qui a pu totalement faire face aux chocs laisse présager de l'effet de très court terme de ces stratégies adoptées mais aussi de leur faible efficacité.

On peut ici considérer le cas des communes de Glazoué, Savè et Ouèssè dans le département des Collines, qui est une région agricole très productrice et où le taux de malnutrition chronique chez les enfants était, en 2014, relativement faible (28,5%). Ce sont pourtant principalement les ménages agricoles de ces communes qui sont les plus en insécurité alimentaire (42% à Glazoué, 29% à Savè, 26,5%, à Ouèssè). La situation semble similaire pour les ménages agricoles de la commune de Djidja dans le Zou mais où, en 2014, le taux de malnutrition chronique était plus élevé (37,9%).

Plus spécifiquement pour la commune de Glazoué¹¹³, l'insécurité alimentaire est principalement liée à un épuisement des moyens d'existence et donc à un manque de moyens pour accéder à la nourriture. A la période de l'enquête, les stocks alimentaires sont épuisés ou ont déjà été vendus principalement entre janvier et mars. Les ménages ont peu ou plus de liquidités alors qu'ils sont affectés par les maladies ou le décès de membres du ménage. Cela engendre des dépenses inattendues et épuisent leurs dernières économies. Ils sont contraints d'emprunter, à plusieurs reprises, soit pour payer les frais de santé ou pour s'alimenter et déjà au cours des 3 mois précédents l'enquête¹¹⁴. Les conséquences d'un manque de pouvoir d'achat sont l'utilisation fréquente de stratégies d'adaptation alimentaire qui visent à consommer des aliments moins préférés ou à réduire la quantité/taille/fréquence des repas. Plus spécifiquement, les ménages continuent à consommer différents groupes alimentaires mais à une fréquence (et des quantités) réduites, ce qui induit une mauvaise consommation alimentaire. **Les ménages sont donc dans une situation d'épuisement progressif des moyens d'existence et pour certains, sous une forme irréversible.** Les prochaines récoltes pourraient redresser la consommation alimentaire bien que certains ménages agricoles avaient hypothéqué leurs récoltes en contractant des crédits agricoles ou en limitant les dépenses en intrants. Et c'est, sans oublier la sécheresse aura aussi des conséquences sur les productions.

Face à ce constat, le renforcement de la résilience des ménages vulnérables doit être une priorité. Il est nécessaire que les ménages puissent disposer d'instruments appropriés pour gérer efficacement le risque sous quelque forme qu'il se présente¹¹⁵. Cela inclut d'une part la stabilisation voire la diversification des activités génératrices de revenu des ménages qu'elles soient liées ou non à l'agriculture et d'autre part, un renforcement de leurs conditions de vie à travers une amélioration de l'accès des ménages aux services de base (eau et assainissement, électricité et énergie, santé et éducation). Effectivement, **en zone rurale, à peine 17,5% des ménages ruraux ont accès à l'électricité et 68% à une source d'eau potable.** Par ailleurs, le renforcement de la résilience des ménages passe avant tout par une prise de conscience. L'éducation joue un rôle clé dans la résilience des ménages. Les programmes scolaires et la pédagogie peuvent favoriser une évolution positive des comportements dans le sens de la réduction des risques et des catastrophes et promouvoir la résilience, le développement social et la sécurité alimentaire des ménages¹¹⁶.

¹¹³ En annexe 17, une description détaillée des indicateurs pour la commune de Glazoué.

¹¹⁴ C'est-à-dire au moins depuis le mois de mai.

¹¹⁵ L'EMICoV 2011 mentionnait que ces instruments sont supposés i) accroître le bien-être des individus et de la société à un moment précis (analyse statique) ; ii) contribuer au développement et à la croissance économiques dans le temps (analyse dynamique) ; et iii) être des facteurs essentiels d'une réduction réelle et durable de la pauvreté.

¹¹⁶ L'UNESCO met en avant des projets d'éducation pour la résilience <http://education4resilience.iiep.unesco.org/>

11.3. Manque de dynamisme des marchés

Le commerce, notamment avec l'extérieur, est la deuxième source de richesse dans le pays. **Les marchés sont la principale source alimentaire des ménages.** Dans ce cadre, il est important de dynamiser les marchés vivriers locaux. En dehors des mesures économiques, cette dynamisation inclut l'amélioration d'accès physique aux marchés afin de favoriser les approvisionnements et ce surtout en période de soudure où l'accès à de nombreux marchés est limité par les routes dégradées et les inondations.

L'analyse des marchés a montré que les prix des principales denrées sont restés stables au cours des 5 dernières années. Cependant, en dehors du maïs, **les marchés béninois sont peu intégrés** notamment pour le gari et le riz. Cela signifie qu'en cas de choc économique important, la dynamique actuelle des marchés locaux ne sera pas assez forte pour absorber ce choc, ce qui risque par conséquent de provoquer un déséquilibre de ces marchés locaux. Ce déséquilibre se traduira par de fortes variations de prix d'une même denrée sur les différents marchés avec des répercussions sur le bien-être économique¹¹⁷. Le développement et la professionnalisation des principales filières vivrières, comme le propose le PNIASAN¹¹⁸, notamment par l'amélioration de l'accès au crédit et un meilleur encadrement technique, devrait impulser la dynamique des marchés locaux en augmentant les flux commerciaux, la concurrence¹¹⁹ et l'intégration des marchés.

11.4. Chronicité de l'insécurité alimentaire dans certaines régions

Enfin, une difficulté de la sécurité alimentaire est le **caractère chronique qu'elle peut prendre dans certaines régions**, notamment dans le département de l'Atacora. En effet, l'insécurité alimentaire chronique peut être liée à une consommation alimentaire inadéquate tant en termes de quantité que de qualité. C'est le cas pour l'Atacora, 33,7% des ménages ont une consommation alimentaire inadéquate (dont 12,1% pauvre) selon le score de consommation alimentaire et 22,4% non suffisamment diversifiée selon le score de diversité alimentaire. Cependant 42,1% des ménages de l'Atacora se perçoivent en sécurité alimentaire selon l'échelle de la faim (contre 25,2% en moyenne sur le pays). L'insécurité alimentaire dans ce département semblerait être liée à des habitudes alimentaires non appropriées. Les conséquences de l'insécurité alimentaire des ménages se répercutent sur la nutrition des enfants. En 2014, le taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de

¹¹⁷ L'absence d'intégration des marchés ou de répercussion complète des changements de prix d'un marché à l'autre a une influence considérable sur le bien-être économique.

<http://www.fao.org/docrep/007/y5117f/y5117f06.htm>

¹¹⁸ Confère le deuxième axe d'intervention du nouveau plan national d'investissement agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) 2017-2025.

¹¹⁹ La concurrence des marchés n'a pas été étudiée dans le cadre de cette étude.

5 ans était de 38,9%. Dans un pays où la nourriture est disponible, la lutte contre l'insécurité alimentaire (et la malnutrition) chronique doit être basée sur des programmes de renforcement de l'accès à l'alimentation mais aussi sur des programmes de changement de comportement nutritionnel¹²⁰. Les organismes d'assistance devraient prendre en compte cet élément dans leur programme d'appui à la sécurité alimentaire.

11.5. Communes ciblées pour l'insécurité alimentaire

Douze communes sont particulièrement en insécurité alimentaire. Il s'agit de :

Boukoubé, Toucountouna, Natitingou, Tanguiéta, Matéri, Cobly dans l'Atacora ; **Glazoué, Savè, Ouèssè** dans le département des Collines ; **Djidja** dans le département du Zou ; **Toviklin** et **Lalo** dans le département du Couffo.

11.6. Critères de ciblage des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire

En vue de permettre le ciblage des ménages les plus vulnérables d'un point de la sécurité alimentaire, voici quelques critères et leurs seuils de détection adaptés aux résultats de cette étude :

Tableau 39 : Indicateurs pour le ciblage des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire

Indicateurs	Seuil modéré	Seuil critique
Indice de sécurité alimentaire	Catégorie modérée	Catégorie sévère
Consommation alimentaire	21 < SCA < 35	SCA ≤ 21
Diversité alimentaire (SDAM)	3 groupes alimentaires	1-2 groupes alimentaires
Part des dépenses alimentaires	Entre 65%-75%	>75%
Utilisation de stratégie de survie basée sur les moyens d'existence	Utilisation d'au moins une stratégie de crise	Utilisation d'au moins une stratégie d'urgence
Malnutrition aigüe des enfants de moins de 5 ans	Poids/âge < 2 Z-score	Poids/âge < 3 Z-score
Indice de pauvreté monétaire (selon EMICoV)	Dépenses totales < seuil de pauvreté	Dépenses totales < seuil de pauvreté alimentaire
Activité génératrice de revenu des ménages	Agriculture vivrière, Petit commerce, commerce de produits vivriers, Pêche, transport, Transfert d'argent	Ménages vivant de l'assistance, du travail journalier, Sans revenu
Nombre et type de source de revenu	une source de revenu irrégulière dans le temps et le montant	Aucune

¹²⁰ Voir les activités du PAM au Burkina Faso sur le changement de comportement de sécurité alimentaire <http://fr.wfp.org/histoires/burkina-changer-les-comportements-securite-alimentaire%20>

Indicateurs	Seuil modéré	Seuil critique
Caractéristique du ménage	dirigés par une veuve ou femme seule; ménage avec malades chroniques ou handicapés ; personnes isolées, personnes âgées ; nombreux enfants à charge	Mineur chef de ménage ; ménage de migrants ; dirigés par une veuve ou femme seule avec plusieurs enfants mineurs ;
Indicateurs additionnels de vulnérabilité		
Accès physique aux marchés	Plus de 30 minutes de marche	Plus d'1 heure de marche
Habitat	Mur en terre ou semi-dur, Sol en ciment ou en terre, toit en tôles	Mur en terre, sol en terre, toit en paille
Accès à l'eau et électricité	Pas d'accès à une source d'eau potable au-delà de 15 min de marche, pas d'électricité	Pas d'accès à une source d'eau potable au-delà de 30min de marche, pas d'électricité.
Accès aux latrines améliorées	Utilisation de latrines non améliorées	Défécation dans la nature

11.7.Recommandations générales pour le renforcement de la sécurité alimentaire et résilience

Voici quelques recommandations générales pour le renforcement de la sécurité alimentaire et la résilience des ménages:

- Renforcer la capacité des ménages agricoles dans la gestion des risques et catastrophes naturelles ;
- Favoriser la diversification et la pérennisation des revenus des ménages ;
- Favoriser le désenclavement de certaines zones et améliorer l'accès physique aux marchés ;
- Dynamiser les marchés locaux et stimuler l'activité commerciale entre les différentes régions du pays ;
- Valoriser les filières agricoles à haut potentiel économique ;
- Améliorer les conditions d'accès aux infrastructures de base (électricité, eau, gaz, santé, éducation) ;
- Sensibiliser les populations vulnérables à une alimentation nutritive.

ANNEXES

Annexe 1 : Evolution de la proportion des ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite par département	147
Annexe 1bis : Principales activités génératrices de revenu par département ...	148
Annexe 2 : Principal choc subi par les ménages au cours des 12 derniers mois	149
Annexe 3 : Proportion de ménages utilisant les stratégies de stress, de crise et d'urgence par département.....	150
Annexe 4 : Superficie des terres cultivées durant la campagne 2016/2017	151
Annexe 5 : Evolution des prix mensuels des principales denrées (2012-2017)	152
Annexe 6 : Communes présentant un nombre important de marchés dont l'accès est limité en saison des pluies.....	152
Annexe 7: Communes où les marchés sont moins bien ou mieux approvisionnés par rapport à l'année dernière.....	153
Annexe 8: Indices saisonnier du riz local et du gari sur les marchés de Bohicon, Dantokpa et Natitingou	154
Annexe 9 : Coefficient de corrélation des prix du riz local entre les marchés (2010-2017)	154
Annexe 10 : Coefficient de corrélation des prix du riz importé entre les marchés (2010-2017).....	155
Annexe 11 : Coefficient de variation inter-marché pour le riz local.....	155
Annexe 12 : Source d'éclairage des ménages.....	155
Annexe 13 : Source d'énergie pour la cuisine.....	156
Annexe 14 : Méthode de traitement utilisée par les ménages pour rendre l'eau potable	156
Annexe 15 : Type de latrines utilisées par les ménages.....	157
Annexe 16 : Nombre d'écoles ayant une source d'eau potable et des toilettes par communes	158
Annexe 17 : Vue d'ensemble des indicateurs pour la commune de Glazoué ...	159
Annexe 18 : Vue d'ensemble des indicateurs pour les communes de Lalo et Toviklin	161

Annexe 1 : Evolution de la proportion des ménages avec une consommation alimentaire pauvre et limite par département

	Consommation alimentaire pauvre + limite		
	Juillet-Août 2017	Février-Mars 2013	Novembre-Décembre 2008
Alibori	14,5%	16,0%	6,0%
Atacora	33,7%	48,0%	51,0%
Atlantique	9,7%	18,0%	10,0%
Borgou	15,0%	34,0%	29,0%
Collines	25,7%	27,0%	29,0%
Couffo	19,1%	47,0%	41,0%
Donga	16,2%	25,0%	33,0%
Littoral	4,3%	4,0%	9,0%
Mono	8,3%	49,0%	52,0%
Ouémé	7,9%	12,0%	20,0%
Plateau	10,0%	8,0%	9,0%
Zou	18,1%	22,0%	36,0%
Total	14,0%	23,0%	25,0%
Période de l'année	Juillet/août	Février/Mars	Novembre/ Décembre
Saisonnalité	Soudure avancée	Post-récolte/Début soudure	Récolte

Source : Enquête ménage AGVSA-2017, AGVSA-2013 et AGVSAN-2008

Annexe 2bis : Principales activités génératrices de revenu par département

	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	COTONOU	URBAIN	RURAL
Agriculture vivrière	38,0%	46,9%	10,7%	35,2%	33,8%	39,1%	34,5%	22,3%	8,2%	29,4%	18,4%	0,1%	26,6%	18,7%
Petit commerce	13,6%	8,0%	30,1%	16,5%	15,8%	12,0%	24,7%	18,3%	29,6%	27,6%	23,5%	31,9%	13,7%	7,5%
Agriculture de rente	18,3%	18,0%	1,6%	8,7%	9,7%	0,6%	3,9%	0,3%	1,5%	1,9%	1,2%	0,0%	12,3%	32,0%
Elevage (gros bétail)	5,6%	1,7%	0,1%	6,1%	2,1%	0,3%	2,0%	0,0%	0,3%	0,1%	0,1%	0,1%	7,1%	1,7%
Travail spécialisé	4,6%	4,5%	15,4%	5,3%	6,6%	4,8%	8,3%	5,4%	16,9%	12,7%	10,1%	16,2%	4,8%	3,4%
Artisanat/petit métier	2,5%	2,6%	2,6%	4,0%	2,9%	5,1%	4,1%	8,4%	3,6%	5,1%	3,6%	4,1%	4,6%	4,6%
Elevage (bétail de taille moyenne)	2,3%	2,4%	0,7%	3,2%	0,8%	17,1%	2,6%	0,7%	1,0%	0,2%	0,4%	0,1%	4,3%	3,5%
Aide, don alimentaire	1,2%	1,8%	1,6%	3,1%	4,7%	2,1%	1,4%	4,1%	2,2%	1,1%	4,3%	1,6%	3,5%	0,8%
Aide, don non alimentaire	0,6%	0,3%	0,4%	2,4%	2,3%	0,8%	0,4%	0,1%	1,3%	0,2%	2,2%	1,3%	3,2%	0,6%
Salarié / contractuel / consultant	1,2%	3,0%	8,3%	2,3%	2,6%	1,5%	1,1%	3,3%	4,2%	3,1%	2,9%	10,5%	2,8%	2,7%
Transport (y compris taxi-moto)	2,6%	0,9%	4,0%	2,2%	3,9%	1,8%	3,6%	6,1%	6,7%	6,0%	5,5%	3,6%	2,2%	6,3%
Commerce de produits vivriers	2,7%	0,8%	1,2%	1,5%	2,5%	2,7%	1,9%	7,1%	4,0%	1,6%	3,8%	3,0%	2,1%	2,7%
Fonctionnaire/Permanent	0,7%	1,3%	3,4%	1,4%	1,3%	1,2%	3,8%	1,7%	2,3%	1,5%	1,2%	4,1%	2,0%	0,5%
Elevage de volailles/aulacode/lapin	1,3%	1,3%	0,7%	1,3%	0,4%	3,8%	1,1%	0,5%	0,8%	0,3%	0,8%	0,0%	1,7%	3,5%
Pension	0,2%	1,1%	1,9%	1,3%	1,2%	0,3%	0,8%	1,1%	2,9%	1,3%	1,6%	6,0%	1,5%	1,3%
Travail journalier (payé en espèces)	1,4%	1,6%	5,6%	1,2%	3,7%	3,2%	1,7%	7,5%	4,7%	1,4%	9,2%	8,3%	1,4%	0,6%
Transfert d'argent	0,1%	0,2%	1,1%	0,8%	2,1%	0,9%	0,6%	3,7%	0,9%	2,0%	3,1%	1,0%	1,2%	2,5%
Gros commerce/Commerce formel	0,4%	0,6%	1,3%	0,7%	0,9%	0,2%	0,9%	0,7%	1,9%	1,8%	0,7%	1,0%	1,2%	1,0%
Entreprise/Location de biens immobiliers	0,3%	0,7%	2,1%	0,7%	0,6%	0,2%	0,3%	0,3%	1,5%	0,6%	0,6%	4,1%	0,8%	1,1%
Chasse/Cueillette	0,3%	0,4%	0,1%	0,4%	0,2%	0,3%	0,5%	0,2%	0,1%	0,6%	0,2%	0,0%	0,8%	1,2%
Commerce de produits d'élevage	0,1%	0,4%	0,2%	0,4%	0,6%	0,4%	0,3%	0,0%	0,2%	0,1%	0,3%	0,1%	0,6%	1,9%
Commerce d'animaux	0,2%	0,3%	0,0%	0,4%	0,1%	0,2%	0,5%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,0%	0,5%	0,4%
Travail journalier (payé en nature)	0,2%	0,4%	0,9%	0,3%	0,6%	1,0%	0,2%	1,0%	0,5%	0,4%	3,9%	0,7%	0,2%	0,3%
Maraîchage	0,4%	0,1%	1,1%	0,3%	0,1%	0,0%	0,3%	0,5%	0,5%	0,3%	0,3%	0,0%	0,2%	0,6%
Commerce de produits maraîchers	0,6%	0,1%	0,6%	0,2%	0,1%	0,1%	0,3%	1,0%	0,6%	0,1%	0,5%	0,4%	0,2%	0,2%
Arboriculture	0,0%	0,0%	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,3%	0,4%	0,0%	0,1%	0,1%
Crédit, emprunt	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,3%
Pêche	0,5%	0,3%	4,4%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	5,9%	3,3%	0,0%	0,8%	1,8%	0,1%	0,1%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

(Les pourcentages ont été établis sur la base d'une réponse aux 3 principales activités)

Annexe 3 : Principal choc subi par les ménages au cours des 12 derniers mois

DEPARTEMENTS	Pluies tardives/sécheresse	Pluies diluviennes/inondations	Erosion/glisement de terrain	Criquets pèlerins/Infestation/insectes	Maladies des cultures	Feu/feu de brousse/incendie	Maison endommagée, détruite (termites, pluies intenses)	Epidémies humaines (méningite, etc.)	Décès d'un membre actif du ménage	Décès d'un autre membre du ménage	Maladie sérieuse ou accident d'un membre du ménage	Maladies inhabituelles du bétail	Perte/Manque d'un membre du ménage
Alibori	4,6%	28,2%	1,1%	1,6%	2,5%	0,5%	0,9%	0,0%	3,4%	2,1%	29,3%	3,8%	0,8%
Atacora	2,2%	1,5%	0,2%	0,8%	1,3%	0,2%	0,3%	0,8%	11,1%	6,5%	50,2%	10,2%	0,0%
Atlantique	4,8%	11,3%	0,1%	0,7%	1,2%	0,5%	1,5%	0,0%	3,3%	10,6%	34,3%	0,1%	5,8%
Borgou	9,7%	1,1%	0,4%	3,9%	2,1%	0,0%	1,1%	0,0%	11,6%	9,4%	37,5%	2,7%	2,1%
Collines	11,0%	1,0%	0,0%	1,2%	1,7%	0,0%	0,4%	0,2%	6,4%	1,9%	54,9%	1,0%	1,3%
Couffo	33,6%	3,9%	0,0%	0,3%	0,1%	0,1%	0,2%	0,0%	3,4%	4,7%	36,6%	0,5%	0,5%
Donga	4,6%	15,7%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%	3,8%	0,0%	22,5%	15,3%	23,6%	0,0%	0,0%
Littoral	0,0%	7,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	1,5%	0,2%	4,6%	3,7%	26,5%	0,0%	12,3%
Mono	17,4%	20,4%	4,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,4%	0,0%	4,8%	5,8%	28,0%	2,9%	1,6%
Ouémé	2,1%	8,4%	0,0%	0,1%	0,5%	0,1%	0,8%	0,1%	5,8%	4,5%	25,8%	0,6%	23,1%
Plateau	9,1%	3,3%	0,7%	1,2%	1,0%	0,3%	1,6%	0,0%	5,7%	5,5%	40,6%	0,0%	5,8%
Zou	3,0%	3,3%	0,2%	0,5%	0,7%	0,1%	0,3%	0,0%	6,9%	7,2%	36,1%	0,5%	2,1%
National	9,1%	8,5%	0,5%	0,8%	1,0%	0,2%	0,9%	0,1%	5,5%	5,9%	34,9%	1,3%	6,2%

DEPARTEMENTS	Revenu réduit d'un membre du ménage	Augmentation du prix d'achat des produits alimentaires	Augmentation du prix d'achat des produits non alimentaire	Augmentation du prix d'achat des intrants agricoles (semences, engrais, etc.)	Augmentation du prix d'achat des aliments pour le bétail	Baisse du prix de vente des produits agricoles	Baisse du prix de vente du bétail/ produits de l'élevage	Baisse de l'accès au crédit	Vol d'argent, d'outils pour le ménage, d'effets personnels	Vol d'animaux ou de produits de la ferme	Conflits/violences	Autre (à spécifier)
Alibori	4,3%	3,8%	1,2%	2,3%	0,4%	0,3%	1,2%	0,8%	0,8%	1,4%	1,1%	2,5%
Atacora	1,1%	0,0%	0,0%	0,3%	0,3%	0,3%	0,0%	0,2%	0,5%	2,5%	2,5%	7,1%
Atlantique	15,5%	3,5%	0,3%	0,0%	0,1%	0,3%	0,3%	0,1%	1,7%	1,1%	0,3%	2,2%
Borgou	1,0%	1,4%	0,2%	0,1%	0,0%	1,2%	0,2%	1,1%	1,1%	4,1%	0,3%	6,6%
Collines	6,1%	1,6%	0,3%	0,5%	0,0%	0,5%	0,0%	0,4%	0,2%	0,6%	0,5%	8,2%
Couffo	0,4%	3,4%	0,5%	1,6%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	1,6%	0,2%	0,3%	5,9%
Donga	0,0%	4,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,2%
Littoral	31,1%	4,4%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,4%	0,2%	0,9%	4,6%
Mono	2,8%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,2%	0,5%	1,6%	2,3%	4,4%
Ouémé	15,9%	2,8%	0,5%	0,3%	0,1%	0,0%	0,1%	0,8%	0,6%	0,3%	1,1%	5,3%
Plateau	5,9%	0,5%	0,2%	0,2%	0,0%	0,8%	0,0%	1,2%	0,7%	1,3%	2,0%	11,5%
Zou	26,5%	6,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,5%	1,2%	0,1%	0,1%	0,0%	3,1%
National	11,6%	2,9%	0,4%	0,5%	0,1%	0,4%	0,2%	0,5%	0,8%	0,9%	0,9%	5,2%

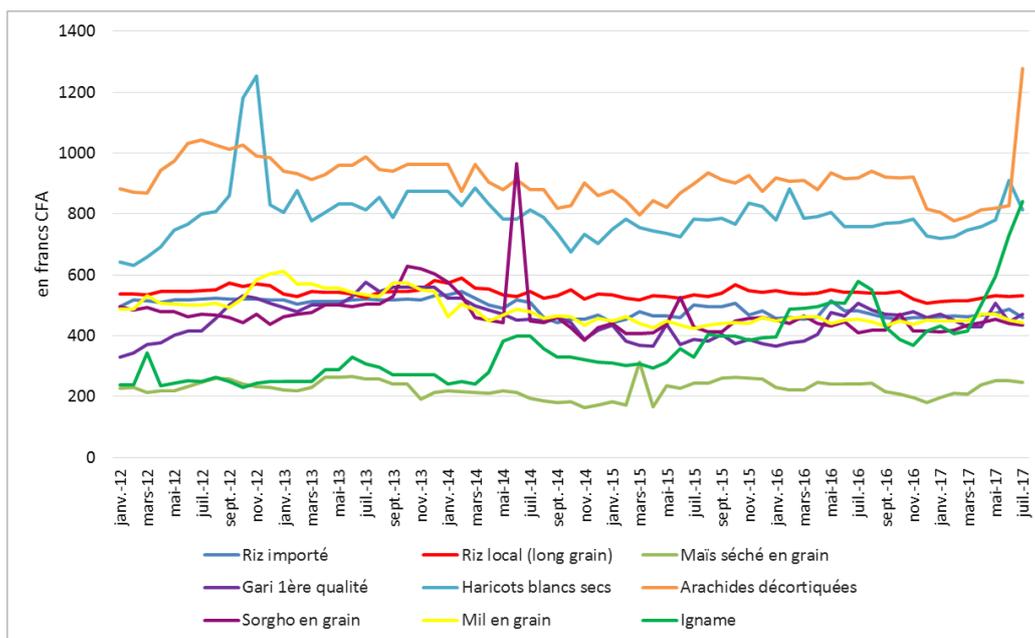
Annexe 4 : Proportion de ménages utilisant les stratégies de stress, de crise et d'urgence par département

Départements	Aucune stratégie	Stratégie de Stress	Stratégie de Crise	Stratégie d'Urgence	Communes	Aucune stratégie	Stratégie de Stress	Stratégie de Crise	Stratégie d'Urgence	Communes	Aucune stratégie	Stratégie de Stress	Stratégie de Crise	Stratégie d'Urgence
Alibori	55,4%	26,0%	14,9%	3,7%	Kpomassè	31,6%	8,9%	26,2%	33,2%	Cotonou	53,7%	37,9%	5,6%	2,8%
Atacora	57,5%	18,9%	8,4%	15,2%	Ouidah	51,9%	7,8%	7,4%	32,8%	Athiémé	41,4%	38,6%	6,2%	13,8%
Atlantique	38,8%	29,8%	17,5%	13,8%	Sô-Ava	55,8%	12,5%	13,3%	18,4%	Bopa	22,5%	34,7%	31,8%	11,1%
Borgou	52,2%	30,5%	7,4%	10,0%	Toffo	45,8%	43,9%	5,4%	5,0%	Comè	28,1%	45,5%	20,2%	6,2%
Collines	47,8%	38,2%	7,0%	7,0%	Tori-Bossito	52,7%	4,6%	10,5%	32,3%	Grand-Popo	31,8%	44,7%	22,7%	0,9%
Couffo	26,4%	18,9%	20,7%	34,0%	Zè	51,5%	38,8%	4,3%	5,4%	Houéyogbé	35,9%	40,8%	11,9%	11,4%
Donga	79,5%	15,7%	2,4%	2,5%	Bembéréké	87,9%	9,6%	2,0%	0,5%	Lokossa	45,0%	25,1%	4,4%	25,5%
Littoral	53,7%	37,9%	5,6%	2,8%	Kalalé	79,6%	14,2%	2,7%	3,5%	Adjarra	39,9%	22,7%	21,3%	16,1%
Mono	34,1%	37,8%	16,1%	12,1%	N'Dali	58,8%	21,9%	6,7%	12,5%	Adjohoun	28,5%	23,5%	18,7%	29,3%
Ouémé	25,2%	35,0%	20,4%	19,4%	Nikki	81,7%	12,3%	0,0%	6,0%	Aguégués	28,2%	19,1%	33,5%	19,1%
Plateau	34,6%	27,9%	13,6%	23,8%	Parakou	40,4%	38,9%	11,0%	9,7%	Akpro-Missérété	28,9%	33,9%	12,0%	25,2%
Zou	41,3%	25,7%	14,0%	19,0%	Pèrèrè	28,2%	43,7%	8,9%	19,2%	Avrankou	29,5%	6,5%	8,8%	55,2%
Communes					Sinendé	51,6%	35,5%	4,9%	8,0%	Bonou	30,0%	11,2%	27,2%	31,6%
Banikoara	49,8%	22,1%	22,7%	5,5%	Tchaourou	23,2%	46,5%	12,1%	18,2%	Dangbo	27,3%	16,9%	23,9%	31,9%
Gogounou	59,4%	20,6%	14,7%	5,3%	Bantè	44,4%	47,6%	7,5%	0,6%	Porto-Novo	15,1%	54,1%	24,4%	6,4%
Kandi	56,1%	30,4%	11,5%	2,0%	Dassa-Zoumé	43,5%	52,6%	2,8%	1,1%	Sèmè-Kpodji	23,8%	50,2%	21,5%	4,5%
Karimama	48,5%	31,3%	16,2%	4,1%	Glazoué	60,7%	19,3%	8,0%	12,0%	Adja-Ouèrè	76,6%	14,8%	6,7%	1,9%
Malanville	58,9%	28,0%	11,4%	1,7%	Ouèssè	53,0%	24,1%	9,9%	13,0%	Ifangni	0,6%	44,4%	15,6%	39,4%
Segbana	60,6%	25,6%	9,7%	4,1%	Savalou	36,6%	56,1%	4,0%	3,3%	Kétou	24,6%	20,9%	23,8%	30,7%
Boukoumbé	52,1%	33,8%	5,0%	9,1%	Savè	52,4%	21,8%	12,1%	13,7%	Pobè	68,3%	20,6%	6,7%	4,4%
Cobly	43,0%	30,1%	10,2%	16,6%	Aplahoué	26,9%	16,8%	18,9%	37,4%	Sakété	9,8%	40,3%	11,1%	38,8%
Kérou	63,5%	9,0%	13,5%	14,0%	Djakotomey	27,5%	6,0%	14,7%	51,8%	Abomey	68,3%	24,2%	2,5%	5,0%
Kouandé	73,2%	4,5%	6,0%	16,4%	Dogbo-Tota	31,3%	12,1%	18,7%	37,9%	Agbangnizoun	1,6%	40,8%	20,1%	37,5%
Matéri	38,6%	27,1%	9,2%	25,1%	Klouékanmè	25,5%	26,5%	24,5%	23,5%	Bohicon	70,7%	18,2%	7,2%	3,9%
Natitingou	62,2%	9,7%	8,9%	19,2%	Lalo	26,9%	24,1%	26,6%	22,3%	Covè	8,0%	41,0%	22,0%	29,0%
Pehonko	66,0%	3,4%	12,4%	18,1%	Toviklin	18,6%	32,9%	23,6%	24,9%	Djidja	55,3%	18,2%	15,0%	11,6%
Tanguiéta	69,4%	26,0%	3,1%	1,5%	Bassila	91,2%	6,0%	1,9%	1,0%	Quinhi	25,9%	33,7%	17,2%	23,3%
Toucountouna	51,5%	32,0%	8,5%	8,0%	Copargo	76,0%	22,3%	1,7%	0,0%	Zangnanado	6,4%	37,1%	19,3%	37,1%
Abomey-Calavi	31,4%	32,7%	26,1%	9,7%	Djougou	70,9%	21,7%	3,4%	4,0%	Za-Kpota	5,5%	25,8%	30,5%	38,3%
Allada	33,9%	58,4%	5,7%	2,0%	Ouaké	94,2%	4,6%	0,0%	1,2%	Zogbodomey	67,8%	20,1%	0,7%	11,4%
										National	42,6%	29,6%	13,5%	14,3%

Annexe 5 : Superficie des terres cultivées durant la campagne 2016/2017

Départements	Communes	< 1 ha	1 à 2 ha	2 à 3 ha	3 à 4 ha	4 à 5 ha	5 ha et plus
Alibori	Banikoara	0,4%	15,0%	16,0%	6,9%	18,7%	43,0%
	Gogounou	0,7%	8,7%	18,9%	9,4%	12,9%	49,3%
	Kandi	0,0%	4,1%	12,9%	19,5%	22,4%	41,0%
	Karimama	1,3%	16,8%	14,9%	27,2%	18,7%	21,2%
	Malanville	6,6%	13,7%	19,1%	16,0%	14,9%	29,7%
	Segbana	0,0%	2,0%	25,9%	26,3%	30,2%	15,5%
Atacora	Boukoubé	11,7%	19,2%	18,2%	31,6%	11,0%	8,3%
	Cobly	9,0%	11,1%	23,0%	20,6%	14,3%	22,0%
	Kérou	4,0%	4,2%	7,3%	4,8%	3,1%	76,6%
	Kouandé	3,6%	7,3%	10,1%	10,8%	13,8%	54,5%
	Matéri	2,1%	14,7%	17,0%	24,5%	21,3%	20,4%
	Natitingou	12,4%	34,8%	25,6%	7,8%	6,4%	12,9%
	Pehonko	2,0%	6,2%	8,2%	10,3%	4,1%	69,2%
	Tanguiéta	5,4%	7,1%	21,7%	28,4%	19,9%	17,5%
	Toucountouna	4,8%	10,4%	32,2%	21,8%	11,3%	19,4%
Atlantique	Abomey-Calavi	69,0%	22,1%	8,9%	0,0%	0,0%	0,0%
	Allada	37,3%	49,7%	9,3%	1,9%	1,9%	0,0%
	Kpomassè	57,9%	27,4%	7,4%	0,0%	0,0%	7,4%
	Ouidah	79,8%	20,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Sô-Ava	50,0%	50,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Toffo	46,6%	33,6%	11,2%	8,6%	0,0%	0,0%
	Tori-Bossito	62,5%	28,2%	2,4%	7,0%	0,0%	0,0%
	Zè	47,4%	38,1%	8,3%	4,2%	0,0%	2,1%
Borgou	Bembéréké	0,0%	0,0%	5,3%	18,3%	35,9%	40,6%
	Kalalé	1,0%	1,1%	5,0%	15,7%	11,1%	66,1%
	N'Dali	3,3%	8,5%	18,1%	11,4%	13,0%	45,6%
	Nikki	0,0%	1,4%	3,6%	16,0%	24,3%	54,7%
	Parakou	11,9%	23,4%	11,7%	16,1%	15,2%	21,6%
	Pèrèrè	2,1%	5,6%	9,8%	25,2%	14,8%	42,5%
	Sinendé	1,2%	4,9%	11,7%	13,2%	11,9%	57,1%
	Tchaourou	3,7%	21,1%	23,4%	16,7%	16,2%	18,9%
Collines	Bantè	13,4%	29,3%	21,7%	6,8%	4,8%	24,0%
	Dassa-Zoumé	14,9%	26,5%	24,5%	17,0%	4,2%	12,8%
	Glazoué	17,6%	17,0%	19,1%	14,6%	10,4%	21,3%
	Ouèssè	10,0%	18,3%	18,1%	13,9%	7,3%	32,4%
	Savalou	7,9%	18,4%	24,7%	12,9%	8,0%	28,1%
	Savè	5,3%	19,9%	23,4%	14,6%	14,9%	21,8%
Couffo	Aplahoué	48,3%	38,5%	8,4%	1,4%	2,1%	1,4%
	Djakotomey	56,6%	32,1%	5,5%	2,3%	2,3%	1,2%
	Dogbo-Tota	53,4%	35,1%	10,5%	0,9%	0,0%	0,0%
	Klouékanmè	41,4%	28,7%	9,2%	4,0%	5,2%	11,5%
	Lalo	39,0%	36,6%	12,2%	5,3%	1,7%	5,3%
	Toviklin	67,3%	23,1%	8,5%	0,0%	0,0%	1,1%
Donga	Bassila	12,0%	28,7%	19,3%	17,3%	7,3%	15,3%
	Copargo	5,7%	15,4%	24,7%	26,0%	11,9%	16,3%
	Djouougou	19,0%	19,5%	18,6%	13,8%	10,2%	18,9%
	Ouaké	9,3%	25,9%	28,9%	14,6%	7,1%	14,2%
Littoral	Cotonou	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Mono	Athiémé	53,1%	39,5%	3,7%	3,7%	0,0%	0,0%
	Bopa	22,7%	55,7%	18,6%	1,0%	2,0%	0,0%
	Comè	42,3%	51,3%	0,0%	3,2%	0,0%	3,2%
	Grand-Popo	27,2%	68,5%	4,3%	0,0%	0,0%	0,0%
	Houéyogbé	61,5%	28,6%	4,2%	4,2%	0,0%	1,5%
	Lokossa	56,5%	28,2%	9,6%	2,7%	1,6%	1,3%
Ouémé	Adjarra	82,8%	5,7%	0,0%	5,7%	5,7%	0,0%
	Adjohoun	18,8%	27,9%	19,9%	12,4%	8,2%	12,7%
	Aguégués	21,2%	51,5%	21,2%	0,0%	3,0%	3,0%
	Akpro-Missérétié	48,3%	38,3%	3,8%	7,6%	1,9%	0,0%
	Avrankou	22,8%	45,6%	11,4%	20,2%	0,0%	0,0%
	Bonou	32,5%	22,4%	25,1%	10,0%	2,5%	7,5%
	Dangbo	19,1%	38,6%	14,7%	11,4%	3,3%	13,0%
	Porto-Novo	33,3%	16,7%	16,7%	0,0%	16,7%	16,7%
	Sèmè-Kpodji	33,3%	66,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Adja-Ouèrè	29,0%	22,3%	23,5%	10,7%	3,0%	11,6%
Plateaux	Ifangni	45,4%	27,3%	22,8%	0,0%	0,0%	4,6%
	Kétou	19,3%	15,4%	28,0%	7,1%	16,4%	13,8%
	Pobè	14,9%	24,3%	30,4%	10,3%	5,2%	14,8%
	Sakété	28,7%	36,9%	15,8%	11,6%	2,3%	4,7%
	Abomey	26,2%	0,0%	24,6%	0,0%	24,6%	24,6%
Zou	Agbangnizoun	20,1%	65,2%	9,9%	4,9%	0,0%	0,0%
	Bohicon	29,4%	11,8%	17,6%	11,8%	17,7%	11,8%
	Covè	8,6%	42,9%	20,0%	14,3%	5,7%	8,6%
	Djidja	13,9%	18,9%	12,9%	12,8%	5,9%	35,6%
	Ouinhi	13,1%	39,3%	17,7%	13,1%	11,8%	4,9%
	Zangnanado	21,2%	34,8%	24,2%	13,6%	1,5%	4,5%
	Za-Kpota	13,2%	28,8%	24,7%	33,3%	0,0%	0,0%
	Zogbodomey	25,6%	47,3%	17,7%	5,7%	0,0%	3,7%
	Total	22,4%	23,6%	15,3%	11,0%	8,5%	19,2%

Annexe 6 : Evolution des prix mensuels des principales denrées (2012-2017)



Annexe 7 : Communes présentant un nombre important de marchés dont l'accès est limité en saison des pluies.

Communes	Nbre total de villages enquêtés dans la commune*	Nbre de marchés dont accès est limité par les inondations**
Cotonou	54	37
Banikoara	19	14
Malanville	11	11
Bohicon	13	11
Kandi	3	10
Ouidah	9	9
Matéri	9	8
Abomey-Calavi	32	8
Segbana	7	6
Cobly	6	6
Kalalé	12	6
Tchaourou	16	6
Bopa	8	6
Abomey	8	6
Zangnanado	7	6
Zogbodoméy	7	6

Source: Enquête villageoise, AGVSA 2017.

*Les marchés n'ont pas été visités. Les informations proviennent des entretiens avec les groupes de villageois.

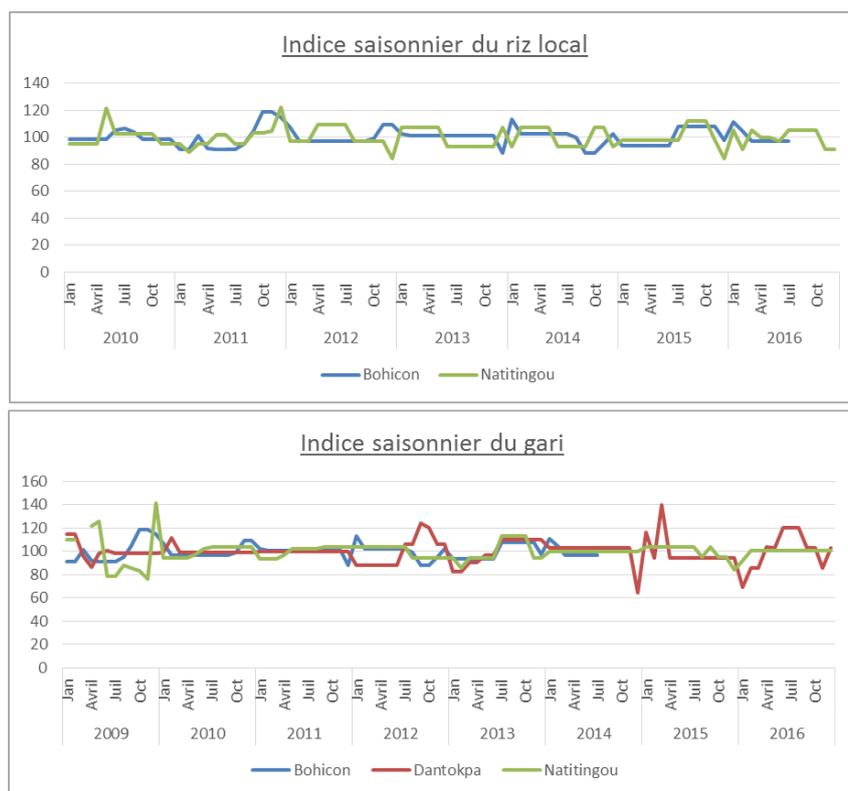
**Seules les communes avec plus de cinq marchés dont l'accès est limité par les inondations sont présentés.

Annexe 8: Communes où les marchés sont moins bien ou mieux approvisionnés par rapport à l'année dernière.

Marchés moins bien approvisionnés			Marchés mieux approvisionnés		
Départements	Communes	% villages ayant répondu positivement	Départements	Communes	% villages ayant répondu positivement
Alibori	Gogounou	56%	Alibori	Kandi	100%
Alibori	Malanville	55%	Alibori	Segbana	100%
Atlantique	Allada	86%	Atlantique	Tori-Bossito	60%
Atlantique	Toffo	60%	Borgou	Sinendé	100%
Atlantique	Zè	50%	Borgou	Tchaourou	75%
Borgou	Bembéréké	80%	Collines	Ouèssè	91%
Borgou	Nikki	73%	Collines	Glazoué	89%
Donga	Djougou	72%	Collines	Savè	71%
Donga	Copargo	50%	Collines	Bantè	63%
Mono	Houéyogbé	50%	Donga	Bassila	64%
Ouémé	Adjohoun	67%	Donga	Ouaké	57%
Zou	Abomey	75%	Mono	Athiémé	50%
Zou	Agbangnizou	67%	Zou	Za-Kpota	100%
			Zou	Zangnanado	71%
			Zou	Ouinhi	60%
			Zou	Covè	60%

Source : Les informations sont tirées de l'enquête villageoise de l'AGVSA 2017. Le taux correspond au pourcentage de villages (parmi ceux où il y a eu une enquête villageoise) qui ont affirmé que l'approvisionnement du marché le plus fréquenté n'était pas identique à celui de l'année dernière.

Annexe 9: Indices saisonnier du riz local et du gari sur les marchés de Bohicon, Dantokpa et Natitingou



Annexe 10 : Coefficient de corrélation des prix du riz local entre les marchés (2010-2017)

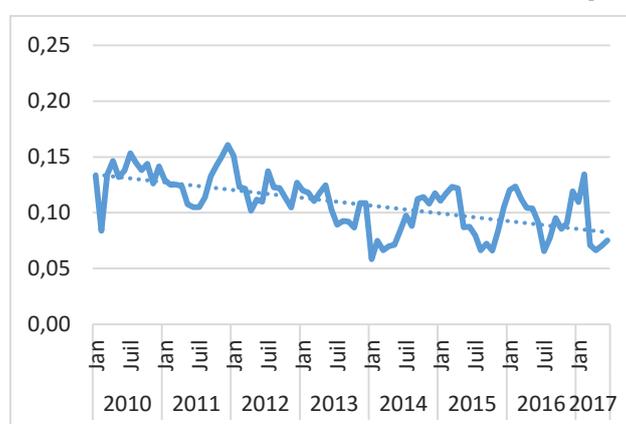
	Bohicon	Djougou	Glazoué	Ketou	Malanville	Natitingou	Nikki	Ouèssè	Parakou	Tanguieta
Bohicon	1,00									
Djougou	-0,04	1,00								
Glazoué	-0,01	0,68	1,00							
Ketou	0,33	0,46	0,60	1,00						
Malanville	0,15	0,59	0,35	0,46	1,00					
Natitingou	0,41	0,27	0,05	0,44	0,38	1,00				
Nikki	0,22	0,16	0,16	0,46	0,33	0,38	1,00			
Ouèssè	-0,44	0,25	0,57	0,38	0,08	-0,17	-0,02	1,00		
Parakou	0,43	0,27	0,31	0,49	0,25	0,33	0,45	-0,08	1,00	
Tanguieta	0,33	0,31	0,20	0,31	0,49	0,52	0,08	-0,10	0,38	1,00

**L'intégration avec les marchés de Pobé, Dantokpa et Houdjro n'a pas pu être analysée par manque série complète de données

Annexe 11 : Coefficient de corrélation des prix du riz importé entre les marchés (2010-2017)

	Bohicon	Dantokpa	Djougou	Glazoué	Houdjro	Ketou	Malanville	Natitingou	Nikki	Ouèssè	Parakou	Pobe	Tanguieta
Bohicon	1,00												
Dantokpa	0,12	1,00											
Djougou	0,11	0,24	1,00										
Glazoué	0,52	0,05	-0,18	1,00									
Houdjro	0,41	0,32	0,20	0,41	1,00								
Ketou	0,05	0,32	0,23	0,17	0,38	1,00							
Malanville	0,25	0,33	0,10	0,54	0,56	0,47	1,00						
Natitingou	0,01	0,27	-0,13	0,13	0,52	0,44	0,12	1,00					
Nikki	0,38	0,02	-0,06	0,59	0,30	-0,01	0,29	-0,11	1,00				
Ouèssè	0,19	0,04	0,04	-0,07	-0,14	0,38	0,10	0,05	0,80	0,08			
Parakou	-0,02	-0,21	-0,26	0,60	0,14	-0,30	0,22	-0,18	0,45	-0,14	1,00		
Pobe	0,12	-0,01	-0,34	0,19	-0,29	-0,19	0,01	-0,27	0,16	n.a	0,32	1,00	
Tanguieta	0,12	-0,22	0,45	-0,06	-0,07	-0,08	-0,06	-0,28	-0,02	0,01	-0,06	-0,14	1,00

Annexe 12 : Coefficient de variation inter-marché pour le riz local



Annexe 13 : Source d'éclairage des ménages

		Electricité	Lampe à pétrole	Lampe torche	Autres
Groupe de sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire	57,1%	12,7%	23,7%	6,1%
	Sécurité alimentaire limite	36,1%	29,4%	27,9%	6,1%
	Insécurité alimentaire	14,5%	36,4%	43,9%	3,6%
	Insécurité alimentaire sévère	8,6%	27,4%	56,3%	3,8%
Groupes de consommation alimentaire	Acceptable	40,6%	26,0%	26,9%	6,1%
	Limite	16,1%	32,8%	45,4%	4,4%
	Pauvre	11,3%	28,6%	52,2%	2,1%
Part des dépenses alimentaires	< 50%	45,4%	22,7%	25,3%	6,1%
	>=50, 65%	31,2%	32,3%	30,1%	5,8%
	>=65, 75%	19,5%	35,0%	40,0%	4,5%
	>=75%	13,1%	33,1%	47,0%	4,5%
Indice de richesse	Plus pauvres	2,9%	42,6%	49,9%	2,8%
	Pauvres	9,3%	41,7%	43,5%	4,4%
	Moyens	23,0%	35,0%	33,3%	8,1%
	Riches	53,5%	15,4%	21,5%	9,4%
	Plus riches	92,7%	1,8%	2,3%	3,2%
Total		37,1%	26,8%	29,6%	5,8%

Annexe 14 : Source d'énergie pour la cuisine

		Bois	Charbon de bois	Gaz	Autres
Groupe de sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire	45,7%	40,9%	12,5%	0,9%
	Sécurité alimentaire limitée	62,1%	33,9%	3,3%	0,7%
	Insécurité alimentaire modérée	80,4%	18,6%	0,3%	0,8%
	Insécurité alimentaire sévère	90,3%	9,4%	0,0%	0,4%
Groupes de consommation alimentaire	Acceptable	58,2%	35,5%	5,5%	0,8%
	Limitée	82,3%	17,0%	0,3%	0,4%
	Pauvre	83,5%	14,9%	0,3%	1,3%
Part des dépenses alimentaires	< 50%	54,8%	37,5%	6,9%	0,8%
	>=50, 65%	66,7%	30,2%	2,4%	0,7%
	>=65, 75%	75,6%	22,9%	0,9%	0,6%
	>=75%	80,9%	17,9%	0,2%	1,0%
Indice des richesses	Plus pauvres	91,6%	7,9%	0,0%	0,5%
	Pauvres	84,0%	15,5%	0,0%	0,5%
	Moyens	75,4%	23,4%	0,4%	0,9%
	Riches	47,8%	49,1%	2,1%	1,0%
	Plus riches	12,6%	64,8%	21,6%	1,0%
Total		61,6%	32,9%	4,7%	0,8%

Annexe 15 : Méthode de traitement utilisée par les ménages pour rendre l'eau potable

Département et milieu de résidence	Traitement utilisé pour rendre l'eau potable							
	Aucun traitement	Bouillir l'eau	Filter l'eau avec un tissu	Laisser les déchets se déposer	Filter l'eau (sable ou céramique)	Désinfection solaire de l'eau	Eau de javel, chlore, Aquatab	Autre traitement
Alibori	89,9%	0,2%	0,6%	3,2%	0,2%	0,1%	5,8%	0,0%
Atacora	96,7%	0,7%	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%	2,3%	0,0%
Atlantique	85,0%	0,2%	0,6%	1,1%	0,1%	0,1%	12,8%	0,1%
Borgou	94,7%	0,1%	0,7%	1,5%	0,1%	0,1%	2,7%	0,0%
Collines	94,9%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	4,6%	0,0%
Couffo	98,7%	0,0%	0,3%	0,1%	0,1%	0,0%	0,8%	0,0%
Donga	88,7%	1,2%	1,5%	0,0%	0,0%	0,0%	8,5%	0,0%
Littoral	99,1%	0,3%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%
Mono	96,8%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	3,1%	0,0%
Ouémé	89,3%	0,3%	0,8%	0,9%	0,6%	0,0%	7,6%	0,4%
Plateau	97,3%	0,1%	0,3%	0,6%	0,0%	0,0%	1,5%	0,1%
Zou	93,4%	0,6%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	4,3%	1,4%
Cotonou	99,1%	0,3%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%
Autre urbain	91,4%	0,3%	0,3%	0,7%	0,2%	0,0%	6,9%	0,2%
Rural	93,0%	0,3%	0,6%	0,8%	0,1%	0,0%	4,9%	0,3%
Total	92,9%	0,3%	0,4%	0,7%	0,1%	0,0%	5,3%	0,2%

Annexe 16 : Type de latrines utilisées par les ménages

	Type de latrines utilisé par les ménages						
	<i>Latrine à fosse ventilée*</i>	<i>Latrine publique*</i>	<i>Toilette à chasse/ Réseau d'égout*</i>	Latrine à fosse non ventilée	Latrine suspendue/sur pilotis	Brousse/ Nature	Autre
Alibori	6,6%	2,1%	0,4%	8,7%	2,5%	79,7%	0,0%
Atacora	5,5%	0,3%	0,9%	14,3%	0,1%	78,9%	0,1%
Atlantique	22,3%	4,8%	11,1%	25,8%	1,1%	33,7%	1,3%
Borgou	19,7%	3,1%	1,2%	12,6%	0,1%	63,3%	0,0%
Collines	17,0%	3,5%	1,0%	8,4%	0,0%	70,1%	0,0%
Couffo	12,9%	0,8%	0,4%	10,5%	0,3%	75,1%	0,0%
Donga	14,4%	0,1%	1,6%	23,2%	0,0%	60,6%	0,0%
Littoral	71,1%	2,5%	17,2%	1,5%	2,3%	4,6%	0,7%
Mono	6,8%	3,1%	1,8%	24,0%	1,6%	62,4%	0,1%
Ouémé	23,9%	3,0%	8,4%	27,7%	0,7%	35,8%	0,6%
Plateau	11,6%	0,4%	1,4%	31,0%	0,1%	55,4%	0,1%
Zou	12,0%	3,3%	0,8%	38,4%	0,1%	45,3%	0,1%
Total	20,8%	2,7%	5,1%	19,8%	0,8%	50,4%	0,4%

* *correspondent aux latrines améliorées*

Annexe 17 : Nombre d'écoles ayant une source d'eau potable et des toilettes par communes

	Nombre de villages interrogés*	Source d'eau potable		Toilettes			Nombre de villages interrogés*	Source d'eau potable		Toilettes	
		OUI	NON	OUI	NON			OUI	NON	OUI	NON
Banikoara	12	1	11	8	4	Dogbo-Tota	8	4	4	8	0
Gogounou	9	3	6	9	0	Klouékanmè	7	1	6	7	0
Kandi	12	9	3	10	2	Lalo	8	2	6	4	4
Karimama	3	1	2	3	0	Toviklin	7	2	5	7	0
Malanville	8	4	4	8	0	Bassila	11	5	6	11	0
Segbana	7	2	5	5	2	Copargo	5	2	3	5	0
Boukoubé	7	2	5	7	0	Djougou	16	8	8	16	0
Cobly	6	3	3	5	1	Ouaké	6	3	3	6	0
Kérou	8	4	4	7	1	Cotonou	45	45	0	38	7
Kouandé	9	3	6	9	0	Athiéme	4	3	1	4	0
Matéri	9	1	8	3	6	Bopa	7	2	5	7	0
Natitingou	8	6	2	8	0	Comè	5	1	4	3	2
Pehonko	6	5	1	6	0	Grand-Popo	4	2	2	0	4
Tanguiéta	4	1	3	3	1	Houéyogbé	8	3	5	6	2
Toucountouna	3	2	1	3	0	Lokossa	10	8	2	10	0
Abomey-Calavi	21	11	10	16	5	Adjarra	6	2	4	6	0
Allada	7	4	3	6	1	Adjohoun	5	1	4	3	2
Kpomassè	5	2	3	4	1	Aguégués	2	0	2	1	1
Ouidah	7	3	4	6	1	Akpro-	10	5	5	10	0
Sô-Ava	3	2	1	2	1	Avrankou	12	5	7	10	2
Toffo	4	1	3	4	0	Bonou	3	1	2	3	0
Tori-Bossito	5	2	3	5	0	Dangbo	7	2	5	5	2
Zè	6	2	4	6	0	Porto-Novo	13	12	1	13	0
Bembéréké	10	4	6	6	4	Sèmè-Kpodji	12	7	5	12	0
Kalalé	12	3	9	9	3	Adja-Ouèrè	8	2	6	3	5
N'Dali	9	4	5	8	1	Ifangni	6	0	6	6	0
Nikki	10	2	8	10	0	Kétou	11	0	11	10	1
Parakou	17	6	11	16	1	Pobè	9	3	6	6	3
Pèrèrè	7	2	5	5	2	Sakété	7	1	6	7	0
Sinendé	7	4	3	5	2	Abomey	7	6	1	7	0
Tchaourou	16	4	12	13	3	Agbangnizoun	4	1	3	4	0
Bantè	8	4	4	8	0	Bohicon	11	8	3	10	1
Dassa-Zoumé	9	3	6	9	0	Covè	2	0	2	1	1
Glazoué	6	1	5	5	1	Djidja	9	1	8	5	4
Ouèssè	9	7	2	9	0	Ouinhi	5	0	5	4	1
Savalou	11	3	8	8	3	Zangnanado	6	0	6	5	1
Savè	6	2	4	5	1	Za-Kpota	6	1	5	4	2
Aplahoué	12	4	8	10	2	Zogbodomey	7	3	4	5	2
Djakotomey	8	1	7	5	3	TOTAL	326	128	198	274	52

* Source : Enquête Villageoise, AGVSA 2017. Les écoles n'ont pas été visitées, ces informations proviennent des entretiens avec les groupes de villageois qui ont affirmé avoir une école dans leur village.

Annexe 18 : Vue d'ensemble des indicateurs pour la commune de Glazoué

INSECURITE ALIMENTAIRE

- 26,7% % en sécurité alimentaire, 24,3% en sécurité alimentaire limite, 21,8% en sécurité alimentaire modérée, 4,6% en sécurité alimentaire sévère.
- Insécurité alimentaire modérée et sévère élevée chez les agriculteurs (34% et 6,1%)

ACTIVITES/ SOURCE DE REVENU

- 43% vivent principalement de l'agriculture vivrière, 14% du petit commerce.
- 36% n'ont pas de deuxième source de revenu. Si oui, la principale est l'agriculture vivrière.

AGRICULTURE

- 48% ont pratiqué l'agriculture ou jardinage si pas car problème de santé ou manque de terre ou autre activité économique.
- Principale culture : 76% maïs, 4% haricot, 3% riz, 5% soja, 3% arachide.
- Deuxième culture principale : haricot, arachide ou soja.
- La superficie agricole est répartie entre moins de 0,5 ha et plus de 5ha.
- 8,2% agriculteurs ont fait de l'irrigation sur 0,5 et 1ha, 12% entre 1 et 2ha.
- Les difficultés majeures pour l'agriculture sont le manque de main d'œuvre (31%), la sécheresse (23,7%), le manque d'intrants (17,7%), la dégradation des sols (13,5%).
- 42% ont vendu les récoltes de leur principale culture et 41% de leur deuxième culture principale.
- La vente des récoltes de la culture principale est habituelle pour 93% des ménages et 87% de la deuxième culture.
- L'arachide et le soja sont principalement vendus. Le maïs est partiellement vendu et partiellement stocké. La vente de ces récoltes est importante entre janvier et mars (>50% des ménages vendent).
- 50% des ménages mentionnent que les stocks de récoltes ne pourront pas couvrir les besoins alimentaires à partir d'août-septembre.

ELEVAGE

- 25% des ménages possèdent des animaux. UBT moyen : 15
- Pour 90% des éleveurs, ils sont destinés à la vente.

CHOC

- Le principal choc est la maladie ou le décès d'un membre du ménage (68%)
- La sécheresse (11%)

CONSOMMATION ALIMENTAIRE

- 18,9% de consommation alimentaire limite et **12,1%** de consommation pauvre.
- Mais la diversité alimentaire est bonne. 90% consomment plus de 4 groupes alimentaires : céréales, légumes, huile, (sucre ou autre groupe).
- 50% des ménages avec une consommation alimentaire pauvre consomment au moins 4 groupes alimentaires.

- Mais faible fréquence de consommation des groupes sauf céréales (7j/semaines) ; légumes 5j/semaines, Viande 3j/semaine, lait 4j/semaine,...
- La durée des stocks alimentaires est de 5 à 6 mois.

RESILIENCE

- 20% des ménages dépensent plus de 65% de leur budget en alimentation dont 12,5% dépensent plus de 75%.
- 19,3% utilisent des stratégies de stress, 8% des stratégies de crise, 12% des stratégies d'urgence.
- Principales stratégies basées sur les moyens d'existence sont : Dépenser l'épargne, emprunter de l'argent, Réduire les dépenses non essentielles, consommer les stocks de semences, diminuer ou ne pas acheter d'intrants agricoles, vendre plus d'animaux que d'habitude et vendre les derniers animaux reproducteurs.
- Les stratégies alimentaires sont : Consommer les aliments moins chers car moins chers ; Acheter de la nourriture à crédit, Réduire les quantités consommées, réduire le nombre de repas.
- 30% des ménages ont contracté un emprunt au cours des 12 derniers mois principalement pour s'alimenter ou payer les soins de santé mais aussi pour le commerce, payer les frais scolaires, les intrants agricoles ou les manœuvres.
- 30% ne rembourseront pas du tout ou moins de la moitié du montant du crédit.

AUTRES ELEMENTS

- 45,5% se sentent insécurité alimentaire sévère, 15,6% modérée (HFIAS)
- Peu de migration (1%)
- Besoins prioritaires : Alimentation (35%), accès au micro-crédit (19,5%), Santé (13,3%)

Annexe 19 : Vue d'ensemble des indicateurs pour les communes de Lalo et Toviklin

ACTIVITES/ SOURCE DE REVENUS

- 83,9% et 81,1% des ménages de Lalo et Toviklin ont 2 sources de revenus
- 65% vivent de l'agriculture vivrière à Lalo et 57,5% à Toviklin
- 32,3% vivent de l'élevage (petit bétail) à Lalo et 21,7% à Toviklin
- Proportion de ménages vivant de l'aide/dons alimentaires importante : 8,4% à Lalo et 6,5% à

INSECURITE ALIMENTAIRE

- Lalo : 26,7% en sécurité alimentaire, 53,7% en sécurité alimentaire limite, 16,1% en sécurité alimentaire modérée, 3,5% en sécurité alimentaire sévère.
- Toviklin : 28,6% en sécurité alimentaire, 49,3% en sécurité alimentaire limite, 20% en sécurité alimentaire modérée, 2,1% en sécurité alimentaire sévère.
- Insécurité alimentaire modérée et sévère chez les agriculteurs (18,2% à Lalo et 5,8% à Toviklin)
- Insécurité alimentaire modérée (pas de sévère) chez les éleveurs (24,2% à Lalo et 33,3% à Toviklin)

AGRICULTURE

- 72% à Lalo et 67,9% à Toviklin ont pratiqué l'agriculture vivrière ou jardinage
- Principales cultures : maïs (95,5% à Lalo et 81,1% à Toviklin) et Niébé (10,5% à Toviklin)
- 75,6% des ménages à Lalo et 90,4% à Toviklin cultivent des parcelles d'une superficie inférieure à 2 ha
- Très peu ont pratiqué l'agriculture irriguée : 1,5% à Lalo et 3,2% à Toviklin
- Les difficultés majeures pour l'agriculture à Lalo sont les inondations (39,1%), la sécheresse (26,4%)
- A Lalo 58,4% des agriculteurs ont vendu leur principale récolte (maïs) et 21,1% à Toviklin
- Les stocks seront insuffisants pour plus de 50% des ménages entre avril et aout ainsi que novembre et décembre.

ELEVAGE

- 66% des ménages sont propriétaires d'animaux
- Pour 98% et 95% des éleveurs, ils sont destinés à la vente.

CHOC

- 53,9% et 52,9% des ménages de Lalo et Toviklin ont connu un choc au cours des 12 derniers mois
- Le principal choc qui a affecté les ménages de Lalo et Toviklin est la maladie ou décès d'un membre du ménage (75% et 85% des ménages affectés à Lalo et Toviklin)
- Les pluies diluviennes (10% des ménages à Lalo) et la sécheresse (6,8% des ménages à Toviklin) ont aussi affecté quelques ménages.

CONSOMMATION ALIMENTAIRE

- 17,8% de consommation alimentaire limite et 2,7% de consommation pauvre à Lalo.
- 24,9% de consommation alimentaire limite et 1,4% de consommation pauvre à Toviklin
- 90% des ménages de Lalo et 95% à Toviklin mangent plus de 4 groupes alimentaires (Céréales, légumes, huiles et sucre)
- 50% des ménages avec une consommation alimentaire pauvre consomment 3 groupes par jour (Céréales ou tubercules, légumes et condiments)
- La fréquence de consommation d'aliments riches en protéines animales n'est pas quotidienne (viande 4-5j/semaine) et en protéine végétale est très faible (1j/semaine), les aliments riches en fer 4-5j/semaine.
- La durée des stocks de maïs est de 3-4 mois

RESILIENCE

- 39,5% des ménages de Lalo et 16,4% des ménages de Toviklin dépensent plus de 65% de leur budget en alimentation dont respectivement 12,1% et 8,2% plus de 75% de leur budget.
- A Lalo 24,1% utilisent des stratégies de stress, 26,6% des stratégies de crise, 22,3% utilisent des stratégies d'urgence.
- A Toviklin 32,9% utilisent des stratégies de stress, 23,6% des stratégies de crise, 24,9% des stratégies d'urgence.
- Principales stratégies basées sur les moyens d'existence sont : Dépenser l'épargne (47% à Lalo et 60,2% à Toviklin), emprunter de l'argent (35% ; 45%), Arrêter les dépenses de production (35% ; 48%), Consommer les stocks de semences (33% ; 43%) ; Vendre plus d'animaux non reproducteurs (34% ; 44%) ; Réduire les dépenses non essentielles (29% ; 35%).
- Les stratégies alimentaires sont : Consommer les aliments moins appréciés car moins chers; Emprunter des aliments, Réduire les quantités consommées, réduire le nombre de repas.
- Beaucoup de crédit d'argent dans les communes Lalo (49%), Toviklin (52%) et Klouékanmè (46%).
- Aucun ménage n'a déjà remboursé son crédit mais 70% des ménages de Lalo et 52% de ceux de Toviklin pensent pouvoir rembourser totalement. Respectivement 15% et 24% rembourseront moins de la moitié du montant.

AUTRES ELEMENTS

- 66,6% des ménages de Lalo et 72,1% de Toviklin se sentent en insécurité alimentaire sévère
- 4,6% et 5% des ménages de Lalo et Toviklin ont un membre qui a migré
- Besoins prioritaires à Lalo sont : Alimentation (35,7%), santé (17,2%), l'accès au micro-crédit (28,8%).
- Besoins prioritaires à Toviklin sont : Alimentation (22,1%), accès aux micro-crédits (15%) et l'accès à la terre (12,1%) ou la reconstitution du cheptel (10,7%).



vam
food security analysis